Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15499 – 7 F

VENDREDI 25 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Une victoire pour le libre-échange

Les défenseurs du libre-échange peuvent être soulagés. Plus de sept années de négociations commerciales entre une centaine de pays risquaient d'être remises en cause par les États-Unis, la première puissance économique mondiale. Rendu public mercredi 23 novembre, le compromis entre la Maison Blanche et le sénateur Robert Dole, le chef de la future majorité républicaine au Sénat, écarte cette menace. Le 1er décembre, le Sénat, avec la bénédiction du président Clinton, devrait donc logiquement ratifier le cycle de l'Uruguay, comme l'aura sans doute fait, deux jours plus tôt, la Chambre des représentants.

La voie ainsi dégagée, les autres pays signataires n'ont plus de motifs de traîner des pieds. Alors que, jusqu'ici, une trentaine d'entre eux seulement ont ratifié l'accord du GATT, dans l'attente de la position américaine, il est acquis que le mouvement va s'accélérer au cours des semaines à venir. En France, l'Assemblée nationale a prévu de se prononcer sur le texte le 15 décembre. C'est que le temps presse : l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui à terme succédera au GATT, doit être créée le 1er janvier 1995.

Le compromis passé par la Maison Blanche a certes de quoi inquiéter. Il prévoit de confier à cinq juges fédéraux à la retraite la mission d'examiner les arbitrages commerciaux rendus par la future OMC. S'il s'avère, de l'avis des juges, que deux jugements contraires aux intérêts américains ont été prononcés en cinq ans, le Congrès pourra alors demander à la Maison Blanche de négocier de nouvelles règles avec l'OMC. Si un jugement « inique » supplémentaire est mis en évidence, le Congrès sera en droit de réclamer au président le retrait pur et simple des Etats-Unis de l'OMC.

D'un point de vue légal, la position américaine est inattaquable. Le texte qui a clos le cycle de l'Uruguay est un traité international, et les Etats-Unis, comme n'importe quel autre pays, peuvent le dénoncer à n'importe quel moment. Mais, au-delà, cette méfiance tenace à l'égard d'une organisation internationale en devenir n'a rien de surprenant. Déjà, au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Congrès, jaloux de ses prérogatives commerciales, avait torpillé un premier projet d'Organisation mondiale du commerce. Cette fois, il lâche du lest et se contente de poser des garde-fous. C'est un progrès d'autant plus appréciable que rien n'obligera le président américain à suivre les recommandations du Congrès et à engager une procédure pour quitter l'OMC.

Le Congrès va ratifier prochainement le cycle de l'Uruguay, et c'est là l'essentiel. Les réserves acceptées par M. Clinton tiennent à des considérations de politique intérieure. Elles ne sont pas de nature à véritablement menacer l'avenir d'une organisation qui va enfin pouvoir voler de ses propres ailes. Dès qu'elle aura acquis une légitimité, il sera difficile, même pour les Etats-Unis, de contester ses décisions.

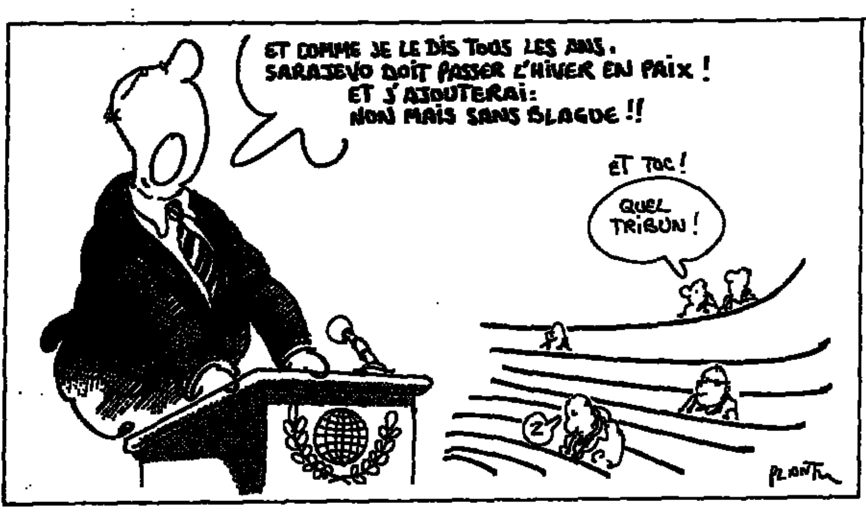
Lire page 19

M 0147 - 1125 - 7,00 F

Tout en poursuivant leur offensive contre l'enclave de Bihac

Les Serbes bosniaques entravent l'action des « casques bleus »

Les forces serbes poursuivent leur offensive contre l'enclave musulmane de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, en dépit des raids lancés, mercredi 23 novembre, par l'OTAN contre trois de leurs batteries de missiles anti-aériens. En représailles, les Serbes bosniaques ont bloqué tous les mouvements des « casques bleus » sur les territoires qu'ils contrôlent, retenant 400 d'entre eux. Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé de nouveaux raids de l'OTAN pour protéger Bihac.



Lire nos informations page 3

Dans un rapport très détaillé sur les financements politiques

L'Assemblée nationale propose un plan contre la corruption

Le groupe de travail sur la corruption, formé par M. Séguin, avec tous les partis représentés à l'Assemblée nationale, a rendu publiques ses conclusions jeudi 24 novembre. Exposant en détail les mécanismes de la corruption politique, il propose plusieurs réformes dont la transparence du patrimoine des élus et une nouvelle restriction du cumul de mandats. Il appartient à M. Balladur d'inscrire ces propositions à l'ordre du jour de la session parlementaire en cours.

Le groupe de travail constitué par Philippe Séguin le 6 octobre, avec l'ensemble des groupes de l'Assemblée nationale, majorité et opposition confondues, pour analyser les causes de la corruption politique et proposer de nouvelles lois afin d'y faire obstacle, a produit un énorme travail d'observation, de réflexion et de proposition. Le rapport rendu public jeudi 24 novembre représente une somme, sans égale à ce jour, sur les mécanismes de l'argent noir, sur l'état de la législation en vigueur et sur ses lacunes.

Et maintenant, tout reste à faire. Six cent cinquante pages de rapport, dix-huit propositions de loi déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale, c'est beaucoup et c'est peu à la fois. Beaucoup parce que, pour la première fois, tous les partis représentés à l'Assemblée ont accepté de réfléchir, ensemble, au lancinant problème de la corruption, et même si l'idylle des premières semaines a laissé place à la confusion ces derniers jours (*le Monde* du 24 novembre). Beaucoup encore parce que, parmi les propositions retenues par le groupe de travail, figurent bon nombre d'innovations, notamment dans le domaine du contrôle des marchés publics et des délégations de service public, de la forte restriction du cumul des mandats et, surtout, de l'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises.

C'est peu, pourtant, au regard de toutes les étapes qui restent à franchir. De propositions de lois, toutes plus sévères les unes que les autres, sur les rapports entre la politique et l'argent, l'Assemblée n'a jamais manqué.

PASCALE ROBERT-DIARD

Lire la suite page 9 et nos informations pages 8 et 9

Eloge de l'inquiétude

Pertinent et discutable, le dernier livre de Bernard-Henri Lévy s'alarme du désenchantement démocratique

Il est des victimes encombrantes, celles qui, loin d'être silencieuses, s'acharnent à vous donner mauvaise conscience. *« L'Europe est-elle viable sans cultures multiples ? »* Cette question, qui aurait pu être l'intitulé d'un sage et docte colloque universitaire à Paris, Londres ou Berlin, fut en fait, début novembre, le thème d'une conférence internationale organisée à Tuzla, en Bosnie. Malgré la guerre. Ou plutôt à cause d'elle : pour en situer l'enjeu. Loin de céder au repli identitaire, les dirigeants de cette ville martyre s'efforcent, parfois contre leur propre camp, de maintenir la cohabitation des cultures, refusant farouchement le partage ethnique de leur pays et persistant à défendre une Bosnie-Herzégovine multiculturelle dont les citoyens seraient aussi bien croates, serbes ou musulmans. Ces Bosniaques-là font désordre. Ils ne se contentent pas de déranger nos rêves post-communistes de béatitude démocratique, de compétition libérale et de fin de l'Histoire. Ils ont la prétention de se battre pour nous, en notre nom : renoncer à une Bosnie-Herzégovine multiculturelle, affirme la résolution adoptée à Tuzla il y a trois semaines, *« signifierait la défaite des valeurs fondamentales de l'Europe moderne »*.

Le mélange contre la purification, la citoyenneté contre l'identité, le métissage contre l'apartheid... C'est ce combat, où se joue notre avenir, qui anime le dernier livre de Bernard-Henri Lévy et c'est pourquoi il importe de le lire (1). Cette recommandation est à peine écrite que l'on se sent déjà épié : en l'espèce, la réputation de l'auteur précède immanquablement le jugement sur l'œuvre. Sans doute « BHL » y a-t-il mis du sien dans le passé en mêlant outre mesure pensée et publicité, polémique et promotion, réflexion et fréquentation, au détour de livres approximatifs et de combats opportuns. Il n'empêche : on ne juge pas un livre sans l'ouvrir, en s'arrêtant à la rumeur qui accompagne son auteur.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 2

(1) *La Pureté dangereuse*, de Bernard-Henri Lévy, Grasset, 304 pages, 120 F.

L'aube des Beatles

Un album de cinquante-six inédits, enregistrés entre 1963 et 1965, sort le 30 novembre

Un quart de siècle après la dissolution du groupe, quatorze ans après la mort de John Lennon, le monde entier attend encore quelque chose des Beatles. Ce désir qui flotte autour de la planète s'est tour à tour fixé sur une réunion du groupe, puis sur un bricolage qui aurait vu Julian Lennon prendre la place de son père. Lors de sa dernière tournée, il y a deux ans, Paul McCartney (qui consacre désormais l'essentiel de ses spectacles à l'interprétation de titres des Beatles) a évoqué la possibilité de travailler avec George Harrison. En 1993, on a signalé la cohabitation en studio des trois survivants à l'occasion d'un documentaire retraçant la carrière du groupe.

Finalement, la nouveauté est arrivée du fin fond du passé, avec la publication d'enregistrements réalisés entre 1963 et 1965 dans les studios de la BBC. Pendant ce laps de temps, les Beatles s'emparèrent de l'Angleterre avec une insolence inconcevable. Et chacune des institutions du pays, de la monarchie aux universités, se laissa faire avec délices. Même la BBC, cette voix de l'Empire, dont le sobriquet d'*Auntie* (tantine) disait bien le conservatisme, leur ouvrit grandes ses portes.

Les Beatles y entrèrent sur les talons des grands provocateurs du comique anglais, Spike Milligan ou Peter Sellers. Les enregistrement publiés aujourd'hui sont d'ailleurs entrecoupés de petits dialogues délicieusement absurdes, dans la veine de ceux qui firent le charme de *Quatre garçons dans le vent*, le film.

Au long de ces deux disques, on entendra une grande majorité de reprises : classiques du rock déjà disponibles dans la discographie des Beatles *(Roll Over Beethoven, Matchbox, Long Tall Sally)* ou inédits *(Johnny B. Goode, I Got A Woman, Lucille)* ; chansons sucrées de groupes féminins noirs américains, ici encore partagés entre versions de titres déjà enregistrés *(Baby It's You)* et « nouveauté » *(To Know Her Is To Love Her)*. Et puis du rhythm'n'blues pur et du country and western, des titres américains un peu ringards comme le terrible *Till There Was You* ou une reprise du tube d'Ann Margret (l'actrice) *I Just Don't Understand*, chanté par John Lennon.

THOMAS SOTINEL

Lire la suite et nos informations page 16

Bernard Tapie perd contre le Crédit lyonnais

Le tribunal de grande instance de Paris a donné raison au Crédit lyonnais contre Bernard Tapie : le protocole d'accord du 13 mars qui étalait sur cinq ans le remboursement des dettes du député est déclaré « caduc ».

page 11

Le Conseil d'Etat soutient une plainte suisse contre la France

Examinant la plainte déposée devant le Conseil d'Etat par les autorités helvétiques, le commissaire du gouvernement a conclu que la France n'aurait pas dû renvoyer vers Téhéran, en 1993, deux terroristes iraniens réclamés par Berne.

page 11

L'amendement Marsaud sur le secret de l'instruction est vivement contesté

Plusieurs élus de la majorité se sont élevés, à l'exemple de Charles Millon, contre le vote de l'amendement Marsaud qui renforce considérablement le secret de l'instruction. Des magistrats, avocats, représentants de victimes dénoncent un texte qui peut conduire à enterrer des affaires « gênantes ».

pages 12 et 13

La relance du débat sur les salaires et l'emploi

Qui, des salaires ou de l'emploi, doit profiter de la reprise ? Le débat resurgit à chaque retour de la croissance mais se termine toujours par une impasse.

page 18

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

FORUM « LE MONDE »-LE MANS

L'avenir du roman

« L'avenir aujourd'hui dépend-il de nous ? » A cette question posée aux intervenants du VIe forum « Le Monde »-Le Mans (*le Monde* du 9 novembre), Philippe Sollers a répondu par un propos sombre sur l'époque. Si notre siècle a bel et bien existé, qui est capable d'en dire la vérité ?

par Philippe Sollers

Parler d'avenir n'a de sens qu'en fonction d'un passé et d'un present définissables. Or rien de *moins sûr que notre présent*. Le passé, lui, est massivement mis en doute et comme en cours d'expropriation. L'avenir, dans *ces conditions, apparaît de plus* en plus comme un calcul purement technique se suffisant à lui-même et donnant lieu à des *déclarations d'intention*, des vœux pieux, ou à une liturgie morale de l'incantation.

Il aura donc suffi que l'empire soviétique s'effondre pour que, *soudain, les reperes du passé* et de l'avenir changent de sens. Qui s'attendait à la revélation que, sous la chape de plomb stalinienne *(bizarrement appelee* « communiste »), grouillait une telle possibilité de devenir-mafieux ? Et qui pouvait prévoir, *parallèlement, le déferlement de* l'integrisme islamique ? Ces deux phénomenes de notre époque auraient paru irréels il y a *seulement vingt ans.*

On nous dit : *« Victoire de la democratie, avenir de la science et des droits de l'homme, fin de l'histoire, triomphe de la raison. »* Mais nous constatons tout autre chose : extension du fanatisme, montée sans precédent de *la crédulite et des sectes*, violence redoublée qui, comme par hasard, commence par s'exercer sur les écrivains ou les intellectuels, *insistance d'une histoire noire* qui s'alimente d'une accumulation de mensonges *sur* l'histoire, corruption et crises *d'identités s'accompagnant d'un* irrationalisme que l'affolement du spectacle favorise a chaque instant.

Au point que la question décisive, aujourd'hui, pourrait bien être la suivante : le XXe siècle, qui s'achève sous nos yeux, *a-t-il vraiment existé* ? Et si oui qui est capable d'en dire la vérité ? Tout à coup, nous apprenons, ou feignons d'apprendre *qu'un président* de la République française, socialiste reélu à cette fonction, a eu une biographie *particulièrement étrange. Jeune homme lettré et sensible*, il ne semble pas avoir éte au courant, en 1942, de l'existence de la *guerre d'Espagne ou de la* bataille de la Manche. Le statut des juifs prononcé par Vichy paraît lui avoir échappé. Il *devient resistant, mais continue,* après la guerre, a trouver un charme troublant à un ancien préfet radical-socialiste rallié á la *collaboration avec les nazis,* devenu chef de la police de Vichy et responsable de la rafle du Vel'd'Hiv'.

L'absolution de l'Etat

Tout à coup, donc, tout se trouble : le Pantheon est-il bien le Panthéon, Voltaire y a-t-il vraiment ses ossements en dépôt, la *Neuvième symphonie* de Beethoven a-t-elle résonné dans le vide ? Jean Moulin peut-il, au-delà de la grande voix chevro*tante et emphatique d'*André Malraux, dormir tranquille, après tant de tortures, si Maurice Papon et René Bousquet ont vécu *tranquillement par* la suite *avec* l'absolution de l'Etat ? Klaus Barbie et Me Vergès (le défenseur du terroriste Carlos), sont-ils des *salauds palpables ou de mauvais* rêves ? Malraux a-t-il écrit *la Condition humaine* et Hemingway *Pour qui sonne le glas ? Picasso a-t-il bien peint Guernica* ? Et ainsi de suite. Allez-y voir vous-même, si vous ne voulez pas me croire. *Si le passé est confus, le présent* se brouille et l'avenir devient, de plus en plus, un continent que nous ne *sommes pas sûr d'habiter*. Ce n'est pas par hasard si, dans ses manifestations spontanées, la jeunesse se tatoue désormais sur *le front l'expression no future*. En anglais, pas en français. Un jeune Français n'aurait pas l'idée d'inscrire sur lui-même la phrase *« pas d'avenir ». C'est pourtant* ce qu'il devrait faire. Mais il faut croire que sa propre langue ne lui paraît pas susceptible de supporter la vérité qu'il éprouve. On l'appelle à la tolérance, au respect de l'autre, à l'anti-racisme, à la lutte contre *l'exclusion, au respect* des lois de la République, à la laïcité rénovée, bref à devenir un adulte conscient et respon*sable animé d'une bonne pensée – mais* comme il ne sait déjà presque plus lire, que son imaginaire n'est rempli que de sauts d'images, *qu'il rencontre la drogue* à chaque tournant, que le sexe lui est présenté comme une maladie mortelle dont il faut se préserver à tout prix, *le tout dans un océan de chômage*, de scandales et de sermons lénifiants, on ne voit pas très bien en quoi le présent lui *paraîtrait* autre chose qu'absurde.

Il est très faux d'opposer le retour meurtrier du fanatisme religieux et la société du spec*tacle à direction publicitaire* : un historien de l'avenir, s'il en existe encore, pourra montrer qu'à la fin du XXe siècle, les deux cou*rants étaient parfaitement* convergents. J'ai propose de les définir par leur programme commun qui est d'abolir la lecture. *« L'horrible danger de la lecture »*, disait Voltaire, dans un libelle célèbre. Pas de lecture, pas de possibilité de se situer par rap*port au temps. Lecture veut dire* ici capacité d'expérimenter personnellement le langage dans son épaisseur, sa relativité, sa *mémoire, sa charge émotive, sa pensée,* sa poésie, son roman. Soudain donc, on s'apercevrait avec stupeur que, dans un pay*sage informatique bourré d'ordi*nateurs et de câbles, les deux seuls livres qui font autorité dans un déluge de publications aussi*tôt évacuées sont le Coran et la* Bible. Ce serait étrange, mais rigoureusement logique. (...)

La détresse est abolie

Ancien Dieu et nouveau Dieu, *quoiqu'en concurrence aiguë* apparente, se retrouvent dans un même combat contre les mauvais esprits, les fortes têtes. *Parmi eux, les écrivains :* ils gênent les clergés depuis toujours, là encore éternel problème, vieille histoire. *L'ancien Dieu, à l'avenir, pourra encore* servir pour les supprimer dans les régions chaudes. Le nouveau *Dieu, lui, dans les climats tempérés, pourra* les noyer dans un océan d'imprimés bavards. Comme l'égalité est proclamée, *tout le monde aujourd'hui peut* être écrivain, c'est-à-dire que plus personne ne l'est. La détresse est abolie dans un *monde de poètes (Staline, autrefois,* aurait pu trouver cette formule). La pensée doit être bonne, *puisque calculer a pris la place de* penser. On calcule forcément pour le bien, personne n'est plus soucieux de morale que la mafia ; *penser c'est déjà penser à mal,* on ne saurait trop y prendre garde. Non seulement tout est *pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles,* mais on *produira* des vivants dignes de l'habiter.

J'aurais pu vous parler de romans déjà lointains, *1984* d'Orwell par exemple. Ou bien de plus récents comme *Femmes, la Fête à Venise ou le Secret. Mais il* me semble plus opportun de faire appel au *Candide* de Voltaire. Je ne commémore pas Voltaire, *je le lis. L'avenir de ce livre,* là, tout de suite, dépend de moi. Il suffit de l'appliquer à notre présent pour qu'il nous dise autre chose que *le passé dans* lequel on a voulu le fixer ; qu'il nous prévienne d'un avenir que nous évitons de prévoir. La langue, en elle-même, parle. Au fond, il ne s'agit pas de Voltaire, *de moi ou* de vous, mais d'un événement qui a pris cette forme pour aller plus loin que lui, moi ou vous. L'avenir dépendra de nous. oui, *si nous savons amener la parole* à la parole en tant que parole. Ce n'est pas perdu. Ce n'est pas joué.

► Ecrivain, Philippe Sollers vient de publier *la Guerre du goût* (Gallimard).



Eloge de l'inquiétude

Suite de la première page

A la fois généreux, pertinent et discutable, *la Pureté dangereuse est un ouvrage courageux* en ce sens que Bernard-Henri Lévy y prend le risque de penser ce qui dérange ses certitudes passées et bouscule ses emballements d'hier : *« penser le tumulte »*, écrit-il, cette *« débâcle multipliée », « cette tristesse, cette honte, de n'avoir rien vu venir »*, cet *« autre cauchemar »* qui commence et qui a *« le visage de l'après-communisme »*, ce *« devenir-palestinien du monde, avec ses camps, ses bidonvilles, ses dispositifs d'urgence qui s'éternisent »*. Peu importent les *récurrences d'un style parfois* déclamatoire ; modestement sincère ou exagérément lyrique, l'écriture de Lévy est toujours *limpide, facilitant l'approche de* l'essentiel : en l'occurrence d'une attitude qui force la sympathie, d'un constat qui emporte l'adhésion et d'une thèse qui mérite discussion.

L'attitude, c'est le refus de l'école cynique dont le réalisme proclamé cache une imprévoyance entêtée. Quand la Bos*nie ou le Rwanda mettent à mal* ses récits lénifiants tissés d'éternité démocratique, elle s'empresse de renvoyer ces *drames au statut mineur de péri*péties locales, d'aberrations historiques, d'imbroglio ancestral où victimes et bourreaux seraient interchangeables. *Bref, elle ne fait pas dans le détail, ces détails* qui dérangent le cours majestueux d'une Histoire dont la chute du mur de Berlin aurait *marqué l'achèvement. En ces* matières tragiques, *« tout se joue, au contraire, dans les détails »*, répond Lévy, et ces *détails suffisent à l'indignation.*

La colère et la révolte

A ceux qui se rassurent en se disant que *« toute injustice n'est, au fond, qu'un désordre »* et que tout, bientôt, rentrera dans l'ordre, il rétorque : *« Puisqu'il n'y a plus de sens à la souffrance et qu'il n'existe plus, nulle part, de fable, ni de grand récit, capable de réduire ce qu'elle a d'insoutenable, que faire sinon se rendre attentif à cet insoutenable même, et à la colère des hommes, et à leurs incertaines révoltes ? C'est le désordre qui, ici, et comme tel, devient une injustice. »*

Hier dans l'air du temps, symbole pour ses détracteurs d'une pensée convenue dont s'accommodait l'ordre établi, Lévy réhabilite désormais la colère et la révolte. Invoquant Voltaire – *« Il n'y a rien à gagner, jamais, à être modéré »* –, il refuse que les intellectuels obéissent à l'ordinaire somma*tion des pouvoirs d'être* « positifs » et « réalistes » : *« Les intellectuels ont été des chiens de garde. Voudrait-on qu'ils le redeviennent ? Ils se sont voulus les gardiens des valeurs. Peuvent-ils encore y prétendre quand tout indique que ces valeurs sont devenues des niches d'infamie ? »* Place donc aux *« mauvais sentiments »*, au *« désaccord radical »*, à la *« querelle » – « si les temps s'obstinent, il faudra bien se dissocier »*. On penserait volontiers à Péguy et à son refus des *« âmes habituées »*, si Lévy ne professait pas une injuste détestation de ce patriote internationaliste.

Pourquoi donc cette soudaine inquiétude ? *C'est qu'entre*temps le film a mal tourné – et Lévy a l'honnêteté non seulement d'en dresser le constat, mais de s'efforcer d'en tirer les *conséquences. Durant les cinq* brèves années qui nous séparent de la chute du Mur, notre siècle, *qui n'était déjà pas en manque d'horreurs, a ajouté deux géno*cides à son passif – étant entendu qu'un génocide ne se mesure pas au nombre de cadavres mais à l'intention purificatrice qui *l'anime (exterminer ceux qui ont* eu le tort d'être nés musulmans en Bosnie ou tutsis au Rwanda). Ainsi *« cette extraordinaire promesse qu'aura été la chute du communisme »* accouche de nouvelles barbaries. L'espérance attendue se révèle un événement négatif, un *« désastre obscur »* selon le mot du philosophe Alain Badiou (2), *où l'emporte* le désenchantement face à de vraies-fausses révolutions qui s'empressent de *« tromper l'immense et fol espoir que l'on avait placé en elles »*. Le doute s'installe à demeure, la bonne conscience se dissipe – au point que, dans une autocritique voilée, Lévy ne voit *désormais, dans* la guerre du Golfe de 1991, que la défense d'*« intérêts stratégiques »*, comme à Suez en 1956, et non plus cette *« guerre du droit »* si prisée à l'époque.

Nationalisme, exclusion, rejet de l'Autre : le mal est contagieux. Il gagne nos *démocraties qui, saisies d'une « dépression nerveuse collective »*, s'inventent *« des ennemis commodes »*, écrit Lévy, n'exigeant pas *« d'excessive détermination »*. Le « Sud », « l'Islam », « le » terrorisme, « la » délinquance, « l'immigré » : il dresse l'inventaire de ces caté*gories globalisantes* où se fabriquent et se démonisent *« des altérités de substitution »*. Dans le même temps et dans la *même inconscience* des vrais dangers, le consensus est loué, le débat redouté et le social évacué.

« Le monde est incurable »

« La démocratie, c'est la guerre », rétorque Bernard-Henri Lévy, réhabilitant non seulement le conflit créateur mais... la lutte des classes – *« Rien n'est plus étranger* [au démocrate] *que le rêve d'une harmonie sociale où ce tumulte s'éteindrait. »* Etre démocrate, ajoute-t-il en rejoignant les belles colères de Rony Brauman (3), *c'est « faire de la politique »* et non pas de l'humanitaire, c'est refuser la manipulation de ce dernier *« par des Etats devenus incapables de penser politique et se servant donc de lui pour masquer leur indigence »*.

Notre défaite est là, devant nous, et nous ne savons pas *encore la reconnaître. Parce que* nous nous refusons à identifier clairement l'ennemi, conclut Lévy dans ce qui est la thèse centrale de *la Pureté dangereuse*. Ce qui fait aujourd'hui retour, ces guerres et ces massacres, ces haines et ces peurs, est-ce du même et du vieux, ou bien du *neuf et de l'inédit ? Une nou*veauté radicale dont la Grande Serbie est sans doute le laboratoire, répond-il, réfutant la métaphore de la « décongélation » avancée par Jean Baudrillard selon laquelle, avec la fonte de la banquise communiste, resurgi*rait une Atlantide de fantômes* engloutis. Séduisante, cette problématique de la résurgence ne désarme-t-elle pas la pensée et l'action, au point de ne faire du désordre balkanique qu'un contre-temps passager ? Il en va de même de la « fin de l'Histoire » décrétée par Fukuyama, *dont la finitude rassurante n'est* qu'un avatar des philosophies de l'histoire et de leur croyance en un progrès continu de l'huma*nité. « Le monde est incurable »*, proclame à l'inverse Lévy, convaincu que seule l'inquiétude éveille les consciences.

Du *neuf donc qui surgirait* aussi bien à Belgrade qu'à Alger, à Moscou qu'à Kigali ; et Lévy de proposer un nom de baptême : *« l'intégrisme »*, un même intégrisme avec ses variantes infinies – serbe, islamique, russe, hutu, etc. – mais animé et relié par une *semblable quête purificatrice. « Pourquoi Jean-Marie Le Pen, dont on verra qu'il incarne une variante – française – de l'intégrisme, a-t-il soutenu à la fois Milosevic, Saddam Hussein, Jirinovski et même, plus récemment, à la surprise générale, le FIS algérien et ses revendications identitaires ?* [Parce qu'] *il y a une internationale intégriste. Et tous sont, à des titres divers, solidaires de cette internationale. »* C'est ici qu'il y a matière à discussion et objection. Imagée, cette désignation de l'ennemi *indique en creux ce qu'il nous* faut défendre plutôt qu'elle n'appréhende minutieusement les réalités. Assurément mobili*satrice, il n'est pas certain qu'elle* soit vraiment explicative.

A ce stade, Bernard-Henri Lévy retrouve son goût pour les globalisations abusives et les généalo*gies rapides qui traversait déjà sa* réflexion sur le totalitarisme. *« Totalitarisme et XXe siècle. Intégrisme et XXIe siècle »*, assène-t-il, érigeant *« la volonté de pureté »* en maître mot des temps à venir. Dès lors, il s'emballe, affirmant que, dans sa recherche d'un salut terrestre, le communisme fut un intégrisme, *mettant dans le même sac* Pol Pot, Savonarole et Saint-Just, assimilant ascétisme révolutionnaire et purification ethnique, utopies laïques et messianismes *religieux, etc. Toutes ces pistes* lancées à la va-vite ne sont pas forcément infructueuses, mais elles mériteraient débat plus rigoureux et, *à tout le moins*, un zeste de cette complexité morinienne qui s'efforce de penser les contradictions plutôt que de pro*céder par amalgame.*

Ainsi aurait-on aimé que Lévy fasse preuve pour Hegel – réduit à *« la forme spécifiquement philosophique de la paranoïa »* – des *mêmes précautions* qu'il réserve à Heidegger, estimant que la polémique sur son passé nazi relève *« d'un sophisme typique de la haine de la pensée »*. On aurait également apprécié que son analyse nuancée du judaïsme – où le désir de pureté *serait accompagne de sérieuses* réserves talmudiques – inspire son approche des marxismes dont il fait semblant de ne connaître que la vulgate positiviste. De même est-on peiné de lire sous sa plume que la Révolution française *« anticipe d'autres types de désastre (le nazisme justement, le communisme) »* – étourderie sans doute que ce raccourci abrupt, mais propos que ne renierait pas le « purificateur » Philippe de Villiers...

Un point aveugle

Désigner indistinctement la *« pureté »* comme l'adversaire, et au premier chef *« la pureté en politique »*, c'est enfin ajouter la confusion de la pensée au désordre des événements. Purifier l'ethnie et moraliser la politique serait-ce donc vraiment du même ordre ? *Exterminer l'autre* et combattre la corruption est-ce vraiment comparable ? Le même Lévy qui réfute *« l'éthique de la responsabilité »*, à l'observance de laquelle les politiques ne cessent de convier les intellectuels, en vient ainsi paradoxalement à disqualifier d'avance un *dialogue de l'éthique et* de la politique, où celle-ci rendrait des comptes à celle-là. Comme si soudain la bonne conscience rentrait par la *fenêtre après* que les *« mauvais sentiments »* l'ont chassée par la porte.

Sans doute est-ce là le point aveugle de ce livre stimulant : *son silence relatif sur les respon*sabilités, les injustices et les aveuglements de nos sociétés, où la marchandise s'est emparée de l'homme. Sauf à développer un plaidoyer uniquement défensif, au risque d'installer l'adversaire désigné dans une extériorité confortable, *tirer nos démocraties de leur torpeur* suppose qu'elles soient capables d'un retour critique sur elles-mêmes. Car ce monde qui *menace, et que décrit* si justement « BHL », est aussi celui qu'elles construisent, par habitude et lassitude. Et les cauche*mars qui nous inquiètent* se nourriront d'abord de nos rêves abandonnés.

EDWY PLENEL

(2) *D'un désastre obscur*, d'Alain Badiou, Editions de l'Aube, 1991.

(3) *Devant le mal, Rwanda : un génocide en direct ; et le Crime humanitaire, Somalie*, de Rony Brauman (Arléa, 1993 et 1994).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Les suites des bombardements effectués par l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 novembre, l'ONU et l'OTAN à *« agir de nouveau si nécessaire »* pour protéger l'enclave musulmane de Bihac. Mais si la communauté internationale se dit *« déterminée »* à traiter *« avec fermeté les violations des résolutions de l'ONU »*, les trois raids de l'OTAN de cette semaine, tout en constituant un nouveau pas dans l'engagement militaire des Occidentaux dans l'ex-Yougoslavie, n'ont pas réussi à stopper l'assaut serbe contre Bihac et sa « zone de sécurité », établie en 1993 par l'ONU sur une superficie de 80 km² autour de la ville. Les raids de mercredi ont été menés contre trois batteries de missiles anti-aériens, à Otoka et Bosanska Krupa (Bosnie) ainsi qu'à Dvor (en territoire croate contrôlé par les Serbes).

Pour empêcher la chute de Bihac aux mains des Serbes, les Etats-Unis avaient appelé, dans la journée, à de nouvelles frappes aériennes et engagé des consultations d'urgence avec leurs alliés de l'OTAN. Ils proposent notamment d'instaurer une zone d'exclusion des armes lourdes dans la poche de Bihac. Cette formule a pourtant montré ses limites à Sarajevo, où les armes lourdes ont vite fait leur réapparition ; elle devait être toutefois étudiée par le Conseil de l'OTAN qui se réunit jeudi à Bruxelles.

Au Quai d'Orsay, on estimait, mercredi, que la France ne s'opposerait pas à la création d'une zone d'exclusion même si Paris fait remarquer que cela demande des moyens supplémentaires, en homme notamment. A l'issue d'un entretien téléphonique avec son homologue américain, Waren Christopher, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé a demandé à l'OTAN et à l'ONU de faire preuve *« de la plus extrême fermeté »*, afin de défendre la zone de sécurité de Bihac.

Paris et Washington estiment qu'il faut continuer à frapper. Et au Quai d'Orsay, mercredi, les diplomates reconnaissaient que l'*« on n'est pas loin de faire la guerre aux Serbes »*. Dans toutes les chancelleries occidentales, on reconnaît désormais que la carte diplomatique pèse de moins en moins face à la détermination affichée par les Serbes, qui semblent vouloir s'emparer de l'enclave musulmane pour instaurer une complète continuité territoriale de toutes leurs conquêtes en Bosnie et en Croatie.

Pour le ministre britannique de la défense, Malcolm Rifkin, une couverture aérienne ne sera pas suffisante à elle seule pour empêcher la chute de Bihac. Selon lui, des troupes au sol seront nécessaires pour protéger efficacement la zone de sécurité et les « casques bleus » déjà déployés sur place. La Russie, quant à elle, s'inquiète vivement de la *« tendance à résoudre le conflit exclusivement par la force »*.

Y. H.

Les forces serbes ont poursuivi leur offensive contre Bihac

SARAJEVO

de notre correspondant

« Nous considérons que la ville de Bihac est déjà entre nos mains », a déclaré, mercredi 23 novembre, Momcilo Krajisnik, le président du « Parlement » des Serbes de Bosnie. *« Et nous n'allons pas nous arrêter là »*, a-t-il ajouté. Les premières troupes serbes sont entrées mardi dans la « zone de sécurité » et poursuivent leur avancée. *« La ville se meurt et ne va pas résister très longtemps »*, a, de son côté, constaté le maire de Bihac, M. Kabiljagic, joint par téléphone. Il a affirmé que les soldats serbes n'étaient plus qu'à cinq cents mètres du centre-ville et qu'ils s'étaient déjà emparés de certains quartiers de la banlieue. Selon la FORPRONU, l'armée serbe de Bosnie est en train de conquérir la colline de Debeljaca, à trois kilomètres environ au sud de la ville. Cette hauteur est la dernière ligne de défense du 5[e] corps de l'armée bosniaque (à composition essentiellement musulmane). Sa conquête par les Serbes pourrait préluder de quelques heures seulement à la chute de Bihac.

Les raids réalisés mercredi par l'aviation de l'OTAN n'ont, en fait, aucune relation directe avec les combats qui se déroulent à Bihac. Effectués sur décision de l'OTAN, leur unique objectif était de répondre au tir, la veille, de missiles serbes contre des appareils britanniques. A deux reprises, alors qu'ils patrouillaient dans le ciel bosniaque à la recherche des batteries serbes de missiles anti-aériens, les avions de l'OTAN ont été « accrochés » par les radars serbes. Ils ont alors attaqué les sites de missiles, se considérant en état de légitime défense. Quatre positions de défense anti-aérienne auraient ainsi, selon l'OTAN, été détruites en territoire sous contrôle serbe – en Bosnie et en Croatie.

Nouvel exode de populations

A Sarajevo, on a le sentiment que l'OTAN essaie de restaurer une crédibilité compromise : l'impression prévaut ici que même si ces actions atteignent vraiment lepotentiel militaire serbe, l'issue de la guerre en Bosnie ne variera pas. *« Les raids de l'OTAN n'ont pas eu d'influence sur les attaques contre Bihac, qui ont encore augmenté d'intensité »*, a souligné Haris Silajdzic. Le premier ministre bosniaque s'exprimait à l'issue d'un entretien avec le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie. Il a indiqué que le général Rose lui avait confirmé l'entrée des troupes serbes dans la « zone de sécurité » de Bihac. « *Dès lors*, a conclu M. Silajdzic, *il n'y a aucune raison pour que l'OTAN n'intervienne pas.* »

La Force de protection des Nation unies tente, une nouvelle fois, de retarder au maximum l'utilisation de la force contre les Serbes. « Nous sommes prudents », a expliqué le major Koos Sol, porte-parole de la FORPRONU, tout en reconnaissant que *« les Serbes sont désormais en position de prendre la ville de Bihac ». « Une frappe aérienne ne doit pas être notre première réaction, mais notre dernier recours »*, a-t-il commenté. Le problème est le même que lors de l'attaque contre Gorazde, en avril, ou lors de l'offensive contre l'enclave de Srebrenica, en 1993. La « prudence » de la FORPRONU, avant tout soucieuse de sa propre sécurité, s'avère peu compatible avec la protection d'une « zone de sécurité ». Car les Serbes, eux, avancent.

Plusieurs milliers de personnes ont déjà fui les zones de combats dans le sud de l'enclave et se sont réfugiées dans le centre de Bihac. Elle pourraient être forcées de reprendre la route très prochainement. La FORPRONU fait état d'un mouvement de deux mille à trois mille personnes, tandis que le Comité international de la Croix-Rouge estime que ces « déplacés » pourraient être cinq mille, voire dix mille. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se déclare *« extrêmement préoccupé »* par la situation à Bihac. *« 180 000 personnes sont menacées de famine dans la « poche » de Bihac »*, estime le porte-parole du HCR, Peter Kessler, qui rappelle que, depuis le mois de mai, les forces serbes n'ont laissé pénétrer dans l'enclave que douze des cent cinquante convois humanitaires programmés. Dans les campagnes du nord de l'enclave, la population peut se nourrir durant plusieurs semaines, grâce aux récoltes et aux produits des potagers, mais dans la ville elle-même, les stocks de nourriture sont épuisés depuis longtemps déjà.

Le principal objectif de l'offensive des Serbes à Bihac est de briser les dernières résistances du 5[e] corps de l'armée bosniaque, trop fougueux à leur goût. Les hommes du jeune général musulman Atif Dudakovic, malgré des combats acharnés dans les faubourgs de Bihac au sud, sur le plateau de Grabez à l'est, et près de Velika Kladusa au nord, ne peuvent plus tenir les limites de l'enclave, attaqués simultanément par les Serbes de Bosnie et les Serbes sécessionnistes de Croatie. Loin d'avoir stoppé leurs attaques après les raids de l'OTAN, les forces serbes semblent au contraire accélérer le mouvement.

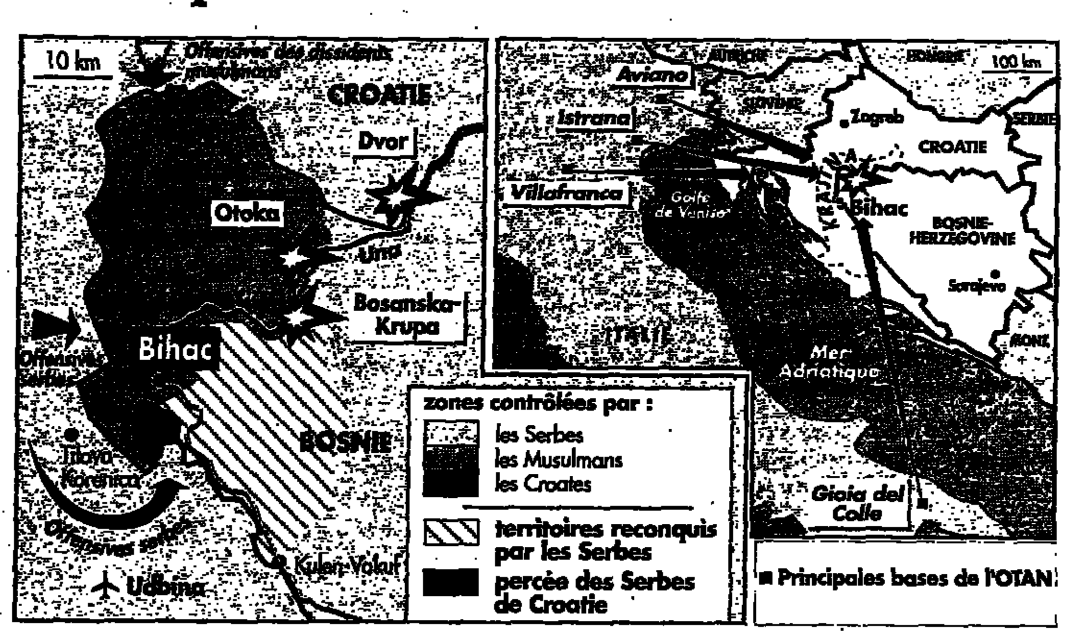
« Casques bleus » pris en otages

Craignant une intervention aérienne conséquente autour de Bihac, elles veulent visiblement faire en sorte qu'au plus vite le 5[e] corps bosniaque ne soit plus apte à reconquérir un seul mètre carré de terrain. Si demain, en employant la force, la FORPRONU et l'OTAN les obligent à admettre un cessez-le-feu, les Serbes veulent que Bihac soit devenu une « poche » à leur merci, sans défense ni armée organisée.

Afin de gagner le temps nécessaire à cette opération, les Serbes ont engagé une épreuve de force avec l'état-major de la FORPRONU. Mercredi, immédiatement après les frappes aériennes de l'OTAN, l'armée a annoncé aux « casques bleus » qu'ils n'avaient plus le droit de circuler sur le territoire de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie. La situation est devenue particulièrement critique autour de Sarajevo. Dispersés dans les collines afin de contrôler les armes lourdes placées sous la protection de la FORPRONU en février dernier, les « casques bleus » sont désormais immobilisés dans leurs casernates. Certains ont été encerclés par des combattants armés qui ont disposé des chapelets de mines autour de leurs campements, d'autres se sont simplement entendu signifier qu'ils ne devaient plus tenter de quitter le territoire.

« Il y a une volonté évidente de limiter la liberté d'action des soldats de la FORPRONU, reconnaît le général français Herbé Gobilliard, le commandant des « casques bleus » à Sarajevo. *Les Serbes nous obligent à rester aux endroits où leurs armes lourdes sont regroupées. Les « casques bleus » leur servent ainsi de caution, car ils ont peur que les raids aériens continuent. »* Environ trois cents hommes sont ainsi retenus, même si la FORPRONU se refuse encore à les considérer comme des « prisonniers » ou des « otages ». Pour les forces serbes, ils représentent néanmoins une garantie que l'OTAN ne pourra pas entrer réellement en guerre contre elles, sans risquer la vie des soldats de l'ONU au sol. La réaction serbe n'a d'ailleurs surpris personne au quartier général de la FORPRONU, les officiers étant habitués à voir leurs hommes servir de boucliers dès qu'une menace aérienne se profile.

RÉMY OURDAN



Un Bosniaque condamné à huit ans de prison pour crimes de guerre. – Refic Saric, un musulman bosniaque de trente et un ans, a été reconnu coupable de crimes de guerre, mardi 22 novembre, par un tribunal de Copenhague (Danemark) qui l'a condamné à huit ans de prison. M. Saric, réfugié au Danemark depuis l'an dernier, était accusé de brutalités ayant entraîné la mort de deux autres prisonniers musulmans pendant l'été 1993 dans le camp croate de Dretelj, près de Mostar en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Un objectif stratégique

Il était une fois dans les Balkans, Bihac. Terre de trahisons sans fin et de constants renversements d'alliances, cette enclave à population majoritairement musulmane située dans l'extrême nord-ouest de la Bosnie représente la quintessence de ce que l'on appelle l'imbroglio balkanique. Les forces qui s'y opposent aujourd'hui ont collaboré hier ; les alliés de maintenant s'y sont âprement combattus dans un passé récent.

L'histoire de l'un des principaux acteurs du drame, Fikret Abdic, est, à elle seule, exemplaire. Musulman, homme d'affaires richissime, « président » d'une « province autonome » qu'il a lui-même proclamée dans son fief, roitelet en rébellion contre le régime de Sarajevo, cet ingénieur agronome de cinquante-cinq ans aura trahi à peu près tout le monde. Longtemps choyé par la Croatie voisine, il se bat à présent aux côtés des Serbes, contre les forces loyales au régime de Sarajevo soutenues par des unités croates de Bosnie qui, il y a seulement quelques mois, affrontaient ces mêmes forces et faisaient cause commune avec... Fikret Abdic.

Menace directe contre la Croatie

L'ancien maître du puissant combinat agroalimentaire Agrokomerc bénéficiait ouvertement du vivre et du couvert à Zagreb, où l'on ne tarissait pas d'éloges pour cet allié privilégié. Fikret Abdic a été vu, ces derniers jours, en Krajina (région de Croatie sous contrôle serbe), chez les pires ennemis du régime croate, devenus ses protecteurs. Il est vrai que M. Abdic a toujours ménagé les Serbes, avec lesquels il avait conclu une paix séparée – de même qu'avec les Croates –, censée assurer la tranquillité à sa province et lui permettre de réduire les forces loyales à Sarajevo présentes à Bihac et contre lesquelles il s'est soulevé. Sa manœuvre a échoué ; les unités loyalistes du 5[e] corps de l'armée bosniaque sont parvenues à chasser Fikret Abdic et ses partisans, provoquant un nouvel exode de populations. En outre, « réconciliation » croato-musulmane oblige, Zagreb a lâché son ancien protégé, et les forces croates bosniaques luttent maintenant aux côté du 5[e] corps musulman contre les assaillants serbes et les unités de Fikret Abdic.

A supposer que les forces serbes l'emportent à Bihac, la suite est prévisible. Fikret Abdic, revenu dans les fourgons de l'armée serbe, sera vraisemblablement remis à la tête de son fief, mais cette fois-ci comme l'obligé des Serbes. Dans ce cas, le coup sera rude pour Zagreb, qui n'a jamais caché sa volonté de faire de Bihac une sorte de « colonie ». En attendant d'en arriver là, l'enclave avait, de par sa position, une utilité évidente pour les Croates. Située, comme un îlot, au milieu de territoires contrôlés par les Serbes – tant croates que bosniaques –, l'enclave était une épine incarnée dans ces territoires, dont elle interrompait la continuité. Elle affaiblissait donc les Serbes et pouvait servir de base à des opérations militaires visant à réduire l'étendue des conquêtes serbes, comme on l'a vu ces dernières semaines. Ainsi est-ce à la suite de telles opérations menées par les forces de Sarajevo à partir de Bihac que les Serbes, un moment en mauvaise posture, ont contre-attaqué et menacent aujourd'hui de prendre toute l'enclave.

De plus, la voie de chemin de fer desservant la Krajina passe par Bihac. Cette ville, aux mains des Musulmans et des Croates, représente donc un obstacle supplémentaire à la jonction de tous les territoires – de Croatie comme de Bosnie – tenus par les Serbes. C'est pourquoi ceux-ci n'ont jamais relâché leur pression sur ce « verrou », dont la capture est indispensable à la réalisation du rêve de « Grande Serbie ».

Pour l'heure, la prise de Bihac par les forces serbes renforcerait considérablement la position des séparatistes serbes de Krajina et affaiblirait, par la même occasion, la position de la Croatie. L'enjeu est tel que les forces serbes de Krajina ont participé directement aux combats de Bihac, allant jusqu'à faire bombarder la ville par leur aviation et s'attirant les foudres de l'OTAN. Leur refus d'entériner un accord économique avec Zagreb est indubitablement lié à la situation militaire actuelle. De leur côté, les Croates – qui ont renforcé leurs positions sur la ligne de front – ont menacé d'attaquer les sécessionnistes serbes si ces derniers continuent à participer à l'offensive contre Bihac. Nul doute qu'il ne s'agit pas là d'un simple acte de générosité vis-à-vis de leurs alliés musulmans, mais plutôt d'un réflexe de défense de leurs intérêts bien compris.

YVES HELLER

EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi contre-attaque après sa mise en cause pour corruption

Après avoir été mis en cause pour corruption, Silvio Berlusconi a indiqué, mercredi 23 novembre, qu'il allait vendre ses entreprises. Le président du Conseil a également rappelé à l'ordre ses alliés turbulents.

ROME

de notre correspondante

Après l'humiliation, la réaction : c'est de cette même tribune de la Conférence mondiale contre la criminalité à Naples, où il avait perdu la face, mardi, en recevant un avis d'ouverture d'enquête judiciaire pour corruption, que Silvio Berlusconi a décidé de lancer, mercredi 23 novembre, ce qui peut passer pour une contre-offensive exaspérée. Il s'agissait, cette fois, de convaincre en direct l'opinion mondiale de son innocence et de donner des preuves de bonne volonté. Et M. Berlusconi n'a pas ménagé sa peine, ni ses effets de surprise. *« Je dois maintenir les engagements pris devant mon électorat,* a-t-il annoncé. *Quand je suis entré en politique, j'ai pris la grande décision de ma vie et j'ai décidé de dédier ma vie au pays. C'est pourquoi j'ai décidé de vendre mes sociétés et de coter en bourse mes télévisions. »*

Est-ce à dire qu'après des mois de guerilla avec l'opposition, le président du Conseil italien, qui répugnait à toutes les formes de « Blind trust » proposées jusque-là pour dissocier définitivement ses activités d'entrepreneur de ses hautes fonctions gouvernementales, cède sur tout ? Ouvrirait-il, enfin, la voie à l'éradication de ce « péché originel » du gouvernement Berlusconi, né pratiquement au sein de la Fininvest et qui, faute de transparence, entachait d'un soupçon bien compréhensible toute décision adoptée ? Même si Fedele Confalonieri, le nouveau président du groupe Fininvest, minimise en expliquant que le projet est à l'étude depuis quelque temps déjà, Silvio Berlusconi a marqué un point face à ses adversaires. En théorie en tout cas car dans la pratique, il pourrait bien s'agir de déclarations apaisantes destinées à gagner encore un peu de temps. Ce ne sera pas si simple, en effet, de trouver un repreneur et le *« Cavaliere »* ne l'a pas caché.

Des alliés au pied du mur

Rassurer l'opinion n'est rien, encore fallait-il compter ses troupes avant des batailles déterminantes, comme celle qui se prépare au Sénat sur le budget. Et à cet égard, M. Berlusconi, mal servi par une majorité de plus en plus branlante, a mis ses alliés au pied du mur : avant d'engager le combat sur la loi de finances, qui pourrait bien être son dernier combat s'il le perd, je veux, a-t-il dit en substance, vérifier l'état de cohésion de la majorité. En d'autres termes : qui trahit ses engagements est un *« Judas »*, devait-il menacer dans son discours de Naples. Avertissement adressé à la Ligue du nord, l'allié le plus imprévisible de la majorité, notamment sur le budget. Présents à l'appel, aux côtés de Forza italia (la formation de M. Berlusconi), l'Alliance nationale (extrême-droite) et les Centristes chrétiens démocrates qui ont renouvelé leur confiance au président du Conseil. La Ligue, elle, s'est fait tirer l'oreille et pour l'instant rien n'indique que son dirigeant, Umberto Bossi, ait décidé de modifier son attitude.

Le premier test de cette cohésion retrouvée ou non ne va pas se faire attendre car, mercredi matin, les syndicats et le gouvernement devaient tenir un nouveau tour de négociations sur le régime des retraites, principal point de revendication des grèves qui ont jeté des millions d'Italiens dans les rues ces dernières semaines. Un dossier sur lequel M. Berlusconi est, semble-t-il, prêt à toutes les concessions raisonnables pour ménager sa survie.

Quant aux ennuis judiciaires du Président du Conseil, qui d'ici la fin de la semaine devrait être entendu par les juges milanais, on n'en sait pas plus pour l'instant, sinon que le dossier le concernant renferme une quinzaine de témoignages sur sa conduite des affaires avant son entrée au gouvernement. Une seule certitude, la contre-offensive est largement engagée. Et l'Italie, qui assiste ébahie depuis deux jours à une véritable course contre la montre entre le gouvernement et les juges, compte les points sans plus savoir parfois, entre les indiscrétions des journaux et la vérité, où se trouve exactement la frontière entre justice et politique.

Après la perquisition, mardi, au siège du *« Corriere della Sera »* qui avait publié l'annonce de l'ouverture d'enquête avant même qu'elle soit effective, le Conseil supérieur de la magistrature va se reunir pour examiner le problème des « fuites » à la presse. Enfin, point d'orgue de cette semaine désordonnée, une violente polémique a éclaté entre la présidente de la Commission anti-mafia de la Chambre, Tiziana Parenti, elle même autrefois membre de l'équipe *« Mani pulite »*, et ses anciens collègues milanais auxquels elle reproche d'avoir réservé un traitement de faveur dans les affaires de corruption à l'opposition de gauche.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Sur la piste d'un eurocartel de la télévision...

LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

Les chemins qu'emprunte l'argent noir des pots-de-vin, et que cherchent à mettre à jour les juges milanais, s'entrecroisent parfois au carrefour du Luxembourg, paradis fiscal apprécié. Certaines procédures ouvertes en Italie sur le groupe de Silvio Berlusconi, la Fininvest, débouchent sur le bureau de Roger Linden, le juge en chef des cabinets d'instruction au palais de justice de Luxembourg. (1)

Ce magistrat d'allure discrète a reçu récemment des juges de Mani pulite une commision rogatoire internationale (C. R.) portant sur Telepiù, réseau câblé italien. La Fininvest, en tant qu'associé minoritaire (10 %), se retrouve, en compagnie d'autres sociétés actionnaires, objet de l'investigation qui cherche à vérifier la vraie structure du capital de Telepiù. (*le Monde du 24 novembre)*

Depuis Milan où le parquet enquête sur des pots-de-vin, et depuis Rome où les juges s'interrogent sur les éventuelles violations de la loi Mammi limitant les concentrations dans l'audiovisuel, la piste s'étend à l'Europe. Y aurait-il un cartel de la télévision dans le grand marché européen ? Le soupçon des magistrats italiens a gagné certains de leurs confrères allemands ou espagnols...

Dans le bureau du juge Linden, quatre gros cartons remplis de documents essentiellement bancaires attendent d'être expédiés... Ces pièces ont été réunies à l'intention du substitut milanais Antonio Di Pietro qui en a fait la demande par commission rogatoire. Mais cette rogatoire attend d'être traduite puisqu'elle a été envoyée en italien. Est-ce la seule raison du retard mis à envoyer les colis, ou y a-t-il d'autres pressions ? Selon la loi luxembourgeoise, c'est le ministre de la justice qui acceptera ou non la rogatoire et le fera savoir à son homologue italien Alfredo Biondi, qui en informera le pool de Milan.

Le département d'ingénierie financière de la Banque internationale du Luxembourg (BIL) a fourni au *Monde* les documents publiés lors de la naissance de Telepiù et sur son développement.

Début 1991, ce département fiduciaire de la BIL est informé de l'intérêt financier que présente le secteur « télévision à péage » en Italie, comme plus généralement l'audiovisuel européen dans le marché unique. Le 30 juillet, il décide, pour le compte d'un client qui tient à garder l'anonymat, de créer la Compagnie internationale de télécommunications (CIT). Activité : l'investissement à moyen terme dans la télévisionà péage. La BIL émet les actions, les place auprès d'autres clients nationaux ou étrangers. Au départ donc, la BIL Participations SA est propriétaire de 99,98 % de la CIT et la BIL des 0,2 % restants. Qui est ce client pour lequel la BIL agit ? *« Secret bancaire »*.

D'autres informations qui vont suivre à partir de ce moment-là permettent de lever en partie le voile. En décembre 1991, la CIT est cotée en Bourse. Dans le *« prospectus »* de dix-huit pages publié à cette occasion figure en annexe une « Description *de Telepiù SRL »*, *créée par Silvio Berlusconi, alors PDG de la Fininvest. Capital social au départ : 10 milliards de lires. Activité : réseau à péage de trois canaux (Tele + 1, Tele + 2 et Tele + 3). Actionnaires à la constitution : tous amis de Silvio Berlusconi.*

Puis d'autres associés ont pris place dans le capital de Telepiù SRL. Aujourd'hui, la société appartient au groupe sud-africain Richmond dirigé par Johann Rupert (17 %), au groupe allemand de production audiovisuelle. Leo Kirch, (27,12 %), à la Fintel, holding italien de l'immobilier dirigé par Roberto Della Valle (28,78 %), à la RTI (10 %), à la Fininvest (10 %).

Entente internationale ?

En juin 1994, la CIT a vendu son paquet restant au groupe Richmond, via les sociétés de droit luxembourgeois Bergerac et Ichor. Avec une bonne plus-value pour la BIL, agissant depuis juillet 1991 pour son propre compte, tient-elle à nous préciser. Cette plus-value paraît même inespérée. Telepiù en effet ne « décolle » pas vite. Le réseau d'abonnés atteint un peu plus de la moitié des prévisions. Telepiù continue à perdre de l'argent, tout en poursuivant ses augmentations de capital.

Mais pour l'acheteur Richmond comme pour le groupe allemand de Leo Kirch, cette situation a toutes les chances de s'éclaircir. Est-ce du flair ?

En tout cas, les faits leur donnent rapidement raison. Telepiù bénéficie peu après, en juillet 1994, d'une exclusivité football : un contrat de trois ans avec la Ligue italienne de football lui permettant de transmettre en direct un match de première division le dimanche, et un match de deuxième division le samedi. Bien que le niveau des abonnés reste encore en dessous des prévisions, Telepiù a d'autres attraits, décrits dans le registre. *« Le décret-loi 323/93 a finalement été approuvé par le Sénat qui a modifié le texte original et qui concède à Telepiù un délai de deux ans pour transmettre via satellite et un délai de quatre ans afin que les utilisateurs de Telepiù passent au satellite, ou au câble si celui-ci est installé. »* C'est peu dire que les intérêts se font urgents.

Depuis quelques mois, en Allemagne cette fois-ci, les relations entre Leo Kirch et Silvio Berlusconi inquiètent les autorités chargées de faire respecter la loi allemande contre la concentration audiovisuelle. Ces autorités n'ont pas attendu les conclusions des parquets de Rome ou de Milan pour s'informer... Un rapport vient d'être rédigé par Viktor Henle, directeur de l'organisme de contrôle de la télévision régionale de Thuringe. C'est ce que révèle l'hebdomadaire *Der Spiegel* dans son édition du 24 octobre. Objet de l'enquête : Kirch et Berlusconi ont-ils passé un accord secret, un *« gentleman agreement »* déjà subodoré à Luxembourg par les experts de la BIL qui n'y sont pour rien ?

L'axe Milan-Munich

Pour Viktor Henle, l'alliance entre Leo Kirch et Silvio Berlusconi forme *« un réseau international difficilement contrôlable »*. Et l'auteur de ce rapport de s'interroger : Silvio Berlusconi servirait-il de prête-nom à Leo Kirch dans DSF (ex-Telefünf), et Leo Kirch, en échange, serait-il le prête-nom de Silvio Berlusconi dans Telepiù ? En clair, Leo Kirch, ami du chancelier Kohl, et Silvio Berlusconi auraient-ils ainsi contourné les lois contre la concentration audiovisuelle, chacun dans son pays ?

D'autres faits encore alimentent la curiosité des magistrats, qui soupçonnent la Fininvest, dont M. Berlusconi est toujours propriétaire, de contrôler Telepiù. L'actuel président de Telepiù est Jan Mojto, chargé d'affaires de Leo Kirch. Et, lors de la vente en juin 1994 des actions CIT au groupe Richmond, c'est Oliver Novick, consultant de la Fininvest, qui a mené la négociation. Or le groupe, absent du capital de la CIT, n'avait logiquement rien à voir dans cette transaction.

A l'appui de toutes ces questions, posées déjà par les magistrats de Milan et de Rome, *Der Spiegel* cite des faits précis recensés dans le rapport de Thuringe. L'histoire italo-italienne de Telepiù devient une affaire italo-allemande. Et pas seulement... En France les groupes de Leo Kirch et de Silvio Berlusconi contrôlent ensemble, à concurrence chacun de 33,3 %, le capital de la Tricom (production de films). En Espagne, ils contrôlent chacun 25 %, de Telecinco, une chaîne privée. D'ailleurs le premier ministre Felipe Gonzalez lui-même s'est inquiété tout récemment des manœuvres destinées à établir une concentration de fait, interdite par la loi espagnole, du genre de celle soupçonnée en Allemagne. Duo d'actionnaires en Espagne : Kirch et Fininvest, – *« les mêmes joueurs »*, précise *Der Spiegel*.

DANIELLE ROUARD

(1) Les commissions rogatoires internationales sont soumises aux accords existants sur l'entraide judiciaire entre Etats. Dans le cadre du procès Enimont (sur les comptes secrets et pots-de-vin de divers partis italiens, dont le PSI de Bettino Craxi) en cours de jugement au tribunal de Milan, le juge Linden et ses collègues de l'instruction luxembourgeoise ont exécuté huit C. R. émises par le substitut Antonio Di Pietro.

Polémiques autour de la Mafia

MILAN

de notre envoyé spécial

A Moscou où il se trouvait en visite officielle à la mi-octobre, Silvio Berlusconi eut, devant les journalistes, cette petite phrase : *« Hier, au téléphone, on m'a informé d'un avis de garantie* [d'enquête] *qui pourrait arriver directement du Sud. »* Des rumeurs avaient circulé les jours précédents dans la Péninsule, évoquant la possibilité d'une enquête sur la Fininvest conduite par les procureurs du Sud, c'est-à-dire pour des affaires liées à la Mafia.

Des investigations sont déjà en cours à Palerme et à Catane, mettant en cause un des plus proches collaborateurs de M. Berlusconi, Marcello Dell'Utri, administrateur délégué de Publitalia, la société-clef du groupe Fininvest, et fondateur de Forza Italia, le parti du président du conseil.

A Palerme, les magistrats enquêtent sur une spéculation immobilière dans le centre historique de la cité, affaire dont certains protagonistes sont des hommes de Cosa Nostra. Salvatore Cancemi, « repenti » de la Mafia, interrogé à Rome en février, puis par le parquet de Palerme, aurait affirmé que la Fininvest versait 200 millions de lires chaque année à Cosa Nostra, pour payer la protection de ses propres implantations en Sicile. Une indiscrétion que la presse italienne a reprise, sans s'attirer de démenti.

A Catane, les grands magasins Standa, un groupe qui appartient à Silvio Berlusconi, ont subi, lors d'une série d'incendies criminels ces dernières années, des dommages estimés à plus de 20 milliards de lires. Puis à Rome, trois autres magasins Standa connurent le même sort. Enfin, en août 1991 à *Cusago, près de Milan, le dépôt central Standa fut incendié.* Puis les attentats s'arrêtèrent. Y eut-il à ce moment des contacts entre Cosa Nostra et des cadres de la Fininvest ? L'agence de presse italienne ANSA a affirmé, en mars 1994, qu'en enquêtant sur une affaire toute différente le magistrat Gabriele Alicata de *Catane aurait découvert le pot aux roses. Selon l'agence, « Cosa Nostra aurait confié de l'argent directement ou indirectement à Marcello Dell'Utri ».* Ce dernier a aussitôt démenti *« ces accusations absurdes, ces calomnies ignobles »*.

Son nom apparaît depuis des années dans des enquêtes anti-Mafia. Ainsi Filippo Alberto Rapisarda, financier contesté de Sicile, a-t-il raconté aux juges que Marcello Dell'Utri et son frère jumeau Albert lui avaient été présentés et recommandés par Gaetano Cina. *Celui-ci est le « représentant » du groupe mafieux sicilien de Mimmo Teresi et Stefano Bontate.*

Marcello Dell'Utri est également cité dans un rapport de la Criminalpol de Milan, datant de 1982 et signé du questeur Antonio Fiori. Vittorio Mangano, un *mafieux, lui avait proposé au* téléphone *« une affaire »*, pour laquelle il pouvait se faire donner l'argent *« par son ami Silvio »*.

Ce même Mangano, qui fut un temps le chef d'écurie de Silvio Berlusconi dans sa villa d'Arcore, était la référence à Milan de la « mafia des cols blancs » démantelée par la justice dans l'opération dite de « la Saint-Valentin ». Cette nuit-là, le 14 février 1983, une centaine d'arrestations furent opérées. *Dans cette affaire se trouva impliquée la banque Rasini de Milan*, où travaillait le père de Silvio Berlusconi, et qui finança le futur fondateur de Fininvest pour ses premières opérations immobilières.

A qui insinue que ces histoires anciennes ne sont pas claires, Silvio Berlusconi a toujours répondu qu'il s'agissait de calomnies, amplifiées aujourd'hui par ses ennemis politiques pour ternir son image. *Dans ses discours officiels, le président du conseil promet le plus grand engagement dans la lutte contre la Mafia.*

GIANNI BARBACETTO
Journaliste à l'hebdomadaire italien *l'Europeo*

GRANDE-BRETAGNE

Les dérapages verbaux du vice-président du Parti conservateur

LONDRES

de notre correspondant

Il ne se passe plus un jour sans que le Parti conservateur ne soit secoué par une crise ou une gaffe, ni une semaine sans que l'Europe, la France ou l'Allemagne ne soient la cible des tirades des euro-sceptiques. Le dernier en date n'y est pas allé de main morte : vice-président du parti, Patrick Nicholls a écrit, mercredi 23 novembre, dans son journal local qu'il n'« avait guère de sympathie pour un continent dominé par deux pays dont l'un a plongé l'Europe dans deux guerres mondiales (...) Trop de mes compatriotes sont morts alors que résonnait le Deutschland über Alles ».

La France, quant à elle, *« s'est montrée incapable de gagner aucune guerre sauf celles menées par la Légion étrangère, et seulement parce que ses officiers étaient la plupart Anglais, Américains et Allemands »*. Elle *« a l'audace de se présenter comme une nation de résistants pendant la dernière guerre alors que ce n'était qu'une nation de collabos dont le président, nous le savons aujourd'hui, a été décoré par Vichy »*. Les autres membres de l'Union européenne ne sont pas épargnés, accusés d'insulter l'Angleterre *« en faisant tinter leur sébille »*. Et M. Nicholls d'ajouter : *« Je préférerais ne pas être dans la Communauté »*. De tels propos font désordre dans un gouvernement divisé, et au lendemain d'un sommet franco-anglais réussi. Par leur outrance, ils ont contraint M. Nicholls à des excuses publiques et à la démission.



Il n'a cependant pas le courage d'autres euro-sceptiques, qui complotent pour renverser le gouvernement lundi prochain, à l'occasion du vote sur l'augmentation de la contribution britannique au budget communautaire. Connaissant le risque d'élections anticipées alors que son parti traîne à trente-cinq points derrière les travaillistes, il a déclaré qu'il voterait quand même pour John Major.

Ce dernier risque d'en avoir bien besoin. La dernière manifestation du désarroi gouvernemental a été l'annonce par le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, d'un *« pacte de suicide »* en vertu duquel le cabinet démissionnerait en cas de vote négatif sur l'Europe – cette même Europe qui fit chuter Mme Thatcher.

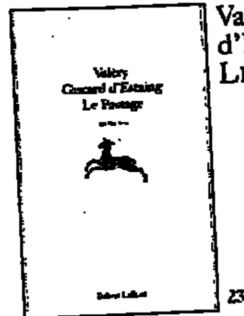
PATRICE DE BEER

"Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir"

Montaigne

ROBERT LAFFONT

Romans français

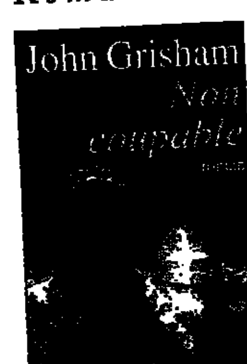


Valéry Giscard d'Estaing
LE PASSAGE

234 pages, 99 F

Histoire d'une passion – de ses douleurs et de ses incertitudes – *Le Passage* est le récit incisif et subtil de ce moment où surgit l'imprévisible qui bouleverse la vie.

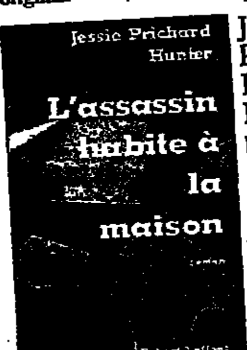
Romans étrangers



John Grisham
NON COUPABLE
Collection «Best-Sellers»
Traduit de l'américain
par Dominique Defert

496 pages, 129 F

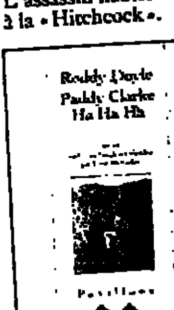
Aux États-Unis, chaque livre de John Grisham se vend à des millions d'exemplaires. Après *La Firme* et *L'Affaire Pélican*, il nous fait découvrir les passions et les haines d'un Sud, déchiré, au fil d'un suspense puissant et original.



Jessie Prichard Hunter
L'ASSASSIN HABITE À LA MAISON
Collection «Best-Sellers»
Traduit de l'américain
par Philippe Loubat-Delranc

320 pages, 119 F

À New York, un tueur en série défraie la chronique. Peu à peu, Zelly Wyche remarque d'insidieux changements dans le comportement de son mari. Le doute et la peur commencent à germer dans son esprit... L'assassin habiterait-il à la maison? Un frisson à la «Hitchcock».

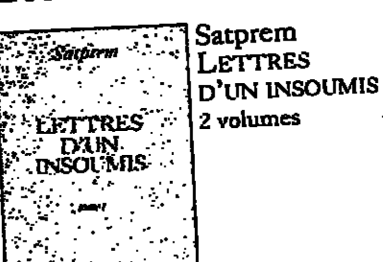


Roddy Doyle
PADDY CLARKE HA HA HA
Collection «Pavillons»
Traduit de l'irlandais
par Léon Mercadet

312 pages, 129 F

Roddy Doyle est l'auteur de *The Commitments* et *The Snapper*, succès retentissants à l'écran. *Paddy Clarke ha ha ha*, qui a obtenu le prestigieux Booker Prize, a été un best-seller en Angleterre et aux États-Unis. Avec ce savoureux roman sur l'enfance, Roddy Doyle impose son talent et son humour.

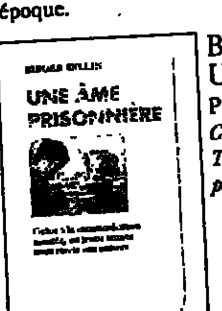
Essais



Satprem
LETTRES D'UN INSOUMIS
2 volumes

946 pages, 140 F

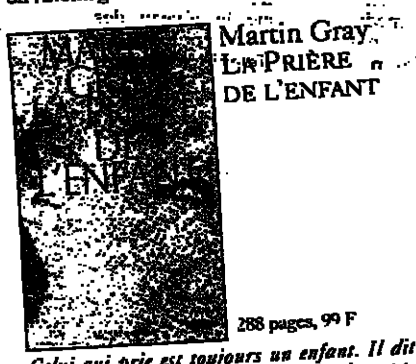
L'œuvre de Satprem, disciple de Sri Aurobindo, confident de Mère, à Pondichéry, fait de lui un personnage «culte» pour tout un public épris de spiritualité. Voici sa correspondance, un éclairage nouveau sur ce cheminement exemplaire, riche de sens pour notre époque.



Birger Sellin
UNE ÂME PRISONNIÈRE
Collection «Réponses»
Traduit de l'allemand
par Peter Schmidt

224 pages, 109 F

Quand l'ordinateur entrouvre l'univers muré d'un autiste.
Pour la première fois, un autiste profond exprime ses souffrances, ses terreurs indicibles, ses colères, dans une obstination magnifique à rejoindre le monde des vivants. Un document exceptionnel, best-seller en Allemagne.



Martin Gray
LA PRIÈRE DE L'ENFANT

288 pages, 99 F

Celui qui prie est toujours un enfant. Il dit au monde et à l'homme comment ils devraient et pourraient être. Dix récits de rencontres émouvantes pour nous guider vers dix prières : un appel à la vie, une leçon d'humanité, par l'auteur de *Au nom de tous les miens*.

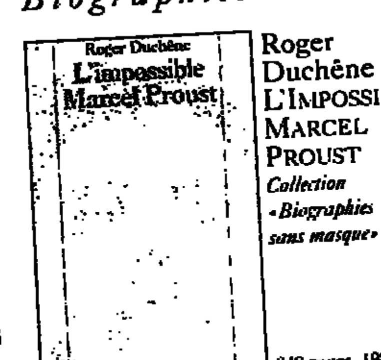


Christian Millau
LES FOUS DU PALAIS

306 pages, 119 F

Trente années de familiarité avec l'univers gastronomique ont amené Christian Millau à faire les plus extraordinaires rencontres. Avec drôlerie et émotion, il met tout son talent d'écrivain à dresser le portrait de ces artisans, petites cuisinières ou grands chefs qui font le monde de la cuisine.

Biographies



Roger Duchêne
L'IMPOSSIBLE MARCEL PROUST
Collection «Biographies sans masque»

848 pages, 198 F

Nourrie de documents inédits, cette biographie permet de mettre enfin en lumière toutes les facettes d'un Proust encore méconnu et de raconter conjointement, mais sans les confondre, sa vie et son œuvre. Une entreprise nécessaire qui renouvelle notre vision d'un génie.

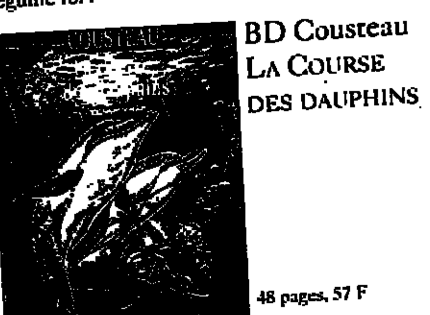
Beaux-livres



Joël Robuchon
et le docteur Patrick Sabatier
LE MEILLEUR ET LE PLUS SIMPLE DE LA POMME DE TERRE
100 recettes

256 pages, 299 F

Un grand chef consacre enfin tout un livre – et tout son talent – à la pomme de terre! Joël Robuchon, dont la purée est depuis longtemps fameuse, nous livre, des plus raffinées aux plus simples, 100 façons de cuisiner ce légume roi.

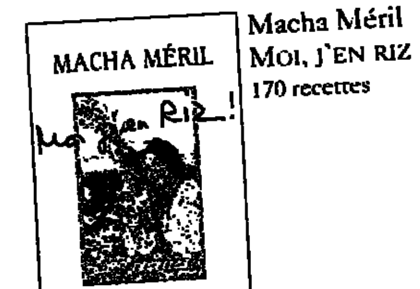


BD Cousteau
LA COURSE DES DAUPHINS

48 pages, 57 F

Dans le sillage de «Jojo» le dauphin tacheté et de «Nina» l'orque, tout au long des côtes d'Espagne jusqu'à celles de Somalie, la vie du plus intrigant mammifère marin, mascotte de l'équipe Cousteau.

Livres pratiques



Macha Méril
MOI, J'EN RIZ
170 recettes

256 pages, 109 F

Après le succès de *Joyeuses Pâtes*, Macha Méril nous invite à redécouvrir le riz, avec le même enthousiasme : une manière chaleureuse et conviviale d'aborder la cuisine, dans la simplicité et l'ingeniosité.

FIXOT

Documents



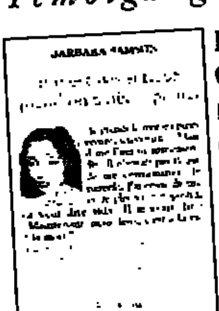


Elisabeth Maxwell
TOUT SOLEIL EST AMER

496 pages, 139 F

Robert et Elisabeth Maxwell ont vécu 45 ans ensemble – 45 ans de bonheurs et de drames familiaux, de gloire et d'opprobre publics. Dans la vérité même de ses souvenirs, Elisabeth Maxwell nous donne la chronique de ce mariage et le portrait intime d'un homme généreux et cruel, génial et imprudent, tyrannique et blessé.

Témoignages



Barbara Samson
ON N'EST PAS SÉRIEUX QUAND ON A DIX-SEPT ANS

252 pages, 99 F

Le 7 avril 1994, l'émission «Sidaction» s'est ouverte sur le témoignage de Barbara. À dix-sept ans, Barbara tombe pour la première fois amoureuse. L'homme qu'elle aime est séropositif; il ne lui a rien dit, elle est contaminée. Elle raconte aujourd'hui. Avec une sincérité bouleversante.

SEGHERS



Bernard Oudin
DICTIONNAIRE DES ARCHITECTES
De l'Antiquité à nos jours

672 pages, 198 F

Nouvelle édition revue et augmentée. Irremplaçable ouvrage de référence, ce dictionnaire offre un panorama complet des principaux architectes qui ont construit et enrichi le patrimoine de l'humanité. Plus d'un millier d'entrées couvrant toutes les époques, tous les pays, tous les styles, et un index géographique.

BOUQUINS



Samuel Pepys
JOURNAL Inédit en français
(2 volumes sous coffret), 388 F

Contemporain de Louis XIV, Pepys, secrétaire du Conseil de l'Amirauté, fit de l'Angleterre la première puissance maritime de son époque. Une carrière exemplaire, un journal qui l'est moins : 3 000 pages manuscrites, qui ont fait plus tard dire à Stevenson : «Il semble que Pepys n'ait eu d'autre désir que de se montrer respectable et qu'il ait tenu un journal pour montrer qu'il ne l'était pas.»

Novembre 1994

Robert Laffont *Fixot* *Seghers*

AFRIQUE

RWANDA

L'ONU lance un appel urgent à l'aide internationale pour la « reconstruction de l'Etat »

Dans son dernier rapport sur la violation des droits de l'homme au Rwanda, rendu public mardi 22 novembre à Genève, René Degni-Segui, rapporteur spécial désigné par la commission des droits de l'homme à l'ONU, déplore « la tendance à prendre prétexte de l'insécurité actuelle au Rwanda pour banaliser le génocide et justifier l'inaction ».

GENÈVE

de notre correspondante

A l'issue d'une enquête menée sur le terrain, René Degni-Segui estime que l'ONU devrait *« lancer un appel solennel à ses Etats membres, tout particulièrement aux grandes puissances et aux Etats africains, pour qu'ils apportent une aide substantielle et urgente à la reconstruction de l'Etat rwandais »*. Selon ce juriste ivoirien, l'ONU devrait également fournir une assistance financière aux autorités de Kigali afin qu'elles remettent sur pied des infrastructures judiciaires et policières.

Le rapporteur recommande aux Nations unies d'augmenter le nombre des observateurs spécialistes des droits de l'homme, qui sont actuellement une cinquantaine sur le terrain alors que 127 au moins étaient prévus. Il préconise la mise sur pied d'une force chargée d'assurer la sécurité dans les camps de réfugiés. Enfin, l'ONU est invitée à convoquer, en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), une conférence internationale sur le Rwanda, chargée de *« négocier les conditions de la paix, de la transition démocratique, de la réconciliation et de l'unité nationales »*.

M. Degni-Segui rappelle que le jugement et le châtiment des responsables du génocide demeurent les principales préoccupations des Rwandais. Ceux-ci comprennent mal que l'ONU tarde à faire fonctionner le tribunal international sur le Rwanda. Ils souhaitent que cette instance siège sur les lieux des massacres, d'autant que les preuves attestant la programmation du génocide tutsi ne manquent pas. M. Degni-Segui rappelle l'existence d'enregistrements des émissions de la radio Mille Collines incitant à assassiner les Tutsis. Il donne, entre autres exemples, celui d'un catholique de la paroisse de Kabgayi s'apprêtant à commettre des meurtres dans l'église et affirmant au prêtre : *« Mon père, nous sommes en train de réaliser un programme qui apportera le salut. »*

Situation tragique dans les prisons

Le rapporteur a visité la prison de Kigali, où il a pu constater que plusieurs milliers de détenus, dont nombre de femmes, de vieillards et d'enfants arrêtés arbitrairement, étaient incarcérés en violation des règles les plus élémentaires de la procédure. Il a compté une quarantaine d'enfants, dont certains n'avaient qu'une douzaine d'années, entassés les uns sur les autres à même le sol.

De nouveaux massacres sont signalés ici et là, perpétrés non seulement par des proches des victimes du génocide mais aussi par de jeunes délinquants, et même d'anciens militants recrutés à la hâte et sans discernement par le Front patriotique rwandais (FPR), maintenant au pouvoir.

Selon le rapporteur spécial, on peut craindre le pire si la communauté internationale n'intervient pas à temps pour aider à la reconstruction du pays et faire cesser les persécutions dont les réfugiés sont victimes, de la part des criminels hutus qui font la loi dans les camps.

ISABELLE VICHNIAC

Douze morts dans l'explosion d'une grenade lancée par des soldats du FPR. – Douze personnes ont été tuées, mardi 22 novembre, près de Cyangugu dans le sud-ouest du Rwanda, lorsque des soldats du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir) ont lancé une grenade dans la foule. Les soldats tentaient, semble-t-il, de procéder à une arrestation au moment de l'incident. – *(AFP.)*

ASIE

INDE

Une bousculade fait au moins cent vingt morts

NEW-DELHI

de notre correspondant

Une charge de police a fait officiellement 120 morts et 500 blessés, mercredi 23 novembre, à Nagpur, capitale d'hiver de l'Etat indien du Maharashtra. Le drame est arrivé lorsqu'une manifestation rassemblant quelque 50 000 aborigènes de cette région du centre-ouest du pays a dégénéré en un mouvement de foule confus, provoquant la charge des forces de l'ordre.

Avançant vers le Parlement local, les manifestants exigeaient de rencontrer le premier ministre de l'Etat, Sharad Pawar, pour lui soumettre les doléances de leurs tribus, les Godwaris, qui réclament pour elles les avantages que la loi offre aux gens de basse caste, notamment des quotas pour l'admission dans le service public. Face aux policiers qui ceinturaient l'Assemblée, les manifestants ont commencé de s'échauffer. Ils ont lancé des slogans antigouvernementaux, se mettant à danser au rythme de leurs tambours, tandis que des meneurs entreprenaient de renverser les barrières de protection. Les forces de l'ordre ont alors chargé à coups de *lathis*, ces longs bâtons de bambou dont chaque policier indien est armé.

L'assaut a déclenché la panique, faisant refluer les premiers rangs. Mais, à l'arrière, les manifestants, ne comprenant sans doute pas les raisons de la rumeur qui montait des abords de l'Assemblée, ont persisté à avancer. Des centaines de personnes sont alors tombées et se sont piétinées les unes les autres. Une majorité de femmes et d'enfants figurent parmi les morts, les tribaux étant venus manifester en famille. Le bilan officiel est de 120 morts, mais la presse parle d'*« au moins 150 tués »*. Des reporters locaux racontent avoir vu des *« tapis »* de sandales abandonnées par ceux qui voulaient fuir...

BRUNO PHILIP

DIPLOMATIE

Candidats à l'adhésion à l'Union européenne

Les pays de l'Est seront absents au sommet d'Essen

BONN

de notre correspondant

Les chefs d'Etat et de gouvernement des six pays d'Europe centrale et orientale, candidats potentiels à l'adhésion à l'Union européenne, ne seront pas présents au sommet européen d'Essen, les 9 et 10 décembre prochains. *« Aucune décision formelle n'avait jamais été prise en ce sens, il ne s'agit donc pas d'un revirement »*, commentait-t-on, jeudi 24 novembre, à Bonn. A la fin du mois d'octobre, Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, avait pourtant dit qu'il *« partait du principe »* que les dirigeants de Pologne, Hongrie, de République tchèque, de Slovaquie, de Bulgarie et de Roumanie seraient présents à Essen. Ces six Etats sont liés à l'Union européenne par des traités d'association, qui doivent leur ouvrir la voie, à terme, à l'adhésion.

Cette décision reflète-t-elle une différence d'approche entre Paris et Bonn sur la vitesse d'adhésion souhaitée des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union ? A Bonn, on nie qu'il existe une quelconque tentative française de « freiner » le rapprochement avec les pays de l'ancien bloc de l'Est : *« il y a un consensus total sur la question »*, explique un diplomate. Si l'Allemagne avait voulu inviter les dirigeants des capitales concernées, note-t-on à Bonn, elle aurait pu le faire en tant que présidente en exercice du conseil européen. Peut-être l'Allemagne a-t-elle voulu ménager les sensibilités supposées de Paris sur ce dossier, et laisser le privilège d'une telle invitation à la présidence française, qui commencera le 1er janvier prochain.

Quoi qu'il en soit, on est conscient, en Allemagne, qu'il serait imprudent de paraître forcer le pas de l'adhésion de ces pays, tant le processus sera long et difficile. Dans sa première déclaration gouvernementale depuis sa réélection en tant que chancelier, prononcée mercredi 23 novembre à Bonn, Helmut Kohl a réaffirmé sa volonté d'élargir l'Union européenne, sans préciser de date ni exprimer la moindre formule laissant penser qu'il pense à une adhésion « rapide ».

LUCAS DELATTRE

En visite à Hanoï

M. Juppé réaffirme la volonté de Paris d'entretenir une relation « privilégiée » avec le Vietnam

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

A l'occasion de son dernier long voyage avant l'élection présidentielle, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a réaffirmé, mercredi 23 novembre à Hanoï, la volonté française d'approfondir une relation *« privilégiée »* avec le Vietnam, où François Mitterrand avait déjà effectué une visite remarquée, en février 1993, soit un an avant la levée de l'embargo économique américain. Avec une enveloppe de 425 millions de francs en 1994 (contre 250 millions en 1993), la France est, après le Japon, le deuxième fournisseur d'aide à ce pays, où les investissements des entreprises françaises, d'un montant global qui frise le demi-milliard de dollars, se situent au 7e rang, loin derrière ceux de « tigres » asiatiques (Corée du Sud, Hongkong, Taïwan).

« Toute la question est de savoir comment renforcer cette relation, comment lui garder son caractère privilégié, comment faire en sorte qu'elle ne se banalise pas », a expliqué le ministre des affaires étrangères, arrivé mardi. La concurrence est en effet vive dans un pays qui n'a entrepris d'opérer sa réintégration dans la région la plus dynamique de la planète que dans la foulée de l'éclatement de l'URSS. Après avoir joué un rôle-clé dans le règlement des dettes de Hanoï à l'égard des organismes de crédits internationaux, Paris soutient *« très activement »* sa candidature à l'ASEAN (1), laquelle devrait être retenue dès juillet 1995, et souhaite aider ce pays à adhérer à la future Organisation mondiale du commerce.

Préparation du sommet de la francophonie

La visite de M. Juppé coïncide avec des manifestations depréparation du 6e sommet de la francophonie, que Hanoï doit accueillir en 1997. L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française a tenu, lundi et mardi dans la capitale vietnamienne, sa 26e conférence. Après avoir visité mercredi la baie de Ha-Long et l'ex-capitale impériale de Hué, Alain Juppé se rend vendredi à Ho Chi Minh-Ville où se réunit, pendant quarante-huit heures, un « première rencontre régionale » sur le thème « Secteur privé et entreprises ».

Pour des raisons apparemment liées à la politique intérieure et à la situation en Bosnie, le ministre a renoncé à se rendre en Indonésie, une semaine après le 2e sommet du « forum du Pacifique » (APEC) et ne fera qu'une escale, vendredi, à Bangkok. M. Juppé a exclu le Cambodge en raison du récent assassinat dans ce pays de trois otages occidentaux par les Khmers rouges. Les capitales concernées (outre Paris, Canberra et Londres) auraient, en effet, de sérieuses réserves sur la façon dont Phnom-Penh a géré cette prise d'otage.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Association des nations de l'Asie du sud-est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

Dans une résolution présentée à l'ONU

Le Japon demande l'abolition totale des armes nucléaires

TOKYO

de notre correspondant

La présentation par le Japon d'une résolution en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires, adoptée le 18 novembre par la première commission de l'assemblée générale de l'ONU est symptomatique d'une volonté de Tokyo d'affirmer son pacifisme sur la scène internationale alors qu'il brigue un siège permanent au conseil de sécurité. C'est la première fois que le Japon prend une telle initiative en matière de désarmement dans le cadre de l'ONU. Cette résolution, votée par 148 pays (8 se sont abstenus dont les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne), appelle les non-signataires du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) à y adhérer, et demande aux puissances nucléaires de faire de l'abolition de leur arsenal atomique un objectif de leur politique.

Cette résolution a suscité des tiraillement au ministère des affaires étrangères. Alors que le ministre, Yohei Kono, était favorable à ce projet, conforme à la politique de désarmement prônée par le gouvernement Murayama, des diplomates faisaient valoir qu'elle pourrait provoquer l'irritation des puissances nucléaires. La presse note d'ailleurs qu'elle s'est heurtée à des réactions plus vives que prévu des puissances nucléaires.

En dépit de sa portée limitée, cette initiative est significative pour le Japon : elle marque une rupture de son suivisme envers les Etats-Unis. Pendant la guerre froide, Tokyo avait conservé sur la question un profil plus bas, s'abstenant dans les années 60 lors des votes sur les résolutions sur la non-utilisation des armes nucléaires, et plus récemment sur la question de leur utilisation dans des conflits régionaux. Dans un éditorial le 22 novembre, l'*Asahi* salue cette initiative. Le quotidien libéral remarque que, pour une fois, le pays adopte une position plus indépendante.

PHILIPPE PONS

Le britannique Edward Heath élu président du Mouvement européen. – L'ancien Premier ministre Edward Heath a été élu, mercredi 23 novembre, président du Mouvement européen en Grande-Bretagne. C'est la première personnalité britannique nommée à cette fonction créée l'an dernier. Cette élection est *« une reconnaissance de son rôle historique et unique pour l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Union européenne (...) »*, souligne un communiqué de ce mouvement lancé en Grande-Bretagne, en 1948, pour promouvoir la construction européenne. – *(AFP.)*

Le Prix des médias allemands a été attribué à François Mitterrand. – Le chancelier Helmut Kohl devait remettre, vendredi 25 novembre, à François Mitterrand le Prix des médias allemands, au cours d'une cérémonie organisée à Baden-Baden. Ce prix récompense chaque année une personnalité qui *« a joué un rôle éminent et exemplaire dans le monde médiatique moderne »*. Le lauréat 1993 était M. Kohl. Le président français a été choisi pour avoir *« utilisé les médias pour contribuer de façon admirable à consolider et à développer l'amitié franco-allemande »*, précise un communiqué. – *(AFP.)*

EN BREF

CÔTE-D'IVOIRE : création de Médecins d'Afrique. – Une trentaine de médecins ivoiriens ont annoncé, lundi 21 novembre, à Abidjan, la création d'une organisation non gouvernementale baptisée Médecins d'Afrique, vouée à l'assistance médicale, sociale et humanitaire. Cette ONG, présidée par le Docteur Nathalie Owona, s'est fixé pour premier objectif l'aide aux enfants de la rue (25 000 en Côte-d'Ivoire). – *(AFP.)*

DJIBOUTI : les inondations auraient fait une centaine de morts. – Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 23 novembre, que le bilan des inondations de lundi à Djibouti pourrait atteindre une centaine de victimes. Plusieurs dizaines de personnes sont portées disparues. Les eaux en crue ont envahi une grande partie de la ville, qui a été déclarée sinistrée à 80 %. Le nombre de sinistrés est estimé à 100 000 par les autorités. Un avion éthiopien transportant 145 tentes et 4 000 couvertures s'est posé mercredi à Djibouti – première manifestation de solidarité internationale depuis l'appel à l'aide lancé la veille par les autorités. – *(AFP, Reuter.)*

ÉGYPTE : trois policiers tués près d'Assiout. – Trois hommes masqués ont tué, mercredi 23 novembre, trois policiers et blessé un civil, sur le marché de Manfalout, près d'Assiout, en Haute-Egypte. Les assaillants ont réussi à s'emparer des armes des policiers et à prendre la fuite. Il s'agit du premier attentat – attribué aux extrémistes musulmans – commis contre les forces de l'ordre dans la région d'Assiout depuis cinq mois. – (AFP.)

IRLANDE DU NORD : premier retrait « limité » de soldats britanniques depuis la trêve. – La Grande-Bretagne procède à son premier retrait de soldats d'Irlande du Nord depuis l'entrée en vigueur, il y a trois mois, d'un cessez-le-feu avec l'Armée républicaine irlandaise, a annoncé, mercredi 23 novembre, le commandement de l'armée à Belfast. Cent cinquante soldats britanniques, qui gardaient la prison de Maze à Belfast, doivent quitter la Province. Un porte-parole de l'armée a précisé qu'il ne s'agissait que d'un *« ajustement mineur »* et qu'il n'était pas question pour l'instant de toucher aux quelque 18 500 soldats basés en permanence en Irlande du Nord. – *(AFP.)*

MALI : sept personnes tuées lors d'une attaque dans le nord. – Selon un communiqué de l'état-major des forces armées, publié mercredi 23 novembre, sept Maliens, dont six Touaregs, ont été tués dimanche lors d'une attaque contre le village de Lelehoye, près de Gao. Les six Touaregs, qui faisaient partie des assaillants, ont été tués lors de la poursuite engagée par les forces de l'ordre, a ajouté le communiqué. – *(AFP.)*

NIGER : des islamistes interdisent une conférence sur la planification familiale. – Plus de 200 islamistes se sont opposés par la force à l'organisation, mardi 22 novembre, à Niamey d'une conférence-débat sur le thème *« Islam et planification familiale »*. Au cri de *« Allahou Akbar »* (Dieu est grand), les assaillants s'en sont pris aux participants, parmi lesquels le ministre de la santé, Issaka Labo. *« Admettre la tenue de cette conférence, c'est reconnaître que Dieu est incapable de nourrir les hommes quel que soit leur nombre »*, a crié l'un des islamistes. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Les résultats officiels des élections municipales. – La publication, mardi 23 novembre, des résultats des élections municipales des 18 et 19 novembre a confirmé la victoire du Parti civique démocratique (ODS) du premier ministre Vaclav Klaus. Voici les résultats officiels. Parti civique démocratique (ODS-coalition gouvernementale) : 28,7 % des voix. Parti communiste (KSCM-opposition) : 13,4 % des voix. Parti social-démocrate (CSSD-opposition) : 8,1 %. Union chrétienne-démocrate-Parti populaire (KDU-CSL-coalition gouvernementale) : 7,5 %. Alliance démocratique civique (ODA-coalition gouvernementale) : 6,5 % des voix. Candidats indépendants (pas de résultats communiqués). Taux de participation : 62,3 %. – *(AFP.)*

RUSSIE : Moscou ne cédera « pas un pouce » de son territoire à l'Estonie. – En visite dans une zone contestée de la frontière russo-estonienne, le président russe Boris Eltsine a déclaré, mercredi 23 novembre, que Moscou ne restituerait *« pas un pouce de terrain »* à l'Estonie. Les autorités estoniennes contestent le tracé actuel de la frontière, imposé par Staline en 1944 après l'occupation soviétique. Elles revendiquent 2 000 kilomètres carrés. Inaugurant des postes douaniers installés unilatéralement par les Russes, Boris Eltsine a estimé que la frontière était traversée par des *« contrebandiers baltes et des espions de différents pays »*. – *(AFP.)*

SLOVAQUIE : un nouveau gouvernement à la mi-décembre. – Vladimir Meciar, vainqueur des législatives du début octobre, a annoncé, mercredi 23 novembre à Bratislava, qu'il présenterait son gouvernement de coalition avant la mi-décembre, *« juste après le débat parlementaire sur le budget de 1995 »*. Souhaitant faire endosser la responsabilité de ce budget d'austérité par le cabinet sortant, l'ex-premier ministre slovaque, qui donnait sa première conférence de presse depuis sa victoire électorale, va sans doute devoir s'allier avec deux partis extrémistes après le refus des autres formations de former une coalition avec lui. – *(Corresp.)*

TIBET : le dalaï-lama veut encore dialoguer avec la Chine. – Le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains, a déclaré dans une interview publiée jeudi 24 novembre au Japon qu'il se donne encore un an pour nouer un dialogue avec la Chine sur l'avenir de son pays, après quoi il organisera un référendum auprès de ses compatriotes. Pékin n'a jamais répondu aux ouvertures du dalaï-lama, dont l'approche pacifique suscite l'hostilité des Tibétains radicaux. Le territoire étant sous contrôle chinois depuis 1950, un référendum *« prendra un an ou deux »*, admet le leader spirituel, qui vit en exil en Inde depuis 1959. – *(AFP.)*

ZAÏRE : le Gouverneur de la Banque centrale destitué. – Le chef de l'Etat zaïrois, Mobutu Sese Seko, a destitué le gouverneur de la Banque centrale du Zaïre, Ndiang Kaboul, mettant fin à un conflit entre ce dernier et le premier ministre, Kengo Wa Dondo. La radio nationale a indiqué, jeudi 24 novembre, que le maréchal Mobutu avait signé mardi un décret pour limoger officiellement Ndiang Kaboul. Celui-ci luttait pour conserver ses fonctions depuis que le gouvernement l'avait suspendu, en juillet. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Le PRI aurait commandité l'assassinat de son secrétaire général

MEXICO
de notre correspondant

Huit jours à peine avant la prise de fonction du nouveau président de la République, Ernesto Zedillo, la classe politique mexicaine a vécu, mardi 23 novembre, une journée particulièrement agitée à la suite des déclarations d'un haut-fonctionnaire mettant en cause plusieurs personnalités du parti au pouvoir dans l'assassinat, le 28 septembre, de leur secrétaire général, José-Francisco Ruiz.

Selon le vice-procureur général de la République (vice-ministre de la justice), Mario Ruiz, frère de la victime et responsable de l'enquête, le président du Parti de la révolution institutionnelle (PRI), Ignacio Pichardo, aurait contribué à protéger les meurtriers. La sénatrice Maria Moreno, secrétaire général du PRI depuis la mort de M. Ruiz, et le procureur général de la République (ministre de la justice), Humberto Benitez, auraient également participé à la conspiration.

Mario Ruiz, qui a démissionné simultanément du PRI et de ses responsabilités au sein du gouvernement, a reproché à ses collègues de faire preuve d'une *« profonde réticence pour connaître la vérité » et de « chercher à protéger plusieurs personnalités impliquées dans l'assassinat »* de son frère. Il s'est engagé à fournir, *« au moment opportun »*, les preuves sur la participation des trois personnalités dans la falsification d'un document ayant facilité la fuite de l'inspirateur supposé du crime, le député du PRI Manuel Munoz.

Participation d'un cartel de la drogue ?

Reprenant la thèse qu'il avait évoquée dès les premiers jours de l'enquête, à la suite de l'arrestation du meurtrier et de treize autres personnes, M. Ruiz a confirmé qu'il s'agissait d'une *« conspiration visant à exécuter plusieurs personnalités politiques »* et à laquelle pourrait être associé un des puissants cartels mexicains de la drogue (le candidat du PRI à l'élection présidentielle, Luis-Donaldo Colosio, abattu le 23 mars, aurait été victime d'un complot similaire). Selon les déclarations des détenus, le député Munoz ferait partie d'un « groupe politique » opposé aux réformes démocratiques en cours sous prétexte qu'elles mettraient en danger les structures traditionnelles du pouvoir au Mexique.

Le député Munoz ne serait pas le véritable inspirateur, selon M. Ruiz, mais seulement *« le lien entre le groupe chargé d'organiser l'attentat et le groupe politique »* qui l'aurait planifié. Les noms d'un sénateur et d'un député du PRI, Enrique Cardenas et Manuel Garza, ont été cités mais M. Ruiz laisse entendre que la responsabilité ultime doit être cherchée beaucoup plus haut. La presse locale, généreusement alimentée en informations contradictoires par l'opposition et par les divers clans qui se disputent le pouvoir au sein du PRI, n'hésite pas, elle, à jeter des noms en pâture, en particulier celui du puissant ministre de l'agriculture, Carlos Hank, et du propre frère du président de la République, l'homme d'affaires Raul Salinas.

En annonçant sa démission, M. Ruiz a beaucoup insisté sur *« l'appui ferme et décidé »* fourni par le président Carlos Salinas au cours de l'enquête mais, a-t-il regretté, *« la volonté du PRI s'est imposée à celle du chef de l'Etat »*. En revanche, certains secteurs de l'opposition et quelques *« prêtres dignes et libres »*, comme les a qualifiés M. Ruiz, sont convaincus que M. Salinas n'aurait pas eu le courage d'affronter son parti de peur de déclencher des réactions plus violentes encore et d'être lui-même emporté par la tourmente. *« Les démons sont lâchés et ils ont gagné »*, a conclu sombrement M. Ruiz, qui ne renonce pas pour autant à la lutte pour *« un Mexique démocratique, libre, respectueux du pluralisme politique (...) et débarrassé de l'impunité et de la corruption »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

REPÈRES

ALGÉRIE

Le gouvernement qualifie la réunion de Rome de « non-événement »

Le « Colloque pour l'Algérie » qui a réuni, lundi et mardi, à Rome, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio, des personnalités politiques de l'opposition, y compris de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a été qualifié, mercredi 23 novembre, de *« non-événement »* par le porte-parole du gouvernement. *« Les partis algériens sont libres de leurs décisions,* a déclaré [illegible] *le pouvoir et le peuple rejettent cette initiative. Aucun algérien ne peut accepter de revenir 30 ans en arrière et de se mettre sous une quelconque protection étrangère. »*

Les informations relatives aux « actes terroristes » et les opérations des forces de l'ordre *« doivent être puisées exclusivement auprès des sources officielles compétentes »*, a rappelé, de son côté, lors d'une rencontre avec les éditeurs de presse, le ministre de la communication. Mohamed Benamar Zerhouni a assuré que cet impératif ne pouvait pas être *« assimilé à la censure et aux pratiques qui en relèvent. »* Cinq journaux ont été suspendus, ces quinze derniers jours, par les autorités qui ont accusé certains titres de fournir des tribunes *« aux criminels et aux tueurs. »* – (AFP.)

ALLEMAGNE

Le chancelier Kohl définit sa « vision » pour l'avenir

« La place de l'Allemagne unifiée et sa réputation dans le monde ne dépendent pas seulement de son poids politique et de sa compétitivité économique, mais aussi et surtout de son rayonnement culturel. » En prononçant ces mots, mercredi 23 novembre, au cours de sa première déclaration gouvernementale devant les députés du nouveau Bundestag, le chancelier Kohl a esquissé ce qu'il appelle une *« vision »* d'avenir pour son pays. Le *« rayonnement culturel »* est une idée assez inédite dans le discours politique allemand. Elle est étroitement associée, dans l'esprit de Helmut Kohl, au futur déplacement de la capitale à Berlin.

Pour le reste, Helmut Kohl a souligné qu'*« il faut que l'Allemagne soit en forme (« fit ») pour le XXIe siècle »* et que la modernisation du pays passe par la réduction des dépenses de l'Etat, la baisse de la fiscalité des entreprises, les privatisations, etc. Résolument rassembleur, le chancelier annonce dans sa déclaration gouvernementale qu'il va encourager la formation d'une *« alliance »* entre les partenaires sociaux pour sauvegarder la compétitivité économique et la solidarité sociale. – *(corresp.)*

ANGOLA

Le cessez-le-feu est respecté malgré quelques incidents

Le cessez-le-feu a été généralement respecté, mercredi 23 novembre, au lendemain de son entrée en vigueur, malgré plusieurs attaques attribuées à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) par le gouvernement de Luanda. La radio nationale angolaise a fait état de différents incidents, mais la station de l'UNITA, *Radio-Vorgan*, n'a fait aucune mention d'affrontements dans le pays. A Lusaka, les délégations de l'UNITA et du gouvernement se sont mises d'accord sur une dernière question en suspens : la sécurité de Jonas Savimbi. Cent cinquante garde-du-corps, recrutés parmi les combattants du mouvement rebelle, assureront la protection du chef de l'UNITA durant la période de transition qui doit conduire à la constitution d'un gouvernement d'unité nationale.

Jonas Savimbi, qui avait renoncé à se rendre en Zambie pour la signature de l'accord de paix, est disposé à rencontrer le président angolais Jose Eduardo Dos Santos. Selon Radio-Vorgan, le président de l'UNITA l'a annoncé dans une lettre à Madeleine Albright, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU qui assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité. – *(AFP, Reuter.)*

NÉPAL

Les communistes tentent de former un gouvernement minoritaire

Le Parti communiste marxiste-léniniste unifié (CPN-UML) est sorti définitivement vainqueur des législatives anticipées organisées le 15 novembre au Népal. Il remporte 88 sièges sur 205. Le Congrès, formation du premier ministre sortant M. Koirala, dispose désormais de 83 députés. Les autres sièges se répartissent entre les royalistes du Parti national démocratique (20), des indépendants (7), les communistes dissidents (4) et des hindouistes (3).

Le CPN-UML a choisi son président, Man Mohan Adhikari, 74 ans, pour former un gouvernement. Les négociations avec les autres partis ayant échoué, l'UML va tenter une formule minoritaire. Une équipe devrait être constituée vendredi 25 novembre et prêter serment le même jour, indique le palais royal. Le Congrès a annoncé qu'il accorderait un soutien indirect à un tel gouvernement au moins pendant un an. – *(AFP.)*

BURUNDI

Les auteurs présumés du putsch de 1993 arrêtés en Ouganda

Les autorités ougandaises ont arrêté neuf anciens militaires du Burundi, suspectés d'avoir organisé la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993, au cours de laquelle le président burundais Melchior Ndadaye avait été tué, a révélé, mercredi 23 novembre, un porte-parole officiel à Kampala. Ce porte-parole a indiqué que la police militaire avait arrêté au début du mois, à une date non précisée, les commandants Bernard Busokosa et René Rumbete, cinq autres officiers et deux sous-officiers. Les neuf hommes avaient gagné l'Ouganda après l'échec de leur tentative, a indiqué le porte-parole, sans expliquer pourquoi ils n'avaient pas été arrêtés plus tôt. Aucun accord d'extradition ne lie l'Ouganda au Burundi. – *(AFP.)*

ÉTHIOPIE

La future Constitution prévoit le droit à la sécession

La future constitution éthiopienne comportera un article prévoyant un droit à l'autodétermination des nations et nationalités du pays pouvant aller jusqu'à la sécession. L'article 39, le plus controversé, a été adopté, mardi 22 novembre, par le Conseil des représentants (Parlement), après deux jours de débats, par 508 voix contre 7 et une abstention.

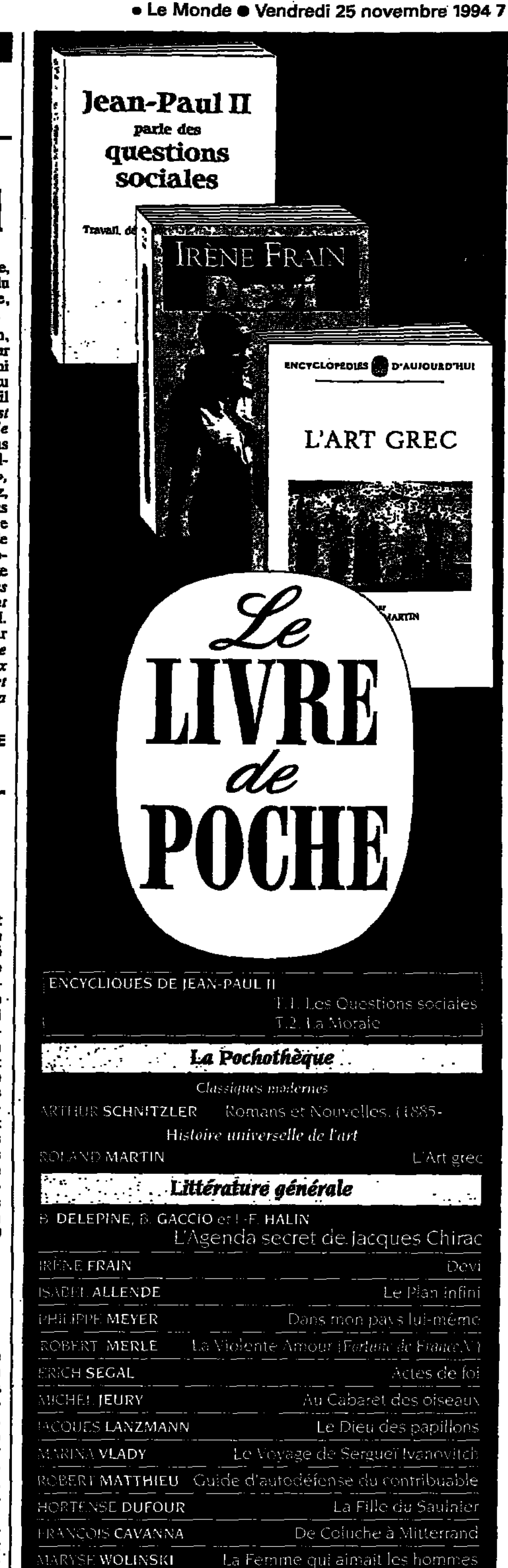
Le projet de constitution, conformément aux voeux du président Meles Zenawi et de son gouvernement de transition, a pour principal objectif de faire de l'Ethiopie, où ont toujours cohabité difficilement quelque 80 ethnies parlant près de 290 langues, un Etat fédéral. – *(AFP.)*

TIMOR-ORIENTAL

Nouvel incident à Dili entre étudiants et policiers

Des policiers indonésiens et des étudiants est-timorais se sont à nouveau opposés jeudi 24 novembre à Dili, capitale de cette ex-colonie portugaise. L'incident a commencé après que des étudiants soupçonnant des personnes en civil vues dans les locaux de l'université d'appartenir aux Renseignements leur eurent donné la chasse. Des policiers postés près de l'édifice ont alors jeté des pierres. Les étudiants ont riposté de même, a déclaré un témoin. Trois manifestations hostiles à la souveraineté indonésienne – consécutive à l'annexion, refusée par l'ONU, du territoire en 1976 – ont déjà eu lieu ces deux dernières semaines à Dili.

Cet incident est survenu alors que les 29 indépendantistes est-timorais qui faisaient un « sit-in » dans l'enceinte de l'ambassade des Etats-Unis à Jakarta depuis le 12 novembre s'apprêtaient à partir, jeudi, en exil pour le Portugal. – *(AFP.)*



Les conclusions du groupe de travail parlementaire

« La participation des personnes morales au financement des activités

Le groupe de travail de l'Assemblée nationale sur la corruption, présidé par Philippe Séguin (RPR), a rendu publiques ses conclusions, jeudi 24 novembre. Composé du président et de deux membres de chacun des cinq groupes politiques représentés à l'Assemblée nationale, il était ainsi constitué : RPR : Bernard Pons, président, Raoul Béteille, André Fanton, Pierre Mazeaud ; UDF : Charles Millon, président, François d'Aubert, Georges Chavanes, Philippe Vasseur ; PS : Martin Malvy, président, Claude Bartolone, Julien Dray, Didier Migaud ; PC : Alain Bocquet, président, Rémy Auchedé, Louis Pierna ; République et liberté : Jean Royer, président, Gilbert Baumet, Georges Sarre.

■ AUDITIONS. Réuni entre le 13 octobre et le 17 novembre, le groupe de travail a procédé à l'audition de onze personnalités : Marceau Long, président de la commission de la transparence financière de la vie politique ; René Vacquier, président de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques ; Marie-Laurence Pitois-Pujade, secrétaire général de la commission centrale des marchés ; Gérard Pancrazi, chef de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics ; Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes ; Jacques Belle, président de l'Association des présidents des chambres régionales des comptes ; Bernard Challe, chef du service central de la prévention de la corruption ; Christian Babusiaux, directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ; Charles Barbeau, président, et Frédéric Jenny, vice-président du Conseil de la concurrence ; Robert Bouchery, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la commission de prévention de la corruption.

Le groupe de travail sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent a organisé ses travaux autour de quatre thèmes : les marchés publics et les délégations de service public ; le financement des partis et des campagnes électorales ; le patrimoine ; le statut des élus (cumul des mandats et incompatibilités professionnelles). Sur chacun de ces thèmes, le compte rendu des travaux présente la législation en vigueur, les limites ou les insuffisances de cette législation, les propositions de loi nouvelles et, éventuellement, une série de « recommandations ». Dans les extraits que nous publions, *nous reprenons cette* classification.

■ MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Le rapport du groupe de travail relève, dans son introduction, que *« force est de constater que la pratique des marchés publics et des délégations de service public peut se prêter, malgré les efforts du législateur, à toutes sortes de pratiques dont la chronique judiciaire récente donne un aperçu : fausses factures, circuits de financement occultes, prise illégale d'intérêts, corruption »*.

Le rapport souligne que trois éléments principaux ont incité le législateur à intervenir dans ce domaine au cours des dernières années : tout d'abord, *« l'ampleur des sommes consacrées aux marchés publics, qui s'élèvent chaque année à plusieurs centaines de milliards de francs »*, d'autant que *« la décentralisation a eu pour effet d'accroître vivement les commandes locales »* ; en second lieu, *« la prise de conscience de pratiques diverses, consistant à brancher sur les marchés publics des circuits de privilégiés pour les financements occultes »* ; enfin, *« l'harmonisation européenne »*, qui a conduit à édicter de nouvelles règles des marchés publics.

• Le droit en vigueur

Le code des marchés publics détermine les modes de passation, le financement et les contrôles des marchés passés par les collectivités publiques, lorsqu'ils dépassent un montant de 300 000 francs.

La loi du 3 janvier 1991 a institué une mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics, dotée de pouvoirs d'investigation étendus, pour la recherche et la constatation du délit de favoritisme dans les marchés publics.

Les lois des 11 décembre 1992 et 29 décembre 1993 transposent les directives européennes en matière de procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications. Ces textes ont permis de soumettre à des règles de transparence et de mise en concurrence les marchés passés par les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC).

La loi du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, a soumis à des règles de publicité et de mise en concurrence les marchés conclus, pour l'exécution du service public, par les sociétés d'économie mixte et ceux des organismes privés d'HLM. Cette loi a également encadré, de façon précise, la passation des conventions de délégation de service public, en les soumettant à un appel public de candidatures, en limitant la durée des conventions et en précisant les conditions de leur renouvellement, en renforçant le contrôle des assemblées délibérantes des collectivités locales.

La loi du 8 août 1994, modifiant partiellement celle du 29 janvier 1993, a assoupli les conditions de prolongation des délégations de service public et dispensé des règles de publicité les délégations d'un montant inférieur à 1 350 000 francs.

• Débats, limites et insuffisances

Le rapport souligne que *« l'efficacité* [des] *dispositions* [de la loi anti-corruption] *a été quelque peu atténuée »* par la loi du 8 août 1994. Celle-ci autorise la prolongation des délégations, en substituant à la notion de *« travaux »* réalisés par le délégataire et non prévus dans le contrat initial celle d'*« investissements matériels ou immatériels »* qui, comme le relève le rapport, est *« beaucoup plus large »* et *« peut recouvrir toutes sortes d'études, de recherches ou de prestations de maîtrise d'œuvre »*. Cette notion, *« plus adaptée à une catégorie particulière de délégation, celle des transports publics* (...), *constitue cependant une brèche dans le dispositif »*. Le rapport relève également que le seuil de 1 350 000 francs *« a pour effet de priver, dans un grand nombre de cas, les collectivités du concours que peut leur apporter une procédure de mise en concurrence des entreprises »*.

• Les propositions

– Rétablir le texte initial du 29 janvier 1993, sur les délégations de service public. Le groupe de travail n'exclut pas, cependant, de prévoir une disposition spéciale pour les transports scolaires.

– Rétablir une autre disposition de la loi anti-corruption, abrogée par la loi du 9 février 1994, à la faveur d'un amendement d'origine parlementaire, sur la publicité des cessions immobilières par les collectivités locales et les organismes qui leur sont liés.

– Assurer la transparence des comptes des délégataires de service public : il s'agit là d'une innovation, complétant la loi de 1993, qui oblige l'entreprise délégataire à produire chaque année, en temps utile pour être annexé au compte administratif des collectivités territoriales, un compte retraçant les opérations afférentes aux délégations de service public. Ces comptes seraient rendus publics dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants, les départements, les régions et les groupements de collectivités locales. Les juridictions financières (Cour des comptes et chambres régionales des comptes) auraient compétence pour vérifier ces comptes auprès des délégataires.

– Renforcer les contrôles. Une première proposition prévoit de donner un caractère suspensif au déféré du préfet, en précisant que le tribunal administratif bénéficie d'un délai d'un mois pour statuer sur la légalité de l'acte attaqué (cette disposition a été réintroduite par amendement du gouvernement dans le projet de loi sur l'aménagement du territoire, en cours d'examen). Un deuxième texte étend la saisine de la mission interministérielle d'enquêtes sur les marchés publics et les délégations de service public – jusqu'à lors réservée au premier ministre, au ministre de l'économie ou au ministre dont relève les conventions – à la Cour des comptes et aux chambres régionales des comptes.

La troisième proposition préconise de faire bénéficier ces juridictions financières du concours du service central de prévention de la corruption, réservé aux autorités judiciaires. Toujours dans le souci de mieux informer les juridictions financières, chargées d'examiner la gestion des collectivités territoriales, les parquets sont invités à transmettre au ministère public, près la Cour des comptes ou la chambre régionale compétente, les faits dont ils auraient eu connaissance.

Autre innovation, une proposition de loi prévoit que les juridictions financières disposeront des mêmes droits d'enquête sur les manquements aux règles de facturation que les agents des services des impôts à l'égard des cocontractants des collectivités publiques et des organismes soumis à leur contrôle.

La « domination » des groupes de distribution d'eau

Enfin, le groupe de travail préconise de mieux assurer la répression du délit d'*« octroi d'un avantage injustifié »* dans les marchés publics et les délégations de service public. Le préfet se verrait reconnaître le droit, *« dans des situations susceptibles d'être révélatrices d'importantes anomalies »*, de demander au président de la chambre régionale des comptes la désignation d'un magistrat pour veiller au respect des procédures de passation. Le rapport précise que *« ceci pourrait intervenir lorsqu'un marché a été jugé illégal par la juridiction administrative ou après un appel d'offres infructueux »*. Ce magistrat pourrait présider la commission d'appel d'offres, sans prendre part au vote.

• Les recommandations

– Aide à la décision des collectivités locales : le rapport constate que *« la sophistication technique des services à rendre aux usagers conduit à multiplier le recours à des sociétés privées, à l'égard desquelles les élus ne sont pas dans une position favorable »*. *« La domination de certains groupes assurant toute une gamme de services (distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets, câble...) accroît encore le déséquilibre »*, indique le rapport. Cette situation *« a d'ailleurs conduit le groupe de travail à s'interroger sur la portée que pourraient avoir, à cet égard, les dispositions du préambule de la Constitution de 1946, portant sur les entreprises dont l'exploitation a les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait »*.

Pour ces raisons, le rapport suggère que soit mis à la disposition des collectivités locales *« un service d'expertise et d'assistance à la décision en matière de marchés publics et de délégations de service public »*, qui pourrait prendre la forme d'un corps d'experts indépendants, ou un organisme destiné à assurer les expertises, ou encore qu'il y ait recours à des experts reconnus ou à des services de l'Etat (conseils supérieurs ou inspections).

– La refonte des textes relatifs à la commande publique : le groupe de travail suggère l'idée d'une refonte d'ensemble de la législation, qui mettrait en relief les objectifs de transparence et de mise en concurrence, à tous les stades de l'élaboration, de la passation et de l'exécution des contrats passés entre autorités publiques et entreprises privées.

– Mesures complémentaires : Il s'agit là de diverses pistes de réflexion, relatives à la formation des acheteurs publics (création d'un corps de détachement afin d'éviter une longévité excessive dans l'exercice de ces tâches) ; au renforcement du contrôle démocratique de la gestion publique locale ; au contrôle des concentrations ; au renforcement des sanctions dans le domaine des atteintes aux règles de la mise en concurrence ; à la mise en œuvre de la répression pénale des personnes morales en cas d'infractions liées aux marchés ou aux délégations, ou encore des limitations à apporter au recrutement, par les grands groupes, de fonctionnaires précédemment en rapport avec eux dans l'exercice de leurs fonctions. Soulignant que ce recrutement *« prend des proportions alarmantes »*, le rapport observe que *« ce phénomène, choquant, imparfaitement appréhendé par les textes, bénéficie du vide déontologique du statut de la fonction publique »*.

■ LE FINANCEMENT DES PARTIS ET DES CAMPAGNES

• Le droit en vigueur

La loi du 11 mars 1988, relative à la transparence financière de la vie politique, et la loi organique qui lui est associée ont constitué une première étape, en instituant le financement public des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Elles ont également plafonné les dépenses électorales pour l'élection du président de la République et des députés, sans toutefois faire figurer dans les dépenses celles engagées par un parti au profit des candidats.

La loi du 15 janvier 1990, relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques, est allée plus loin. Elle a fait entrer dans le champ d'application des dépenses électorales et des règles relatives au financement des campagnes l'ensemble des élections au suffrage universel direct, à l'exception des municipales et des cantonales dans les circonscriptions de moins de neuf mille habitants. Elle a donné une portée accrue au plafonnement des dépenses électorales et interdit de recourir, pendant une période limitée, aux formes de propagande coûteuses. Elle a permis au juge de l'élection de déclarer inéligibles les candidats ayant dépassé le plafond autorisé.

La loi du 15 janvier 1990 a également réformé la répartition de l'aide publique, afin que celle-ci ne bénéficie pas seulement aux formations représentées au Parlement ; et elle a ouvert la possibilité, pour les partis, de bénéficier de dons consentis par des personnes morales ou physiques.

Le rapport oublie de préciser que ces innovations avaient servi de prétexte à l'introduction d'une disposition d'amnistie, excluant les parlementaires, pour les délits commis en matière de financement occulte des partis, antérieurs à l'entrée en application de la loi.

Les dons de entreprises et leur contrepartie

La loi du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption, préconisait, dans la version présentée par le gouvernement, l'interdiction de tout financement privé, mais le Parlement avait décidé de maintenir ce type de financement, tout en l'assortissant de règles de plafonnement plus strictes et de mesures de publicité relatives aux dons des entreprises et aux comptes des candidats et des partis politiques. Enfin, les plafonds de dépenses électorales pour les élections législatives ont été modulés, en fonction de la population de la circonscription, et abaissés.

• Débats, limites et insuffisances

Le rapport souligne que *« tous les membres du groupe de travail ont admis l'idée que les personnes morales, les entreprises en particulier, ne peuvent consentir de dons sans en attendre un retour, sous une forme ou sous une autre »*. En conséquence, note le rapport, *« la participation des personnes morales au financement des activités politiques constitue inévitablement une menace pour l'indépendance des élus ou des partis »*.

Le principe du financement public étant acquis, le groupe de travail estime que celui-ci doit satisfaire à trois exigences : *« Ne pas placer les formations politiques sous la dépendance de l'Etat, qui détermine chaque année, à l'occasion du vote de la loi de finances, le montant des crédits qui leur sont affectés ; ne pas avantager à l'excès les partis « en place », au détriment des forces nouvelles, pour lesquelles la disparition des financements en provenance des entreprises, sera*

Le bilan des auditions : un constat accablant

La plupart des personnalités entendues par le groupe de travail sur la politique et l'argent ont observé que les mécanismes de contrôle institués par les lois de décentralisation ne remplissent pas correctement leur rôle. *« Contrôle de légalité : trop peu ; contrôle budgétaire, trop tard ; contrôle financier : trop lent »*, a résumé Jacques Belle, président de l'Association des présidents des chambres régionales des comptes.

Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, a constaté que *« l'importance attachée au contrôle de légalité a malheureusement beaucoup diminué »*. *« En partie*, a expliqué l'ancien ministre de l'intérieur, *parce que les fonctionnaires des préfectures ont eu le sentiment d'en être dépossédés en même temps que les préfets perdaient leur pouvoir de tutelle* [...] *; en partie aussi parce que les préfectures manquent toujours de cadres moyens ou supérieurs, seuls capables de procéder à ce contrôle de légalité... »*

Pour Robert Bouchery, ancien président de la commission de prévention de la corruption, les limites du contrôle de légalité tiennent au fait que *« les préfets, qui ne sont pas inamovibles, hésitent parfois à mécontenter un élu local en déférant ses décisions devant le tribunal administratif, surtout si ce dernier est non seulement puissant localement, mais également au plan national »*.

Les chambres régionales des comptes sont une pièce maîtresse du dispositif de lutte contre la corruption. Mais leurs effectifs subissent un *« effet de ciseaux »*, s'est inquiété Jacques Belle : *« Les compétences ont été étendues* [...] *Cependant les moyens, qui ont atteint leur maximum en 1991, ne font que régresser... »* *« Il n'est pas sûr que la dispersion entre vingt-cinq chambres régionales des comptes soit idéale »*, a relevé M. Joxe, en se demandant si *« un certain degré de concentration de compétences n'est pas nécessaire pour que le travail soit réalisé dans de bonnes conditions »*.

De nombreuses personnalités ont émis le souhait que l'on renforce le rôle de ces deux garde-fous de la décentralisation. Les recours que forment les préfets devant les tribunaux administratifs, dans le cadre de marchés ou de délégations de service publics, devraient avoir un caractère suspensif. *« Actuellement, le déféré existe mais c'est une arme peu dissuasive. Si on lui donne un caractère suspensif, il deviendra une arme lourde »*, a expliqué M. Belle.

M. Joxe a proposé que l'on donne aux chambres régionales des comptes la possibilité de contrôler les comptes des délégataires de services publics, au lieu qu'elles vérifient seulement les opérations retracées dans les documents de la collectivité contrôlée. Il a demandé qu'elles puissent saisir directement la mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics, que le service central de prévention de la corruption soit habilité à leur apporter son concours, et que les juridictions judiciaires leur transmettent les faits dont elles ont connaissance.

Ayant constaté que certains préfets se trouvent en position de faiblesse face à des élus locaux ou nationaux, M. Bouchery a émis l'idée de remettre en question le cumul des mandats, *« qui crée une confusion d'intérêts regrettable »*. Catégorique, M. Joxe a déclaré qu'il convient d'*« éliminer le mélange des genres »*.

Le premier président de la Cour des comptes a proposé que les assemblées délibérantes puissent mettre en cause la responsabilité des exécutifs locaux. Il est *« important d'opérer une distinction entre celui qui préside l'assemblée délibérante, chargée de décider, voter, choisir, et celui qui applique »*, a-t-il indiqué, avant de rappeler que cette idée figurait dans le projet de loi Defferre, mais qu'il avait connu un *« sort funeste »* pendant les débats au Parlement.

M. Bouchery estime que la décentralisation a *« incontestablement »* joué un rôle dans le développement de la corruption. *« 80 % des investissements publics sont désormais le fait des collectivités locales*, a-t-il rappelé. *La décision est ainsi passée des mains des fonctionnaires, qui, pour n'être pas tous irréprochables, étaient cependant exceptionnellement corruptibles, à celles d'homme politiques locaux, dont quelques-uns admettaient certaines pratiques dès lors qu'il s'agissait, non de s'enrichir personnellement, mais de financer leur parti. »*

Les risques du lobbying

Bernard Challe, chef du service central de prévention de la corruption, a indiqué que, *« globalement, on ne peut déclarer ni que la corruption recule, ni qu'elle progresse, et c'est sans doute une médiatisation accrue qui donne le sentiment d'une augmentation, même s'il est juste de souligner que des secteurs non touchés traditionnellement par la corruption le sont depuis quelques années »*. Il a cité en exemple le logement social et affirmé que *« tous les marchés passés au niveau des conseils généraux, régionaux ou des municipalités avec les sociétés d'HLM donnent lieu à des surfacturations et donc à des retours de commissions d'un montant très élevé »*.

Il juge utile de *« supprimer le cumul des mandats électifs et d'interdire l'exercice d'activités professionnelles telles celles de conseil »*. Il estime, d'ailleurs, que *« les personnes qui reçoivent des rémunérations en tant que conseils sont souvent totalement incompétentes dans les secteurs où elles prétendent prodiguer leurs avis »*. M. Challe a proposé que *« des incompatibilités plus sévères »* soient instaurées entre les mandats de maire ou de président de conseil général, et les fonctions de président d'une chambre de commerce ou d'un organisme HLM.

M. Bouchery a constaté avec *« satisfaction »* que l'hostilité à l'égard du financement public des partis avait maintenant disparu, mais il a prévenu le groupe de travail qu'une éventuelle modification législative serait *« artificielle »* si l'on ne prenait pas, parallèlement, des mesures concernant le lobbying. Il a insisté sur la nécessité de réduire de manière drastique le train de vie des partis et le coût des campagnes.

Certains élus ont évoqué le problème du traitement médiatique des candidats. M. Séguin juge *« paradoxal que, dans le cadre de la campagne présidentielle, la confection artisanale d'un tract au fin fond d'un département soit imputée sur le compte de campagne, alors que le passage pendant cinquante minutes à la fin d'un journal télévisé n'est pas pris en compte »*. M. Bouchery a reconnu qu'il existe des différences de traitement, mais elles lui paraissent *« inévitables »*, compte tenu du mode de fonctionnement des médias.

sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent

politiques constitue une menace pour l'indépendance des élus ou des partis »

nécessairement la plus lourde de conséquences ; garantir le bon emploi des fonds publics, en évitant qu'une partie de l'aide de l'Etat ne soit versée à des organisations créées dans la seule perspective de son bénéfice. »

● Les propositions

– Augmenter et réorienter l'aide publique : la proposition de loi propose d'étendre à toutes les élections la procédure de remboursement forfaitaire prévue, dans la législation actuelle, pour la présidentielle et les législatives. Dès la nomination de leur mandataire, soit un an au maximum avant la tenue de l'élection, les candidats pourraient recevoir une avance sur le remboursement forfaitaire. Le taux souhaitable de l'aide de l'Etat a été évalué à 30 % du plafond des dépenses électorales, en réservant ce remboursement aux candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

– Encourager la participation des personnes physiques au financement de la vie politique : il est proposé d'augmenter jusqu'à 50 %, dans la limite de 5 % du revenu imposable, la réduction d'impôt accordée au titre des dons faits par les particuliers aux partis et aux candidats. La proposition de loi précise que cette limite de 5 % ne s'impute pas, mais s'ajoute à celle prévue pour les dons faits aux organismes d'intérêt général ou aux associations reconnues d'utilité publique.

– Réduire les plafonds des dépenses électorales : il est proposé de réduire de moitié les plafonds de dépenses applicables aux élections européennes et locales, et d'environ un tiers, ceux qui sont imposés aux candidats à l'élection du président de la République. Plusieurs membres du groupe de travail ont fait observer qu'aller plus loin, en matière de diminution des dépenses, « *serait prendre le risque de favoriser les candidatures jouissant d'une notoriété acquise (...) aux dépens des nouveaux venus* ».

● Les recommandations

Le statut des partis politiques. Le rapport souligne qu'« *il apparaît nécessaire d'inscrire dans notre droit des dispositions qui garantissent le bon emploi des fonds publics consacrés au financement des partis politiques, en permettant de distinguer les vrais des faux* ». Il préconise, en conséquence, de réfléchir à un véritable statut des partis politiques, dont il mesure, à l'avance la difficulté. « *A quelle institution confier le soin de délivrer ou de refuser, une sorte de « brevet »* ? s'interrogent les membres du groupe de travail. Au moins conviendrait-il, observe le rapport, « *d'instituer un contrôle minimal* [par la Commission nationale des comptes de campagne] *des ressources et des dépenses des organisations bénéficiaires de l'aide publique permettant de déterminer* a posteriori *lesquelles sont de véritables partis et lesquelles n'en sont pas* ».

Dans l'immédiat, et pour éviter les détournements, le groupe de travail propose d'exiger que les candidats aux élections législatives déposent personnellement leur déclaration de candidature à la préfecture, « *afin d'éviter la multiplication des candidats qui vont même jusqu'à ignorer qu'ils le sont* ».



■ LE PATRIMOINE DES ÉLUS

● La législation actuelle.

– Le président de la République : tout candidat à l'élection présidentielle doit remettre au Conseil constitutionnel, à peine de nullité de sa candidature, une déclaration de patrimoine, accompagnée d'un engagement de déposer, s'il est élu, à l'issue de son mandat, une nouvelle déclaration qui sera publiée au *Journal officiel*. Le Conseil n'est cependant pas chargé d'apprécier la variation de situation patrimoniale du président, et la non-déclaration, en fin de mandat, ne comporte aucune sanction juridique si le président ne se représente pas.

La copie de la déclaration de revenus

– Les députés et les sénateurs : la déclaration doit être déposée dans les quinze jours qui suivent leur entrée en fonction, auprès du bureau de leur assemblée, sous peine d'être déclarés inéligibles pendant une durée d'un an. La limite de ce contrôle tient au fait qu'il est assuré par lebureau de l'assemblée à laquelle appartient le parlementaire, qui doit saisir le Conseil constitutionnel pour lui faire constater l'inégibilité. Une nouvelle déclaration doit être faite en fin de mandat. Aucune publicité n'est donnée à ces déclarations. Le bureau des assemblées est chargé d'apprécier la variation des situations patrimoniales. Il revient au président de l'Assemblée nationale ou du Sénat d'en faire état, si nécessaire, dans un rapport publié au *Journal officiel*.

– Les membres du gouvernement et les titulaires de certaines fonctions exécutives (présidents du conseil régional et général, président de l'Assemblée et du conseil exécutif de Corse, présidents élus des assemblées et des exécutifs des territoires d'outre-mer, maires des communes de plus de 30 000 habitants) : ils déposent leurs déclarations auprès de la Commission pour la transparence financière de la vie politique, composée du vice-président du Conseil d'Etat, du premier président de la Cour de cassation et du premier président de la Cour des comptes. Cette commission est chargée d'apprécier la variation des situations patrimoniales et établit, chaque fois qu'elle le juge utile et au moins une fois tous les trois ans, un rapport publié au *Journal officiel*.

● Débats, limites et insuffisances

Les limites du contrôle ont été relevées, notamment dans un rapport de la Commission pour la transparence financière du 29 octobre, qui indiquait que « *le souci de précision des déclarations est très variable (...) la forme peut aller de l'inventaire dressé par un notaire, à la lettre manuscrite comportant une brève énumération* ». Lors de son audition par le groupe de travail, Marceau Long a exprimé le vœu de « *connaître les revenus des personnalités concernées (...), ainsi que le régime patrimonial et les revenus du conjoint* ». L'obligation, pour les personnes concernées, de fournir la copie de leur déclaration d'impôt sur le revenu des personnes physiques, figurait d'ailleurs dans une proposition de loi socialiste adoptée par l'Assemblée en octobre 1992, mais rejetée par le Sénat.

La deuxième limite tient à l'organisme chargé de contrôler ces déclarations (le bureau des assemblées pour les parlementaires) et à l'absence de publicité de ces déclarations. En dépit d'une proposition de loi existante de Philippe Vasseur (UDF), une forte majorité s'est dessinée, au sein du groupe de travail, pour renoncer à demander la publicité.

● Propositions

– Généralisation de la compétence de la Commission pour la transparence de la vie politique, pour les déclarations des parlementaires.

– Extension de l'obligation de déclaration à de nouveaux élus : les représentants français au Parlement européen, les conseillers généraux et régionaux, les conseillers de Paris, les maires des communes de plus de vingt mille habitants et les adjoints aux maires des communes de plus de cent mille habitants, les conseillers de l'Assemblée de Corse et les présidents élus des groupements de communes de plus de vingt mille habitants.

– Extension de l'obligation de déclaration de patrimoine à des personnalités non élues, mais exerçant des fonctions publiques : la proposition de loi dispose que seraient désormais concernés « *les fonctionnaires et agents publics qui exercent des fonctions d'autorité, comportant notamment des prérogatives de puissance publique ou des pouvoirs en matière de passation des marchés publics et de conclusion des conventions de délégation de service public* ».

■ LES INCOMPATIBILITÉS PROFESSIONNELLES

● La législation en vigueur

Le code électoral établit, de manière générale, l'incompatibilité des fonctions publiques non électives avec l'exercice du mandat parlementaire, à l'exception notamment de l'enseignement supérieur.

En revanche, le principe du libre exercice des activités privées est la règle. Sont toutefois incompatibles avec le mandat parlementaire les « fonctions d'état major » dans les entreprises nationales et les établissement publics nationaux (sauf lorsqu'elles sont exercées *ès* qualités ou du fait d'un mandat local), ainsi que dans les entreprises ou établissements privés qui bénéficient d'avantages accordés par une collectivité publique, font appel à l'épargne, ont principalement pour client des personnes publiques, ou ont pour objet des activités immobilières à but lucratif. Les parlementaires ne peuvent en outre accepter, en cours de mandat, des fonctions de conseil permanent dans ces entreprises.

– Contrôle et sanction : les parlementaires doivent déclarer, au bureau de leur assemblée, toute activité professionnelle qu'ils envisagent de conserver ou, en cours de mandat, d'exercer. En cas de doute ou de contestation, le bureau saisit le Conseil constitutionnel. S'il conclut à l'incompatibilité, le parlementaire dispose de quinze jours pour régulariser sa situation, faute de quoi il est déclaré démissionnaire d'office. Le Conseil constitutionnel n'a été saisi que sept fois depuis 1958.

– Les actes interdits : les avocats ne peuvent exercer certains actes de leur profession, comme plaider ou consulter pour le compte d'entreprises nationales ou de sociétés privées mentionnées ci-dessus. Les députés ne peuvent faire figurer leur nom, suivi de leur qualité, dans une publicité relative à une entreprise financière, industrielle ou commerciale.

● Débats, limites et insuffisances

Les débats au sein du groupe de travail ont fait apparaître des « *points de vue contrastés* ». L'idée d'une interdiction générale de toute activité professionnelle pendant la durée du mandat parlementaire n'a pas recueilli l'assentiment de la majorité. En revanche, il a semblé plus discutable de permettre à un parlementaire de commencer une nouvelle activité professionnelle après son élection. Pour ne pas encourager « *la poursuite d'une activité professionnelle pendant le mandat* », il a été proposé « *une limitation du cumul de l'indemnité parlementaire avec une rémunération privée* », étant entendu que cette mesure se traduirait « *par l'application d'abattements sur l'indemnité parlementaire elle-même* ».

Certains membres souhaitent, d'autre part, que la législation existante en matière d'actes interdits « *soit appliquée avec plus de rigueur* ». Il est également « *apparu que les activités de conseil, qui peuvent notamment prendre la forme de contrats d'étude, étaient celles qu'il convenait d'encadrer le plus strictement parce qu'elles sont de nature à créer entre les élus et le monde des affaires des liens discutables* ». Enfin, plusieurs membres du groupe se sont « *étonnés* » que des parlementaires « *puissent exercer une fonction au cabinet du président de la République ou dans un cabinet ministériel* ».

● Proposition

Le groupe de travail propose de prévoir, dans une loi organique uniquement relative aux députés :

– L'interdiction pour un député d'exercer des fonctions de conseil ou de percevoir une rémunération directe ou indirecte au titre d'un contrat d'études, sauf pour ceux qui exercent des professions libérales.

– L'interdiction pour un député de commencer à exercer, après son élection, une activité professionnelle nouvelle.

– L'incompatiblilité du mandat de député avec les fonctions de membre du cabinet du président de la République ou d'un cabinet ministériel.

● Recommandations

Le groupe de travail demande au bureau de l'Assemblée de se prononcer sur l'opportunité d'une limitation du cumul de l'indemnité parlementaire avec une rémunération professionnelle, sur le modèle de la limitation en vigueur en matière de cumul des indemnités afférentes aux mandats et fonctions électives.

■ LE CUMUL DES MANDATS

● La législation en vigueur

Les lois du 30 décembre 1985 interdisent de détenir plus de deux des mandats ou fonctions suivants : député ou sénateur, député européen, conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, maire d'une commune de vinbt mille habitants ou plus, adjoint au maire d'une commune de cent mille habitants ou plus.

> ### *Le cumul des parlementaires en chiffres*
>
> Le groupe de travail a procédé au recensement des mandats locaux détenus par les parlementaires. Il apparaît ainsi que, sur les 577 députés, 4 sont également députés européens, 89 conseillers régionaux (dont 9 présidents de conseil régional), 248 conseillers généraux (dont 22 présidents de conseil général), 20 conseillers de Paris, 83 maires d'une commune de vingt mille habitants et plus, et 6 adjoints au maire d'une commune de cent mille habitants et plus.
>
> Sur 221 sénateurs, 29 sont également conseillers régionaux (dont 3 présidents de conseil régional), 127 conseillers généraux (dont 25 présidents de conseil général), 6 conseillers de Paris, 29 maires d'une commune de vingt mille habitants et plus, et un adjoint au maire d'une commune de cent mille habitants et plus.

● Débats, limites et insuffisances

Le groupe de travail a « *jugé opportun* » de ne « *pas esquiver la question controversée* » du cumul des mandats, « *considérant qu'il n'était pas sans lien avec ses préoccupations* » : « *Le cumul des mandats et fonctions électives favorise (...) des confrontations d'intérêts qui peuvent provoquer le soupçon, sinon déboucher sur des comportements répréhensibles. Si les parlementaires ne sont pas en tant que tels soumis aux sollicitations de puissants groupes industriels et financiers, ils ne peuvent éviter d'entrer en contact avec eux lorsqu'ils sont parallèlement gestionnaires de collectivités locales.* »

La persistance du cumul des mandats tient notamment à ce que « *la détention d'un mandat local et* a fortiori *l'exercice d'une fonction exécutive offrent au député diverses facilités qui le mettent mieux à même d'exercer son mandat. Qu'il s'agisse d'un bureau pour recevoir ses électeurs, d'une voiture pour sillonner sa circonscription ou de collaborateurs pour traiter les dossiers, le député, maire, président de conseil général ou président de conseil régional dispose de moyens dont le simple député est privé.* »

L'accord n'a pu se faire en faveur de l'interdiction totale de cumul, proposée par certains des membres. « *En définitive, il est apparu que c'était l'exercice de fonctions exécutives locales que, tant du point de vue de la disponibilité qu'en raison de la qualité d'ordonnateurs budgétaires qu'elles confèrent, il semblait souhaitable de proscrire aux parlementaires.* » Cette idée a été « *très contestée par certains membres du groupe* », mêmes s'ils n'ont pas fait obstacle à une proposition de loi en ce sens afin de permettre l'ouverture d'une « *réflexion approfondie* ».

Il a d'autre part été jugé souhaitable d'appliquer le régime de limitation du cumul aux membres du Conseil constitutionnel et aux membres du gouvernement.

● Propositions

Une proposition de loi constitutionnelle et une proposition de loi organique devraient avoir pour objet :

– De rendre incompatible le mandat de député (les sénateurs ne sont pas concernés par cette disposition) avec les fonctions de président de conseil régional, de président de conseil général, ou de maire d'une commune de 100 000 habitants ou plus ;

– De modifier l'article 23 de la Constitution pour étendre aux membres du gouvernement les incompatibilités applicables aux membres du Parlement ;

– D'étendre aux membres du Conseil constitutionnel les incompatibilités appliquées aux membres du Parlement ;

– D'inclure le mandat de conseiller à l'assemblée de Corse dans la liste des mandats soumis à la réglementation du cumul.

● Recommandations

Le groupe de travail propose que les députés n'exerçant pas d'autre mandat puissent recruter un collaborateur supplémentaire, bénéficier d'une augmentation de crédits téléphonique et informatique et de l'institution d'un crédit pour la réalisation d'un bulletin bi-annuel à destination des électeurs de leur circonscription.

Dossier réalisé par CÉCILE CHAMBRAUD, RAFAËLE RIVAIS et PASCALE ROBERT-DIARD

L'Assemblée nationale propose un plan contre la corruption

Suite de la première page

Les propositions de loi que dépose le groupe de travail ne sont pas assurées de rejoindre la longue liste des documents d'archives. Si leur inscription, au moins partielle, à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée paraît acquise au cours de cette session, sous l'effet conjugué de la volonté du président de l'Assemblée nationale et de nombreux députés, de la résignation du premier ministre et de l'impatience de l'opinion publique, encore faut-il qu'elles recueillent une majorité.

L'agitation des groupes politiques, ces derniers jours, a montré que bien des obstacles demeurent à l'adoption des propositions les plus sensibles. Les députés avaient en effet semblé d'autant plus enthousiastes à l'idée du groupe de travail lancée par M. Séguin que la traduction concrète de ses travaux leur paraissait lointaine. Maintenant que les échéances approchent, plusieurs dirigeants sont tentés de considérer que la phase consensuelle et récréative est terminée et qu'on va en revenir aux choses sérieuses, autrement dit aux clivages et blocages habituels.

Dans tous les groupes s'expriment, de nouveau, les oppositions, quasi fossilisées, à la limitation du cumul des mandats, à la transparence du patrimoine ou au seul financement public, qui avaient déjà fait échec aux précédentes tentatives de réforme menées sous les gouvernements de gauche. Ces oppositions ne manqueront pas, non plus, de se manifester au Sénat, dont l'accord est nécessaire pour adopter les propositions de loi organiques. Son président, René Monory, avait prévenu, dès le mois d'octobre, qu'il ne souhaitait pas légiférer sous la pression des affaires et de « *l'excitation de certains* ».

Le premier vrai test de la volonté des parlementaires de clarifier les rapports entre la politique et l'argent sera le vote. Le diagnostic auquel ils ont procédé est complet, sans complaisance. Le malade ne s'aveugle pas sur son état. On verra dans un mois s'il est disposé à s'imposer l'hygiène nécessaire pour lui-même et, surtout, pour le rétablissement d'un minimum de confiance des citoyens envers leurs élus.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les pas en arrière de la majorité

Bernard Challe, chef du service central de prévention de la corruption, a jugé « *utile* » de faire état, devant le groupe de travail présidé par M. Séguin, des obstacles auxquels la mise en place de cet organisme s'est heurtée.

M. Challe a rappelé qu'il existe deux stratégies de lutte contre la corruption : la répression et la prévention. Il a précisé que son service avait été instauré par la loi Sapin du 29 janvier 1993, dans le but de privilégier la prévention. La loi de finances pour 1993 prévoyait quatre postes de magistrats, mais un seul a été pourvu et « *le cabinet du garde des sceaux semble toujours hostile à la mise à disposition d'autres magistrats* », a-t-il indiqué. « *Il a été parfois difficile de faire comprendre l'utilité d'un service, créé par le précédent gouvernement, et qui jouit d'une grande autonomie, puisque, s'il est placé sous l'autorité du garde des sceaux, sa seule obligation est la rédaction du rapport annuel d'activité adressé au premier ministre et au ministre de la justice* », a expliqué M. Challe.

En mars 1994, le service a suspendu ses activités, après qu'un rapport, concluant à sa suppression, eut été remis au garde des sceaux. « *A partir de cette date, le service s'est essentiellement consacré à la rédaction de son rapport d'activité* », précise M. Challe. « *Au début du mois d'avril 1994, Monsieur le garde des sceaux a fait connaître que la chancellerie était en train de créer une structure, interne à l'administration centrale du ministère, une sous-direction qui aurait vocation à reprendre les activités du service. Elle commence à se constituer, des magistrats sont nommés, mais elle est loin d'être opérationnelle. Sa mission est la répression, non la prévention.* »

M. Challe a rappelé que le service central de prévention de la corruption peut agir « *en amont de la justice* ». « *C'est une grande nouveauté*, a-t-il souligné, *qui n'a pas d'équivalent en Europe et au monde* [...]. *Toutefois, un tel service, pour être efficace, devrait être beaucoup plus étoffé.* »

M. Séguin a interrogé Robert Bouchery, ancien président de la commission de prévention de la corruption, sur l'opinion qu'il a de l'abrogation de certaines dispositions de la loi du 29 janvier 1993. Il lui a demandé si le problème spécifique des transports justifiait cette modification législative. M. Bouchery a jugé que, « *psychologiquement, il n'est pas bon de faire machine arrière* ». A propos du problème des transports scolaires, il a relevé que « *les chères têtes blondes servent souvent d'alibi* »...

Les divisions dans la majorité

Les « primaires » opposent les partisans de M. Balladur à ceux de M. Chirac

Les « primaires » présidentielles, promues par Charles Pasqua, vont-elles entraîner, en définitive, la désunion de la droite et le morcellement de chacune des deux familles qui la composent ? La journée du mercredi 23 novembre en a fourni quelques prémices. Balladuriens et chiraquiens se sont envoyés des brassées d'amabilités à la figure, tandis que Raymond Barre lançait un appel à « tous les républicains » pour qu'ils s'opposent à cette procédure.

La première réunion du groupe de travail parlementaire de la majorité sur ces « primaires », mercredi, a fait apparaître, selon Bernard Pons, président du groupe RPR, *« des interprétations quelquefois différentes, quelquefois très opposées les unes aux autres »*. Au terme d'un *« tour d'horizon assez large »*, M. Pons a indiqué qu'il est encore *« trop tôt »* pour *« déterminer s'il est nécessaire qu'il y ait une loi sur les primaires »*. Il répondait ainsi au ministre de l'intérieur qui avait affirmé, dans l'après-midi, qu'il n'y aurait pas de loi, car c'est un *« système privé »*.

Quatre rapporteurs du groupe de travail ont été désignés. Une deuxième réunion est prévue le 29 novembre, et le groupe achèvera ses travaux le 6 décembre. Les rapporteurs devront *« prendre contact »* avec le président des comités en faveur des « primaires », Jean-Jacques Guillet, député (RPR) des Hauts-de-Seine et conseiller de M. Pasqua. Cette commission est composée, à parité entre le RPR et l'UDF, de trente-six membres.

Les balladuriens, jusqu'ici ouvertement défenseurs d'un système que récusaient les états majors du RPR et de l'UDF, ont mis un bémol à leur engagement. S'appuyant notamment sur un sondage donnant Jacques Delors, vainqueur dans tous les cas de figure (*le Monde* du 24 novembre), ils affirment maintenant que les primaires ne sont qu'un des moyens de parvenir à une candidature d'union. Jacques Baumel et Patrick Devedjian, membres du RPR, mais partisans du premier ministre, ont même demandé le retrait de la candidature de Jacques Chirac. Le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a pour sa part affirmé que les défenseurs de la candidature d'Edouard Balladur ne sont pas *« obsédés »* par les primaires. Il faudra les organiser *« si l'union ne se fait pas »*, a-t-il dit, souhaitant plutôt que *« le bons sens »* conduise *« l'ensemble des dirigeants de la majorité à se réunir début janvier »* pour choisir le *« meilleur »* candidat.

Les chiraquiens ont vivement réagi. Dénonçant les propos de MM. Baumel et Devedjian, Elisabeth Hubert, secrétaire général adjoint du RPR, a émis le souhait qu'on arrête *« la machine à débiter des bêtises »*. *« Ceux qui, lundi, réclamaient des primaires donnent aujourd'hui le sentiment de réclamer le contraire (...). A partir du moment où certains considèrent la présidentielle comme l'équivalent du Tour de France ou de la Loterie nationale, je m'inquiète de savoir s'ils ne vont pas demander la suppression de l'élection »*, a-t-elle ajouté.

Hervé de Charette, ministre du logement et délégué général des clubs Perspectives et Réalités (UDF), a donné sa version des primaires : *« un machin inventé par Chirac pour dézinguer Giscard et qui est maintenant utilisé par Balladur pour essayer de mettre à bas Chirac »*. Plutôt bien vu, mais avec, peut-être, un temps de retard.

O. B.

CORRESPONDANCE

M. Mitterrand sous le regard de ses amis

Dans notre article intitulé : « M. Mitterrand sous le regard de ses amis », consacré, dans le Monde *du 16 novembre, aux réactions des proches du chef de l'Etat après les révélations sur son passé vichyste, nous citions Louis Mexandeau, député (PS) du Calvados, ancien ministre, qui nous avait notamment déclaré : « Ceux qui se disent troublés, comme Strauss-Kahn ou Moscovici, le sont du fait d'une sensibilité liée à leurs origines. » En réponse, M. Mexandeau nous a adressé la lettre suivante :*

« Dans le numéro du *Monde* daté du 16 novembre 1994 et dans un article intitulé « François Mitterrand sous le regard de ses amis », Mme Agathe Logeart me prête des propos qui, pour un peu, me feraient passer pour antisémite. Ce qui serait un comble. Je suis issu d'une famille résistante dès 1940, dont le chef a été arrêté par la Gestapo en février 1942 et déporté.

» Dans ma vie politique et, en particulier, comme secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, j'ai œuvré pour la reconnaissance de l'Holocauste et la condamnation la plus nette et la vigilance la plus forte à l'égard de tout antisémitisme. Les responsables de la communauté le savent bien, comme ils savent le rôle que j'ai joué dans la reconnaissance de la journée du 16 juillet.

» Reste l'évocation du « trouble » de deux de mes amis politiques. Si j'ai, en effet, émis l'hypothèse d'une explication, c'est par référence à l'Holocauste, blessure incommunicable, et non à des origines raciales.

» Compte tenu de l'exigence qui est la mienne sur ce sujet, je vous demande de bien vouloir apporter cette rectification-explication à vos lecteurs. »

[Les propos de M. Mexandeau que nous avons rapportés sont ceux qu'il nous a tenus. Libre à lui de leur donner le sens qu'il souhaite. – Ag. L.]

Avant sa visite à la Réunion

Le premier ministre évoque son désaccord avec le maire de Paris sur les DOM

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Edouard Balladur a quitté Paris, mercredi 23 novembre, pour un déplacement de trois jours à Mayotte et à la Réunion. M. Balladur devrait évoquer le thème de l'« égalité sociale » entre les DOM et la métropole, sujet où les divergences entre le gouvernement et Jacques Chirac sont manifestes. A Saint-Denis, la dernière visite d'un premier ministre à la Réunion, celle de Michel Rocard en 1991, avait été l'occasion pour le gouvernement de clarifier ses relations avec le département français le plus austral et aussi le plus éloigné de la métropole. En affirmant que le temps des *« Père Noël »* était révolu et qu'il ne fallait pas compter sur lui pour endosser ces habits, M. Rocard avait provoqué un séisme au sein de la classe politique locale. L'onde de choc avait été d'autant plus intense que, dans la foulée de cette déclaration, le monde politique réunionnais plongeait dans la tourmente des « affaires ».

Il a fallu attendre cette fin d'année 1994 et l'annonce de la visite du premier ministre de la seconde cohabitation pour que le débat trouve une nouvelle fraîcheur. *« Notre candidat, c'est l'égalité ! » : à travers ce mot d'ordre, adopté le 20 novembre par son comité général, le Parti communiste réunionnais (PCR) entend bien donner le ton de la campagne présidentielle à la Réunion. Comme en 1988, le PCR enfourche le cheval de bataille de l'égalité sociale entre la Réunion et l'Hexagone, une égalité dont le président de la République, en visite sur l'île en février 1988, avait promis la réalisation avant la fin de son second septennat.*

Recevant les élus des DOM à l'occasion du dernier congrès des maires de France, le 14 novembre, M. Chirac avait causé la surprise en se ralliant à la cause de l'égalité sociale (*le Monde* du 16 novembre) dont la revendication reste beaucoup plus forte à la Réunion que dans les départements antillais. M. Balladur a répondu à M. Chirac, le 22 novembre, sur les ondes de RFO, en récusant tout *« débat idéologique »* et *« un tout petit peu électoraliste »* autour d'une *« conception abstraite et théorique de l'égalité »*.

ALIX DIJOUX

A Strasbourg

Le chef de l'Etat rend hommage à l'Alsace annexée en 1940

STRASBOURG

de notre correspondant

François Mitterrand, qui a présidé, mercredi 23 novembre, les cérémonies du cinquantième anniversaire de la libération de Strasbourg, a insisté sur le sort spécifique de l'Alsace pendant le second conflit mondial. *« Certes, l'Occupation n'a épargné personne et a été partout une douloureuse épreuve*, a-t-il dit, *mais ici, en Alsace annexée, c'était aussi s'en prendre aux âmes comme aux corps, tant était niée une identité qui s'affirmait depuis trois siècles. »*

Applaudi et acclamé par une foule de plusieurs milliers de personnes, M. Mitterrand a évoqué le drame des « malgré nous » – les incorporés de force dans l'armée allemande –, et celui des insoumis, ceux qui avaient déserté et avaient été incarcérés ou déportés. Accompagné par Edouard Balladur, le chef de l'Etat a été accueilli à l'hôtel de ville par Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg. Celle-ci a insisté sur le *« devoir de fidélité »* qui s'impose à sa ville, notamment à l'égard des soldats d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire libérateurs de Strasbourg et de l'Alsace dans la 2e division blindée ou la Ire armée françaises.

Après le départ de M. Mitterrand, le premier ministre a présidé la suite des cérémonies. Il a dévoilé une stèle commémorative de l'ancienne synagogue de Strasbourg, incendiée le 12 septembre 1940 par les nazis, et a assisté à un défilé militaire comprenant un détachement de la 1re division blindée américaine. Enfin, il est allé se recueillir devant une stèle dressée, non loin du Rhin, à la mémoire de six résistants alsaciens fusillés par l'occupant en juillet 1943.

JACQUES FORTIER



SOCIÉTÉ

JUSTICE

La plainte déposée par le gouvernement suisse devant le Conseil d'Etat

Selon le commissaire du gouvernement, la France n'aurait pas dû renvoyer deux terroristes iraniens à Téhéran

Invoquant « les intérêts supérieurs de l'Etat français », le gouvernement français avait expulsé vers Téhéran, le 29 décembre 1993, deux Iraniens poursuivis en Suisse pour l'assassinat d'un opposant au régime des mollahs. Les autorités helvétiques avaient déposé devant le Conseil d'Etat une plainte visant le refus d'extrader ces deux présumés terroristes. Le commissaire du gouvernement, chargé de dire le droit devant la haute juridiction, a conclu, mercredi 23 novembre, à l'annulation des retraits d'extradition pris par les autorités françaises.

Le gouvernement français avait paru donner une leçon de machiavélisme aux autorités suisses et aux victimes du terroriame en décidant de renvoyer, lors des fêtes de fin d'année et en guise de cadeau à Téhéran, deux Iraniens soupçonnés d'assassinat politique. Les autorités helvétiques et l'association SOS-Attentats semblent aujourd'hui en passe d'infliger une leçon de droit au gouvernement de M. Balladur, accusé d'avoir manqué à la solidarité des démocraties contre le terrorisme.

A entendre les conclusions du commissaire du gouvernement, Christian Vigouroux, mercredi 23 novembre en séance publique du Conseil d'Etat, les autorités françaises ont été plus enclines à invoquer la raison d'Etat qu'à expliquer les raisons ayant conduit Paris à cette indulgence pour le régime des mollahs. Avec une indéniable constance, le gouvernement s'est contenté d'opposer *« les intérêts supérieurs de l'Etat »*. *« La mention des « intérêts supérieurs de l'Etat », version juridique de la raison d'Etat, peut-elle suffire ? »*, a interrogé le magistrat.

Un opposant déterminé au régime de Téhéran, le professeur d'université Kazem Rajdavi, avait été assassiné le 24 avril 1990 près de Genève. La justice suisse avait lancé des mandats d'arrêt à diffusion internationale contre deux Iraniens, Moshen Scharif Es Fahani et Hamad Taheri, suspectés d'avoir participé au meurtre. Quand les deux hommes avaient été interpellés à Paris, en novembre 1992, la Suisse avait aussitôt demandé leur extradition en vertu de la Convention européenne d'extradition de 1957 (ratifiée en 1986 par la France). Le premier ministre, Edouard Balladur, avait signé, le 31 août 1993, les deux décrets d'extradition visant les Iraniens. La remise des intéressés à la justice suisse avait été annoncée à plusieurs reprises, mais à chaque fois reportée. Jusqu'à ce 29 décembre, où le Quai d'Orsay avait notifié au chargé d'affaires suisse que, *« dans l'intérêt supérieur de l'Etat français »*, les deux Iraniens ne seraient pas extradés.

Les intérêts des victimes d'attentats

Le soir même, les deux terroristes présumés étaient purement et simplement renvoyés à Téhéran à bord d'un avion d'Air France. Après des protestations diplomatiques, le gouvernement helvétique avait décidé de porter plainte contre le refus d'extradition devant le Conseil d'Etat. *« Il ne faut pas céder aux terroristes »*, avait déclaré le ministre suisse de la justice. Par une sorte d'hommage au droit français, Berne avait ainsi souhaité s'en remettre au Conseil d'Etat pour obtenir, selon son mémoire, *« le redressement en temps utile, au niveau national, d'une situation qui lui paraît contraire au droit et qui pourrait, en cas de rejet du recours, avoir des conséquences juridiques plus graves »*. A la sortie de l'audience, Olivier Jacot-Guillarmod, sous-directeur de l'Office fédéral de la justice helvétique, a précisé que *« le constat de l'illégalité est une forme de réparation »* et *« un point d'appui juridique pour éviter à l'avenir qu'un maillon de la chaîne d'entraide internationale contre le terrorisme ne fasse défaut. »*

Parce que cette affaire correspond à son objet social – *« la défense des intérêts des victimes d'attentats »* –, SOS-Attentats s'est jointe en janvier à la procédure introduite contre le gouvernement. L'intervention de l'association, qui a dénoncé dans son mémoire la violation par la France de la convention européenne d'extradition de 1957 et de la Convention européenne de 1977 pour la répression du terrorisme, a été admise : *« SOS-Attentats a un intérêt direct à faire poursuivre tout auteur de crime de nature terroriste et donc à établir les manquements éventuels à la coopération internationale pour la répression du terrorisme »*, a estimé M. Vigouroux.

Le commissaire du gouvernement ne s'est pas seulement fondé sur la convention de 1957, qui fait *« obligation d'extrader »* aux Etats qui, comme la France et la Suisse, l'ont ratifiée. Rappelant l'important revirement de jurisprudence décidé en 1993 par le Conseil d'Etat, qui avait accepté de contrôler le refus d'extradition d'un Malaisien recherché pour détournements financiers par la justice de Hongkong et accepté qu'un Etat étranger saisisse la justice administrative d'une décision ministérielle française (*le Monde* daté du 24-25 octobre 1993), M. Vigouroux a considéré que le retrait des décrets d'extradition des Iraniens ne peut être considéré comme *« un acte de gouvernement »*.

En d'autres termes, le Conseil d'Etat est fondé à statuer sur la légalité d'une décision qui ne saurait être considérée comme relevant de la haute diplomatie. Poursuivant son raisonnement, le commissaire du gouvernement a estimé que, *« s'agissant, non pas d'un acte de gouvernement, mais d'une mesure d'entraide pénale internationale, l'Etat français ne peut oublier les intérêts supérieurs de la sécurité nationale »*. Une *« marge d'appréciation »* peut donc être reconnue au gouvernement. M. Vigouroux a remarqué que les autorités françaises pouvaient décider de juger en France les deux Iraniens. En outre, Paris aurait pu évoquer un *« danger public menaçant la vie de la nation »* et s'apparentant à *« une situation de chantage à l'attentat aveugle, comme ceux connus par la France notamment en 1986 »*. Pour autant, le pouvoir d'accorder ou de refuser l'extradition *« n'est plus un pouvoir discrétionnaire »*, et ne pourrait pas *« être justifié par de simples intérêts commerciaux ou diplomatiques »*. Aussi le gouvernement français aurait-il dû évoquer des risques terroristes pour la *« sécurité nationale »*, par exemple des *« menaces d'actions militaires, d'attentats, ou de prise d'otages français »*. Or, le gouvernement n'a pas, dans les mémoires remis au Conseil d'Etat, apporté de preuves à l'appui de ses dires.

« Une dérogation à l'obligation d'extrader entre pays démocratiques, parties aux mêmes conventions internationales et respectueux des mêmes principes juridiques, est certes exceptionnellement possible », a conclu M. Vigouroux, en demandant l'annulation des décisions attaquées. Mais, a t-il ajouté, une telle dérogation ne *« peut être fondée que sur des motifs impérieux, assumés par les autorités et permettant au juge national d'exercer son contrôle. Ce n'était pas le cas en l'espèce »*. La décision du Conseil d'Etat, qui suit en général les conclusions du commissaire du gouvernement, est attendue sous trois semaines.

ERICH INCIYAN

Dans l'attente d'une décision du tribunal de commerce de Paris

La justice donne raison au Crédit lyonnais contre Bernard Tapie

Le tribunal de grande instance de Paris a donné raison, mercredi 23 novembre, au Crédit lyonnais contre Bernard Tapie, en déclarant « caduc » le protocole d'accord du 13 mars qui étalait sur cinq ans le remboursement de la dette du député-homme d'affaires. M. Tapie étant résolu à faire appel de cette décision, la banque publique entend néanmoins obtenir le remboursement rapide d'une partie de ses créances. Le tribunal de commerce a par ailleurs rendu, dans la plus grande discrétion, une « ordonnance de conciliation » à la demande de M. et Mme Tapie, qui interdit momentanément leur mise en liquidation personnelle.

Le Crédit lyonnais n'a pas perdu de temps. A peine rendue la décision du tribunal de Paris, les avocats de la banque, Mes Jean Veil et Georges Jourde, ont écrit à l'administrateur provisoire de la société Alain Colas Tahiti (ACT), chargée de la gestion du *Phocéa* : ils lui demandent d'obtenir d'urgence de Bernard Tapie le remboursement des 110 millions de francs dus par ACT à la banque, ainsi que le règlement par le même M. Tapie de 37 millions de factures impayées, pour l'utilisation du voilier. Cet argent, estime le Crédit lyonnais, pourrait permettre à ACT de faire face à une partie de ses engagements, et ainsi éviter une mise en liquidation qui semble inéluctable. Jeudi 24 novembre, le tribunal de police devait, à la demande des douanes, infliger une amende de *« plusieurs millions de francs »* à la société pour défaut d'immatriculation du *Phocéa*, qui viendra s'ajouter au 1,6 million de salaires, taxes et frais divers à ce jour impayés.

Une discrète ordonnance du tribunal de commerce

En sollicitant ainsi l'administrateur judiciaire, les avocats de la banque retournent contre M. Tapie une tactique dont celui-ci use fréquemment, utilisant une procédure pour faire levier sur une autre. Lundi 28 novembre doit justement se tenir, devant le tribunal de commerce, un débat entre le député et la banque sur les comptes d'ACT. Entre-temps, le même tribunal doit se prononcer, vendredi 25 novembre, sur l'état de cessation des paiements d'ACT et de sa « maison mère », la Financière et immobilière Bernard Tapie (FIBT), ainsi que sur le sort de la branche industrielle du groupe Tapie, dont les entreprises sont elles aussi menacées de dépôt de bilan.

Dans cette perspective, l'*« ordonnance de conciliation »*, rendue mercredi, dans la plus grande discrétion, par le tribunal de commerce de Paris semble être tombée du ciel pour donner à M. Tapie un délai supplémentaire : cette décision élargit en fait à la situation personnelle des époux Tapie la mission de conciliation confiée au début du mois à Me Serge Pinon, et qui concernait les seules sociétés du groupe Tapie (*le Monde* du 5 novembre). Désormais, les créanciers ne peuvent plus – du moins dans un délai de quatre mois – se retourner contre leur principal débiteur. La liquidation personnelle, qui guette toujours le député et fait peser sur lui la menace d'une inéligibilité, s'en trouve repoussée d'autant...

La motivation n'est en tout cas guère apparente : on voit mal, c'est le moins qu'on puisse dire, sur quel terrain M. Tapie et sa banque pourraient désormais trouver les termes d'une *« conciliation »*. Fort de la décision du tribunal de grande instance, qui sera frappée d'appel par les avocats de M. Tapie, le Crédit lyonnais est résolu à obtenir le remboursement de ses créances exigibles dans les plus brefs délais. A commencer par deux crédits, consentis en décembre 1993, lors de l'offre publique de retrait des titres de Bernard Tapie Finances, et en avril 1993, pour permettre au député-homme d'affaires de racheter certains encours bancaires dans d'autres établissements : au total, intérêts compris, la somme dépasse les 330 millions de francs.

Le Crédit lyonnais compte également obtenir le remboursement de deux crédits hypothécaires : 83,5 millions pour le rachat d'autres encours bancaires, et environ 100 millions, correspondant à l'achat, en 1986, de l'hôtel particulier de la rue des Saints-Pères, que la banque compte mettre en vente le 15 décembre.

Toutefois, l'appel interjeté par M. Tapie empêche tout remboursement rapide, le tribunal ayant décidé que son jugement ne serait pas immédiatement exécutoire.

HERVÉ GATTEGNO

RELIGIONS

Le Vatican instaure le baptême du foetus avorté « vivant »

Le Conseil pontifical responsable des questions de santé a rendu public, mercredi 23 novembre au Vatican, un « code déontologique » d'une centaine de pages. Selon ce texte, tout responsable d'un avortement est frappé d'« excommunication ». Cette mesure était déjà prévue dans le code de droit canon (canon 1398) : « Qui procure un avortement encourt une excommunication latae sententiae (NDLR immédiate) ». Le code déontologique du Vatican précise qu'« aucune raison », même pas « une grave malformation du foetus » ou « une grossesse advenue à la suite de violences sexuelles », ne peut légitimer l'avortement.

« S'il est encore vivant », le foetus avorté doit être baptisé. « Il ne peut servir à des expérimentations et doit avoir droit à une digne sépulture », ajoute le code déontologique. Cette « digne sépulture » n'exclut pas l'incinération (à laquelle l'Eglise catholique n'est pas hostile), déjà pratiquée dans les hôpitaux pour les foetus avortés.

En pratique, la question du baptême d'un foetus vivant au terme d'un avortement se pose encore moins. En effet, jusqu'à douze semaines, pour les IVG, l'avortement se fait par aspiration et conduit à une destruction foetale. Dans le cas des interruptions médicales de grossesse, soit le foetus est déjà mort in utero, soit très rarement un geste foeticide est pratiqué avant l'avortement.

H. T.

JUSTICE

Le débat sur le secret de l'instruction

L'amendement Marsaud-Houillon provoque l'étonnement du monde judiciaire et des représentants

Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a vivement réagi après le vote, par les députés, *dans la nuit du lundi 21 au mardi* 22 novembre, de l'amendement Marsaud-Houillon qui interdit toute information au sujet d'une personne « faisant l'objet d'une enquête ou d'une information judiciaire ». M. Millon a déclaré *qu'il « mettrait* tout en œuvre, en tant que parlementaire, pour que (cet amendement) ne devienne pas définitif ».

■ LES DROITS DES VICTIMES. Les milieux judiciaires se montrent eux aussi hostiles au texte voté. Si certains critiquent surtout la méthode adoptée d'un vote en pleine nuit, sans débat, d'autres observent que ce texte se trompe d'adversaire et permettra l'enterrement des affaires. D'autres, enfin, soulignent que les victimes seront *désormais sans voix*.

■ PAROLE DE MINISTRE. S'exprimant le 8 juin lors d'une journée organisée par la commission des lois du Sénat, M. Méhaignerie, garde des sceaux, avait déclaré qu'à son avis les décisions concernant la présomption d'innocence et le secret de l'instruction « qui n'auraient pas été mûries, préparées, discutées » seraient « vouées à l'échec ».

L'amendement Marsaud-Houillon, qui interdit la publication de toute information relative à une personne *« faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire »* (*le Monde* du 24 novembre), a suscité étonnement et indignation au sein du monde judiciaire. Certains critiquent la méthode adoptée par les parlementaires : l'amendement a été soumis au vote en pleine nuit en présence d'une dizaine de députés. D'autres estiment que ce texte se trompe d'adversaire : en l'absence de réforme du parquet, le silence de la presse laissera, selon eux, la porte ouverte à l'enterrement des « affaires » gênantes. D'autres, enfin, soulignent le paradoxe qui consister à laisser au coupable présumé le soin de décider s'il faut ou non diffuser des informations : dans les affaires de vols, de viols, voire de meurtres – Alain Marsaud affirme avoir légiféré en songeant aux *« faits divers »* –, la victime devra obtenir le consentement du voleur, du violeur ou du meurtrier présumés pour évoquer publiquement son histoire.

■ **Antoine Garapon, secrétaire de l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ)** : *« Cet amendement sera probablement un texte sans effet. Il faut sortir de la dialectique interdiction pénale-punition et cela pour deux raisons : le problème de la preuve, qui est essentiel, n'est pas résolu et cette loi inapplicable continuera à affaiblir la règle juridique. Le vrai problème, c'est de faire respecter la présomption d'innocence sans porter atteinte à la liberté de la presse, c'est-à-dire de responsabiliser les médias tout en permettant aux journalistes d'accomplir un travail qui est essentiel à la démocratie.*

» Une des solutions pourrait être la création d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel composé à la fois de citoyens, d'hommes politiques et de journalistes bénéficiant d'une autorité morale dans la profession. En cas d'atteinte à la présomption d'innocence, cet organisme pourrait prononcer des sanctions symboliques telles que la suspension de la carte de journaliste ou la publication d'un désaveu public. Ce CSA nouvelle manière élaborerait au cas par cas une jurisprudence souple qui constituerait une espèce de morale pour l'action. Il me semble qu'il s'agit d'une solution réaliste qui ferait avancer le problème. Nous vivons dans un siècle où chaque profession se voit réclamer de la prudence : il faut désormais savoir anticiper les conséquences néfastes de ses actes pour la démocratie. »

■ **Mireille Delmas-Marty, professeur de droit à l'université Paris-I** : *« Si l'on veut régler le problème de la présomption d'innocence, il ne faut pas se situer dans le cadre du secret de l'instruction puisqu'actuellement ce secret ne s'impose ni aux journalistes, ni aux parties civiles, ni aux témoins, ni aux mis en examen. A mon avis, tous les débats contradictoires peuvent être rendu publics ; en revanche, les mesures d'investigations doivent rester secrètes.*

» Dans le rapport que nous avions remis en 1990 à Pierre Arpaillange, les audiences concernant la reconnaissance des faits ou le placement en détention pouvaient être en règle générale ouvertes au public mais elles se déroulaient devant un « juge des libertés » et non un juge d'instruction. Cette solution pourrait sans doute être reprise dans le cadre actuel, même si le magistrat instructeur qui est chargé des investigations n'est pas toujours le mieux placé pour arbitrer un tel débat.

» En cas d'atteinte à la présomption d'innocence, nous proposions également d'instaurer une procédure de référé qui permettait au juge de prononcer des mesures immédiates telles que les saisies. En fait, à travers les débats récurrents sur le secret de l'instruction, la détention provisoire ou le parquet, on s'aperçoit que l'on ne peut pas s'en tirer par des réformes ponctuelles. Si l'on veut résoudre ces problèmes de manière cohérente, il faut aller vers une refonte complète de la procédure. »

■ **Gérard Welzer, avocat, ancien député (PS) des Vosges** : *« C'est un amendement aberrant et inadmissible, tant au niveau juridique qu'au niveau politique. Un exemple : si l'amendement Marsaud avait été applicable il y a quelques années, les arrestations de Klaus Barbie ou de Paul Touvier n'auraient pas pu être rendues publiques. Souvenons-nous que, en 1973, c'est un journaliste, Jacques Derogy, qui a retrouvé Touvier, et que sans la pression des médias sur l'Etat, son procès n'aurait sans doute jamais eu lieu.*

» Prendre la presse comme bouc émissaire, rendre les journalistes responsables de tous les maux, de toutes les dérives des relations justice-médias, c'est une immense hypocrisie. La réforme du secret de l'instruction, dont chacun s'accorde à dire qu'il n'existe plus, est nécessaire. Mais elle demande du temps et de la réflexion, et non un amendement adopté à la sauvette à une heure du matin. L'invocation de la présomption d'innocence est tout aussi hypocrite : chaque année, les avocats défendent des milliers de personnes, mises en causes dans des dossiers judiciaires, dont la présomption d'innocence est bafouée sans que M. Marsaud s'en émeuve. »

■ **Antoine Gaudino, ancien policier, auteur de l'*Enquête impossible* (Albin Michel)** : *« Cet amendement est terrifiant et scandaleux. Si cette disposition est adoptée par le Sénat, elle officialisera la loi du silence, pour ne pas dire l'omerta, sur les turpitudes de la classe politique et elle favorisera l'enterrement des affaires, et donc l'ignorance des citoyens sur la dérive de nos institutions.*



M. Millon : « une erreur »

La discrétion était de rigueur, à l'Assemblée nationale, mercredi 23 novembre, après l'adoption, dans la nuit de lundi à mardi, de l'amendement d'Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) et Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise), relatif au secret de l'instruction (*le Monde* du 24 novembre). Aucun des groupes de l'opposition n'a éprouvé le besoin de commenter l'introduction soudaine de cet amendement durant une séance désertée par la gauche – les socialistes étaient absents de l'hémicycle au moment du vote et le groupe communiste n'était pas intervenu dans sa discussion.

Interrogés dans les couloirs, les députés, toutefois, ne cachaient pas leur souhait de voir davantage assuré le secret de l'instruction. *« Surtout pour un homme public, dont la mise en cause est tout de suite lourde de conséquences »*, faisait valoir Hervé Novelli (UDF, Indre-et-Loire), relayé par Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis). En revanche, les appréciations sur l'opportunité de l'amendement divergent. *« Alain Marsaud a eu mille fois raison »*, assurait André Fanton (RPR, Calvados), tandis que Bertrand Cousin (Finistère), secrétaire national du RPR à la communication, dénonçait une *« bévue »*. Les plus convaincus ne trouvaient rien à redire au moment choisi ni à la méthode – pour le moins subreptice – retenue. *« Le problème politique était déjà posé. Qu'Alain Marsaud prenne une initiative, c'était dans l'air du temps »*, observait M. Novelli. *« Le secret de l'instruction est l'un des piliers de notre procédure pénale. Il est plus que branlant. Il est légitime de le renforcer. C'est maintenant qu'il faut le faire »*, plaidait également Jean-Jacques de Peretti (Dordogne), l'un des secrétaires généraux adjoints du RPR.

A l'opposé, M. Cousin, qui est l'un des responsables de la SOCPRESSE (groupe Hersant), estime que l'amendement *« peut laisser croire aux magistrats que le Parlement chercherait à étouffer une affaire à un moment où ils parviennent à établir leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique »*. Cet amendement, déplore-t-il, *« risque d'empêcher les médias d'exercer librement leur droit à l'information »*.

« Jeter la suspicion sur la presse »

Le mécanisme retenu par « l'amendement Marsaud-Houillon » sera-t-il efficace ? *« Non, car il n'apporte rien de plus que le dispositif actuel »*, assure Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) qui, parmi la dizaine de deputés présents en séance dans la nuit de lundi à mardi, est le seul à avoir voté contre. *« Il n'y a pas de sanction. C'est un coup d'épée dans l'eau »*, confirme Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois. Ce n'est pas l'avis de Julien Dray (PS, Essonne), pour qui cet amendement n'est *« même pas protecteur »* puisque *« l'allusion remplacera la révélation »* et que *« la suspicion, au lieu d'être circonscrite, sera généralisée »*.

Pour sa part, Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a estimé jeudi sur RMC que l'amendement Marsaud était *« une erreur »* et indiqué qu'il mettrait *« tout en œuvre, en tant que parlementaire, pour qu'il ne devienne pas définitif »*. *« On est en train, actuellement, de jeter la suspicion sur la presse, sur la majorité en laissant penser qu'on serait là pour mettre en œuvre des dispositifs afin de cacher le déroulement d'affaires qui pourraient concerner tel ou tel de nos amis »*, a regretté M. Millon. Le président du groupe UDF à l'Assemblée s'est dit *« opposé à toute modification en matière de secret de l'instruction, de détention préventive et de présomption d'innocence tant qu'il n'y aura pas une réforme générale en matière de justice, c'est-à-dire une rupture totale du lien entre la politique et la justice »*.

C. Ch.

Les prudences du garde des sceaux

Pierre Méhaignerie était intervenu longuement sur le respect de la présomption d'innocence et le secret de l'instruction, le 8 juin, lors de la journée de réflexion organisée, sur ce thème, par la commission des lois du Sénat (1). Très prudent, le ministre de la justice avait déclaré : *« Je souhaite personnellement en parler avec la presse, mais je crois que des décisions qui n'auraient pas été mûries, préparées, discutées, sont vouées à l'échec »*

(1) *Le respect de la présomption d'innocence et le secret de l'enquête et de l'instruction*, rapport d'information du Sénat (n°602), juillet 1994.

et la liberté d'informer

et l'indignation des victimes

Qu'un magistrat qui a été à la pointe de la dénonciation des affaires qui impliquaient la gauche puisse être à l'origine d'une loi qui organise la protection de ses amis politiques me choque profondément.

» Si l'on suit M. Marsaud, les élus corrompus pourront continuer à l'être, la chancellerie pourra étouffer tranquillement les procédures, il n'y aura ni affaire Urba ni affaire du PR. Interdire à la presse d'évoquer les « affaires », c'est interdire aux citoyens de mesurer l'ampleur de la corruption dans notre pays. En ce sens, l'amendement Marsaud-Houillon est plus grave que la loi d'amnistie, contre laquelle, au moins, la presse a pu s'indigner. Je crois que la droite n'a tiré des scandales passés qu'une leçon : il faut toujours protéger ceux de son camp. »

■ **Françoise Rudetzky, présidente de l'association SOS-attentats :** *« Cette mesure n'a pas de sens à une époque où tout le monde communique. Aujourd'hui, mieux vaut admettre le principe de communication et tout faire pour en contrôler les effets pervers et les dérives, plutôt que de dire : on étouffe tout. En matière de terrorisme, qui intéresse plus particulièrement notre association, faire passer un tel amendement, c'est redonner du poids à la raison d'Etat. Or, pour les victimes qui sont face à une raison d'Etat, il est clair qu'il vaut mieux pouvoir parler et s'appuyer sur la presse ».*

■ **Alain Boulay, président de l'association Aide aux parents d'enfants victimes (APEV) :** *« Le secret de l'instruction est nécessaire à la sérénité d'une enquête. Mais je vois mal comment on pourrait empêcher une partie civile de parler. Nous ne cessons de lutter pour que les droits des victimes soient au moins identiques à ceux des personnes mises en examen. Or, par cet amendement, il y a une inégalité de traitement : seule la personne mise en examen aura le droit de parler de l'instruction. La victime devra se taire. »*

A. C., J.-M. Dy et H. G.

Les réactions dans les milieux de la presse

■ **Le SNJ-CGT : « Un coup sérieux à la liberté de la presse». –** Le Syndicat national des journalistes CGT estime que les députés *« viennent de porter un sérieux coup à la liberté de la presse et des journalistes ».* Pour le SNJ-CGT, cet amendement déposé *« au nom du RPR montre bien qu'il ne pourrait s'agir d'une position individuelle mais bien d'une volonté politique, mûrement réfléchie, d'un des principaux partis de gouvernement et cela ne peut que renforcer notre inquiétude ».* Le SNJ-CGT appelle à la mobilisation et invite *« à une réunion des syndicats de journalistes, du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France et de la Ligue des droits de l'homme, pour mener une campagne commune d'explication et de mobilisation».*

■ **SNJ : « Un retour à l'Ancien régime ». –** Le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) dénonce *« le retour à l'Ancien régime ». « Que l'instruction judiciaire se fasse de plus en plus sur la place publique pose le problème de la présomption d'innocence et celui de l'égalité des justiciables devant la loi »,* note le SNJ qui fait remarquer que *« ce problème ne se résoudra pas par un retour au secret judiciaire de l'Ancien régime ».*

■ **USJF-CFDT : « La majorité actuelle veut imposer le silence». –** L'Union syndicale des journalistes français CFDT accuse *« la majorité de vouloir stopper l'opération « mains propres » à la française, en baillonnant les journalistes ». « Si les socialistes avaient inventé l'amnistie, la majorité actuelle veut imposer le silence »,* poursuit la CFDT.

■ **Jean Miot (président de la FNPF) : « Pas d'évolution de la loi sans concertation». –** Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), a écrit mercredi 23 novembre à Jacques Larché, président de la commission des lois du Sénat, et à Pierre Mazeaud, son homologue à l'Assemblée nationale, pour leur faire part de sa *« stupéfaction ». « La FNPF s'élève solennellement contre les conditions dans lesquelles cette adoption est intervenue (...). Elle tient à rappeler le prix qu'elle a toujours accordé à ces deux valeurs fondamentales que constituent le droit à l'information des citoyens et le respect de la personne humaine,* fait remarquer M. Miot. *C'est pourquoi elle vous demande instamment de ne pas permettre qu'une telle évolution de la loi ne se fasse sans l'ouverture d'une concertation avec toutes les parties prenantes. »*

Lire également « Dans la presse » page 15

SPORTS

AUTOMOBILISME : Premier champion du monde français des rallyes

Didier Auriol, le philosophe récompensé

Le Français Didier Auriol (Toyota) a été sacré champion du monde des rallyes, mercredi 23 novembre, à l'issue du Rallye de Grande-Bretagne (RAC), remporté par l'Ecossais Colin McRae (Subaru). Sixième de cette dernière épreuve de la saison, Didier Auriol n'a été assuré de son titre qu'après l'abandon de l'Espagnol Carlos Sainz (Subaru), victime d'une sortie de route lors de la dernière étape.

Cette fois, la roue de la fortune a tourné dans le bon sens pour Didier Auriol. Longtemps, le pilote cévenol a pu croire qu'il avait la malchance comme passagère. L'année 1992 avait été la plus noire pour lui : malgré six victoires, il avait dû céder, en fin de saison, le titre à l'Espagnol Carlos Sainz. Cet échec aurait pu être vécu par ce superstitieux comme une nouvelle injustice. Une preuve supplémentaire que le sort s'acharnait sur lui. Fougueux au volant, sensible dans la vie, Auriol avait habitué son entourage à des réactions d'écorché vif à chaque contre-temps. Paradoxalement, la déception de ce titre frôlé, puis envolé, a eu la vertu de le rendre définitivement philosophe.

Consécration méritée

Une saison 1989 cahotique qui lui valut de vertes critiques, puis la mort de son père en 1991 avaient commencé à lui forger une carapace. Aidé par son copilote et complice de toujours, le Cannois Bernard Occelli, Didier Auriol se mit à conduire sa carrière avec fatalisme et sérénité. Depuis qu'il dit n'être plus obsédé par le titre suprême, le hasard s'est mis à bien faire les choses pour lui. Ainsi, cette année, il a réussi des remontées miraculeuses au Rallye d'Argentine, puis au San Remo, prenant à chaque fois le dessus sur son éternel rival, l'Espagnol Carlos Sainz, champion du monde en 1990 et 1992.

Didier Auriol avait onze points d'avance sur ce dernier au départ du RAC. Toutefois, après un début de course catastrophique du Français, Sainz pouvait encore espérer obtenir sa troisième couronne. Lors de la dernière étape, mercredi matin, le Madrilène était deuxième, tandis que Didier Auriol, au volant de sa Toyota, prenait tous les risques pour revenir du fond du classement. Une sortie de route du pilote Subaru, dans la deuxième spéciale de la journée, mettait fin au suspense. Les pièges du rallye britannique, qu'Auriol redoutait tant, se sont finalement refermés sur son adversaire. A trente-six ans, Didier Auriol peut enfin savourer cette récompense qu'aucun pilote français n'avait encore obtenue.

Si la victoire s'est jouée sur un coup de dés, la consécration est méritée pour ce champion chevronné, dévoré depuis l'adolescence par la passion du rallye. Après des études achevées en queue de poisson, il investit en 1979 ses maigres économies de taxi-ambulancier dans l'achat de son premier bolide : une Simca Rallye 2 qui termina sa première course dans un fossé du Rouergue. Loin de se décourager, le petit Aveyronnais s'accroche, progresse, s'enhardit, se fait peu à peu remarquer par un style spectaculaire.

En 1984, sa R5 Turbo devance les meilleurs Européens au Rallye d'Antibes, puis il s'abonne au titre de champion de France, en 1986, 1987 et 1988. Cette année-là sera la meilleure, avec une troisième place aux Mille Lacs, et surtout sa première victoire au Tour de Corse, au volant d'une Ford Sierra. Ce palmarès et sa régularité au plus haut niveau lui avaient depuis longtemps assuré une réussite sociale. Mais il manquait à l'ambitieux Français la reconnaissance universelle de son talent.

J.-J. B.

FOOTBALL : La Ligue des champions

Le PSG rencontrera Barcelone ou Manchester en quart de finale

Grâce à sa victoire sur le Bayern Munich (1-0, but de Georges Weah, 80[me]) en Ligue des champions, mercredi 23 novembre à Munich, le PSG est assuré de terminer premier du groupe B. A une journée de la fin des phases préliminaires, les Parisiens devancent le Spartak Moscou, vainqueur du Dynamo Kiev (1-0). En quarts de finale, ils rencontreront Barcelone ou Manchester.

Dans le groupe A en effet, Göteborg terminera en tête grâce à son succès sur Manchester United (3-1). La deuxième place qualificative du groupe dépendra du résultat de la dernière rencontre entre Barcelone – battu à Galatasaray (2-1) – et Göteborg. Seule une défaite à domicile des Catalans permettrait à Manchester – qui recevra Galatasaray – de se qualifier.

Dans le groupe D, Milan AC, champion en titre, battu par l'Ajax d'Amsterdam (2-0), devra livrer pour se qualifier un match décisif contre Salzbourg, victorieux à Athènes (3-1). Enfin, le groupe C connaît ses deux quart-de-finalistes : Benfica Lisbonne et Hajduk Split.

Le maire de Marseille réclame le « retrait » des dirigeants de l'OM. – Au lendemain du placement sous contrôle judiciaire d'Alain Laroche, directeur financier de l'OM, Robert Vigouroux, sénateur des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille (majorité présidentielle), s'est interrogé, mercredi 23 novembre au cours d'une conférence de presse : *« Comment un club peut-il être géré alors qu'il n'y a plus personne de crédible et d'autorisé à le faire fonctionner ? ».* M. Vigouroux souhaite *« le retrait momentané des dirigeants de l'Olympique de Marseille ».* Evoquant l'existence d'une *« équipe de gestion de remplacement »,* il assure avoir noué des contacts avec des *« partenaires privés prêts à s'engager »* dans l'OM. – *(Corresp.)*

GROUPE A	
Göteborg-Manchester	3-1
Galatasaray-Barcelone	2-1
Classement par points	
1 IFG Göteborg	8
2 FC Barcelone	5
3 Manchester U.	4
4 Galatasaray	3

GROUPE B	
Munich-Paris SG	0-1
Moscou-Kiev	1-0
Classement par points	
1 Paris SG	10
2 Bayern Munich	4
3 Spartak Moscou	4
4 Dinamo Kiev	2

GROUPE C	
Bucarest-Anderlecht	1-1
Lisbonne-Split	2-1
Classement par points	
1 Benfica Lisbonne	8
2 Hadjuk Split	6
3 Steaua Bucarest	3
4 Anderlecht	3

GROUPE D	
Milan-Amsterdam	0-2
Athènes-Salzbourg	1-3
Classement par points	
1 Ajax Amsterdam	8
2 Casino Salzbourg	5
3 Milan AC	3
4 AEK Athènes	2

Les clubs en gras sont qualifiés pour les quarts de finale, qui auront lieu les 1er et 15 mars 1995.

Les prolongements de « l'affaire Méry »

Michel Giraud tente de répondre aux accusations de fausses factures portées contre la région

Michel Giraud devait répondre, jeudi 24 novembre, devant le conseil régional d'Ile-de-France, dont il est le président (RPR), à plusieurs questions sur les marchés des lycées de la région. Il entend mettre fin aux rumeurs nées à la suite de l'enquête sur le financement du RPR dans le cadre de l'« affaire Méry ». Celle-ci a entraîné la mise en examen de plusieurs personnes ayant travaillé avec le conseil régional.

Une épreuve de vérité attendait Michel Giraud, jeudi 24 novembre, au conseil régional d'Ile-de-France. Ce qui n'était au départ qu'un débat budgétaire devait en effet s'ouvrir par plusieurs questions orales sur l'affaire des *« fausses factures de la région parisienne »*. L'enquête menée par Eric Halphen, le juge d'instruction de Créteil qui suit ce dossier, mentionnerait certains marchés passés par le conseil régional. Le président (RPR) de l'Ile-de-France, et ministre du travail d'un gouvernement déjà ébranlé par les « affaires », devait donc tenter à cette occasion de mettre un terme aux rumeurs pour dissiper le climat délétère qui entoure l'assemblée régionale depuis plusieurs semaines.

L'ancien ministre de la coopération Michel Roussin est mis en examen dans cette affaire. D'abord centrée sur la mairie de Paris, l'*« affaire Méry »* – du nom du promoteur soupçonné d'avoir permis le financement du RPR par des fausses factures – s'est étendue le 28 octobre au conseil régional. Ce jour-là, à la demande du juge Halphen, les policiers ont effectué une perquisition dans les locaux du groupe RPR de la région (*le Monde* daté 30-31 octobre). La veille, ils avaient interpellé Rémy Halbwax, chargé de mission et collaborateur de Robert Pandraud, président du groupe RPR et ancien ministre délégué à la sécurité auprès de Charles Pasqua dans le premier gouvernement de cohabitation.

La mise en examen, le 9 novembre, de Jean-Louis Bonini, directeur commercial d'Elyo, filiale de la lyonnaise des Eaux, dont l'ancien nom est la Cofreth (*le Monde* du 11 novembre), après celle de Rémy Halbwax, a ensuite alimenté la suspicion et conforté les rumeurs sur d'éventuelles malversations dans les marchés de rénovation des lycées de la région. La Cofreth a obtenu plusieurs marchés de chauffage de ces lycées. C'est également cette société qui rémunérait M. Halbwax au titre d'*« attaché commercial »*. Un de ses administrateurs est Pierre Giraud, frère du président de la région.

La Cofreth figure également dans le capital de Patrimoine-Ingénierie (ex CET-Ingénierie). Ce cabinet est intervenu d'abord dans la privatisation lancée en juin 1988, d'abord des marchés de chauffage des lycées de la région (125 millions de francs par an en moyenne), puis de l'ensemble des marchés de ces lycées. Il s'agit de sommes considérables : la région a consacré près de 20 milliards de francs à la rénovation et à la construction des lycées depuis 1986, date à laquelle elle en a reçu la responsabilité.

Mais c'est en juin 1990, alors que Pierre-Charles Krieg, actuel maire du quatrième arrondissement et député (RPR) de Paris, présidait la région, qu'a été décidé le recours à la procédure des marchés d'entreprises de travaux publics (METP) pour la rénovation des lycées. Cette méthode consiste à passer un contrat avec une entreprise privée, à charge pour elle de préfinancer les travaux qui sont ensuite payés en dix annuités par la région. Les METP ont parfois été critiqués par la direction du budget et par certaines entreprises pour leur manque de transparence.

La vindicte du Front national

Après avoir obtenu, le 10 novembre, la création d'une mission d'expertise sur le coût des chauffages dans les lycées (*le Monde* du 12 novembre), les Verts du conseil régional demandent à M. Giraud de *« faire toute la lumière pour mettre fin au discrédit et aux préjudices portés à [la] région »* tandis que Génération écologie veut *« obtenir avec le plus de clarté possible toute précision sur les procédures de passation des marchés de chauffage des lycées de la région, pour le retour de la sérénité et de la transparence »*. Le président de la région tentera de les rassurer en fixant au 29 novembre, la première réunion de la commission d'expertise.

Mais, avec une liste de treize questions – certaines très précises, d'autres plus insidieuses – c'est le Front national qui se montre le plus vindicatif dans cette affaire. Il s'agit pour lui de relayer, par l'intermédiaire de la principale tribune politique dont il dispose, l'*« opération mains propres »* que Jean-Marie Le Pen voudrait mettre au cœur de sa campagne présidentielle. C'est aussi la revanche d'un groupe sur celui qui l'a marginalisé au sein du conseil régional depuis 1987. L'abstention des socialistes avait alors permis à la majorité relative RPR-UDF de diriger la région. Et M. Giraud s'appuie sur les écologistes depuis qu'il est revenu à la présidence de la région en 1992, après l'avoir quittée en 1988, pour cause de cumul des mandats.

« Des insinuations calomnieuses »

Après avoir hésité à démentir certaines informations *« pour ne pas alimenter la rumeur »*, M. Giraud a, dans un premier temps, rappelé que son absence de la région de 1988 à 1992 dégageait sa responsabilité sur les marchés mis en cause. Il a également assuré que, non seulement les procédures de passation des marchés publics de la région respectent scrupuleusement les nouvelles règlementations mises en place par la loi Sapin de 1993, mais que l'administration régionale a renforcé *« un objectif de transparence et de contrôle de* [ces] *procédures »*.

Sur les marchés des lycées proprement dits, Michel Giraud devait s'employer à apporter des réponses précises destinées à mettre un terme aux allégations selon lesquelles les entreprises accusées d'avoir participé illégalement au financement des partis politiques auraient eu une position dominante sur les marchés passés par la région. M. Giraud souligne donc que la SAR de Francis Poullain, une entreprise de réhabilitation de facades citée dans l'enquête du juge Halphen pour avoir alimenté les comptes de Jean-Claude Méry, n'aurait été attributaire que de 0,65 % du marché des lycées franciliens.

Après avoir rappelé une nouvelle fois que les marchés des chauffages des lycées étaient passés sous l'autorité des préfets par des groupements d'achats au niveau départemental, M. Giraud devait affirmer que la Cofreth n'aurait obtenu que 18 % de ces marchés et que la région n'aurait versé que 81,84 millions de francs au cabinet Patrimoine-Ingénierie de 1989 à 1993. Mais il est à noter que ces paiements représentent la quasi-totalité du chiffre d'affaires de ce bureau d'études.

M. Giraud devait également s'insurger contre ce qu'il juge être des insinuations *« calomnieuses* [le] *visant personnellement, ainsi que* [sa] *famille, et l'administration régionale »*. Le cabinet du président de la région fait ainsi savoir depuis plusieurs jours que les fonctions de Pierre Giraud au sein de la Cofreth n'ont jamais eu pour objet les marchés de la région.

Les réponses de M. Giraud suffiront-elles à faire cesser l'insistante rumeur, souvent alimentée par certains ministères et des éléments proches de la majorité, qui a placé ces dernières semaines le ministre du travail en tête de la liste des prochains démissionnaires du gouvernement ?

CHRISTOPHE DE CHENAY

Pour sauver son champ de courses de la fermeture

Maisons-Laffitte rachète l'hippodrome

Le maire de Maisons-Laffitte, Jacques Myard (RPR), n'a jamais accepté la fermeture de l'hippodrome de sa ville, décidée en janvier 1994 par le groupement d'intérêt économique (GIE) Galop (« le Monde » du 28 juin 1993 et du 21 janvier). Fort des seize mille signatures recueillies par une pétition en faveur du maintien du site, il a obtenu du premier ministre, Edouard Balladur, et du ministre du budget, Nicolas Sarkozy, un accord de principe sur le rachat et l'exploitation du champ de course par la ville.

Il ne restait que quelques jours au maire de Maisons-Laffitte pour tenter une ultime entreprise de sauvetage du champ de course, dont la fermeture définitive était prévue le 28 novembre. Le monde des courses se porte mal et, pour résorber des pertes de 200 millions de francs, le nouveau président du GIE Galop, élu en octobre 1993, avait adopté une mesure drastique : la fermeture de deux champs de courses en région parisienne, Chantilly et Maisons-Laffitte. Une catastrophe pour cette ville des Yvelines, où les activités équestres assurent un millier d'emplois et un cadre de vie protégé dans une zone fortement urbanisée ; et une injustice aux yeux du maire, pour qui Maisons-Laffitte n'est pas le plus déficitaire des hippodromes parisiens, ses difficultés relevant de l'organisation générale des courses.

Ces derniers mois, la municipalité a multiplié les initiatives en direction du conseil général, du conseil régional et surtout de l'Hôtel Matignon et du ministère du budget, qui exerce la tutelle des pouvoirs publics sur l'institution des courses de chevaux. Difficile d'ignorer les seize mille signatures recueillies par le maire à l'appui de ses protestations. Mardi 22 novembre, M. Myard a pu faire valoir l'accord de principe du gouvernement à son plan de sauvetage, qui prévoit le rachat, à la société sportive d'encouragement, des 92 hectares de l'hippodrome par la ville elle-même. *« Pas plus du franc symbolique, car il n'est pas question qu'une collectivité locale finance le déficit des courses »*, déclare-t-il.

Les statuts d'une « société des courses de Maisons-Laffitte » sont déposés. Cette association sans but lucratif (loi 1901) sera chargée de gérer le site, d'entretenir les pistes et les bâtiments et de négocier avec le GIE Galop le calendrier des courses. Le PMU, en effet, a déjà bouclé son programme pour 1995. Il lui faudrait le bousculer pour assurer à Maisons-Laffitte les quinze réunions, concentrées sur deux semaines, nécessaires à son équilibre financier.

Le soutien des collectivités locales

Le coût annuel de l'entretien est estimé à 4 millions de francs, qu'il n'est pas question de faire supporter par le contribuable. Le plan de sauvetage concocté par le maire prévoit la location de différentes parties du site à des sociétés privées d'activités de loisirs et d'animations.

Le conseil régional d'Ile-de-France pourrait contribuer à ce sauvetage en implantant un centre de formation et d'apprentissage aux métiers du tourisme équestre, ainsi qu'un centre équestre régional. Enfin, Jacques Myard compte aussi sur des subventions de la région et du département pour l'entretien des 200 hectares d'espaces verts, en lisière de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, qui agrémentent les abords de l'hippodrome et des écuries d'entraînement.

Seules les grandes lignes de ce plan ont été acceptées par le gouvernement, à charge pour le maire de ficeler, dans les prochains mois, un montage financier délicat. S'il y parvient, le 28 novembre ne marquera pas la fermeture définitive d'un champ de course plus que centenaire, mais, comme chaque année, la clôture de la saison à Maisons-Laffitte.

PASCALE SAUVAGE

Le débat sur le centre commercial Francilia

L'aménagement de la ville nouvelle de Sénart avive la polémique entre le PS et la droite locale

Un mois après le dépôt du permis de construire du centre commercial Francilia, et alors que prend fin l'enquête publique sur le centre-ville de Sénart, en Seine-et-Marne, le projet des socialistes suscite toujours l'hostilité des élus de la droite locale. La proximité de l'échéance municipale avive les passions en dépit de la modération montrée par le président du conseil général, Jacques Larché (UDF).

« Francilia, c'est non ! » peut-on lire tout au long du registre mis à la disposition du public en mairie de Lieusaint. L'enquête publique sur le dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du centre de la ville nouvelle de Sénart, en Seine-et-Marne, a débuté le 25 octobre et se terminera le 25 novembre. A la fin de la semaine dernière, une centaine de personnes s'étaient déjà déplacées pour manifester leur hostilité à Francilia, un projet de centre commercial de 45 000 m² défendu par le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) et l'Etablissement public d'aménagement de Sénart. L'enjeu est loin d'être négligeable : au-delà des arguments économiques dont se prévaut la droite locale pour contester le principe même de Francilia, se profile la bataille politique pour le contrôle de la ville nouvelle (*le Monde* des 23 septembre et du 8 octobre).

« Les enquêtes publiques suscitent rarement autant de réactions. C'est une première victoire », se félicite le maire (divers droite) de Lieusaint, Christiane Legras, présidente de l'Association interdépartementale d'opposition au projet Francilia. Entourée des élus RPR du secteur, parmi lesquels Georges Tron et Jean-Claude Mignon, respectivement députés de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Guy Geoffroy, conseiller général de Combs-la-Ville, et Jacques Marinelli, conseiller régional et maire de Melun, Mme Legras a pris la tête de la fronde contre la majorité socialiste de la ville nouvelle. Aux motivations économiques et politiques des uns et des autres, le maire de Lieusaint ajoute une dimension sociale : *« L'Etablissement public a dessiné une ZAC à la hâte, justifiant la création du centre commercial. Ce n'est pas un projet de centre- ville, mais un nouveau quartier de banlieue enclavé entre une autoroute et une ligne RER non intégrées dans le paysage. Ce n'est pas un projet de développement urbain, mais d'exclusion »*, répète Christiane Legras au fil de ses rencontres dans les cabinets ministériels.

Les socialistes assiégés

Georges Tron, un proche d'Edouard Balladur, se défend, lui aussi, de faire de la défense du petit commerce un argument électoral à quelques mois de l'échéance municipale. *« J'ai le sentiment que notre discours est bien passé auprès des ministres que nous avons rencontrés. Les derniers étant Nicolas Sarkozy et Charles Pasqua. Je pense du fond du cœur que Francilia est un mauvais projet, mais qu'il ne faut pas pour autant laisser tomber Sénart. Nos interlocuteurs sont conscients de la nécessité de trouver des solutions alternatives »*, affirme le député.

Parallèlement à l'enquête publique, la présidente de l'association affirme avoir réuni plus de dix mille signatures au bas des pétitions qui circulent depuis environ un mois. Mme Legras a en outre déposé un recours contre l'arrêté préfectoral portant création de la ZAC auprès du tribunal administratif de Versailles pour *« insuffisance de la concertation et de l'étude d'impact »*.

Tandis que les opposants occupent le terrain et font le siège du gouvernement, la majorité socialiste, conduite par le président du SAN, Jean-Jacques Fournier, semble courber le dos dans l'attente de jours meilleurs. C'est ainsi qu'une conférence de presse initialement prévue le 22 novembre a été repoussée à une date ultérieure. Elle devait réunir les investisseurs de Francilia (Capri Entreprises, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations et CFI, une filiale du groupe Suez) et l'architecte Jean-Paul Viguer (auteur notamment du pavillon français à l'Exposition universelle de Séville en 1992). Officiellement, il s'agit de ne pas troubler l'enquête publique. Officieusement, les urbanistes de l'Etablissement public auraient pris du retard et seraient dans l'impossibilité de présenter une image cohérente et séduisante du futur centre-ville.

Jean-Jacques Fournier continue, malgré tout, d'afficher une certaine sérénité : *« Seul le tribunal administratif pourrait retarder le processus en cours. Je suis persuadé que la droite ne pourra pas tenir longtemps un double discours. Il y a d'une part des responsables nationaux, régionaux et départementaux qui ont approuvé le rapport* [de la mission interministérielle] *Villain et sont favorables à la poursuite du développement, et de l'autre l'agitation de cinq élus locaux, dont deux : Jean-Claude Mignon et Jacques Marinelli sont habituellement incapables. de s'entendre sur l'agglomération de Melun. Leur seule ambition est de faire de Sénart la banlieue-dortoir d'Evry et de Melun. Si on ne voulait pas faire de l'ombre à ces deux villes, il fallait le dire il y a vingt ans ! »*, s'emporte le président du SAN.

Pour justifier la création de la ZAC, M. Fournier souligne l'ampleur des investissements publics et privés : plus de 1 milliard de francs pour le complexe commercial, 700 millions de francs dont la moitié déjà inscrit au budget du XIe Plan pour la gare RER, et quelques centaines de millions de francs pour d'autres aménagements, soit au total 2,5 milliards pour l'ensemble de l'opération. *« Ou bien l'on prend acte de l'échiquier économique actuel, et Sénart reste une cité-dortoir endettée, ou bien l'on réalise un vrai centre-ville avec des logements, de l'immobilier de bureaux et des équipements publics, et Francilia devient alors une question accessoire. L'Etat n'a pas décidé de construire une gare RER pour ne desservir qu'un simple centre commercial. Ce serait absurde »*, conclut Jean-Jacques Fournier.

En attendant les conclusions du commissaire enquêteur, M. Fournier compte sur la modération du président du conseil général, Jacques Larché (UDF), pour réunir autour d'une table, avant la fin de l'année, l'Etat, la région et le département. M. Larché, qui s'est jusqu'alors gardé de joindre sa voix aux opposants à Francilia, a récemment demandé au premier ministre la *« nomination d'un chargé de mission »* capable, selon lui, de faire suite aux propositions de Claude Villain.

Pour peu que l'ensemble des partenaires soient prêts à s'entendre sur un centre urbain harmonieux, Jacques Larché pourrait aider Sénart, comme il le souligne dans la conclusion de son courrier à Edouard Balladur : *« Le conseil général (...) est prêt à étudier de nouvelles formes de collaboration dès que les premières mesures de rééquilibrage financier auront été dégagées et engagées. »*

ROLAND PUIG

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

BARNABO DES MONTAGNES. Film italien de Mario Brenta, v.o. : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LES COMPLICES. Film américain de Charles Shyer, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

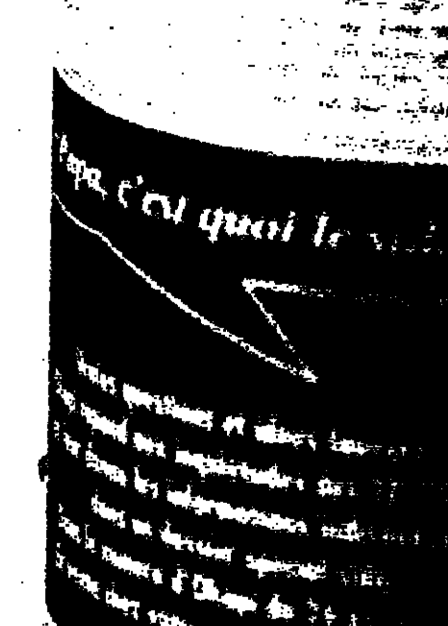
LES FAUSSAIRES . Film français de Frédéric Blum : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

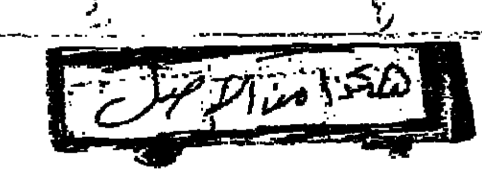
KATIA ISMAILOVA. Film russo-français de Valeri Todorovski, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LE ROI LION. Film américain de Roger Allers et Rob Minkoff, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

LES SOLDATS DE L'ESPÉRANCE. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

VEILLÉES D'ARMES. Film français de Marcel Ophuls, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10).





COMMUNICATION

Célébrant son trentième anniversaire

« Le Nouvel Observateur » a surmonté ses difficultés grâce à la télématique et à ses suppléments

Né le 19 novembre 1964, *le Nouvel Observateur* célèbre ses trente ans en publiant notamment, jeudi 24 novembre, un « album-anniversaire » vendu en kiosque au prix de 95 F et intitulé *« 240 écrivains racontent une journée du monde».*

On parle de la crise de *l'Evénement du jeudi*, du malaise à *l'Express*, du prix et de la nouvelle formule du *Point*. On parle finalement assez peu du *Nouvel Observateur*, comme si ce dernier semblait à l'abri des difficultés et des doutes des magazines d'actualités, les *news magazines* (*le Monde* du 6 octobre).

Aujourd'hui, *le Nouvel Observateur* se porte plutôt bien et conforte sa place de numéro 2, derrière *l'Express* : en 1993, avec une diffusion moyenne payée de 384 799 exemplaires, il a accru ses ventes de 1,63 % par rapport à 1992 et de 2,52 % par rapport à 1991, selon Diffusion-contrôle. Il a lancé, en septembre 1993, un cahier central consacré aux programmes de la télévision qui a conforté cette progression des ventes. Si bien que l'hebdomadaire apparaît comme un trentenaire vigoureux.

Pourtant *le Nouvel Observateur* a dû, ces dix dernières années, essuyer deux crises. Une crise morale – que devenait le grand hebdomadaire des intellectuels de gauche, alors que François Mitterrand était au pouvoir ? –, qui a entraîné des difficultés financières : il a perdu près de 50 000 lecteurs de 1982 à 1985 et accusé un déficit de 84 millions de francs en 1984. Alors que l'hebdomadaire se redressait, il s'est heurté à la récession publicitaire qui secoue l'ensemble de la presse depuis 1990. En 1991, les recettes publicitaires des magazines d'informations perdaient 12,6 % ; *idem* en 1992 ; et encore 22,7 % en 1993.

« Mission pédagogique»

Lors de la première crise, au milieu des années 80, l'hebdomadaire a changé de formule et lancé, en 1986, un supplément consacré à l'économie. Le « Nouvel Obs » n'est plus seulement l'hebdomadaire des intellectuels de gauche, il s'adresse aussi aux cadres d'entreprises et épouse les avatars de la gauche gestionnaire. Tout en bénéficiant de la manne financière de ses services télématiques grand public (notamment les messageries Aline et Jane, ou encore Obs, Game et Money), il se lance dans la guerre des « unes », imposée par l'arrivée en 1984 de *l'Événement du jeudi*, et participe à « la guerre des radio-réveils », qui se traduit par des cadeaux censés inciter les lecteurs à s'abonner. Bref, il se rapproche du standard des *news magazines*, contre lequel il s'était créé *(lire ci-dessous)*.

A la crise strictement économique des années 90 – pendant cette période, la diffusion se maintient – *le Nouvel Observateur* répond par un pari : consacrer un volumineux supplément à la télévision. Après ce lancement qui a largment participé au maintien et à la progression de la diffusion, le numéro spécial, paru le 17 novembre, baptisé *Trente ans, 1964-1994, le roman de l'Obs* et fêtant le trentième anniversaire, est hanté par la télévision. Catherine David y retrace les *« liaisons tumultueuses »* entre l'hebdomadaire et l'étrange lucarne ; Jacques Julliard s'interroge sur les intellectuels et les médias tandis que Jean Daniel évoque la *« mission pédagogique »* de la presse : *« L'écrit détient un pouvoir sur l'utilisation ou, pour employer le mot véritable, sur la consommation de l'image.»*

Supplément au *Nouvel Observateur* et arrivée, cet automne, de Christine Ockrent à la tête de *l'Express* : les deux principaux « news-magazines » semblent placer les enjeux de leurs futures batailles sur le terrain des rapports entre l'image et l'écrit et sur la domestication de McLuhan par Gutenberg.

ALAIN SALLES

Un hebdomadaire dans l'air des temps

1964 : la guerre d'Algérie est terminée depuis deux ans. *L'Express* subit de plein fouet les effets du climat de dépolitisation. L'hebdomadaire de Jean-Jacques Servan-Schreiber choisit alors d'emprunter la voie des *news magazines* anglo-saxons : plus neutre, avec davantage de faits, moins de commentaires et d'« écriture ». Plusieurs journalistes de la maison, parmi lesquels Jean Daniel, décident de la quitter, en faisant jouer la « clause de conscience».

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la diffusion de *France-Observateur*, successeur de *l'Observateur* né en 1950 et animé par Gilles Martinet, Claude Bourdet et Roger Stéphane, subit aussi une grave érosion. Le personnel n'est plus payé. Un homme d'affaires de trente-cinq ans, Claude Perdriel, renfloue le magazine – qui s'appellera désormais *le Nouvel Observateur* –, et négocie avec les partants de *l'Express* : il devient directeur de la publication, Jean Daniel directeur de la rédaction.

Le « Nouvel Obs » accueille à bras ouverts les « grandes signatures » – Sagan, Bastide, Vilar, Gance, Breton, Lacouture, etc. L'enthousiasme inspiré par les nouveaux arrivants – *« Loin de s'exiler,* écrit alors Jean Daniel, directeur de la rédaction, *il nous faut réapprendre le monde »* (1) – reprend le dessus. La guerre d'Indochine puis les conflits au Moyen-Orient alimentent des débats, dont la rédaction est férue. K. S. Karol admire la Chine de Mao, tandis que Jules Roy en revient *« amer et terrorisé»*.

« L'Obs » continue... d'observer, notamment la vie politique, sur laquelle il garde un œil vigilant. L'objectif, la victoire de la gauche, est une constante. Les moyens d'y parvenir sont plus incertains. En 1965, deux mois et demi avant le premier tour de l'élection présidentielle, Jean Daniel s'interroge : *« Pourquoi pas Mendès France ? »* Sur les conseils de ce dernier l'hebdomadaire se rangera, par raison, du côté de François Mitterrand. En 1974, « l'Obs » affiche en « une » le visage du leader – incontesté, cette fois – de la gauche. Après les législatives de 1978, le journal préfèrera longtemps jouer une autre carte, en l'occurrence celle de l'un de ses anciens collaborateurs, Michel Rocard, avant de se rallier pleinement au candidat en lice et futur président de la République.

La politique et ses marges

Au printemps 1968, le journal tire à 200 000 exemplaires. Imprimé en Allemagne en raison des grèves, il prend parti pour les étudiants. Plusieurs journalistes réclament l'auto-gestion. L'un d'entre eux aurait même réclamé de Jean Daniel qu'il soumette désormais ses papiers à « l'assemblée générale ». « L'ordre » reviendra au sein de la rédaction comme dans le pays. Sans dédaigner la politique, « l'Obs » entreprend dans les années 70 de s'affirmer aussi sur ses marges. Dès 1965, le journal publie des articles condamnant la clandestinité de l'avortement ou l'absence de diffusion des méthodes de contraception. Six ans plus tard, la une de « l'Obs » fera sensation en annonçant sur fond noir *« la liste des 343 françaises qui ont eu le courage de signer le manifeste « Je me suis fait avorter»*.

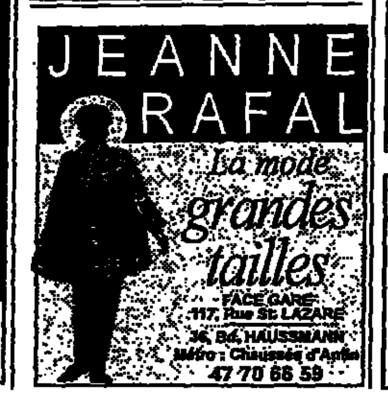
La pagination et la diffusion augmentent, jusqu'au début des années 80. Tandis que Maurice Clavel, chroniqueur de télévision, lance à l'écran, le 13 décembre 1971, son fameux *« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »*, « l'Obs » s'emploie à saisir *« l'esprit du temps »*, que traduisent un ton, une écriture, et des dessins – ceux de Copi, de Reiser et de Claire Brétécher qui, dit-on, trouve certains de ses modèles chez les journalistes et les lecteurs du journal...

Un mensuel écologique, *le Sauvage*, est créé. Parmi ses collaborateurs, Brice Lalonde. Pour « l'Obs », un jeune journaliste, Franz-Olivier Giesbert, entreprend de fréquenter les allées du pouvoir. Il deviendra directeur de la rédaction avant de rejoindre *le Figaro*... A l'automne 1977, Jean-Francis Held écoute et raconte les témoignages des réfugiés cambodgiens : terrible douche froide. Il y en eut d'autres : « le Nouvel Obs » aura soutenu nombre de mouvements de libération, sans prévoir que celle-ci n'était pas forcément au bout de la route. On le lui reprochera. En octobre 1978, il enquête sur les jeunes et décrit *« la « bof » génération »*, un titre qui se transforme en label quasi-sociologique. N'en déplaise au climat morose, le titre se porte bien, et va jusqu'à éponger une partie des dettes du *Matin de Paris*, le quotidien lancé en 1977 par son propriétaire, Claude Perdriel.

18 avril 1981, redevenant l'un des instruments de l'arrivée de la gauche au pouvoir, « l'Obs » titre en « une» : *« Le vote utile : Mitterrand.»* Toutefois, l'époque mitterrandienne accompagnera une érosion de sa diffusion et un *« brouillage »* de son image. Il faudra attendre la première cohabitation, en 1986, et une relance rédactionnelle, pour que « l'Obs » reprenne son souffle.

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

(1) Cité dans *le Nouvel Observateur des bons et des mauvais jours*, de Lucien Rioux, éd. Hachette.



DANS LA PRESSE

L'amendement Marsaud

L'Humanité (Charles Lederman) : « Nous voici revenus à la case départ, exactement au bon temps de la procédure pénale pratiquée sous nos bons rois. Jean Jaurès avait bien raison, qui écrivait en 1885 à l'occasion d'un scandale politico-financier : *« Il est entendu que des hommes publics ne seront pas interrogés ou inquiétés. Ils resteront représentants ; ils feront les lois ; ils pourront même être ministres encore. »*

L'Yonne républicaine (Gilles Dauxerre) : « C'est une véritable chape de plomb qui tomberait sur la justice si ce texte était définitivement adopté en seconde lecture (...). Si la presse n'avait pas fait son travail d'investigation, si les journalistes n'avaient pas obtenu des informations ici ou là, qui aurait révélé les financements occultes des partis politiques de droite et de gauche, l'affaire Urba, l'affaire de la COGEDIM et autres malversations ? Il n'y a pas plus d'urgence aujourd'hui qu'hier à légiférer sur le secret de l'instruction, si ce n'est la flambée des affaires politico-financières ».

La Dépêche du Midi (Henri Amar) : « En d'autres temps, en effet, alors que les affaires touchaient un camp qui n'était pas le sien, le député RPR de Haute-Vienne *[Alain Marsaud]* était loin d'éprouver les mêmes scrupules. Voilà pour l'homme et le moment. Reste le problème lui-même, de l'équilibre difficile à établir entre le droit d'informer et d'être informé inscrit dans la Constitution et dont une presse libre est l'instrument et le respect des droits du justiciable et de la nécessité pour la justice de s'y appliquer avec sérénité. ».

AUTOMOBILE

Peugeot lance un défi

Les terres d'Orient accueille depuis le 13 novembre un raid automobile organisé par Peugeot. Parties de Mersa Matruh, petite ville proche de Tobrouk, trente-deux voitures ont attaqué le désert égyptien. A l'heure actuelle, la colonne traverse le Sinaï et fait route vers le Neguev.

Avant de remonter la Jordanie du sud au nord, les véhicules feront un large crochet en Israël. L'itinéraire devait permettre une étape à Massada, le refuge des zélotes, mais les caprices de la météorologie brouillant, sans jeu de mot, les pistes, des modifications d'itinéraires semblent inévitables. Le terme de l'expédition et Amman seront atteints le 1er décembre après la traversée du désert du Wadi-Rum et un bivouac planté près de la fontaine Lawrence d'Arabie. 6 800 kilomètres, dont 2 100 de pistes et de sable auront été franchis, si toutefois, d'ici là, rien n'entrave la route parfois cahotique qui mène au royaume d'Husayn Ibn Talāl, plus communément appelé Hussein de Jordanie.

Cette aventure un peu folle n'est pas la première que Peugeot organise ces dernières années. En 1991 déjà, une expérience analogue avait mis sur le sable et les cailloux des hamadas sahariennes, des 205, des 405 et des 605. La tension dans le Golfe persique avait troublé la fête aux abords de la frontière libyenne. Aussi le raid actuel constitue-t-il la suite de l'expédition inachevée alors. Seules des 306 accompagnées toutefois, comme en 1991, par des 4 x 4 de la marque, ont été lancées cette fois-ci dans la bataille.

On peut s'interroger sur les réels motifs d'une telle expédition savourée visiblement par les organisateurs et qui met au volant des voitures des journalistes qui peuvent se révéler parfois des amateurs fougueux et imprévisibles. Il y a certes des préoccupations promotionnelles qui portent autant sur les véhicules testées que sur l'image de la marque dans les pays traversées, où l'on comprend qu'un constructeur soit soucieux de se montrer à l'approche d'une paix qui a tant tardé et qui devrait faire disparaître de coûteuses entraves commerciales. Mais il y a aussi une large part de risques courus tant par les mécaniques soumises à des traitements de choc imprévus au cahier des charges que par les équipages dont l'expérience laisse parfois à désirer. Aussi vaut-il mieux s'en tenir à voir avant tout dans cette affaire une de ces manifestations de défi comme l'histoire de l'automobile en a déjà tant connues.

On aura toutefois imaginé que les 306 engagées dans l'expédition ne sont pas tout à fait ordinaires. Certes de série et toutes dotées d'une motorisation commercialisée sur tous les marchés – il s'agit du 2 litres de 123 chevaux – ces 306 se sont vues pour la circonstance retouchées. Boite de vitesse à démultiplication adaptée, disque d'embrayage à garniture céra-métallique dure à l'effort, suspension à définitions africaines, garde au sol augmentée de 20 millimètres, gestion électronique du moteur réglée pour des carburants à indices imprécis, suppression du pot catalytique... En outre, une protection du bas moteur et du réservoir d'essence a été assurée par des plaques de blindage en carbone/kevlar. Sage précaution en l'occurence.

Inutile de dire que ces 306 un peu spéciales ne sont pas prévues pour une diffusion sur nos marchés. Il reste que les premières étapes du parcours n'ont pas révélé, malgré les difficiles conditions de roulage – routes défoncées, ensablage et désensablage par tout-terrain et même camion – de défaillance notable dans la structure même des véhicules. Une structure, elle, qui est la base du modèle.

Un bilan complet des dégats sera communiqué dans les semaines qui suivront la fin de l'aventure. C'est un autre défi, celui de la transparence, qui mérite d'ores et déjà, un petit coup de chapeau.

CLAUDE LAMOTTE

MUSIQUES

L'aube des Beatles

Suite de la première page

On trouve aussi des versions inédites de compositions de Lennon-McCartney, de *Love Me Do* à *She's A Woman* et en prime *I'll Be on My Way*, une ballade country sentimentale que les Beatles avaient composée pour Billy J. Kramer, un chanteur de Liverpool managé par Brian Epstein, et que l'on entend ici pour la première fois intepreté par ses auteurs.

La fouille des fonds de tiroir est un exercice périlleux, surtout pour les Beatles. A ce jour, la plupart des fans n'arrivaient pas à dénombrer plus d'une demi-douzaine de mauvaises chansons (jamais les mêmes bien sûr, c'est ce qui rend les discussions entre fans si intéressantes) dans toute la discographie des Beatles. La sortie de ces disques permet de constater *in vivo* les faiblesses instrumentales du groupe et l'on saura désormais de façon irréfutable que, lorsqu'il fallait intepréter *Carol* de Chuck Berry, les Rolling Stones se débrouillaient plus élégamment que les Beatles. Mais dans l'ensemble, et malgré des limitations techniques évidentes (les enregistrements furent effectués en monophonie sur une seule piste), l'impression de jeunesse triomphante qui se dégage de ces deux heures de musique en fait un moment de grand bonheur.



BBC PHOTOGRAPH LIBRARY

George Harrison, John Lennon, Ringo Starr et Paul McCartney

La grande majorité des titres ici présentés proviennent d'une émission spéciale consacrée au groupe et intitulée *Pop Go The Beatles* diffusée chaque mardi soir pendant l'été 1963. A ce moment de leur carrière, les quatre n'avaient publié que quelques singles et un album. Pour meubler ces sessions, ils puisèrent dans l'immense répertoire constitué au long de leurs séjours à Hambourg, lorsqu'il fallait jouer toute la nuit pour les marins américains et les rockers allemands qui peuplaient la Kaiserkeller ou le Star Club.

On est tout de suite frappé d'entendre à quel point les les Beatles n'étaient pas un groupe rapide. Leur *Johnny B. Goode* ne décolle jamais alors que leur *Too Much Monkey Business* est un chef d'œuvre d'ironie mordante, justement parce que l'original était pris sur un tempo chaloupé très relaxé. Même les compositions de Lennon et McCartney se ressentent de cette tendance : *A Hard Day's Night* ou *She's A Woman* (sur ce dernier titre, George Harrison remplace avec intelligence la partie de piano de la version studio) durent un peu plus longtemps que les versions jusqu'ici connues.

Saine schizophrénie

Mais si les Beatles prenaient leur temps, c'est peut être aussi parce que ces sessions étaient devenues leur unique occasion de jouer de la musique pour le plaisir. Dans *Shout* (1), son excellente histoire du quatuor, Philip Norman explique que, dès 1963, la Beatlemania avait pris de telles proportions que les quatre garçons prenaient de moins en moins de plaisir à se produire dans des conditions qui leur interdisaient d'entendre la musique qu'ils jouaient.

Le second point passionnant dans l'exploration de ces disques est le partage entre musique blanche et musique noire, la grande affaire du rock'n'roll. Alors que nombre de leurs contemporains – les Stones, les Animals – se définissaient comme des nègres blancs, les Beatles faisaient preuve d'une saine schizophrénie. Si la manière de chanter de John Lennon doit beaucoup aux chanteurs de soul (au jeune Marvin Gaye entre autres), on le sent souvent assez isolé face à l'attirance de ses trois collègues pour la musique country. Quand ils reprennent *I Got A Woman*, de Ray Charles, les Beatles s'inspirent avant tout de la version d'Elvis Presley, même si Lennon et Harrison peinent un peu pour hisser leurs parties de guitare au niveau de celles de Scotty Moore et Chet Atkins. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre intérêt de ces disques que de briser un tabou que les Beatles avaient respecté tout au long de leur carrière : on y trouve trois reprises de titres étroitement associés à Elvis Presley dont *It's Alright Mama*. Ce ne sont pas les meilleurs moments de *Live at the BBC* mais ces chansons resteront comme le témoignage d'un passage de témoin, de l'inventeur du rock'n'roll aux inventeurs du rock.

THOMAS SOTINEL

(1) Hamish Hamilton, Londres, 1981.

▶ ***Live at the BBC*, 2 CD Apple/EMI, en vente le 30 novembre.**

Un lancement minutieusement préparé

LONDRES

de notre correspondant

Le secret avait été bien gardé. Il fallait montrer patte blanche, mardi 22 novembre, à l'entrée des vieux studios de la BBC pour la présentation du dernier album des Beatles, *Live at the BBC*, qui sera mis en vente à travers le monde le 30 de ce mois, juste à temps pour les fêtes (1). C'est dans ces studios du nord de Londres qu'ils ont enregistré leurs premières émissions de radio. Les cinquante-six chansons diffusées par la BBC entre 1963 et 1965 et vendues en deux disques compacts pour la première fois servaient de bruit de fond en attendant la conférence de presse diffusée simultanément par satellite au Hard Rock Café de New-York.

Ceux qui espéraient la présence des « Trois garçons dans le vent » survivants, ou de la veuve de John Lennon, Yoko Ono, ont été déçus. Ils étaient en fait représentés par George Martin, qui produisit tous leurs disques de 1962 à l'éclatement du groupe en 1970, à l'exception de *Let It Be*. Et, en dépit de l'enthousiasme du producteur de radio Kevin Howlett, qui redécouvrit les enregistrements des Beatles qui prenaient la poussière dans les archives de la BBC et de l'humour des deux anciens disc-jockeys Alan Freeman et Brian Matthew, qui accueillirent ce petit groupe inconnu venu de Liverpool dans leurs émissions, on avait clairement l'impression qu'il s'agissait avant tout de business. Après tout, combien de millions de ces disques seront vendus ?

Non, les anciennes stars de la chanson n'ont pas été associées à la sélection faite parmi plus de deux cents morceaux redécouverts ; non, il ne devrait pas y avoir de suite, les autres chansons n'étant pas assez intéressantes ; oui, les Beatles ont donné leur accord à leur publication et au choix de la date de sortie de l'album ; oui, ils ont choisi la photo de couverture de l'album. Les trois Beatles étaient à l'étranger et seul l'un d'eux, Paul McCartney, a envoyé quelques lignes de bienvenue à la conférence de presse.

Des journalistes représentant tous les continents étaient présents. Ils ont entendu Kevin Howlett raconter comment il avait trouvé ce trésor en préparant une émission spéciale sur les Beatles en 1982. Les premiers enregistrements avaient disparu, d'autres, parmi les cinquante-deux réalisés entre 1962 et 1965 étaient de mauvaise qualité, et certains morceaux n'ont été retrouvés que parce qu'ils avaient été enregistrés à la radio par des fans de l'époque. Il a fallu ensuite un sérieux travail de nettoyage pour rendre à ces chansons une bonne qualité sonore. Mais tous les participants ont insisté sur la valeur de ces enregistrements *live* en studio qui, malgré des moyens techniques limités de l'époque, n'étaient pas noyés sous le vacarme d'audiences fanatisées.

Pendant plus de deux ans, les Beatles ont participé aux émissions de la BBC comme *Pop Go The Beatles* ou *Saturday Club* au moment où leur carrière prenait son envol. Alan Freeman et Brian Matthew se souviennent encore de leur enthousiasme, de leur sens de l'humour, de leur fraîcheur couplés à un grand professionnalisme qui leur permettait d'enregistrer, entre deux facéties, huit chansons en deux heures et demie de studio, et sans lesquels ils n'auraient pas tenu la route pendant plus de trente ans. « *Je n'étais pas si optimiste à l'époque*, ironise George Martin. *Je ne pensais pas qu'ils dureraient plus de vingt-cinq ans !* »

PATRICE DE BEER

(1) Un *single* devrait sortir pour le Nouvel An en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, mais les chansons qui y figureront n'ont pas encore été choisies.

CHARLÉLIE COUTURE, au Théâtre national de l'Odéon

Charmes aériens

CharlÉlie Couture pratique l'art du dessin, de la peinture, de la photographie et de l'écriture. Accessoirement, dit-il, il est chanteur. Ces prétentions multiformes ne l'ont pas toujours rendu heureux. Il y a eu des soirs douloureux où CharlÉlie faisait la tête en public. Il y a eu des décisions irrévocables d'abandonner son rôle d'amuseur public. Puis des voyages en Australie, une tournée hexagonale, et un recueil de photographies Polaroid, *Do Not Disturb* (aux éditions Calmann-Lévy), clichés fugitifs volés dans des hôtels de passage. Enfin, un ultime album, *les Naïves*, synthèse poétique des tendances actuelles de la musique populaire, illustré des peintures de l'auteur et basé sur une philosophie de nouveau monde : là-bas, le mariage de l'ancien (les Aborigènes) et du moderne, de l'espace vierge et du pragmatisme industriel est une règle de vie.

Afin de réconcilier art et plaisir, esthétique et grosse sono, vision d'avenir et maintien des valeurs, CharÉlie Couture a choisi de présenter, au Théâtre national de l'Odéon, un *Concert naïf au pays des anges*, spectacle écrit, conçu (décors, costumes, mise en scène) et chanté par l'artiste au complet. Couture en conçoit visiblement beaucoup de bonheur. Et si l'aile gauche de la salle proteste – le producteur a eu beau essayer d'apprivoiser ces lieux voués au théâtre pour faire entrer au chausse-pieds le rock de CharlÉlie, les paquets d'enceintes cachent encore la vue des spectateurs du premier balcon –, le public sort ravi de cette traversée de vingt ans de carrière, de *la Ballade du mois d'août 75* à *Jacobi marchait*.

CharÉlie Couture a créé un univers à la fois léger et imposant, dépouillé et abondant, peuplé de drôle d'oiseaux musiciens portant jeans et chapeaux pointus, collerettes pop et redingotes lunaires. Couture a dessiné. Le chorégraphe Philippe Découfflé l'a amicalement conseillé. Le créateur de costumes Philippe Guillotel a mis la main à la pâte. Il en reste des airs de famille. Pour illustrer des chansons parfois bavardes, Couture leur chipe un mot, une image. Et les objets s'envolent, suspendus à des fils invisibles : *le Jardinier dort*, écrite pour alerter du chaos à venir, nous vaut une pluie d'élégantes petites feuilles de Plexiglas vert. *Le temps c'est de l'argent* (« *Mais l'argent, c'est du vent/ Les temps sont durs maintenant/ on est jamais sûrs d'arriver à temps* » déclenche la descente d'une aiguille construite à l'échelle d'une horloge de gare. *Media Panic*, celle de paquets de journaux plastifiés et d'écrans de télévision.

Rap, reggae valse ou slow

Il arrive aussi à Couture de camper plus directement ses personnages, une *Miss Bigoudi* à la coiffure en choucroute et au déshabillé en nylon vert pomme, une angélique violoncelliste en mini-jupe blanche dialoguant avec un joueur de saxo cagoulé de noir dans la meilleure tradition sado-maso (*Mona*). Couture lui-même caricature ses rondeurs nouvelles, un peu pataud dans un pantalon de surplus, patibulaire dans une tunique grise. « *On ne peut pas vivre dans le passé/Faut abandonner/Tout c'qu'est périmé* », chante Shaan, la fille de CharlÉlie, dans l'album. Avec cinq musiciens efficaces (guitares, basse, batterie, clavier, auxquels s'ajoutent un pianiste classique, une violoncelliste). Couture (piano, guitare) passe en revue les maux du temps (l'ultramédiatisation, le chaos écologique, les méfaits de la médecine ou de la haute finance), sans hésiter devant les volumes et les destructurations sonores. Rap, reggae, valse, slow, rock, n'roll forment une grande vague mondialiste, de haut niveau musical. Mais le Nancéeien se souvient aussi, en solo avec son piano, du temps désinvolte où il chantait les vertus des fins de fêtes (avec lampions, flonflons, guirlandes, farces et attrapes) ou les talents nonchalants des pianistes d'ambiance. A l'Odéon, tout commence par le tic-tac amplifié d'une montre. Tout finit de même. Entre-temps, Couture aura poursuivi avec bonheur son idée d'artiste complet.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Jusqu'au 26 à 20 h 30. Théâtre national de l'Odéon. Tél. : 44-41-36-36. Album : *les Naïves*, 1 CD Chrysalis 828935-2.**

CINÉMA

Polémiques en série autour du « Roi lion »

Raciste, violent, sexiste, homophobe, plagiaire : le dessin animé produit par Walt Disney, qui vient de sortir en France, a provoqué de multiples controverses aux Etats-Unis

NEW-YORK

correspondance

Nombre de fanatiques du dessin animé japonais ont décelé dans le scénario du *Roi lion* la marque (non créditée) d'Osamu Tezuka, un des plus célèbres « cartoonistes » japonais, mort en 1989 à l'âge de soixante ans et parfois surnommé « le Walt Disney nippon ». Celui-ci avait créé dans les années 60 une bande dessinée, *l'Empereur de la jungle*, adaptée pour la télévision, doublée en anglais et diffusée en 1966 sur les antennes américaines sous le titre de *Kimba, le lion blanc*. L'histoire est d'une simplicité archaïque, il s'agit d'un lionceau dont le père est brutalement assassiné par son frère, lequel, s'emparant du trône, plonge le royaume dans le chaos jusqu'à ce que le jeune lion le renverse et reprenne sa couronne. C'est exactement le scénario du *Roi lion* à quelques différences près (*lire notre tableau*). Prudents, les producteurs de la série n'accusent pas Disney de plagiat. Ils leur demandent simplement de reconnaître l'influence de Tezuka sur le film. L'Union des animateurs japonais aurait d'ailleurs adressé à Disney une correspondance dans ce sens. Interrogée par l'agence Reuter, une porte-parole du studio a affirmé que personne dans la Compagnie ne connaissait *Kimba*.

Ce ne sont pas là les seules accusations portées contre le dessin animé qui réapparaît sur les écrans américains – marketing oblige – pour les fêtes de fin d'année. Un autre procès a été ouvert : *le Roi lion* serait-il politiquement incorrect ? « *Trop de stéréotypes* », a tranché Carolyn Newberger, professeur de psychologie à Harvard, dans un éditorial publié par un quotidien de Boston et repris dans la presse américaine lors de la première sortie du film, en juin 1994.

A sa suite, d'autres sociologues notent que Scar, le méchant lion, de la graine d'assassin, s'exprime dans le phrasé précieux, efféminé, qu'affectent certains homosexuels. De plus, dans le conflit qui met aux prises les lions et les hyènes, les premiers, race supérieure, parlent un anglais quasi shakespearien (avec les voix de James Earl Jones et de Jeremy Irons), alors que les dernières ont des accents sortis en droite ligne des ghettos noirs et latinos. Disney se défend en faisant valoir que la présence au générique d'acteurs « ethniques » dans des rôles « nobles » (Madge Sinclair/Sarabi, la mère de Simba) et, parmi les « méchants », de personnalités connues pour leur activisme social, telles Whoopi Goldberg et Cheech Marin (deux des hyènes), constitue une caution suffisante pour faire taire les critiques. Cela n'a pas empêché le journaliste Neil Chethik, du *Detroit Free Press*, d'affirmer que le film « *est fondamentalement sexiste* ». Les lionnes y sont en effet obéissantes et soumises dans la structure sociale. Certes, Nala, la petite fiancée de Simba, se bagarre avec lui quand ils sont gamins et lui fait toucher le sol des épaules. Mais lorsque, plus tard, la situation tourne mal, elle devient, comme les autres lionnes, une « *victime impuissante dont le seul espoir est de trouver le mâle qui la sauvera.* » Ce n'est pas la première fois que sociologues et critiques prennent Disney à partie. On lui a souvent reproché ses héroïnes dont la seule raison de vivre est d'attendre l'arrivée du prince charmant qui viendra les sauver (*Cendrillon, Blanche-Neige, la Belle au bois dormant*). Récemment encore, *Aladdin* se voyait taxé de racisme par les Arabo-Américains, qui obtinrent d'ailleurs la modification de certaines paroles des chansons du film.

Recours à la violence

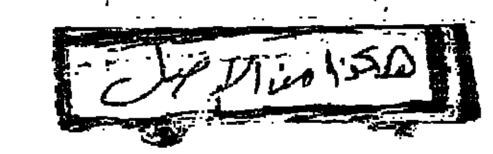
L'accusation la plus fréquente cependant est celle d'un recours excessif à la violence – procès qui n'est pas nouveau : il remonte à la mort de la mère de Bambi. Cet été, dans la presse, nombre de parents interrogés trouvaient *le Roi lion* trop violent pour les très jeunes enfants. Violence morale : le fratricide (la mort du Grand Lion provoquée par son propre frère Scar), et le sentiment de culpabilité qui peut saisir un enfant à la mort de son père (Simba en est accusé). Violence physique : plus encore que les zèbres déchiquetés puis dévorés dans de grands flots de sang, la séquence la plus souvent incriminée est celle – spectaculaire – de la folle débandade d'un troupeau de gnous, où le Grand Lion meurt piétiné sous les yeux de son fils.

Le débat est traditionnel : si l'on expurge des spectacles pour enfants tout ce qui peut avoir une dimension tragique, « *on empêche nos bambins d'appréhender le potentiel émotionnel et cathartique du conte* », écrivait Perri Kass, pédiatre, dans le *New York Times*. Il ne s'agit pas de totalement séparer les enfants du monde qui les entoure, et les protéger de la notion de mort, répondent en substance les parents, il y a simplement un âge pour ça. Les psychologues semblent généralement d'accord : il faut que l'enfant sache faire la part de la réalité et de la fiction, chose dont, même dans le domaine de l'animation, un bambin de deux, trois ou quatre ans est incapable. Quoique *le Roi-lion* soit « *tous publics* », la plupart des pédiatres situent l'âge minimum à sept ans, considérant cependant le film infiniment moins nocif que les dessins animés qui passent tous les samedis matins sur les petits écrans. La surabondance d'émissions de tous types, y compris les journaux télévisés, qui ne craignent pas de montrer des faits divers sanglants, peut, à force, désensibiliser les enfants. Mais là, le débat dépasse largement le cas du *Roi lion*.

HENRI BÉHAR

D'étranges ressemblances

	« Le Roi lion »	« Kimba, the White »
Le héros	Simba	Kimba
Le scénario	Officiellement, il s'agit d'un scénario original.	Tiré d'une bande dessinée *l'Empereur de la jungle*.
L'intrigue	Devenu orphelin, un lionceau perd, puis reconquiert son trône.	Devenu orphelin, un lionceau perd, puis reconquiert son trône.
Les amis	Un babouin vieux et sage ; un oiseau plus bavard qu'une pie.	Un babouin vieux et sage ; un oiseau plus bavard qu'une pie.
Les ennemis	Scar (Cicatrice) le méchant lion et des hyènes.	Claw (Griffe) le méchant lion et des hyènes.
La violence	Le père de Simba est tué par son frère (un lion).	Le père de Kimba est tué par des chasseurs (des humains).



CULTURE

OPÉRA

LE THÉÂTRE KIROV, au Théâtre des Champs-Elysées

Un chromo nommé Kitège

Léningrad est redevenue Saint-Pétersbourg, mais il est toujours coutume de parler de « Théâtre Kirov » (du nom d'un secrétaire du Parti, mort en 1934) pour ce que les Russes ont aujourd'hui à cœur de nommer « Théâtre Mariinski » ou « Théâtre Mari », son patronyme d'origine. Cette troupe, qui s'installe au Théâtre des Champs-Elysées (TCE) jusqu'au 11 décembre et rayonnera ensuite dans quelques villes françaises, possède une aura que les désordres de l'ex-Union soviétique n'ont pas altérée. Lorsque Valery Gergiev en a pris la direction musicale en 1988, le Kirov avait cependant besoin de redorer son blason impérial. Un peu à la manière de Simon Rattle à Birmingham, Gergiev a refusé d'alléchantes propositions internationales pour y poursuivre tranquillement son travail sur le répertoire russe, qu'il défriche et enregistre depuis peu pour Philips (1).

Cette résidence au TCE inaugure-t-elle une sorte de *revival* des Ballets russes de Diaghilev, quatre-vingt ans plus tard ? A en juger par la désertion de quelques rangs du parterre à l'acte IV et par la maigreur des applaudissements à l'issue de la première représentation de *Kitège*, de Nikolaï Rimski-Korsakov (« 844-1908), mercredi 23 novembre, il y a de quoi en douter. Les décors et la mise en scène (copieusement sifflés) avaient, il est vrai, de quoi consterner. Les postures, les gestes, réunissent des lieux communs que l'on croyait passés aux oubliettes. Les décors peints, façon chromo, sont redoutables et deviennent irréels à force de laideur, de surcharge, de débauche de couleurs (du jaune tendre à l'ultra-violet). Verrait-on Bambi ou Blanche-Neige apparaître au détour d'un arbre de carton que nul ne serait surpris.

Beauté austère

Kitège, dont c'était la première représentation scénique à Paris, est d'une beauté musicale assez austère. C'est l'avant-dernier opéra composé par Rimski. Il fut représenté en 1907. Il comporte assez peu de varitables airs, ni de moments saillants, sinon la scène de village où la Vierge Fevronia, la future épouse du jeune prince Vevolov, est présentée au peuple, le dialogue avec l'ivrogne Grichka, l'invasion et le massacre par les Tatars, l'interlude guerrier et les dernières mesures nuptiales. Le reste de la partition est de type méditatif, bucolique ou « liturgique ». Les épisodes « ux champs » sont une merveille de frémissement orchestral tandis que les scènes « religieuses » convoquent bien évidemment une écrirture aux références archaïques. L'orchestre de Rimski, dévoile de véritables beautés : ainsi le récit de l'Adolescent qui guette à l'horizon, à l'acte 2, accompagné pendant quelques mesures de deux clarinettes Ici, une flûte doit percer un tapis de cuivres ; là, un trait chromatique réunit le violon solo et la flûte à l'octave.

Mais ce sont justement ces passages qui révèlent desfaiblesses au sein de l'Orchestre. Le violon solo, auquel sont dévolues quelques interventions aux actes 3 et 4, joue vraiment faux et son trait avec la flûte est raté. Plus globalement, les cordes, au son très respectable, sont souvent couvertes par les cuivres, sollicités il est vrai jusqu'à l'excès. Gergiev, qui « tient » l'ouvrage de bout en bout, semble pourtant manquer de raffinement dans les dosages sonores (en dehors des pianissimos souvent très réussis) et dans la précision rythmique.

La distribution est assez moyenne. Lioubov Kazarnovskaïa, qui remplaçait Galina Gortchakova, souffrante, se révèle être une excellente Fevronia, malgré quelques aigus un peu serrés au premier acte. Youri Maroussine est un Prince de très petite envergure, chantant constamment bas et d'une voix raide (les aigus révèlent un timbre de ténor pourtant assez épanoui). La vedette lui est volée par la composition convainquante – quoi que manquant de vraie folie – de Constantin Ploujnikov dans le rôle de l'ivrogne délateur. Guennadi Bezzoubenkov (le vieux prince) chante en dehors de la mesure et rate le début du troisième acte. Demeurent l'adolescent, joliment chanté par Mariana Tarassova, et les chœurs, de belle vigueur – surtout les hommes. Mais ils ne suffisent pas à sauver une représentation assez moyenne et peu enthousiasmante.

RENAUD MACHART

(1) *Sadko*, de Rimski Korsakov, est le dernier des enregisrements réalisés par Valery Gergiev (3 CD Philips 442 138-2).

▶ **Prochaines représentations : Kitège, les 9 et 11 décembre ; la Dame de pique de Tchaïkovski, les 25, 26 et 27 novembre ; la Khovanstchina, de Moussorgski, les 29 et 30 novembre, Sadko, de Rimski-Korsakov, les 6, 7 et 9 décembre, Théâtre des Champs-Elkysées, tél. : 49-52-50-50. Le Kirov sera ensuite en tournée à Toulouse, Châlon, Lyon, Montpellier, Clermont-Ferrand, Montreux et Caen, du 16 décembre au 19 janvier.**

EN BREF

MUSIQUES : mort de Billy Bridge, créateur du madison. – Le créateur, en France, du madison, éphémère rival du twist au plus fort de la vague « yéyé », est mort, lundi 21 novembre à Paris d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante-huit ans. De son vrai nom Jean-Marc Bridge, il avait connu le succès au début des années 60 avec des titres comme *Le grand M* et *Surboum*, avant d'écrire pour d'autres interprètes comme Dick Rivers et le Britannique Cliff Richard. Sous le pseudonyme de Black Swan, il tenta en 1971 une nouvelle carrière marquée par un tube : *Echoes and Rainbows*. Ces dernières années il se produisait dans des galas avec d'autres gloires de l'époque.

OPÉRA DE PARIS : grève le 24 novembre et annulation des spectacles à Bastille. – L'Opéra national de Paris a annoncé, mercredi 23 novembre, l'annulation des spectacles prévus jeudi dans les trois salles de Bastille à la suite du maintien d'un préavis de grève déposé par la CGT, dans le cadre des discussions salariales annuelles. Cette grève entraîne la suppression de la représentation des *Noces de Figaro* de Mozart et le report des concerts prévus dans l'Amphithâtre et le Studio. Les billets peuvent être remboursés aux guichets ou par corespondance (120 rue de Lyon, 75012 Paris). La CGT demande une augmentation salariale de 3,8 % ,prévue dans la fonction publique et les entreprises assimilées. La direction de l'Opéra propose 2,37 %, en se fondant sur la lettre de cadrage du Premier ministre qui n'envisage l'augmentation de 3,8 % qu'à la condition que la situation financière de l'entreprise soit saine.

CINÉMA : Pathé ouvre un complexe de douze écrans à Paris. – Le nouveau Pathé Wepler a ouvert ses portes le 23 novembre. La rénovation du cinéma de la place de Clichy a nécessité de la part de Pathé un investissement de près de 60 millions de francs, qui a permis la création de douze salles, pour un total de 2 164 fauteuils. Toutes les salles sont équipées en son Dolby SR, huit en son numérique DTS/SRD. Pour atteindre l'objectif fixé pour 1995 à un million de spectateurs, le Pathé Wepler présentera une programmation « grand public », mais aussi des films en version originale, une nouveauté dans ce quartier jusqu'alors sous-équipé.

LETTRES

La première journée de l'écrivain bangladais en France

Le courage modeste de Taslima Nasreen

L'écrivain bangladais Taslima Nasreen, condamnée à mort par des groupes islamistes de son pays et réfugiée en Suède depuis le 10 août, est arrivée en France pour dix jours, mercredi 23 novembre (« le Monde » du 24 novembre). La jeune femme, qui avait prévu de venir à Paris au début du mois d'octobre, s'était résolue à annuler son voyage après que le gouvernement français lui eut accordé un visa de vingt-quatre heures seulement en invoquant la difficulté d'assurer sa sécurité. Taslima Nasreen, qui doit rencontrer des lecteurs et plusieurs personnalités politiques durant son séjour – notamment M. Chirac, puis M. Toubon, jeudi 24 novembre –, a été l'invité d'honneur d'une « Marche du siècle » consacrée à la liberté d'expression, mercredi soir sur France 3.

L'image de Taslima Nasreen en sari de soie turquoise, fixant les caméras d'un regard grave et presque enfantin le soir même de son arrivée à Paris, a valeur de message politique. Par sa seule présence sur le plateau de « La marche du siècle », l'émission de France 3 animée par Jean-Marie Cavada, cette jeune femme de trente-deux ans montre que la France peut assurer la sécurité d'un écrivain sur lequel pèse la menace d'une *fatwa* lancée par des fondamentalistes musulmans. Ou plutôt, que ce pays le doit, en dépit des craintes que peuvent susciter les ennemis de la liberté d'expression.

Le ministère de l'intérieur – que ce soit pour mieux souligner les difficultés d'une telle entreprise, pour justifier ses hésitations du mois d'octobre ou encore pour effacer un peu de son manque d'hospitalité initial – n'avait pas lésiné sur les mesures de sécurité prises pour entourer Taslima Nasreen. Quelque 1 200 policiers, quinze membres du RAID et un service de déminage ont ainsi été réquisitionnés pour accompagner l'écrivain au cours de son périple français. Contrairement à Salman Rushdie, dont toutes les visites en France ont été entourées d'un secret obsessionnel, la venue de Taslima Nasreen était connue à l'avance. Le souci de déjouer d'éventuels projets terroristes a cependant conduit les autorités à faire arriver la jeune femme trois heures avant le moment prévu, par un vol régulier de la compagnie Scandinavian Air System (SAS).

C'est face à un rempart de caméras, dans le décor hideux du pavillon de réception de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, que Taslima Nasreen a pris contact avec la France. Un peu raide, comme intimidée, l'auteur de *Lajja* (Stock), était entourée des organisateurs de ce voyage auquel elle a été conviée par *le Nouvel Observateur*, qui célèbre ses trente ans d'existence. Parmi eux, Christiane Besse, responsable de collection chez Stock et Monique Nemer, directrice de la même maison, qui a souhaité voir émerger le « *vrai sens de la présence de Taslima Nasreen en France, à savoir la possibilité de rencontrer les gens auprès desquels elle souhaite s'exprimer* ».

Après avoir expliqué à quel point elle aimait la France et avait été touchée par toutes les manifestations de solidarité à son égard, l'écrivain a retracé son propre parcours, redit sa lutte contre l'obscurantisme, la haine des fondamentalistes, les soixante jours passés à se cacher avant de fuir le Bangladesh, son inépuisable énergie à défendre la liberté d'expression *(voir son entretien dans* le Monde *du 18 octobre)*. Pour la première fois, elle a aussi mentionné l'éventualité d'un retour dans son pays, à l'aube du procès pour « *propos outrageants contre le Coran* » qui doit s'ouvrir contre elle le 10 décembre.

« *Si le gouvernement peut garantir ma sécurité en prison, j'irai peut-être accomplir ma peine*, a-t-elle ainsi déclaré. *Si je ne le fais pas, je risque de perdre à jamais l'occasion de retourner au Bangladesh.* ». Cette première conférence de presse a enfin été l'occasion, pour Taslima Nasreen, de se réjouir du changement d'attitude du gouvernement français. « *Je n'ai pas voulu mettre les autorités dans l'embarras, je ne réclame pas de visa prolongé*, a-t-elle indiqué. *Je suis persuadée que le gouvernement et le peuple français sont attachés aux droits de l'homme et à la liberté d'expression.* »

Manifestations « extrêmement utiles »

Plus tard, sous les projecteurs de « La marche du siècle » organisée en l'honneur de la liberté d'expression, l'écrivain a réitéré ses professions de foi en faveur de « *l'humanisme* ». Dans le climat de haute sécurité qui avait été instauré autour du studio 102 de la Maison de Radio-France – et en dépit d'un problème technique qui l'empêchait d'entendre une partie des traductions réalisées à son intention –, Taslima Nasreen a de nouveau dénoncé « *l'aveuglement du fondamentalisme religieux* ». Pourtant, si belle qu'ait été l'« affiche » composée, autour d'elle, d'écrivains de renom (l'Algérien Rachid Boudjedra, le Péruvien Mario Vargas Llosa, le Britannique William Boyd et le Prix Nobel nigérian Wole Soyinka) ainsi que de Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, l'atmosphère fut souvent convenue, parfois presque confite dans un unanimisme de rigueur.

Qu'importe pour Taslima Nasreen, à qui de telles manifestations sont « *extrêmement utiles* ». Une fois l'émission terminée et après que Jean-Marie Cavada lui eut déclaré, en coulisses « *Si vous avez besoin de nous à l'avenir, appelez-nous* », la jeune femme remarquait que « *si tous les intellectuels menacés par le fondamentalisme étaient soutenus par de telles initiatives, ils auraient plus de force pour continuer leur combat* ». Wole Soyinka, récemment exilé du Nigéria, soulignait de son côté la nécessité de « *donner vie, par l'image* », au drame de Taslima Nasreen.

Rachid Boudjedra, qui vit sous la menace constante des islamistes, insistait pour sa part, au sortir du plateau, sur l'importance, « *vue d'Algérie* », d'une telle émission, « *avec toute la solidarité qui s'en dégage* ». Pour Mario Vargas Llosa, enfin, la prise de position de Taslima Nasreen est « *extrêmement claire, et c'est la seule possible. Son témoignage est à la fois courageux et modeste* ». La romancière, elle, s'était déjà éclipsée pour prendre des forces avant le marathon médiatique, littéraire et politique qui l'attend dans les prochains jours.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Manifestation à Dacca contre l'écrivain. – Des centaines de personnes ont manifesté mercredi 23 novembre dans les rues de Dacca pour exiger la comparution de Taslima Nasreen pour offense aux sentiments religieux des musulmans. « *Le gouvernement doit obtenir l'extradition de Nasreen et lui infliger la peine capitale au terme de son procès* », a dit le chef du Conseil uni d'action, qui regroupe plusieurs organisations intégristes. « *Il faut prendre et punir ce démon* », a déclaré un autre leader du Conseil. Le procès de Taslima Nasreen doit s'ouvrir le 10 décembre. – *(Reuter.)*

Mort du philosophe allemand Werner Marx

Avec Werner Marx, né en 1910 et mort à Fribourg lundi 21 novembre, disparaît l'une des figures originales de la pensée allemande contemporaine. Sa biographie reflète l'histoire du siècle : après des études de droit à Fribourg, Berlin et Bonn, où il devint docteur en 1932, l'antisémitisme le contraignit à l'exil. De 1932 à la guerre, il fut successivement ouvrier dans le bâtiment en Angleterre, conseiller juridique en Palestine, étudiant en sociologie à New-York, avant de s'orienter vers la philosophie, sous l'influence, notamment, de Karl Löwith.

Professeur à New-York, puis à Heidelberg, il occupe de 1964 à 1980 la chaire de philosophie de l'université de Fribourg, où enseignèrent avant lui Husserl puis Heidegger. Fondateur des « Archives Husserl », commentateur critique de l'œuvre de Heidegger, Werner Marx a poursuivi au fil d'une dizaine d'ouvrages, dont aucun n'est traduit en français, une réflexion principalement centrée sur les relations entre liberté et histoire et sur la recherche de nouveaux critères pour fonder l'éthique.

R.-P. D.

Les perspectives de croissance et les conflits du travail

Le choix entre les salaires et l'emploi est au centre du débat social

Renouant avec son habitude de publier une lettre de recommandation salariale, le CNPF constate que la reprise économique tend à privilégier l'évolution des rémunérations sur le développement de l'emploi. Il estime cependant souhaitable d'examiner attentivement les possibilités d'affectation d'une fraction de cet accroissement à l'emploi.

■ GRÈVES. *L'unité syndicale est* rompue chez GEC-Alsthom à Belfort depuis le mercredi 23 novembre. La CFDT appelle à la levée des piquets de grève que FO entend maintenir. La CGT *s'en remet* à la décision de la base. Le mot d'ordre de débrayage lancé par la CGT chez Peugeot à Sochaux n'a pas eu le succès escompté. En revanche, l'appel lancé par la CGT et FO pour la mobilisation dans le secteur public a rassemblé plusieurs dizaines de milliers d'agents dans les rues de Paris.

Depuis près de dix ans, le débat sur la nécessité d'un arbitrage entre les augmentations de salaires et la création d'emplois supplémentaires revient, en France, dès que surgit la reprise. Curieusement et *a contrario*, jamais il *n'intervient quand la situation* économique se dégrade et encore moins, comme en 1993, au moment où le pays subit une récession qu'il n'avait pas connue depuis 1975. C'est devenu, à tort ou à raison, le « sujet » de la reprise.

Hypocrisie ou facilité rhétorique ? Voilà qu'un tel thème occupe à nouveau le devant de la scène depuis que des conflits *sociaux, dont celui de* GEC-Alsthom à Belfort, également exemplaire à d'autres titres, l'a remis en évidence avec une force incontestable. Pour autant, justement parce que le choix entre l'inflexion *toute* keynésienne apportée sur les salaires et la priorité accordée aux emplois pose un problème crucial, dans une société empêtrée dans le chômage qui obligerait à plus de solidarité, la question s'impose *logiquement. Ce n'est pas un* hasard si, sur les ondes, à la télévision, ou dans les journaux, experts et responsables politiques ou syndicaux font des gloses sur ce *registre que les circonstances* remettent au goût du jour. Une fois de plus s'affrontent deux thèses.

Il y a, d'une part, les tenants d'une augmentation du pouvoir d'achat pour ceux qui possèdent un emploi. Ceux-là prétendent que, pour reprendre l'expression de Marc Blondel (FO), la reprise *se transformera ainsi « en croissance »*, laquelle, selon un cycle vertueux, provoquera à son tour des embauches. Il y a, d'autre part, ceux qui considèrent au contraire que le moment est venu de comprimer les prétentions salariales de ces *« privilégiés »*, voire de ces *« nantis »* que seraient les salariés, pour favoriser l'emploi, puisque l'étau se desserre.

Dilemme patronal

Entre les deux, comme pour éviter de choisir, se situe le CNPF dont il faudrait citer toute la lettre de recommandation signée par Jean Domange, *président de* la commission sociale, tant elle est un chef-d'œuvre d'équilibrisme. Tour à tour il est en effet affirmé, sous forme de constat, que le redémarrage *provoque « un certain décalage dans l'ajustement des salaires au niveau de l'activité économique »*, que cela *« a conduit à privilégier l'évolution des rémunérations plutôt que le développement de l'emploi »*, et que cette tendance pourrait s'accentuer. Mais il est aussi proposé que les entreprises procèdent *« à un examen attentif des possibilités éventuelles d'affectation d'une fraction de cet accroissement de la masse salariale à l'emploi »*. En tout état de cause, est-il encore indiqué, un tel choix *« relève de l'entreprise »*, tout comme les modalités et, dans les branches professionnelles, une *« démarche prudente »* est prônée, pour *« ne pas hypothéquer la reprise économique et ne pas réduire à néant les possibilités d'arbitrage en faveur de l'emploi »*.

Au-delà du nécessaire débat, de *telles précautions oratoires ont* leur justification profonde. Pour les entreprises et les politiques sociales, la phase de la sortie de crise se révèle toujours la plus *délicate à négocier*. A poursuivre sur la voie de la rigueur, ou à prendre du retard dans l'adaptation des salaires à la conjoncture, les employeurs s'exposeraient à *terme à des tensions plus vives*. Il leur faut relâcher la pression, et donc opter peu ou prou en faveur des salaires, moins pour des considérations macro-économiques que *pour tenir compte du climat propre* à chaque entreprise. Arnaud Leenhardt, président de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), a bien senti ce dilemme patonal, lui qui a appelé ses adhérents à *« une lucidité toute particulière »* dans la conduite de la politique salariale présente, tout en souhaitant *« la recherche d'un équilibre »* entre les salaires et l'emploi.

Quelles garanties ?

Si, dans les faits, il paraît inévitable que, sans qu'ils soient débridés pour autant, les salaires connaissent une évolution *plus* favorable dans la période à venir, il n'en reste pas moins que la mauvaise conscience des uns et des autres se nourrit du chômage et amène à s'interroger sur les moyens de permettre aux emplois de profiter de la reprise. Au passage, d'ailleurs, le sentiment de culpabilité va parfois jusqu'à *reprocher implicitement aux salariés* de posséder un emploi, afin de mieux leur demander un effort. Et c'est pour éviter de se laisser enfermer dans un pareil raisonnement *que Nicole Notat, secrétaire* générale de la CFDT, refuse d'opposer *« le tout emploi au tout salaire »*, avant de proposer une négociation sur le sujet.

Techniquement et pratiquement, en effet, il faut dire que l'hypothèse d'un choix en faveur de l'emploi pose autant de problèmes qu'il est censé en résoudre. Comment peut-on mesurer la création d'emplois supplémentaires qui serait induite par le sacrifice sur les salaires ? Est-on assuré que les gains de productivité ne viendraient pas grignoter une partie des *embauches potentielles* ? De plus, peut-on avoir la garantie que toutes les entreprises réagiraient à l'identique, alors que leurs situations varient à l'infini ? Là aussi, *les contraintes micro-économiques* ne coïncident pas fatalement avec les exigences macro-économiques.

Impasse inévitable

Pour parvenir à un résultat tangible, il faudrait qu'il y ait contractualisation entre les partenaires sociaux autour d'engagements bien définis. Il serait nécessaire, en outre, que les signataires d'accords de ce genre se dotent de moyens de contrôle, sauf à prendre le risque de n'être jamais assez crédibles pour imposer leur choix de l'emploi sur les salaires. En raison de *l'état de leurs forces*, les syndicats ne sont certainement pas en mesure de tenir ce rôle, et encore moins d'y contraindre le patronat. Il faut se rappeler, d'ailleurs, *que le CNPF s'est refusé* jusqu'à présent à toute promesse dans ce domaine, y compris en contrepartie des milliards de « cadeaux » du gouvernement Balladur. *L'arrivée de Jean* Gandois à la tête du patronat français peut certainement modifier la donne, dans les temps à venir, mais le changement, s'il se produit, *garde pour l'instant tout son* mystère. Certes, le futur président du CNPF évoque une grande négociation sociale, chante les louanges de l'entreprise citoyenne qui ne saurait être riche seule, mais que met-il derrière les *« sacrifices réciproques »* dont il parle ?

Toute l'ambiguïté se résume là. Autant il est possible de mesurer concrètement l'impact de dispositions défensives quand il s'agit de maintenir ou de limiter la baisse des effectifs, autant il est improbable que l'on y parvienne dans une version *offensive* dont l'emploi serait le seul objet. Chez Volkswagen, en Allemagne, l'accord qui a permis de sauvegarder 30 000 postes de travail est *lisible*. On ne peut pas en dire autant de la contrepartie à la modération *salariale* dans la fonction publique, pour 1994 et 1995, qui prévoyait que 7 000 à 10 000 emplois seraient, si ce n'est créés, du moins générés. Le flou des engagements correspond malheureusement au manque de transparence actuel, puisque le processus n'est pas encore parvenu à échéance et qu'aucun bilan n'a été fait.

L'arbitrage entre l'emploi et les salaires peut dès lors se révéler un marché de dupes, tout comme celui du partage du produit des gains de productivité ou de celui des bénéfices de la croissance entre le capital et le travail. Et ce, sans parler du contenu même de l'emploi espéré, qui pourrait aussi bien se constituer de stages, de travail à temps partiel, et de toutes les *formules précaires*.

Ce qui nous ramène immanquablement à une impasse. La difficulté à résoudre la question de l'emploi conduit, dans un réflexe *keynésien*, à *préférer* les effets immédiats et visibles de l'augmentation des salaires et, par suite, du pouvoir d'achat. Seulement voilà, les salariés profitent de cette manne pour *épargner* toujours davantage et, comme le montrent *les enquêtes*, se détournent de la consommation (– 2,5 % en octobre, pour les produits manufacturés). Tout cela à cause de leur peur du chômage. Autrement dit, selon un mécanisme infernal, les créations d'emplois putatives sont les victimes des menaces qui pèsent sur l'emploi de chacun.

ALAIN LEBAUBE

Le CNPF diffuse sa lettre de recommandation

Par l'entremise du président de sa commission sociale, Jean Domange, le CNPF est *intervenu* dans le débat qui agite les acteurs *économiques et sociaux sur* l'arbitrage à rendre entre augmentation des salaires et emploi.

Dans une lettre de recommandation adressée, mercredi 23 novembre, aux fédérations professionnelles et unions patronales, M. Domange a précisé les orientations salariales à privilégier pour 1995 : *« Dans les entreprises dont le niveau d'activité et de compétitivité permet d'envisager un accroissement de la masse salariale, il serait souhaitable de procéder à un examen attentif des possibilités éventuelles d'affectation d'une fraction de cet accroissement de la masse salariale à l'emploi. »*

Il précise encore : *« Dans les branches professionnelles, sans remettre en cause la politique contractuelle menée ces dernières années en ce qui concerne les salaires minima, une démarche prudente paraît devoir s'imposer pour ne pas hypothéquer la reprise économique et ne pas réduire à néant des possibilités d'arbitrage en faveur de l'emploi. » « Compte tenu de la situation actuelle*, poursuit Jean Domange, *la politique salariale des branches et des entreprises doit être guidée en priorité par le double souci de favoriser la croissance économique, élément indispensable à une amélioration de l'emploi, et d'enrichir le contenu en emplois de cette croissance. »*

Lors de la journée d'action lancée par FO et la CGT

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris pour défendre le service public

Plusieurs dizaines de milliers de personnes – 80 000 selon les organisateurs, 20 000 selon la police – ont manifesté, mercredi 23 novembre à Paris, à l'appel des *fédérations FO et CGT du secteur* public. En province, plusieurs milliers de personnes ont défilé, notamment à Toulouse, Marseille, Lyon et Rouen.

Cette journée nationale d'action destinée à *« défendre le service public »* n'a entraîné, pour les usagers, que des perturbations limitées, notamment dans les transports. Bernard Bosson, ministre des transports, s'est félicité de ce que les syndicats de la RATP aient *« pour la première fois depuis longtemps, fait porter leur mot d'ordre de grève pendant les heures creuses du trafic et ainsi permis de respecter les usagers »*.

Tandis que M. Bosson insistait, à l'Assemblée, sur *« l'attachement du gouvernement au secteur public »*, les organisateurs de ce mouvement se sont félicités de *« l'ampleur »* de la manifestation parisienne à laquelle participaient – fait exceptionnel – les secrétaires généraux de FO et de la CGT. Au nom de *« la défense du service public, du statut, du nombre d'emplois et des salaires »*, Marc Blondel a souligné en particulier la *« réussite »* de la manifestation, le matin même, des agents de l'équipement à laquelle participait, selon la police, 20 000 personnes, soit le *cinquième des effectifs de ce* ministère (*le Monde* du 23 novembre).

En fait, la mobilisation des agents a été, le plus souvent, proportionnelle à leur inquiétude quant à l'avenir immédiat de leur mission de service public. Ainsi, 22 % du personnel de France Télécom ont fait grève, de même que 16,71 % de celui du ministère de l'équipement et 15 % des agents des finances et de La Poste. Chez EDF-GDF où des élections *professionnelles devaient se dérouler*, jeudi 24 novembre, la direction a recensé 24 % d'agents en grève. A l'inverse, le ministère de la fonction publique n'a relevé au total que 9,3 % de grévistes dans les services de l'Etat, celui des affaires sociales *signalant que* dans les hôpitaux, les soins ont été assurés de façon *« quasi-normale »*. L'appel lancé pour protester contre la non-revalorisation en 1994 des salaires des agents de la Sécurité sociale n'a été entendu que par 10 % du personnel.

Tout en émettant des doutes quant à l'efficacité de cette journée nationale d'action, la CFTC et la *CFE-CGC ont dénoncé « le rythme des suppressions d'emplois dans certains secteurs », « la prolifération d'emplois précaires »* et *« les évolutions juridiques non-maîtrisées »* de plusieurs services publics (France Télécom, Caisse des dépôts).

A Belfort

Les syndicats se divisent sur la reprise du travail à GEC-Altsthom

Deux jours après le vote des salariés en faveur de la reprise du *travail, la situation* à l'usine GEC-Alsthom, dont les portes étaient toujours closes, jeudi 24 novembre, est très *confuse*.

Des divisions syndicales ont éclaté au grand jour sur les suites à donner au mouvement. La CFDT (30 % aux dernières élections professionnelles), respectueuse du verdict des urnes, a appelé *« à cesser l'occupation afin de permettre la poursuite des négociations »*. De son côté, FO qui ne représente que 12 % des salariés, a adopté une attitude jusqu'au boutiste en faveur du maintien des piquets de grèves.

Mais c'est la position de la CGT qui sera déterminante, car *elle représente 40 % du personnel* chez GEC-Alsthom. Selon ses porte-parole, ce n'est pas à eux de décider, mais à *« la base »* de faire connaître son choix. Mercredi 23 novembre, les non-grévistes ont aussi fait entendre leur voix. *Ils étaient plus nombreux* que les grévistes à manifester dans les rues de Belfort.

Au centre de production de Peugeot à Sochaux où la CGT avait appelé à une journée d'action sur les salaires *mercredi*, la mobilisation n'a pas été au rendez-vous. Alors que selon la CGT, les conditions étaient réunies pour l'émergence d'un nouveau conflit, la production n'a *pas été affectée* par ce mouvement qui s'est traduit par une manifestation rassemblant une *centaine* de militants cégétistes.

A. B.-M.

Au conseil des ministres

Le projet de loi sur la formation en alternance harmonise les différents contrats d'insertion

Dernier élément constitutif de la loi quinquennale sur l'emploi, *le projet de loi relatif à la formation* en alternance devait être présenté en conseil des ministres, mercredi 23 novembre. Ce texte reprend pour l'essentiel les dispo*sitions prévues par les partenaires* sociaux dans leur accord du 5 juillet. Michel Giraud, ministre du travail, s'est engagé à ce que ce projet de loi soit soumis au vote du *Sénat et de l'Assemblée nationale* au cours de la session d'automne.

Le gouvernement a choisi d'harmoniser des dispositifs afin *de constituer une voie d'insertion* et de qualification professionnelle tout en maintenant la distinction entre des éléments qui tiennent compte des besoins des jeunes et des entreprises. A *côté du contrat* d'apprentissage existeront les contrats d'insertion en alternance, qui se décomposent en contrats d'orientation, contrats d'adaptation et contrats de qualification, les uns et les autres corrigés et précisés. Le texte simplifie les procédures, rénove les systèmes de financement, institue un Fonds national de l'apprentissage, qui sera présidé par un représentant des pouvoirs publics, organise le contrôle et définit les rôles respectifs des branches professionnelles, des chambres *consulaires* et des régions. Pour la formation professionnelle continue, le projet permet la création d'un capital-temps de formation, et précise le contrôle des fonds de la formation professionnelle.

Les différents contrats donneront lieu à exonération des charges sociales patronales et, plus encadré, le contrat de qualification verra la durée de la formation limitée à 1 200 heures, pour établir une division claire avec *l'apprentissage, qui débouche* sur un diplôme. Les dépenses de formation *seront imputables* en fonction d'un barème forfaitaire et, lorqu'un accord de branche le prévoit, la fongibilité des fonds de l'alternance vers l'apprentissage est possible. Les moyens des centres de formation d'apprentis (CFA) *seront développés mais*, pour éviter que cette croissance ne nuise à d'autres, le produit de la taxe d'apprentissage (0,5 % de la masse salariale) sera fractionné en un 0,2 % au bénéfice de l'apprentissage proprement dit (50 % *d'amélioration)* et un 0,3 % affecté, directement ou indirectement, au financement des premières formations technologiques et professionnelles. Ces réformes sur le *financement* prendront effet en 1996 avec la rentrée de la collecte obtenue sur les salaires de 1995, et le gouvernement s'engage à présenter au Parlement un premier bilan de *l'application de la* loi avant le 30 juin 1996.

A. Le.

Le gouvernement va dégager 300 millions de francs pour favoriser la combinaison rail-route

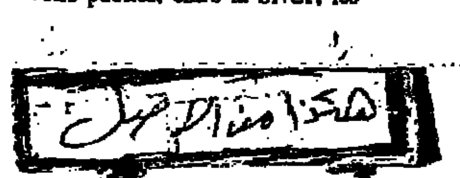
Bernard Bosson, ministre de *l'équipement* et des transports, a réaffirmé, au conseil des ministres du mercredi 23 novembre, la volonté du gouvernement de favoriser toutes les formules de *« transport combiné »*, c'est-à-dire les complémentarités entre les modes de transport ferroviaire et routier. Objectif : répondre aux problèmes posés sur certains axes *routiers très congestionnés* par l'insécurité routière et les nuisances (bruit et atteintes à l'environnement).

La croissance du transport combiné atteint 3,5 % par an depuis le début des années 80. Le gouvernement s'est fixé comme objectif à l'horizon 2002 un doublement du trafic, soit un rythme de croissance annuelle de 10 %. Le budget 1995 prévoit 300 millions de francs pour renforcer la compétitivité de ce type de transport, développer les zones de transbordement et améliorer la qualité des prestations ferroviaires. Une *« charte de développement »* sera signée avant la fin de l'année, sous l'égide des pouvoirs publics, entre la SNCF, les transporteurs routiers et les opérateurs spécialisés. Les principales opérations nationales appuyées par le gouvernement concernent la *création ou l'extension* des terminaux rail-route de Rennes, Nancy, Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille et Noisy-le-Sec et Valenton en région parisienne, et la modernisation *des terminaux* fluviaux de Lille, et d'Ottmarsheim et Strasbourg sur le Rhin.

Les lignes pilotes de transport combiné sont les suivantes : Lyon-Paris, Lyon-Lille, Montpellier-Paris, Strasbourg-Marseille, Perpignan-Lille. Des terminaux dits de la *« nouvelle génération »* sont prévus à Bordeaux, au nord-est de Paris, à l'est de Lyon, au sud de Lille et à Miramas, dans la banlieue nord de Marseille. Au niveau *européen*, en vertu de décisions de 1993 des ministres des transports, les axes pilotes sur lesquels des opérateurs français se sont engagés sont Le Havre-Paris-Autriche, Péninsule ibérique-Allemagne *via* Port-Bou et la vallée du Rhone, péninsule Ibérique-Europe du Nord *via* Hendaye et Bordeaux.

F. Gr.





COMMERCE

En vue de la prochaine ratification par le Congrès

Un compromis sur le Cycle de l'Uruguay est intervenu entre M. Clinton et les républicains

WASHINGTON

de notre correspondant

En principe, c'est fait. Bill Clinton a tenu à donner le maximum de solennité, mercredi 23 novembre, au compromis auquel il est parvenu avec le sénateur Robert Dole, sur la prochaine ratification de l'accord du GATT par le Congrès.

Devant la Maison Blanche, face aux caméras, avec tout le décorum habituellement réservé aux hôtes de marque, le président américain et le futur chef de la majorité républicaine au Sénat se sont serré la main. « *Nous avons fait un pas de plus vers un large soutien bipartite en faveur du GATT* », a souligné M. Clinton. « *Je suis disposé à soutenir le GATT autant que je le peux* », a renchéri M. Dole qui va écrire à tous les sénateurs républicains pour les inciter à l'imiter.

Officiellement, il n'est plus question de cette sorte de chantage déguisé auquel avait paru se livrer le sénateur Dole, il y a quelques jours : un soutien républicain contre une promesse de la Maison Blanche en faveur d'une réduction de l'impôt sur les plus-values.

Un comité des sages

Le compromis entre les deux hommes ne porte que sur les assurances que réclamait le sénateur du Kansas, inquiet des « *abandons de souveraineté* » que comporte, selon lui, l'adhésion des Etats-Unis à la future Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit remplacer le GATT. Le mécanisme auquel M. Clinton a donné son accord prévoit la création d'une sorte de comité des sages de cinq membres (des anciens juges d'appel), qui se prononcera sur les décisions de l'OMC à l'égard des Etats-Unis.

S'ils ont le sentiment – à trois reprises au cours d'une période de cinq ans –, que l'organisation chargée de libéraliser les échanges mondiaux s'est montrée partiale, au détriment de Washington, le Congrès serait alors amené à se prononcer sur un éventuel retrait pur et simple des Etats-Unis de l'OMC. Il reste à savoir si le compromis entre M. Clinton et M. Dole sera suffisant pour entraîner un vote positif des deux chambres du Congrès. Réponse le 29 novembre pour la Chambre des représentants, et le 1er décembre pour le Sénat.

L. Z.

CHAUFFEURS-ROUTIERS : signature de l'accord sur le temps de travail. – « L'accord sur le temps de travail et les rémunérations des chauffeurs de poids-lourds « grands routiers », a été paraphé, mercredi 23 novembre, par deux organisations d'employeurs (l'UFT et l'UNOSTRA) et deux organisations syndicales (la CFDT et FO). La FNCR – syndicat autonome des chauffeurs salariés – et la CGT n'ont pas signé ce texte qui a fait l'objet de difficiles négociations entamées en août. L'accord prévoit de ramener la semaine de travail à cinquante heures en moyenne en 1997, l'objectif étant d'améliorer la sécurité routière, a souligné la CFDT.

AGRICULTURE

Un entretien avec le président de la FNSEA

Luc Guyau : « Il faut mettre la France en position de force »

L'Assemblée nationale commence, jeudi 24 novembre, l'examen du projet de loi de modernisation de l'agriculture, présenté par Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche. Les principales dispositions de ce texte, promis par Edouard Balladur au monde agricole fin 1993 quand la France avait donné son feu vert aux accord du GATT, concernent la revalorisation des pensions des veuves d'exploitants, des incitations pour favoriser l'installation des jeunes, et des dispositions sociales, fiscales et juridiques afin de développer le cadre sociétaire par rapport à l'exploitation individuelle familiale. A l'occasion du grand rassemblement organisé, jeudi 24 novembre à Paris, dans les jardins des Tuileries, par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) auquel sont invités les députés, Luc Guyau, président de la FNSEA explique les positions de son organisation sur ce texte.

– « Une loi de modernisation de l'agriculture vient en discussion au Parlement. Quelle est votre réaction ?

– C'est le moment crucial pour poser deux questions-clés : le gouvernement est-il capable de réaliser la politique qu'il préconise ? Sa parole reflète-t-elle sa volonté profonde ? La réponse est imminente car le débat dévoilera enfin la véritable ambition du gouvernement pour notre agriculture. C'est un test, grandeur nature, de sa détermination.

– Croyez-vous qu'Edouard Balladur et Jean Puech manquent de détermination ?

– On est encore loin du compte. L'agriculture est en pleine révolution : en 1992, l'Europe a démantelé une politique qui fonctionnait depuis trente ans. Et les premiers effets de l'accord du GATT conclu l'hiver dernier sont attendus pour 1995. Vous voyez le bouleversement ! Il faut anticiper et mettre, sans attendre, la France en position de force par rapport à ses concurrents. Une loi de modernisation s'impose, à condition qu'elle soit ambitieuse et avisée.

– Le projet, tel qu'il a été adopté au conseil des ministres, a quand même de la consistance...

– Dans sa formulation actuelle, c'est vrai, le texte a du bon. Je pense, par exemple, aux nouvelles commissions départementales qui doivent permettre d'orienter durablement l'agriculture de chaque département. Et le projet reprend la double ambition du syndicalisme : des entreprises performantes, un territoire partout vivant et équilibré.

La réduction des charges

– Alors, que lui reprochez-vous ?

– Depuis la mise en chantier de la loi de modernisation, au printemps, le gouvernement a oublié ce qu'il appelait sa « première priorité » : la réduction des charges. C'est pourtant sur cet aspect qu'on verra concrètement s'il a la volonté d'agir en faveur du secteur agricole.

– Que voulez-vous dire par « les charges » ?

– J'insiste sur l'impôt foncier non bâti. Les agriculteurs français paient deux fois plus d'impôt foncier que la moyenne de leurs concurrents européens. Cela représente 5 % de notre valeur ajoutée. Il faut que ce handicap soit levé. Nous demandons aussi que le revenu du capital (bâtiments, biens fonciers, machines) ne soit plus inclus dans l'assiette de nos cotisations sociales. Pour la plupart des entreprises, les charges sociales ne portent que sur le revenu du travail, mais ce n'est pas le cas pour les entreprises « individuelles » (par opposition aux sociétés de capitaux). La loi agricole ne peut tout de même pas pénaliser le statut de l'entreprise individuelle ! C'est ce statut, en effet, qui permet à la France d'avoir des entrepreneurs agricoles responsables dans un milieu rural animé et vivant, et non une industrie de la production agricole, concentrée sur un petit cinquième du territoire national !

– Dans un pays où le nombre d'installations de jeunes agriculteurs diminue d'année en année...

– C'est un problème très grave. Toutes les douze minutes, une exploitation agricole disparaît. C'est pourquoi nos demandes sont simples et précises : des meilleures retraites – cette revendication se justifie d'elle-même quand on connaît le montant de ces pensions – des incitations publiques à l'installation des jeunes, une politique de préretraites dynamique. Il faut tout faire pour assurer le renouvellement des générations.

– Le revenu agricole a tout de même progressé de 11,5 % en 1994...

– Je ne le conteste pas. Pour la première fois en quatre ans, le revenu agricole a enregistré une hausse. Il faut soutenir activement cette reprise. Pas question que cette hausse soit le point de départ d'une nouvelle baisse pendant trois ans. Voilà pourquoi la loi de modernisation doit agir en profondeur sur les charges des exploitations.

– Pourquoi manifestez-vous depuis deux jours ?

– Il faut que le gouvernement et la majorité parlementaire nous entendent. Ce sont des manifestations pacifiques mais légitimes. Nous rappellerons aux parlementaires que la décision est entre leurs mains. Et que les agriculteurs sont à l'écoute. »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD

FINANCES

Apprécié par les marchés de taux

Le ralentissement de la croissance américaine inquiète Wall Street

Rien ne va plus sur les places boursières mondiales. Wall Street a abandonné 4 % à l'issue de cinq séances consécutives de baisse. Tokyo était jeudi 24 novembre, à son plus bas niveau depuis dix mois. Londres a connu, mercredi 23 novembre, sa plus forte baisse en une séance depuis cinq mois (1,7 %) et dans le même temps Francfort a perdu 2 %. Toujours mercredi, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris est repassé en-dessous du seuil important des 1 900 points. Jeudi 24 novembre, il regagnait cependant 1 % en début de matinée.

Le paradoxe, c'est que cet accès de faiblesse général des marchés d'actions coïncide étroitement avec une remontée brutale des marchés obligataires. Outre-Atlantique, le rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans est passé mercredi nettement sous les 8 % à 7,94 %. A Paris, le taux de l'OAT à dix ans est également descendu juste en dessous des 8 % à 7,99 %.

Pour une fois, l'explication semble claire. Les marchés ont l'air de considérer que le dernier relèvement de ses taux directeurs (de 0,75 %) par la Réserve fédérale américaine (Fed) le 15 novembre est suffisant pour réduire les risques de surchauffe et d'inflation aux Etats-Unis. D'autant que de nombreux analystes prévoient un nouveaux relèvement de ces taux par la Fed avant la fin de l'année. Du coup, les obligations se remettent de leur chute ininterrompue depuis le début de l'année et de leur grande peur irraisonnée de l'inflation. Mais dans le même temps, du côté des actions, l'équation est tout autre. Qui dit ralentissement de la croissance, dit moindre rentabilité ou en tout cas moins bonnes performances des entreprises.

Le phénomène est particulièrement sensible à Wall Street. La grande Bourse américaine avait fait preuve d'une étonnante résistance pendant le krach obligataire, portée par la croissance spectaculaire des bénéfices des entreprises américaines. Mais cette croissance rapide des profits semble bien être un phénomène du passé. Les investisseurs en tirent les conséquences et vendent les actions et les arbitrent contre des obligations. Il en va de même en Europe et en France où la reprise depuis le début de l'année tient avant tout à la reconstitution des stocks et à l'effet d'entraînement de la croissance de l'économie américaine. Le restockage est arrivé peu ou prou à son terme. Quant à la locomotive américaine, elle va ralentir.

E. L.

L'organisation de la succession de Guy Dejouany

Jean-Marie Messier coopté « à l'unanimité » par le conseil d'administration de la Générale des eaux

Le conseil d'administration de la Compagnie générale des eaux a décidé, mercredi 23 novembre, de coopter Jean-Marie Messier *« à l'unanimité »*, selon un communiqué. Une décision qui fait de ce jeune homme d'à peine trente-huit ans, nommé dans la foulée directeur général mandataire social et président du comité exécutif, le n°2 du groupe, et le dauphin du PDG Guy Dejouany.

Il n'y a pas eu de fronde. Tout juste un *« débat approfondi »*, ce qui n'est déjà pas si fréquent au sein d'un conseil d'administration que l'on a souvent comparé à une chambre d'enregistrement. Les *rodomotades* de Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot-Citroën, qui avait menacé de démissionner de son poste d'administrateur de la Générale si Jean-Marie Messier était *« mis sur orbite pour la succession de Guy Dejouany »*, sont restées sans suite (*le Monde* du 8 novembre).

Même si certains s'interrogent encore sur les motivations réelles du PDG de PSA. A-t-il simplement « calé » ? Ou bien a-t-il tenté une ultime manœuvre de retardement contre un parachutage qu'il ne souhaitait pas ? *« Pour que Jean-Marie Messier puisse être coopté au conseil, entre deux assemblées générales, il fallait qu'un poste d'administrateur soit vacant*, remarque un proche du dossier. *En démissionnant, il lui ouvrait la voie. En ne le faisant pas... »*

Roland Génin, ancien dirigeant de Schlumberger, s'est sacrifié pour que, la semaine prochaine, celui qui fut le plus jeune associé-gérant de Lazard Frères & Cie puisse gagner un bureau repeint de frais au siège de la compagnie, bardé d'un nombre impressionnant de titres faisant de lui, le n°2 du groupe. M. Messier disposera, selon un communiqué, *« d'une très large délégation de pouvoirs, sous le contrôle du président »*. Le comité exécutif qu'il présidera, constitué d'ici la fin de l'année, sera chargé *« de préparer les décisions du président et d'animer les directions fonctionnelles »*.

Enfin, le conseil d'administration organisera désormais ses travaux autour de trois « comités », deux classiques (comptes et mandataires sociaux), le dernier, présidé par Jean-Marie Messier, étant chargé de la *« stratégie et du développement »*. Tirant la philosophie de l'ensemble de ces décisions, un haut responsable en déduit que *« la direction générale du groupe devrait devenir plus collégiale et le conseil d'administration participer pleinement aux grandes décisions du groupe »*. Les nouvelles instances mises en place devraient être pérennisées au-delà, même, du départ de Guy Dejouany en juin 1996 (*le Monde* du 24 novembre).

L'arrivée de Jean-Marie Messier s'accompagne donc d'une véritable remise à plat du fonctionnement de la Générale. Une remise à plat que le nouveau N°2 a pris soin de préparer, discutant dès avant sa nomination avec les patrons des branches opérationnelles du groupe, pour que s'établisse une véritable compréhension, *« cette étape précèdant l'adhésion »*. Baron d'entre les barons, Paul-Louis Girardot, directeur général et administrateur du groupe, conserve ses fonctions, sa qualité de mandataire social ainsi que les fonctions de représentation qui lui ont été délégués, auprès des instances syndicales et professionnelles.

Toute crise interne devrait ainsi être évitée. Prêtée à l'un des directeurs de la Compagnie, une phrase fait flores dans les couloirs feutrées de la rue d'Anjou : *« Il y a un moment où il faut siffler la fin de la récréation. »* Il semble que le conseil d'administration l'a fait, en donnant son aval à un parachutage soigneusement préparé par Guy Dejouany et son complice, Ambroise Roux, vice-président. Reste le plus dur : redresser l'image d'un groupe altéré par les « affaires ». Jean-Marie Messier a promis de d'y employer.

PIERRE-ANGEL GAY

Après l'échec des négociations avec les syndicats

La compagnie aérienne espagnole Iberia va supprimer 5 200 emplois

MADRID
de notre correspondant

En raison de l'échec des négociations avec les syndicats et de l'urgence face à la situation financière, le conseil d'administration de la compagnie d'aviation espagnole Iberia a décidé, mercredi 23 novembre, d'autoriser le licenciement de 5 200 employés et de vendre une partie des actifs de la société. Les syndicats ont vivement réagi à l'annonce de ces décisions, et ils ont donné quatre jours à la direction pour faire marche arrière, estimant que les pourparlers pouvaient encore aboutir. Si un accord doit intervenir, ce doit être avant le lundi 28 novembre, jour où Iberia soumettra le plan de licenciement qui touchera pratiquement un employé sur cinq, l'entreprise comptant 24 500 salariés. Selon Juan Saez, président d'Iberia, les départs affecteraient 60 % de l'administration, 20 % des pilotes et 15 % du personnel au sol.

Quels que soient les résultats des ultimes conversations avec les syndicats, qui ont dénoncé cette « stratégie de la pression » pour leur faire accepter ce plan, la compagnie nationale n'échappera pas à tout ou partie des mesures drastiques envisagées. La société est au bord de la faillite (*le Monde* du 27 octobre) et n'a plus que 25 milliards de pesetas de fonds propres (un milliard de francs). La direction avait mis au point un plan de réduction des dépenses qui comportait notamment une baisse de 15 % en moyenne des salaires et une réduction des effectifs de 2 120 personnes.

Aucun accord n'a pu être obtenu sur ce plan, les syndicats n'étant prêts à accepter que 7 à 8 % de réduction des salaires. Deux journées de grève particulièrement suivies ont eu lieu les 3 et 10 novembre. Et le syndicat des pilotes a fait savoir qu'il n'acceptera pas un nombre de licenciements supérieur à ce qui était prévu à l'origine et qu'il s'opposera à la dilapidation du patrimoine d'Iberia.

Le conseil d'administration n'a pas désigné expressément les actifs qui seront vendus pour apporter un matelas de liquidités à la société, mais il est évident qu'il s'agit des filiales comme Aviaco, Viva, Binter, Cargosur et sans doute des prises de participation dans des compagnies d'Amérique latine, Aerolineas Argentinas (45 %), Ladeco au Chili (38 %) et Viasa au Venezuela (45 %).

MICHEL BOLE-RICHARD

Avec 3,1 milliards de francs versés par l'Etat et France Télécom

Bull récolte ses derniers deniers publics

L'Etat et France Télécom vont verser avant la fin de l'année à Bull l'ultime tranche d'argent public, soit 3,1 milliards de francs, prévue dans le plan de recapitalisation approuvé le 12 octobre par la Commission européenne. Le plan global, sur lequel Bruxelles avait ouvert une enquête, portait sur 11,1 milliards de francs depuis le début de 1993.

L'Etat versera 2,537 milliards sous la forme d'une augmentation de capital réservée, au prix de 255 F par action, supérieur de 29 % à la valeur en Bourse du titre CMB (Machines Bull), qui s'inscrivait, avant sa suspension mercredi 23 novembre, à 197 F. 0,7 % du capital de Bull est coté à la Bourse de Paris sur le marché au comptant. Pour Bull, ce prix, identique à celui de la dernière augmentation de capital en décembre 1993, *« ne peut être considéré comme une référence d'évaluation dans le cadre de la privatisation prochaine du groupe »*. France Télécom, actionnaire à 17 % de Bull, s'est *« déclarée pour sa part prête à verser, avant la fin de l'année, 561 millions de francs, en avance d'actionnaire »*. Lors de la privatisation, France Télécom sera ensuite rémunérée en actions Bull pour un montant correspondant.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

NESTLÉ escompte une hausse de son bénéfice net pour 1994 et 1995. – Le groupe agroalimentaire suisse Nestlé table sur une nouvelle amélioration de son bénéfice net consolidé, tant cette année que l'année prochaine. Les ventes (en valeur) ne devraient, en revanche, pas augmenter, cette année, du fait des effets négatifs de l'appréciation du franc suisse contre la plupart des monnaies mondiales. Sur les dix premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé a ainsi reculé de 1,5 %, même si en volume, les ventes ont augmenté de 2,8 %.

BASF : bénéfice avant impôts en hausse de 99,2 % sur neuf mois. – Après une très mauvaise année 1993, le groupe chimique allemand BASF a indiqué qu'il a enregistré une hausse de 99,2 % de son bénéfice à 1,209 milliard de marks (4,08 milliards de francs) sur les neuf premiers mois de 1994, par rapport à la même période en 1993. BASF a enregistré au troisième trimestre un bénéfice avant impôts de 526 millions de marks contre 124 au troisième trimestre de 1993 (+ 342,2 %). De janvier à septembre, le chiffre d'affaires du groupe a grimpé de 7,9 % à 34,490 milliards de marks.

PARIS, 23 novembre ▼ Liquidation positive

La Bourse de Paris a terminé sur un recul de 0,96 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant à 1 893,09 points alors que s'amorçait, mercredi 23 novembre, un mouvement de déconnection entre le marché des actions et celui des obligations. Mercredi était également le dernier jour de liquidation du terme boursier de novembre et, pour la troisième fois depuis le début de l'année, le mois boursier s'est achevé sur un bilan positif. Du 22 octobre au 23 novembre, l'indice CAC 40 a gagné 2,77 %. Depuis le début de 1994, seuls trois termes boursiers ont affiché un bilan positif : janvier, juillet et novembre.

La séance de mercredi sur le marché parisien des actions a été orientée à la baisse en raison notamment de la forte chute de la Bourse de New-York mardi soir. Par ailleurs, l'annonce d'un recul de la production manufacturière en France en septembre (– 0,6 %) a également pesé sur la tendance ainsi que les soldes de positions traditionnellement effectués le dernier jour d'un mois boursier.

Mais l'élément le plus important de la séance de mercredi a été l'amorce d'une déconnection entre les marchés des actions et celui des obligations, a-t-on noté dans les salles de marché parisiennes. Pour la première fois depuis de nombreux mois, les actions ont évolué en sens inverse du MATIF. Sur le marché obligataire, le contrat décembre a gagné 80 centièmes pour s'inscrire á 112,16 points.

NEW-YORK, 23 novembre = Retournement de tendance

Wall Street est parvenue à terminer la séance du mercredi 23 novembre sur une perte infime, à l'issue d'une séance agitée. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui a perdu jusqu'à 40 points en séance, s'est redressé pour terminer en clôture sur une légère baisse de 3,36 points (– 0,09 %) à 3 674,63 points. La veille, il avait cédé près de 92 points. L'activité a été frénétique avec quelque 430 millions d'actions échangées à la suite notamment de déclenchements de programmes d'achats informatisés après les pertes des quatres dernières séances. Le nombre de titres en baisse (1 235) a dépassé celui des valeurs en hausse (1 139). 550 actions ont été inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est repassé sous la barre psychologique des 8 % pour la première fois depuis le 31 octobre. En clôture, le taux est tombé à 7,94 % contre 8,02 % mardi soir, en partie grâce à l'annonce que les commandes de biens durables ont reculé, pour la première fois depuis juillet, de 1,5 % en octobre.

VALEURS	Cours du 22 nov.	Cours du 23 nov.
Alcoa	80 5/8	78
Allied Signal Inc.	31	30 7/8
American Express	28 1/4	29 1/4
ATT	50 5/8	50
Bethlehem Steel	16 1/2	16 7/8
Boeing	45	44 3/4
Caterpillar Inc.	51 5/8	52 5/8
Chevron	43	42 5/8
Coca-Cola	52 1/4	51 3/4
Disney Corp.	43	42 7/8
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 3/8
Eastman Kodak	45 1/4	46 3/8
Exxon	60 3/4	60 1/2
General Electric	46 1/2	46
General Motors	36 5/8	37 3/4
Goodyear Tire	31 7/8	32 1/4
IBM	69 3/4	69 5/8
International Paper	68 1/8	68 3/8
Morgan (J.P.)	55 5/8	57 3/4
McDonnell Douglas	139 1/4	137 3/8
Merck and Co.	35 7/8	35 3/4
Minnesota Mining	50 5/8	50 7/8
Philip Morris	60 1/8	60 3/8
Procter & Gamble	62 3/4	62
Sears Roeb. and Co.	46 3/8	46 3/4
Texaco	61 3/8	61 1/4
Union Carbide	27 7/8	27
United Tech.	55 7/8	55 3/8
Westinghouse El.	12 3/4	12 1/2
Woolworth	14 5/8	14 1/4

LONDRES, 23 novembre ▼ Forte chute

La Bourse de Londres a enregistré sa plus forte baisse quotidienne depuis cinq mois, mercredi 23 novembre, dans le sillage de Wall Street, les opérateurs ayant tendance à se détourner des actions au profit des obligations. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 51,2 points (1,6 %) à 3 027,5, après avoir perdu en séance jusqu'à 68,6 points.

Il avait chuté dès l'ouverture, réagissant à la baisse de 2,4 % de Wall Street mardi et au recul de 4 % de Hongkong. Les craintes de nouvelles hausses des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ont contribué aux pertes. Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à 7/8 de point. 609,9 millions de titres ont été échangés contre 412,1 millions la veille.

SmithKline Beecham, qui a annoncé la vente de ses intérêts dans la santé animale à l'américain Pfizer pour 1,45 milliard de dollars, a cédé 2 pence à 421.

VALEURS	Cours du 22 nov.	Cours du 23 nov.
Allied Lyons	5,77	5,72
BP	4,13	4,10
BTR	2,94	2,84
Cadbury	4,41	4,32
Glaxo	6,19	6,13
GUS	5,62	5,53
ICI	7,62	7,44
Reuters	4,79	4,66
RTZ	8,47	8,29
Shell	7,03	6,92
Unilever	10,99	10,90

TOKYO, 24 novembre ▼ Baisse sensible

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du jeudi 24 novembre sur un net repli, affectée par le recul de Wall Street au début de la semaine. Des ventes d'arbitrage, des liquidations de positions longues réalisées par des investisseurs étrangers et des ventes-stop opérées par des particuliers ont contribué au repli de la cote. Les opérateurs estiment que les risques de nouvelles baisses sont de plus en plus grands.

L'indice Nikkei est tombé à son plus bas niveau depuis 10 mois, perdant 261,75 points, à 18 701,24 points. Le volume d'affaires a totalisé 308 millions de titres, contre 313 millions mardi (le marché était clos mercredi pour la Fête du travail).

VALEURS	Cours du 23 nov.	Cours du 24 nov.
Bridgestone	clos	1 570
Canon	clos	1 710
Fuji Bank	clos	1 900
Honda Motors	clos	1 620
Matsushita Electric	clos	1 490
Mitsubishi Heavy	clos	727
Sony Corp.	clos	5 030
Toyota Motors	clos	2 060

CHANGES

Dollar : 5,3440 ▲

Jeudi 24 novembre, le dollar se redressait à 5,3440 francs en début de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,3202 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4338 francs, contre 3,4357 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	23 nov.	24 nov.
Dollar (en DM)	1,5484	1,5560

TOKYO	23 nov.	24 nov.
Dollar (en yens)	clos	98,41

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 nov.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (23 nov.) .... 5 3/4 %

BOURSES

PARIS

	22 nov.	23 nov.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 911,41	1 893,09
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 311,88	1 299,46
Indice SBF 250	1 271,08	1 259,44

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	22 nov.	23 nov.
Industrielles	3 677,99	3 674,63

LONDRES (indice « Financial Times »)

	22 nov.	23 nov.
100 valeurs	3 078,70	3 027,50
30 valeurs	2 369,10	2 323,80

FRANCFORT

	22 nov.	23 nov.
Dax	2 074,77	2 033,31

TOKYO

	23 nov.	24 nov.
Nikkei Dow Jones	clos	18 701,24
Indice général	clos	1 484,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3430	5,3450	5,3372	5,3402
Yen (100)	5,4293	5,4369	5,4723	5,4822
Ecu	6,5339	6,5391	6,5284	6,5357
Deutschemark	3,4327	3,4351	3,4354	3,4388
Franc suisse	4,0526	4,0564	4,0682	4,0735
Lire italienne (1000)	3,3258	3,3292	3,2998	3,3044
Livre sterling	8,3687	8,3746	8,3590	8,3677
Peseta (100)	4,1153	4,1186	4,0906	4,0951

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 7/16	8 11/16	8 15/16	9 3/16
Livre sterling	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	7 7/16	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8 3/16	8 3/8
Franc français	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +1,92 % (1929,51)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6200	EDF-GDF 3%	6200	6230	+0,48
1024	B.N.P. (T.P)	1035	1025	-0,97
985	Cr.Lyonnais(T.P.)	992	990	-0,20
1845	Renault (T.P.)	1870	1870	—
2030	Rhone Poulenc(T.P)	2025	2040	+0,74
1150	Saint Gobain(T.P.)	1170	—	—
1075	Thomson S.A (T.P)	1085	1085	—
585	Accor 1	595	595	—
690	Air Liquide 1	681	703	+3,23
410	Alcatel Alsthom 1	419,60	432,80	+3,15
485	Alcatel Cable 1	497,50	503	+1,11
355	Alspi 1	356	356	—
220	AGF-Ass.Gen.France	223,80	229,70	+2,64
260	Axa 1	261,20	266,90	+2,18
670	Bail Invest. 1	675	690	+1,71
550	Bancaire (Cie) 1	568	574	+1,06
114	Bque Colbert CI#	116,40	112	-3,78
555	Bazar Hot. Ville 2	552	575	+4,17
1170	Berger (M) 2	1158	1215	+4,92
650	BIC 1	645	650	+0,78
385	BIS 1	310	310	—
260	B.N.P. 1	260,10	263,10	+1,15
455	Bollore Techno.1	454	463,10	+2
2670	Bongrain 1	2656	2680	+0,90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 23 novembre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3260	5,3205	5,05	5,65
Ecu	6,5385	6,5385	—	—
Allemagne (100 dm)	343,3300	343,5700	330	354
Belgique (100 F)	16,6880	16,7010	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,3100	306,5400	294	318
Italie (1000 lires)	3,3350	3,3225	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,7400	87,6800	83	93
Irlande (1 iep)	8,2645	8,2700	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3600	8,3770	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2300	2,2305	1,95	2,45
Suisse (100 f)	405,3300	405,5300	391	415
Suède (100 krs)	72,4300	72,2300	67	77
Norvège (100 k)	78,4000	78,4900	73	82
Autriche (100 sch)	48,7730	48,8070	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1205	4,1200	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3700	3,3700	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8842	3,8675	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4325	5,4247	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/11
Or fin (kilo en barre)	65800	65800
Or fin (en lingot)	65900	65900
Napoléon (20f)	381	377
Pièce Fr (10 f)	352	—
Pièce Suisse (20 f)	376	381
Pièce Latine (20 f)	380	381
Souverain	478	478
Pièce 20 dollars	2515	2595
Pièce 10 dollars	1250	1240
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2485	2445
Pièce 10 florins	395	395

Matif (Marché à terme international de France)

23 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 210414

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	111,32	110,12	112,16
Précédent	110,54	109,66	111,36

CAC 40 A TERME
Volume : 28741

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1905	1900	1908,50
Précédent	1939	1922	1931

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Emmanuelle CASTELLI
et
Mark FLETCHER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 19 novembre 1994.

45 Eustis St.
Cambridge, Ma. 02140,
USA.

Isabelle WEKSTEIN STEG,
Samuel et Philippe-Gabriel STEG,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

le 21 novembre 1994.

93, rue Jouffroy,
75017 Paris.

***Suzanne* VIOLANTE,**
Régine et Luc PICON,
sont heureux *d'annoncer la naissance* de leur petit-fils,

Orso-Manuel,

le 16 novembre 1994.

Isabel et Jérôme Picon,
193, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

Paul
est heureux et fier d'annoncer la naissance de son petit frère.

Philippe,

le 18 novembre 1994.

Gilbert Lenoir et Véronique,
née Trillet,
46, rue Saint-Jean,
69005 Lyon.

Décès

– Anduze. Paris.
La Mothe-Saint-Héray. Lyon.

Mme Georges Blanc,
Jacques et Isabelle Blanc,
Madou et Jean-Paul Bergeron,
André-Pierre et Christine Blanc,
Gérard et Elisabeth Blanc,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Blanc,
Mme Henri Blanc,
M. René Lamblard,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges BLANC,
négociant en tissus,

survenu le 16 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

« Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. »
Psaume 103, v. 2.

Le Sorbier, Pierres-Onches,
30140 Anduze.

– Mme Yolande Fribourg-Blanc,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

***docteur* André FRIBOURG-BLANC,**
croix de guerre 1939-1945,

survenu dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 novembre 1994, à 11 heures, en la chapelle de Jésus-Enfant, 29, rue Las-Cases, Paris-7e.

7, rue de la Chaise,
75007 Paris.

– Jacques Dupraz,
son époux,
Sylvie Mollier, née Dupraz,
Christophe Dupraz,
Florence Dupraz,
Emmanuel Dupraz,
ses enfants,
Jean Mollier,
son gendre,
Alexandre, Thomas, Quentin Mollier,
ses *petits-fils,*
Jean et Monique Murard,
son frère *et sa belle-sœur,*
Josette et Georges Broun,
sa sœur et son *beau-frère,*
Paul et Nicole Dupraz, Pierre et Marie-Christine Dupraz, et leurs familles,
ont la douleur de vous faire part du décès de

***Jacqueline* DUPRAZ,**
née **Murard,**

survenu le 13 novembre 1994.

Ses obsèques ont eu lieu à Troyes, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, clos Saint-Pierre,
91190 *Gif-sur-Yvette.*

– Gérard Lutier, président du CLAP,
Le conseil d'administration national,
Jean Maire, Henri Lacombe et Jean-Pierre Pertus, présidents,
Les associations membres,
Les bénévoles
Et les salariés du CLAP,
ont la tristesse de faire part du décès de

André JEANSON,
président du *CLAP de 1976 à 1982,*

survenu le lundi 21 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 25 novembre, à 15 h 15, en l'église Saint-Germain, rue Rosny, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

(Le Monde du 24 novembre.)

– M. Jean Lespes,
son époux,
M. et Mme Bernard Lespes
et leur fils Yan,
M. et Mme Patrick Lespes,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline LESPES,
née **Passédat,**
directrice d'école honoraire.

Les obsèques ont eu lieu le 19 novembre 1994, à Mont-de-Marsan.

– La SNCF,
Les caisses de prévoyance et de retraite de la SNCF,
Le CMC Foch,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean LE VERT,
ancien président
du conseil d'administration
de la caisse de prévoyance de la SNCF.,

survenu le mardi 22 novembre 1994.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 24 novembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Denys de Lyons-la-Forêt (Eure).

– Merci,

Max,

et chapeau bas.

A bientôt sur ton île aux Mimosas.

Henriette,
Chantal, Dominique, Sylvette, Françoise, Coline, Clémence, Justine, Mathieu, Sophie, Stéphanie, Peter et Wolfgang.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mirella Ugolini,
sa fille,
Rose et Jean-Louis Weissberg,
ses belle-fille, beau-fils, et leur famille,
Judith,
sa petite-fille,
Sophie Herszkowicz,
Daniel Véron,
Inen et Alfred Narcisi,
et leur famille,
Liliane et Alain Rajchman,
et leur famille,
ont la douleur *d'annoncer* le décès de

***Gina* PIFFERI,**
veuve **Weissberg,** dite **Mireille,**

survenu le 19 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Elle a été inhumée, le 21 novembre, à Roteglia (Italie).

– *L'association* Médecins du *monde* a le profond regret de vous faire part du décès du

docteur Jean-Antoine ROBEIN,
responsable de mission « Mali »,

survenu accidentellement le 21 novembre 1994, dans sa quarante-huitième *année.*

L'association et la *mission « Mali »* perdent un précieux collaborateur et un ami très cher.

Ses obsèques ont eu lieu le 23 novembre.

Médecins du monde s'associe à la douleur de sa famille et de ses amis.

– Claude et François Buchet de Neuilly,
Hervé Salaun,
Dominique et Bruno Chapuis,
ses enfants,
font part du décès du

docteur Olivier SALAUN,
électroradiologiste honoraire
des Hôpitaux de Paris,

le 22 novembre 1994, à Chatou.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 novembre.

9, rue Gabriel-Fauré,
78400 Chatou.

– Mlle Selwa Stambouli,
Mme Ameur Stambouli et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ameur STAMBOULI,
ancien secrétaire d'Etat
et attaché de cabinet
du ministère de la défense tunisienne,

survenu le 22 novembre 1994, à Tunis.

Les obsèques ont eu lieu le 23 novembre, à Tunis.

10, *rue* R.-Teissère, bâtiment A,
13008 Marseille.

– Mme Maurice Teper,
M. et Mme Daniel Teper
et leurs enfants, Benjamin, Jonathan, Tom,
M. et Mme Frédéric Teper
et leurs enfants, Clara, Sarah,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

M. Maurice Michel TEPER,
ingénieur de l'Ecole centrale de Paris,

survenue le 22 novembre 1994, à Paris.

89, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Alain Tillier,
Mathieu et Alice,
ont la douleur de faire part du décès de

Emmanuelle TILLIER,
née **Manesse,**

survenu le 13 novembre 1994, dans sa quarante-huitième année.

Les *obsèques ont eu lieu dans l'intimité,* le mercredi 23 novembre, Casseyre, commune de Clelles (Isère).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– Dix ans après la mort du

professeur Marcel GALLIOT,

tous ceux qui l'ont connu, aimé, estimé, admiré, sont invités à se souvenir.

– Un an déjà.

Tamara,

tu *nous manques cruellement.*

– Il y a dix ans que

Lina VALENSI,
née **Boccara,**

nous a quittés.

Sa famille et tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée gardent vivant *son souvenir.*

Qu'ils y associent le souvenir de son fils,

Pierre VALENSI,

et de son petit-fils,

Denis VALENSI.

Conférences

Les conférences de l'Etoile :
« Dieu est-il crédible ? »

« Dieu est-il cruel ? », mercredi 30 novembre 1994, à 20 h 30, avec Jean d'Ormesson, écrivain, et Maurice Bellet, théologien catholique.

« Le pardon peut-il guérir ? », lundi 5 décembre 1994, à 20 h 30, avec Julia Kristeva, psychanalyste, et Paul *Ricœur, philosophe.*

« La religion rend-elle fanatique ? », mercredi *14 décembre 1994, à 20 h 30,* avec René Rémond, historien, et Mgr Thomas, *évêque de Versailles.*

« Dieu est-il de nouveau crédible ? », mercredi 21 décembre 1994, à 20 h 30, avec Roger Garaudy, écrivain et philosophe, et André Gounelle, théologien *protestant.*

Entrée libre. Libre participation aux frais. Temple protestant de *l'Etoile,* 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro : Argentine.

Soutenances de thèses

– Michel Grimberg, agrégé d'allemand, *a soutenu sa thèse de doctorat* le 18 novembre 1994 devant l'université Paris-IV-Sorbonne, *intitulée :* « La réception de la comédie française du dix-huitième siècle dans l'aire germanophone de 1694 à 1799, vue à travers les traductions et leurs préfaces ». Il a obtenu la mention très honorable et les félicitations du jury, composé de MM. les professeurs J.-M. Valentin, directeur de recherche (Paris-IV), *R. Krebs (Paris-IV),* Y. Chevrel (Paris-IV), J.-J. Alcandre (Strasbourg-II) et *R. Heitz (Metz).*

– Bertrand Lemonnier soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire, le mardi 6 décembre 1994, sur : « Les transformations culturelles dans l'Angleterre des années 60 », à l'université Paris-IV-Sorbonne, salle des actes, à partir de 14 heures.

– Bernard Le Sueur présentera la synthèse de ses travaux sur la navigation intérieure, l'aménagement des rivières et l'histoire batelière, le mardi 29 novembre 1994, à 14 h 30, à Paris-X-Nanterre, salle des colloques.

– « Le temps dans la dramaturgie *wagnérienne* ». *Thèse présentée par* Christian Merlin à la faculté d'études germaniques *de l'université Paris-IV-*Sorbonne. Soutenance le lundi 5 décembre 1994, à 14 heures, au Centre Malesherbes, 108, boulevard Malesherbes, Paris-17e, amphithéâtre B.

– Au Centre Malesherbes de l'université Paris-IV, 108, boulevard Malesherbes, Paris-17e, le vendredi 2 décembre 1994, à 14 h 30, Gérard Pinchon soutiendra sa thèse sur : « Les personnages des *Hommes de bonne volonté,* de Jules Romains, et la temporalité », *devant un jury composé de MM. les* professeurs Michel Décaudin, André Guyon et Michel Raimond.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Semaine de la bonté

CAS n° 17. Voiture aménagée pour handicapés moteurs. – M. et Mme F. ont des *handicaps moteurs qui ne leur* permettent que des déplacements en voiture aménagée. Le véhicule qu'ils utilisent actuellement est si vieux que les pannes sont fréquentes et le danger constant. On ne peut rester insensible devant la dépendance de ce couple *courageux qui travaille* dans la mairie de sa commune. Différentes aides leur ont été promises. *Une somme de :*

5 000 F

permettrait l'acquisition du *véhicule indispensable.*

▶ **Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

LOTO
MERCREDI 23 NOVEMBRE 1994

19'55

1 – 2 – 15 – 16 – 25 – 38 + 41

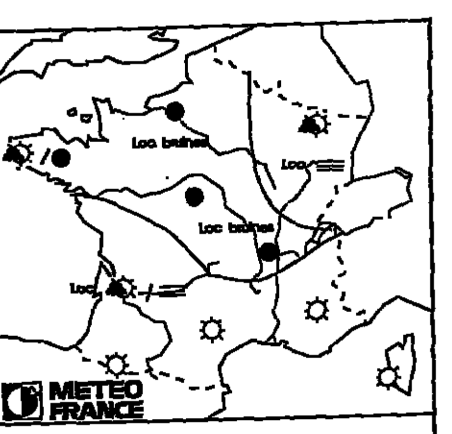
Rang	Nombre de gagnants	Gain pour 1 F
6	6	611 586 F
5 + compl.	11	141 476 F
5	496	10 920 F
4	35 886	163 F
3	700 440	10 F

20'35

2 – 7 – 10 – 15 – 27 – 33 + 40

Rang	Nombre de gagnants	Gain pour 1 F
6	[illegible]	623 616 F
5 + compl.	[illegible]	28 660 F
5	[illegible]	3 076 F
4	[illegible]	73 F
3	[illegible]	7 F

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi, grisaille en plaine, soleil en altitude et dans le Sud-Est. – Dans le Sud-Est, le vent de nord-ouest modéré dégagera le ciel, permettant au soleil *de briller toute* la journée. Seule la Corse connaîtra encore quelques passages nuageux le matin. Sur toutes *les autres régions, la journée commencera* comme les précédentes dans la grisaille et la brume. Les bancs de brouillard seront fréquents dans *les* vallées et souvent assez tenaces. Néanmoins, quelques éclaircies pourront se développer l'après-midi dans le Sud-Ouest et le Nord-Est. Les reliefs au-dessus de 600 mètres bénéficieront d'un ciel tout *bleu. De la Bretagne au Nord, au Bassin parisien* et au Centre, il y aura peu de brouillard, mais le temps restera gris et maussade toute la journée, avec quelques gouttes par endroits au nord de la Seine.

Les températures minimales seront souvent comprises entre 4 et 7 degrés. Elles seront plus douces dans le Nord-Ouest et sur les rivages méditerranéens, vers *les 10 degrés.* Dans les vallées du Massif Central, le thermomètre pourra descendre jusqu'à –1 degré localement. L'après-midi, *il fera le* plus souvent entre 10 et 12 degrés, plutôt 8 à 10 degrés dans le Nord-Est, 16 à 18 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



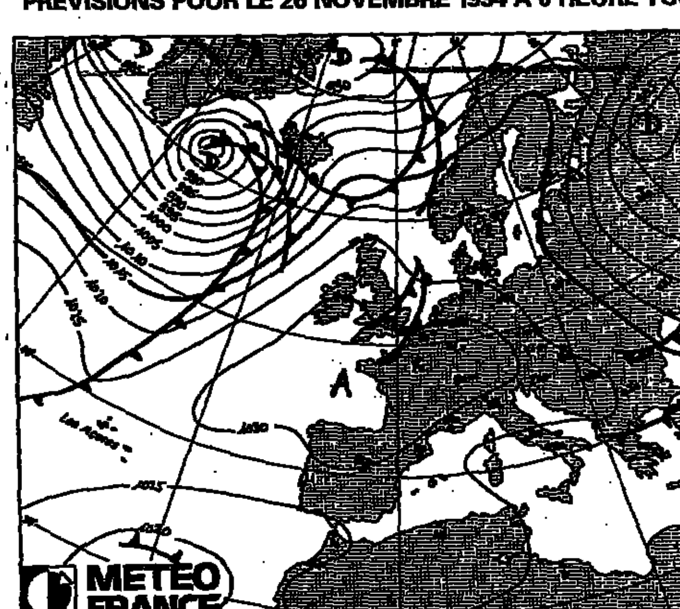
TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	18/14
BIARRITZ	18/10
BORDEAUX	17/7
BOURGES	10/3
BREST	13/11
CAEN	15/5
CHERBOURG	15/9
CLERMONT-FER.	12/0
DIJON	12/0
GRENOBLE	9/5
LILLE	14/9
LIMOGES	14/7
LYON, BRON	17/4
MARSEILLE	15/13
NANCY	11/6
NANTES	12/7
NICE	20/11
PARIS	15/9
PAU	17/6
PERPIGNAN	16/11
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	10/10
ST-ETIENNE	12/0
STRASBOURG	10/8
TOULOUSE	16/9
TOURS	13/5
ÉTRANGER	
ALGER	21/9
AMSTERDAM	12/12
ATHENES	14/7
BANGKOK	35/24
BARCELONE	18/12
BELGRADE	9/-1
BERLIN	2/2
BRUXELLES	15/10
COPENHAGUE	7/7
DAKAR	31/24
DUBLIN	14/6
GENEVE	11/4
ISTANBUL	10/5
JERUSALEM	13/8
LE CAIRE	18/14
LISBONNE	20/13
LONDRES	15/11
LOS ANGELES	20/11
LUXEMBOURG	10/6
MADRID	20/2
MARRAKECH	27/14
MEXICO	18/10
MILAN	14/2
MONTREAL	0/-7
MOSCOU	3/3
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	26/11
NEW-YORK	8/2
PALMA-DE-MAJ.	19/12
PEKIN	6/-1
RIO-DE-JANEIRO	25/19
ROME	19/7
HONGKONG	25/20
SEVILLE	22/11
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	12/8
SYDNEY	23/16
TOKYO	14/6
TUNIS	22/10
VARSOVIE	6/1
VENISE	12/8
VIENNE	5/4

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-11-1994 à 6 heures TUC et le 24-11-1994 à 6 heures TUC

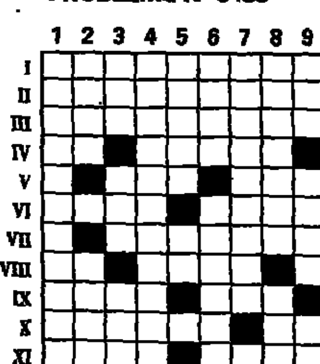
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6439



HORIZONTALEMENT

I. C'est quand ils sont livides qu'ils *peuvent être dangereux.* – II. Vraiment pour rien. – III. Permet *le nettoyage des artères.* – IV. Symbole. Carré, sur le sol. – V. Pour qu'il soit bon, il faut le *presser.* Nous place *devant un* choix. – VI. Parfois triple pour un athlète. Ne sait donc pas ce qu'il va gagner. – VII. Est particulièrement utile pour la famille. – VIII. *Préposition.* Passe *aux actes.* – IX. Pas reconnue. Ne représente qu'un petit effort. – X. Coureur de fonds. Pour lier. – XI. Prononcé. Vert.

VERTICALEMENT

1. Qui ne reste pas longtemps. – 2. Une ancienne capitale. Ancien nom de golfe. – 3. *Peut se faire* dans un polygone. Peut être assi*milé à de la mauvaise* humeur. Ne se laisse pas facilement plaquer. – 4. Des mots qui peuvent faire du bruit. – 5. Qui ont des raisons de se plaindre. Vieille ville. – 6. Oublie. Traversent *des marais.* – 7. Un homme qui descend. – 8. *Etroitement* entouré. *Peut* provoquer un arrêt de courant. – 9. Abréviation pour une vierge. Une ville où l'on produit beaucoup de lentilles. Pronom.

Solution du problème n° 6438

Horizontalement

I. Trilitère. – II. Héritages. – III. Epanouies. – IV. Sa. In. Dru. – V. Asam. Geai. – VI. Us. Eta. Se. – VII. Règnent. – VIII. Iritis. Pa. – IX. Nenni. – X. Eventé. En. – XI. Rate. Sous.

Verticalement

1. *Thésauriser.* – 2. *Repasser.* Va. – 3. Ira. Gilet. – 4. Liniment. Ne. – 5. Iton. Teint. – 6. Tau. Gansées. – 7. Egide. – 8. Réeras. *Pneu.* – 9. Essuie-mains.

GUY BROUTY

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde TEMPS LIBRE

JEUDI 24 NOVEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Ici bébé ; Charles s'en charge ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Columbo. Face à face, de Dennis Dugan.
22.30 Magazine : Famille, je vous aime. Invité : Michel Boujenah. Dossier : les mères abusives. Célèbre dans une famille d'anonymes ; Les coulisses d'« Une famille en or » ; Les journaux de famille ; Une famille d'ouvriers du nord de la France, qui compte seize enfants et quatorze petits-enfants ; Les bébés du cœur ; La saga des jumelles.
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 2.30, 5.10).

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15). Les chansons de Jean Drejac.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne.
18.55 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Bernard Lavilliers, Franck Goddio, Joseph Poli.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.55 Magazine : Envoyé spécial. Rescapés de l'enfer, de Patricia Charnelet et Maryse Richard ; Coups de gueule, de Léo Lemberton et Pierre-Laurent Constant ; Garde du corps, de Bernard Choquet, Marie-Odile Monchicourt, Jean-Michel Corillon et Dominique Arrieu.
22.30 Expression directe. CNPF.
22.35 Cinéma : Les Deux Anglaises et le Continent. ■■ Film français de François Truffaut (1971).
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Frédéric François.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol (1re partie) ; Peter Pan ; La Légende de Prince Vaillant.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Rennes.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Romans, de Richard Brautigan.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : La Guerre de Murphy. ■ Film britannique de Peter Yates (1971).
22.40 Météo et Journal.
23.15 ▶ Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. URSS. 1. 1900-1939, la révolution confisquée, de Krzysztof Talczewski.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.50 Musique : Cadran lunaire. La Jeune Fille et la Mort, de Schubert, arrangement de Mahler, par l'Orchestre de chambre de Toulouse (20 min).

CANAL +

13.35 Cinéma : Le Nombril du monde. Film franco-tunisien d'Ariel Zeitoun (1992).
16.00 Téléfilm : Le Jardin des plantes. De Philippe de Broca.
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Maurice Culaz.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.15 Sport : Football. Nantes-FC Sion. Match de 3e tour aller de la Coupe de l'UEFA, en direct du stade de la Beaujoire ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Piège en haute mer. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992) (v.o.).
0.15 Cinéma : Amok. ■■ Film franco-germano-portugais de Joël Farges (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Conte de printemps. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1989, rediff.).
18.45 Court métrage : Soutien de famille. De Christophe Jacrot et Sarah Lévy (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Au coin de la rue, un parfum d'humanité.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : La mer en danger. Pillage et sauvetage d'un bien commun. Soirée proposée par Otto Wilfert.
20.45 Documentaire : Carnet de notes norvégien. De Gerd Mausbach.
21.05 Documentaire : Les Poissons de la colère. De Caroline Auret.
21.40 Documentaire : Au secours de la mer. De Jenny et Bernd Schütze.
22.15 Documentaire : Croisière en eaux polaires. De Willi Setzer.
22.40 Cinéma : In Fading Light. ■■ Film britannique du collectif Amber (1989) (v.o., 100 min).

M 6

13.20 Téléfilm : Le Crime oublié. D'Ed Sherin.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1962 : on a frôlé la guerre nucléaire.
20.50 Cinéma : Canicule. ■ Film français d'Yves Boisset (1983).
22.35 Cinéma : Shocker. ■ Film américain de Wes Craven (1989).
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Fréquenstar (et à 2.25). Gérard Jugnot.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. Moussorgski, l'insaisissable (4).
20.30 Fiction. Poésie sans frontière.
21.32 Profils perdus. Alioune Diop (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Entre science et technologie, où se cache l'esprit humain ? (3).
0.05 Du jour au lendemain. Gilles Leroy (les Jardins publics).
0.50 Coda. André Jolivet (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 2, de Bartok ; Symphonie fantastique, de Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 3 op. 30, de Schoenberg ; Sonate pour violon et piano, de Janacek.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Chroniques new-yorkaises. The Prisoner, de Shea.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : interview de Jacques Delors par Olivier Mazerolle, en direct de Bruxelles.

O'FM 99.9, 19 heures : François Hollande, président du club « Témoin », et Guillaume Le Touze, prix Renaudot 94 pour son livre *Comme ton père*, « Le Grand'O » (« OFM-la Croix »).

France-Inter, 19 h 20 : « Les Dépensiers compulsifs » (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Y croire ou pas ?

LE chagrin. Quelle autre réaction, quelle autre défense, quelle autre riposte que le chagrin, en voyant virevolter ces toutes jeunes gymnastes soviétiques, aux Jeux olympiques de 1968 ? Pour qu'elles soient plus rapides, plus souples et plus gracieuses, les entraîneurs leur avaient donné une excellente consigne : être, au moment des Jeux, enceintes. Et d'une dizaine de semaines de préférence. Le sang d'une femme enceinte circule mieux, elle fabrique davantage d'hormones mâles – un médecin livra sur France 3 toutes les précisions scientifiques imaginables. Quelques semaines après les Jeux, on avait fait avorter les malheureuses. Après vingt-six ans de silence, l'une des toutes jeunes championnes d'alors, Olga Kovalenko, quarante-quatre ans aujourd'hui, avait décidé de parler.

Ce n'est pas cette révélation qui chagrinait. Mais la sombre intuition que si l'ignominie se cachait là aussi, sous la grâce d'un jeune corps de quinze ans qui s'élance en Mondiovision dans le souffle coupé de la planète, et se fiance soudain avec les étoiles, alors on ne pouvait plus croire à rien. D'un coup, toute innocence se trouvait rayée de la surface de la Terre.

Y croire ou pas ? Quelques heures plus tard, recevant une jeune femme divorcée, Mireille Dumas affectait les mêmes airs étonnés que chaque semaine. Ah bon ? Pas possible ? Cela s'est vraiment déroulé comme vous le dites ? Ces relances de l'animatrice sont habituellement le ressort de l'émission. Mais ce soir-là cet étonnement étonnait : comment cette jeune divorcée avait découvert la double vie de son mari, les humiliations subies, il nous semblait le savoir déjà. Les escapades du couple illégitime, le compagnon de la maîtresse du mari qui travaille dans la téléphonie : oui, on avait déjà entendu cette histoire quelque part.

Tout d'un coup, la mémoire revint : on avait lu ce récit quelques jours plus tôt, dans un magazine de fin de semaine publiant, avant diffusion, des extraits des témoignages de « Bas les masques ». Les rebondissements nous étaient donc connus d'avance, comme ceux d'un film à sa douzième rediffusion. Après la découverte de son infortune, on savait d'avance que la jeune femme allait convoquer famille et belle-famille, et placer sur la chaîne laser l'enregistrement d'une conversation entre son mari et sa maîtresse. Ce grand scandale familial était le morceau de bravoure du récit, le haut fait qui justifiait que ce témoignage ait été placé à la première place dans le déroulement de l'émission.

Certes, Mireille Dumas n'avait cette semaine-là ni plus ni moins de raisons d'être surprise qu'à l'habitude. Mais pour une fois, disposant sur ce divorce en multimédia d'autant d'éléments qu'elle, nous nous trouvions à égalité avec elle, et pouvions donc la considérer d'un point de vue inhabituel.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Aventures de Carlos.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Bisounours ; Le retour du roi Léo ; Biker Mice ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Riviera.
10.15 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Ici bébé ; Charles s'en charge ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.55).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Téléfilm : La Montagne de diamants. De Jeannot Szwarc, avec Isabelle Gélinas, Derek de Lint (1re partie). *En France, pendant la seconde guerre mondiale, une jeune châtelaine s'éprend d'un pilote de la Royal Air Force qui meurt au combat. Enceinte, elle décide de partir en Afrique du Sud, pays d'origine de l'aviateur...*
22.45 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Les grands reporters. Invités : Philippe Labro, Marine Jacquemin, Jean-Louis Normandin, Jean Bertolino ; Patrick Sébastien et son équipe : Adeline et Karen Cheryl ; Coup de cœur à Sheila.
1.05 Série : Agence tous risques. Un témoin capital, de Tony Mordente, avec George Peppard, Dwight Schultz.
2.00 Journal et Météo.
2.10 Jeu : Millionnaire.
2.35 TF 1 nuit (et à 4.30).
2.45 Feuilleton : Mort à Palerme (1er épisode).
4.40 Série : Côté cœur.
5.05 Musique.
5.30 Documentaire : Histoires naturelles. La petite vénerie - il court, il court.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Invité : Antoine.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 3.58).
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Retour à la guinguette.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Marc Pajot, Hugues Auffray.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Série : Novacek. Souvenirs d'Anvers, de Marc Lobet, avec Patrick Catalifo, Ann-Gisel Glass.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. 1re partie : Quand les castrats étaient des stars. Invités : Gérard Corbiau, réalisateur du film *Farinelli* ; Marc David, conseiller musical du film. 2e partie : Quand les chansons étaient populaires. Invités : Marcel Amont (*Une chanson, qu'y a-t-il à l'intérieur d'une chanson ?*) ; Marc Robine (*Anthologie de la chanson française traditionnelle*).
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Bernard Lavilliers. Avec les Cherche-Midi, Dave Stewart.
0.50 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
1.45 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.15 Dessin animé.
4.20 Documentaire : Histoires d'en parler. Service, service.
4.35 Documentaire : Funambule de l'impossible.
5.00 Dessin animé.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar. Les Moomins ; Oui-Oui ; Mon âne ; Mimi Cracra ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Vol 714 pour Sydney (6e épisode).
8.25 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Russie ; A 8.30, Central Express ; A 8.50, Staline ; A 9.15, Hello Japan ; A 9.25, Eurokiosque.
9.35 Magazine : Génération 3. Histoire : Le chant des cathédrales, de Pierre Gavarry. A 10.10, Semaine thématique : Images et pouvoirs. 4. Images et mirages.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Guy Montagné.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol (6e épisode) ; Peter Pan ; La Légende de Prince Vaillant.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Histoire et commerce du livre*, d'Henri Desmars.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Bons baisers de partout, de Bernard Rubistein, Dominique Pipat et Robert Pauly. *Des cartes postales bretonnes.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Michel Jarre. Sénégal : le moine et le griot ; Cambodge : les bateaux lents du Tonlé Sap ; Italie : les machos de Viterbo.
22.50 Météo et Journal.
23.20 ▶ Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Elie Wiesel.
0.15 Court métrage : Libre court. Il ne faut jurer de rien, de Julien Cunillera.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 Musique : Cadran lunaire. Tlibach, de Steckar, par Pierre Charrial, orgue de Barbarie (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.48).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Doug.
7.55 Magazine : 24 heures (rediff.).
8.50 Le Journal du cinéma.
8.55 Cinéma : Faut-il aimer Mathilde ? □ Film français d'Edwin Bailey (1992). Avec Dominique Blanc, Paul Crauchet, André Marcon.
10.30 Flash d'informations.
10.35 Cinéma : Rosencrantz et Guildenstern sont morts. ■■ Film américain de Tom Stoppard (1990). Avec Gary Oldman, Tim Roth, Richard Dreyfuss.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Thème : « Les modistes », en direct de Paris.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Les Experts. ■ Film américain de Phil Alden Robinson (1992). Avec Robert Redford, Dan Aykroyd, Ben Kingsley. *Intrigue embrouillée, action et humour.*
15.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.00 Surprises (et à 3.50).
16.15 Cinéma : K 2. ■ Film américain de Franc Roddam (1991). Avec Michael Biehn, Matt Craven, Raymond J. Barry.
18.00 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Emmanuelle Laborit.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Le parrain est trop bon. De Virgil Vogel, avec Robert Conrad, Ann Jillian. *Un caïd se transforme en papa-poule.*
22.05 Divertissement : L'Homme le plus fort du monde.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Dernier des Mohicans. ■ Film américain de Michael Mann (1991). Avec Daniel Day-Lewis, Madeleine Stowe, Jodhi May.
0.50 Cinéma : La Femme du boucher. □ Film américain de Terry Hughes (1992). Avec Demi Moore, Jeff Daniels, George Dzundza (v.o.).
2.30 Le Journal du hard.
2.35 Cinéma : Obsessions cachées. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1993). Avec Janine Lindemulder, Bruce Gates, Heather Hart. *Porno sophistiqué.*
4.00 Cinéma : La Nuit déchirée. □ Film américain de Mick Garris (1992). Avec Brian Krause, Mädchen Amick, Alice Krige. *Un catalogue de scènes « gore ».*
5.25 Cinéma : L'Ile au trésor. ■■ Film britannique de Byron Haskin (1950). Avec Robert Newton, Babby Driscoll, Basil Sydney (v.o., 92 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et britanniques de la semaine du 19 novembre 1944, commentées par Marc Ferro et Daniel Mayer (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Dancefloor Jazz (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : De la carrière au paradis tropical. De Heinz von Matthey et Kurt Hirschel.
20.10 Documentaire : Clichés. 1. L'ascension du Mont Saint-Michel, de Catherine de Clippel et Elisabeth Kapnist.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Travolta et moi. De Patricia Mazuy, avec Leslie Azzoulai, Julien Gerin.
21.50 Documentaire : Un enfant est malade. De Denis Gheerbrant. A l'institut Curie à Paris, on soigne des enfants malades du cancer. Fatigue, souffrance, rêves, peurs, la vie et les pensées de quelques-uns d'entre eux. Bouleversant.
22.50 Cinéma : Le Beau Mariage. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1982). Avec Béatrice Romand, André Dussollier, Arielle Dombasle.
0.25 Documentaire : Joë Bousquet. De Jean-André Fieschi (35 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.40).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 15.00, 1.05, 6.55).
11.30 Infoconsommation.
11.35 Magazine : Passé simple.
11.50 Série : Papa Schultz.
12.20 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.20 Téléfilm : Un coup du sort. De Kevin James Dobson.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Magazine : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; Draculito.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : L'Amant d'un soir. De Michael Switzer, avec Susan Lucci, Tim Matheson.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Love me doux. Présenté par Difool. La première fois.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock (et à 6.05).
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; La Mémoire du peuple noir (L'aventure américaine) ; Portrait des passions françaises (La nostalgie) ; Cœur de spéléo ; Violon tout terrain ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. Moussorgski, l'insaisissable (5).
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : Le pardon.
21.32 Musique : Black and Blue. Duke Ellington. Avec Gilles Tordjman.
22.40 Les Nuits magnétiques. Entre science et technologie, où se cache l'esprit humain ? (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. André Jolivet (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de la Salle Pleyel) : Suite pastorale, de Chabrier ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Lalo ; Viviane, de Chausson ; Iberia, de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Armin Jordan ; sol. : Arto Noras, violoncelle.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 2 op. 8, de Krenek ; Sonate pour piano en ré majeur, de Haydn.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière. Sonny Simmons, saxophone, avec Jean-Jacques Avenel, contrebasse, et George Brown, batterie.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 30 : « Controverse spéciale pour le 30e anniversaire du *Nouvel Observateur* ». Jean-Pierre Defrain recevra Jean Daniel, directeur de l'hebdomadaire. Se joindront à eux Bernard-Henri Lévy qui évoquera les relations entre François Mitterrand et Pierre Mendès France, Alain Minc pour évoquer le rapprochement entre Israël et la Palestine, Gisèle Halimi pour la libération de la femme.

Le Monde

PIERRE GEORGES

L'espion du clavier

C'EST un fou du mot de passe, un passionné du clavier ou un braqueur informatique. Et il a frappé dur, s'offrant le luxe de pénétrer sur écran au cœur même de ce que les Britanniques appellent l'« *intelligence* », *les services de renseignements.*

Un vrai jackpot pour espion amateur. L'homme qui effectuait un intérim au département informatique de British Telecom a réussi, par jeu ou par défi, à percer les secrets présumés les mieux gardés du royaume. Plus grave, il les a transmis, anonymement, à un jeune journaliste écossais, Steve Fleming, un nom à la John Le Carré, tout étonné de recevoir, au mois de juillet, des milliers de renseignements aussi confidentiels et *aussi encombrants. Pire encore, cette transmission a été faite via le réseau* Internet *auquel* sont abonnés 35 millions de personnes dans le monde. Dont probablement tout ce que le globe compte d'espions et de contre-espions.

C'est dire la gravité de l'affaire révélée jeudi par le quotidien *The Independent,* de nature à ridiculiser définitive*ment les maîtres du secret. L'auteur du hold-up, dont l'identité n'est pas précisée, s'est promené comme chez lui* au royaume des ombres. Avec « *une facilité étonnante* » rapporte le quotidien. Trouvant sur un coin de bureau de British Telecom les mots de code archi-confidentiels, il a tout sorti, listing après listing : des dossiers top secret du centre de communications du gouvernement de Cheltenham ; les adresses et numéros de téléphone des agents du MI 6 et du MI 5, services fameux d'espionnage et *de contre-espionnage ;* la liste *et les coordonnées des installations secrètes du ministère de la défense et des palais royaux.*

Ordinateur, mon bel ordinateur ! Il aura suffi de demander pour que l'imprimante crache du top secret à grands jets d'encre. Les numéros de lignes de téléphone protégées de Buckingham Palace, du 10 Downing Street. Les informations les plus réservées sur le bunker situé dans le Wiltshire, bunker prévu pour accueillir le gouvernement britannique en cas d'attaque *nucléaire.* La liste exhaustive *des multiples entreprises dans le royaume et ailleurs cachant sous de vagues objets commer*ciaux des activités ténébreuses.

Ordinateur, mon bel ordinateur ! Le magasin de chaussures de la rue X, MI 5. La fabrique de vêtements de la zone industrielle Y, MI 6. Ce bâtiment, dans une rue passante du sud de Londres, juste à côté du pub, un centre d'entraînement pour agents, les James Bond couleur muraille.

*Et ainsi de suite. Des centaines, des milliers de rensei*gnements. L'histoire ne dit pas, ou pas encore, ce que l'espion qui venait de son clavier est devenu. Mais elle dit assez ce sentiment de panique à bord dont semble saisi la fine fleur du renseignement britannique.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Rencontre avec Ernest J. Gaines, l'écrivain qui a su concentrer dans son œuvre un *demi-siècle d'histoire de la Louisiane noire et qui vient de recevoir le Prix national de la* critique américaine 1994 pour son dernier roman, *Dites-leur que je suis un homme.*

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à XVI

Le numéro du « Monde » daté jeudi 24 novembre 1994 a été tiré à 450 826 exemplaires

Une opération organisée à la demande du gouvernement kazakh

Six cents kilos d'uranium enrichi ont été transférés secrètement du Kazakhstan aux Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est une histoire exemplaire – avec un côté happy end appuyé –, de la période post-guerre froide. Elle s'est, cependant, déroulée dans des conditions ultra-secrètes, dignes d'un roman d'espionnage publié au plus fort de la tension Est-Ouest. Pour l'administration américaine, l'opération de transfert de quelque 600 kilos d'uranium hautement enrichi du Kazakhstan aux Etats-Unis, révélée officiellement mercredi 23 novembre, a pris la forme d'une « *mission extrêmement sensible* » qui a duré au moins six semaines, associant à la fois les ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'énergie.

La presse américaine n'a eu vent de l'histoire que dans la soirée de mardi, soit peu de temps avant la conférence de presse conjointe organisée mercredi matin par William Perry (défense), Warren Christopher (département d'Etat) et Hazel O'Leary (énergie). Au même moment, ou presque, l'« opération Saphir » – nom de code donné au transfert de ce stock de combustible non irradié –, s'achevait avec succès, les derniers chargements arrivant au centre nucléaire de Oak Ridge, dans l'Etat du Tennessee. Cet uranium enrichi de qualité militaire, qui aurait permis de fabriquer une vingtaine d'engins nucléaires (1), était ainsi « *mis définitivement hors d'atteinte d'éventuels trafiquants, terroristes ou de nouveaux pays nucléaires* », comme l'a souligné William Perry.

Auparavant, trois avions gros-porteurs C-5 avaient atterri sur la base aérienne de Dover, dans le Delaware. Dans leurs soutes, les conteneurs renfermant les 600 kilos d'uranium, et les vingt-sept experts américains qui ont travaillé pendant un mois et demi sur le site du complexe nucléaire d'Ulba, près d'Oust-Kamenogorsk (à l'est du Kazakhstan). Tout avait officiellement commencé le 7 octobre dernier, lorsque le président Bill Clinton a donné son feu vert à l'« opération Saphir », laquelle représente, selon la Maison Blanche, une « *étape historique* » dans la lutte contre la prolifération nucléaire qui s'est intensifiée avec la fin de la guerre froide.

Mais la genèse de ce projet remonte à l'été 1993, lorsque Noursoultan Nazerbaev, le président du Kazakhstan, avait demandé à Washington de l'assister dans ses efforts pour se débarrasser d'un stock d'uranium enrichi produit à l'époque de l'ex-URSS à des fins militaires. Une telle demande s'inscrivait dans le cadre de la loi américaine Nunn-Lugar de 1991, dont l'objet est de permettre la mise en place de programmes d'assistance nucléaire au profit de l'ex-URSS. Dans le cas présent, il s'agissait d'éviter, a dit M. Perry, « *un cauchemar de prolifération* ».

En coopération avec la Russie

Les nations issues de l'ancienne Union soviétique sont conscientes de ce danger et coopèrent étroitement, depuis deux ans, avec les pays occidentaux. C'est grâce à ce climat que les trois Républiques qui détenaient une partie de l'arsenal soviétique (le Kazakhstan, la Biélorussie et l'Ukraine) ont accepté de rendre leurs missiles à la Russie et de rechercher une assistance occidentale pour placer leur arsenal en lieu sûr. Le Kazakhstan a franchi un pas important dans la lutte contre la dissémination en adhérant au traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et en acceptant de démanteler son arsenal atomique.

En février dernier, le président Nazerbaev avait obtenu une « *récompense* » de la part des Etats-Unis, sous la forme d'un triplement de l'aide américaine (de 91 millions à 311 millions de dollars), accompagné d'une enveloppe de 85 millions de dollars destinée au démantèlement de ses installations nucléaires. C'est un processus similaire qui vient de se dérouler avec l'Ukraine, dont le Parlement a récemment décidé d'adhérer au TNP. Son président, Leonid Koutchma, a achevé mercredi une visite officielle à Washington, qui s'est traduite par une augmentation de quelque 200 millions de dollars de l'aide américaine accordée à Kiev, qui atteint désormais un montant annuel de 900 millions de dollars.

« L'opération Saphir » s'est effectuée à la demande du gouvernement kazakh et en coopération avec celui de la Russie. Le « blanc-seing » de Moscou était indispensable en raison des relations toujours difficiles entre la Russie et le Kazakhstan, mais la réponse russe ne faisait guère de doutes : Moscou poursuit une coopération similaire avec les Etats-Unis, qui se chargent d'écouler le surplus d'uranium enrichi dont disposent les Russes. Le cas du Kazakhstan rejoint celui de l'Ukraine, et l'accord nucléaire conclu récemment entre Washington et Pyongyang n'est pas séparable des efforts poursuivis par l'administration Clinton pour aboutir à un accord avec Pékin s'agissant de la prolifération en matière de missiles. « *Nous avons fait de la non-prolifération le problème du contrôle des armements des années 90* », a souligné M. Christopher.

Si les motivations de la stratégie américaine visent effectivement à « *rendre le monde plus sûr* », ainsi que l'a souligné M. Perry, leur caractère altruiste est, en revanche, plus douteux. Le coût du transport du combustible irradié prélevé à Oust-Kamenogorsk s'élève à 3 millions de dollars, une somme à laquelle il faut ajouter les frais représentés par le séjour des experts américains au Kazakhstan. Un coût minime comparé aux retombées commerciales possibles d'un telle opération. Ces 600 kilos d'uranium vont être entreposés au centre nucléaire « Y-12 » de Oak Ridge (où ils ne représenteront que 0,11 % des capacités de stockage), qui est une sorte de « coffre-fort » pour combustible non-irradié. Tel est le cas de l'uranium dont s'est débarrassé le Kazakhstan, soit un matériau nucléaire « *pur* », prêt à l'emploi en quelque sorte, qui n'a rien à voir avec des « déchets » nucléaires.

Si, comme l'ont souligné les responsables américains, l'uranium kazakh est de qualité militaire, cela signifie qu'il est enrichi à plus de 90 %. Pour être utilisé à des fins commerciales et civiles, il doit être « appauvri » jusqu'à 3 % ou 4 %. Alors que MM. Perry et Christopher n'ont pas abordé cet aspect des choses, Mme O'Leary a reconnu que l'uranium serait entreposé à titre « *intérimaire* » dans le centre du Tennessee. L'administration américaine s'adressera ultérieurement au secteur privé pour transformer ce combustible, de façon à pouvoir l'utiliser dans des réacteurs civils. Ceux-ci pourraient être américains ou étrangers mais, dans les deux cas, estiment certains experts, ce processus commercial pourrait dégager d'importantes économies, ou profits.

LAURENT ZECCHINI

(1) Il faut de 15 à 25 kilos d'uranium hautement enrichi pour faire une arme nucléaire, selon le degré de compétence des ingénieurs du pays.

CONJONCTURE : le produit intérieur brut a augmenté de 0,7 % au troisième trimestre. – Le produit intérieur brut (PIB) français a progressé de 0,7 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, selon les premiers comptes publiés, jeudi 24 novembre, par l'INSEE qui avait prévu en juillet une croissance de 0,6 %. D'autre part, la hausse du PIB a été de 0,8 % au cours des trois premiers mois de l'année et de 1,1 % au deuxième trimestre, deux chiffres supérieurs de 0,1 point par rapport aux précédentes estimations. Compte tenu de ces révisions, l'acquis de croissance après trois trimestres, c'est-à-dire la croissance qui serait atteinte en moyenne en 1994 si le PIB stagnait au quatrième trimestre, est de 2,3 %. L'INSEE table sur une croissance moyenne de 2,2 % cette année.

La consommation a fortement fléchi en octobre. – Le grand commerce avait donné le « la », il y a quelques jours en annonçant que le volume de ses ventes avait reculé de 2,3 % en octobre (*le Monde* du 12 novembre). Le ministre de l'économie, Edmond Alphandery, a dû en convenir, lui-même : la consommation des ménages en produits manufacturés a été extrêmement mauvaise le mois dernier puisque, selon l'INSEE, elle a fléchi de 2,5 %. L'ampleur du recul est telle que même dans l'hypothèse d'une rectification des chiffres de l'INSEE (comme pour septembre où après avoir annoncé un recul de 0,7 %, elle affirme aujourd'hui que la consommation a augmenté de 0,1 %), on ne retrouvera pas pour octobre une statistique positive. L'INSEE précise que la consommation de biens durables a diminué de 3,2 % en octobre : la baisse est de -7,5 % pour les achats de radio, télévision, hi-fi et de -6,9 % en électroménager. Les immatriculations automobiles sont stables. Le recul est particulièrement fort dans le textile-habillement (-7,2 %). La consommation des autres produits manufacturés recule de 0,1 %.

Le Monde
DES LIVRES

La bible Wilde

L'ouvrage que Richard Ellmann consacre à Oscar Wilde est la Biographie des biographies, comme on dit Cantique des cantiques

OSCAR WILDE
de Richard Ellmann.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie Tadié
et Philippe Delamare,
Gallimard, 676 p., 180 F.
LETTRES D'OSCAR WILDE
choix et avant-propos
de Rubert Hart-Davis.
Traduit de l'anglais
par Henriette de Boissard,
préface de Diane de Margerie,
Gallimard, 553 p., 250 F.

Autant le dire tout de suite : certes, les ouvrages consacrés à Oscar Wilde constitueraient à eux seuls une vaste bibliothèque ; mais l'ouvrage que voici, de Richard Ellmann, Biographie des biographies, comme on dit Cantique des cantiques, pourrait, lui, se substituer à cette bibliothèque hypothétique, si l'on excepte quelques pages – de Yeats, de Gide, de Borges... On dirait que, pendant de nombreuses années, le biographe illustre de W. B. Yeats et de James Joyce a disposé du service des plus astucieux et persévérants déchiffreurs de cendres et inspecteurs d'empreintes de Scotland Yard pour parvenir au portrait irrécusable de son modèle.

Aucun doute qu'Ellmann ne connaisse les tenants et les aboutissants de l'existence de Wilde *bien mieux que celui-ci ne les a connus*, et, par surcroît, son intimité. Ce qui nous permet de l'envisager après l'avoir dévisagé, dirait Cocteau – lequel l'a imité, comme Proust s'en est servi.

De Wilde perdurent deux images : d'une part, celle du dandy *« gigantesque, rose et rasé de près, comme un grand prêtre de la lune au temps d'Héliogabale »* (Stuart Merril), qui ne parle que pour étonner et condescend au comique de Feydeau, voire du Labiche qui s'écrie : *« Il n'y a que Dieu qui ait le droit de tuer son semblable »* ; et, d'autre part, celle de l'homosexuel condamné à la prison, l'auteur de la *Ballade de la geôle de Reading*.

Le fait est que, chez Wilde, tout se tient, et ce qui tourmente sa vie métamorphose son style.

S'il est vrai, comme l'a observé son ami Gide, que *« rien n'était plus exaspérant que nombre de paradoxes où l'entraînait ce besoin de faire montre, sans cesse, de son esprit »*, on en compte, sur le mode frivole, d'irrésistibles ; et bien d'autres, en apparence des boutades, qui justifient sa propre assertion : *« Je résume les systèmes en une formule et toute l'existence en une épigramme. »* Ainsi, lorsqu'il dit que le XIXe siècle, tel que nous le connaissons, est en grande partie une invention de Balzac ; que rien qui mérite d'être su ne peut être enseigné ; qu'il vit dans la terreur de ne pas être incompris ; ou que, après Shakespeare et Dostoïevski, il ne nous reste que les adjectifs.

L'accuse-t-on de plagiat ? *« C'est le privilège des connaisseurs ; je ne lis jamais* la Tentation de Saint-Antoine, *de Flaubert, sans mettre ma signature à la fin. »* A ce propos, lorsqu'il remarque que la nature est devenue moderne en France, où la lumière, *« avec d'étranges granulations mauves et de mouvantes ombres violettes »*, propose des Monet exquis et des Pissarro au lieu de Corot ou de Daubigny, et qu'il aboutit à la formule bien connue : *« La nature imite l'art »*, Wilde ne fait que paraphraser *l'Essai sur la peinture* de Diderot (1). Mais, alors que celui-ci, devant un beau paysage, se risque à supposer que *« nous considérons la nature comme un résultat de l'art »*, Wilde trouve la formule qui frappe, faite pour durer.



NAPOLÉON SARONY/NATIONAL PORTRAIT GALLERY

Or, le Wilde méconnu est celui qui affirme que, à chaque instant de notre vie, nous sommes ce que nous allons être non moins que ce que nous aurons été ; que tout ce qui arrive à autrui nous arrive à nous-mêmes ; que ce que l'homme a devant lui, c'est son passé – et que nul n'est assez riche pour le racheter ; que chaque fois que l'on aime, c'est l'unique fois que nous ayons aimé – et que l'on tue toujours ce que l'on aime ; que la musique nous dévoile un passé que nous ignorions ; que l'expérience n'a aucune valeur morale car c'est le nom que les hommes donnent à leurs erreurs ; qu'une chose n'est pas forcément vraie parce qu'un homme meurt pour elle ; qu'après la venue du Christ, l'histoire de tout individu est ou peut être l'histoire du monde ; que le repentir et le pardon modifient le passé ; ou, encore, que les dieux sont étranges car ce n'est pas seulement de nos vices qu'ils font des instruments pour nous punir : ils nous mènent à la ruine par ce qu'il y a en nous de bonté, de douceur, d'humanité, d'amour.

Wilde disait qu'il était un Grec arrivé trop tard en ce monde. Il n'est pas interdit d'en rêver. S'il avait été le contemporain, disons, d'Héraclite l'Obscur, dont les plus grands philosophes continuent de méditer les phrases incomplètes, et qui, mort, fut dévoré par des chiens ; ou, plutôt, de Zénon d'Elée, mignon de Parménide, capable de démontrer et de réfuter le même argument, de dire ceci en pensant cela, et qui, mis à mort par le Tyran, se coupa la langue et la lui jeta à la figure, eh bien ! les mots de Wilde que l'on a cités feraient sans doute l'objet de graves études. Tout comme ses apologues, en particulier ceux qui ont trait aux Evangiles – tel celui du jeune homme qui, le jour de la Crucifixion, ne pleure pas le Fils de Dieu, mais sur lui-même, parce que, comme Jésus, il a changé l'eau en vin, guéri le lépreux, rendu la vue à l'aveugle, ressuscité le mort, et que personne ne s'est pour autant préoccupé de le crucifier, lui.

Comme certains textes des Anciens parvenus jusqu'à nous, les « mots » de Wilde tendent à se couler dans des traditions orales. On les cite, et déjà on les accommode à la situation ; ils passent d'une langue à une autre et, sans qu'on cesse de les lui attribuer, ils se modifient et, parfois, s'embellissent, pareils aux galets que la mer roule.

Hector Bianciotti
Lire la suite page VIII.

(1) Œuvres, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 1156.

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Souriants antidotes

A l'heure où se répand une littérature internationale soumise aux lois du marché et de la standardisation de l'imaginaire, la lecture de l'*Esprit de corps* de Lawrence Durrell est tout à fait réjouissante, dans sa charge radicale contre l'Angleterre, ses ambassades et ses principes amidonnés. Plus insolite encore, le Finlandais Arto Paasilinna s'en prend à ses compatriotes, ces gens si tranquilles dont il moque la philosophie pagano-écolo-romantique.

Page VIII

MANIFESTATION

Le livre de jeunesse à Montreuil

Du 30 novembre au 5 décembre, Montreuil fête les dix ans de son Salon du livre de jeunesse. « Le Monde des livres » consacre huit pages à cet événement, avec un point sur cinquante ans de littérature enfantine en France, et trois temps forts qui sont également ceux du Salon : une interrogation sur l'imaginaire, une rencontre avec l'illustratrice tchèque Kveta Pacovska et un hommage à Rabelais à l'occasion du cinq centième anniversaire de sa naissance.

pages VIII à XVI

Poulenc et les siens

Autant qu'un autoportrait, la correspondance du musicien est l'évocation de tout un milieu littéraire et artistique

CORRESPONDANCE 1910-1963
de Francis Poulenc.
Réunie, choisie, présentée
et annotée par Myriam Chimènes,
Fayard, coll. « Ecrits
de musiciens », 1 136 p., 290 F.

Chez les Poulenc, une famille aisée profondément musicienne, le petit Francis, huit ans, écoute, émerveillé, sa sœur chanter Schumann et Debussy, accompagnée au piano par leur mère. Soudain, c'est l'horreur : *« Non, pas Fauré ! »*, crie-t-il. L'*« effroyable allergie »* ne passe pas. Peu avant sa mort, Poulenc cherche un enfant pour créer ses *Répons des Ténèbres*. Après une audition, il se désole : *« Il est trop « Plaine Monceau », ce qui convient d'ailleurs à la musique des riches défunts de Fauré. Je voudrais un fils de charcutier ou de plombier de La Villette. »*

Son premier maître, le pianiste espagnol Ricardo Viñes, lui avait déjà trouvé un côté « mauvais garçon », mais le tout jeune homme le revendiquait crânement : Nogent, ses bateaux, ses bals musette, ses odeurs de frites et le son de l'accordéon : *« c'était pour moi le paradis. »* Le dandy canaille qui lance, superbe : *« Il n'y a décidément que la musique et les jolis vestons qui valent la peine de vivre »*, n'abandonnera jamais cet aplomb mutin (*« Je suis franc, j'estime que je dois l'être »*) qui fait passer les jeux de mots les plus faciles comme les piques les plus assassines (*« Nous nous trouvons en présence du chef-d'œuvre d'Arthur – à propos du Roi David* d'Honegger. *De là à crier au chef-d'œuvre tout court, c'est autre chose.* Le Roi David *est en effet une œuvre stérile, sans portée, conventionnelle, pauvre en mélodie, en un mot une réussite à la d'Indy »*).

Cette franchise, Poulenc ne s'en départira jamais, exerçant envers lui-même la plus sévère des critiques, condamnant sans appel des œuvres qu'il détruit parfois – nous n'aurons aucun des deux quatuors. C'est pourquoi, parmi les compositeurs français épistoliers – qui ne sont pas légion –, Francis Poulenc tient-il, après Chabrier (1) et Debussy, un rang exceptionnel, par le volume de la correspondance qu'il a laissée (près de deux mille lettres retrouvées), comme par l'intérêt de l'ensemble, témoignage de première main sur un demi-siècle de création dans l'Europe occidentale *« saboulée »* après 1914.

Les contemporains ne s'y sont pas trompés et les amis fidèles en publiaient, quatre ans seulement après la disparition du musicien, une sélection qui rendait justice à la vitalité des débats, malgré de sévères coupes (Seuil, 1967). Une traduction anglaise, due à Sidney Buckland, augmentée et complétée par un appareil critique remarquable, parut à Londres en 1991. C'est pour proposer cet apport au public français que Myriam Chimènes a entrepris cette troisième édition, la plus complète à ce jour (1 018 pièces, du télégramme à la dédicace de partition). Au total, cent quatre-vingt huit correspondants – et une proportion de trois quarts de lettres de Poulenc pour un quart de missives qui lui sont adressées.

L'homme privé paraît désormais, sans retenue ni censure, foncièrement honnête dans son insatisfaction affective. Paralysé, troublé aussi, sans doute, par la prise de conscience de son homosexualité, il n'ose se déclarer à Raymonde Linossier, une amie d'enfance. La mort brutale de la jeune femme le laisse défait. Et, si Poulenc parle bientôt d'*« amour fou »* avec Richard Chanlaire, son ami peintre, le *« trou du côté cœur »* ne se refermera pas.

Mais l'homme a trop d'élégance et de vivacité pour donner dans la morosité ; tout au plus retrouve-t-on sous sa plume cette *« nouvelle mélancolie,* [celle] *des fêtes foraines, des feux d'artifices à l'heure où ils cessent »*, ce regret d'enfance que Raymond Radiguet ressentait chez le jeune compositeur.

Philippe-Jean Catinchi
Lire la suite et l'article de Renaud Machart page V.

(1) La correspondance d'Emmanuel Chabrier, réunie et présentée par Roger Delage et Frans Durif, vient de paraître aux éditions Klinksieck (1 314 p., 550 F).

LETTRES A VOLTAIRE
de Madame du Deffand.
Préface de Chantal Thomas.
Rivages poche/
Petite Bibliothèque,
nº 139, 218 p., 55 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La marquise et le philosophe

MÊME entichées d'une ingrate de fille, comme Mme de Sévigné, même aveugles et désabusées, comme Mme du Deffand, les épistolières sont le charme de notre littérature. Coups de griffe et vérités profondes, sous le couvert de la légèreté... Personne n'a mieux réussi que les deux marquises dans l'art de peindre les autres. Mme de Staal-Delaunay disait de la seconde que *« ses portraits* [étaient] *plus vivants que leurs originaux »* et faisaient *« mieux connaître »* les gens que *« le plus intime commerce avec eux »*. Mais, sur Mme du Deffand, il faut d'abord relire Sainte-Beuve. Lorsqu'il évoque cette femme, qui *« ne voyait dans les différentes manières d'être que des variations de la sottise universelle »*, le « vieux prof » de notre littérature est étincelant. *« On la maria, selon le bel usage, à un homme qui ne lui convenait que par la naissance,* écrit-il. *Elle le jugea du premier coup d'œil, le prit en dégoût, le quitta, essaya par moments de se remettre avec lui, en trouva l'ennui trop grand et finit par se passer avec franchise toutes les fautes et les inconséquences qui pouvaient nuire à la considération, même en ce monde de mœurs relâchées et faciles. »* Cette marquise a vraiment inspiré *« le père Beuve »*, comme disait Flaubert...

Atteinte de cécité à cinquante-six ans, Mme du Deffand demandait à son entourage de l'aider à combattre ses pires ennemis : l'ennui, le désœuvrement et l'insomnie. *« Se levant tard, elle faisait de la nuit le jour »*, comme le note encore Sainte-Beuve. Après les soirées, les soupers et les conversations avec les meilleurs esprits de l'époque, la marquise allait se promener, en voiture, dans le Paris de l'aube. Elle fuyait ces heures nocturnes, si misérables et si lentes, où l'on mesure le désastre de sa propre existence, dans la solitude de sa chambre. Si elle fréquentait « le monde », ou le recevait dans son salon de la rue Saint-Dominique, c'était pour se distraire ou se détourner de ses démons intimes. Elle préférait à tout le reste la compagnie de Montesquieu, de Voltaire et de d'Alembert. Elle était « mondaine » par nécessité, mais difficile en amitié, ce qui n'est pas courant. Ajoutons que la femme la plus incrédule de France habitait un appartement à l'intérieur du couvent Saint-Joseph. Elle devait en rire souvent.

BERENICE CLEEVE

NÉE en septembre 1696, elle avait deux ans de moins que Voltaire. Ils avaient connu, dans leur jeunesse, les dissipations de la Régence et les fêtes, les fastes, les folies de la cour de Sceaux, sur laquelle régnait une minuscule personne très tyrannique, la duchesse du Maine. Ensuite, Voltaire allait subir les caprices de Frédéric II. Le despotisme éclairé n'en demeure pas moins du despotisme. Et, lorsqu'ils se donnent une apparence « moderne », les rois de Prusse rêvent, en secret, d'imiter Louis XIV. Mme du Deffand et Voltaire commencèrent de s'écrire quand ils eurent pris leur indépendance et qu'ils se furent établis, la première rue Saint-Dominique, le second aux Délices, puis à Ferney. *« J'apprends, Madame, que votre ami et votre philosophe Formont a quitté ce vilain monde. Je ne le plains pas,* disait Voltaire, le 27 décembre 1758. *Je vous plains d'être privée d'une consolation qui vous était nécessaire.* (...) *Je ne vous écris presque jamais, Madame, parce que je suis mort et enterré entre les Alpes et le mont Jura ; mais, du fond de mon tombeau, je m'intéresse à vous comme si je vous voyais tous les jours. Je m'aperçois bien qu'il n'y a que les morts d'heureux. J'entends parler quelquefois des révolutions de la Cour.* (...) *Mille murmures viennent jusqu'à moi, et me confirment dans l'idée que le repos est le vrai bien et que la campagne est le vrai séjour de l'homme. »*

Le 5 janvier 1759, Mme du Deffand répondit : *« Si vous êtes mort, comme vous le dites, il ne doit plus rester de doute sur l'immortalité de l'âme : jamais sur terre on n'eut tant d'âme que vous en avez dans le tombeau ! »* Cette année-là, Etienne de Silhouette, le contrôleur général des finances, fit une carrière si brève que son nom devint synonyme de l'ombre qui passe. Pourtant, les « silhouettes » de Mme du Deffand et de Voltaire semblèrent éternelles, rue Saint-Dominique et dans le domaine de Ferney. Les gens allaient dans ces endroits afin d'y recevoir des leçons de crépuscule. Ils rendaient visite à des statues encore vivantes. Ce n'est pas si fréquent... D'ailleurs, Mme du Deffand prévoyait que le XVIIIe siècle serait appelé *« siècle de Voltaire »*. La vieille marquise aveugle devait tirer les cartes pour tromper ses insomnies. Se fiant davantage à ses rêveries qu'à ses raisonnements, elle devinait l'avenir pour tuer le temps.

« Les Alpes présentent leur respect à Saint-Joseph », déclarait le philosophe à la marquise. Leur correspondance est un festival. Ils se transmettaient les « potins » des Lumières. Ils parlaient de littérature ou de l'espèce humaine. Ils s'entretenaient de presque tout, car Mme du Deffand aimait le style *« décousu »* que permet le genre épistolaire. Ils évoquaient les variations météorologiques de leurs sentiments et l'état de leur santé. Ils échangeaient des informations sur les malheurs ou les avantages de la vieillesse. Ils faisaient assaut d'esprit et d'ironie pour rendre légères même les amertumes. C'était une question de politesse. Tous les soupirs adoptaient le ton de celui-ci : *« Ah ! Monsieur, si on n'avait pas à vivre avec soi-même, on serait trop heureux, on aurait bien des sujets de se divertir et de rire. »*

LA marquise et le philosophe s'écrivirent presque jusqu'à la fin. Le 2 décembre 1775, Mme du Deffand se moqua (gentiment) de Voltaire, dans sa dernière lettre. *« Je ne crois pas à vos apoplexies »*, lui déclarait-elle. Car il se plaignait d'être à l'agonie depuis toujours. Il finit par s'en aller vraiment le 30 mai 1778, à Paris. Mme du Deffand assura qu'il était mort *« d'un excès d'opium »* et *« d'un excès de gloire, qui avait trop secoué sa faible machine »*. Respectant la différence d'âge, elle mourut deux ans plus tard, étonnée du chagrin que semblait éprouver son secrétaire : *« Vous m'aimez donc ? »* Ce furent, peut-être, les derniers mots de la marquise. Elle avait demandé qu'Horace Walpole s'occupât de son chien, que l'on appelait « Tonton ».

★ A la suite de la chronique sur les *Journaux intimes* de Benjamin Constant (« le Monde des livres » du 21 octobre), nous avons reçu une lettre d'Isabelle et Jean-Louis Vissière et de quelques autres spécialistes d'Isabelle de Charrière. Deux siècles après, ils défendent avec une certaine véhémence l'honneur et la vertu de cette dame, laquelle (disent-ils) n'a pas été la maîtresse de Benjamin Constant ni celle de son oncle, Constant d'Hermenches. Il faut croire qu'avec ces derniers, elle a entretenu seulement une de ces amitiés que l'on appelle « amoureuses ».

LA PARFAITE ÉPOUSE
(Memories of the Ford Administration)
de John Updike.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Rémy Lamprechts.
Gallimard, 400 p., 150 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Eros et après ?

A l'occasion de la préparation d'un symposium consacré à l'administration présidentielle de Gerald R. Ford (1974-1977), Alfred M. Clayton, modeste professeur d'histoire d'un collège de jeunes filles du New-Hampshire, a été invité à rédiger un article sur ses souvenirs et impressions de ces années-là pour *Retrospectives*, la revue de l'AHANNA (l'Association des historiens américains du nord de la Nouvelle-Angleterre !). Et cet homme simple, renfermé, qui approche de la soixantaine, prude malgré des années de dévergondage tardif, va se libérer tout d'un coup et faire le bilan de sa propre vie dans une confession pour revue universitaire qui est le prétexte du dernier roman traduit en français (1). Le quinzième de John Updike. Updike, qui est un peu à la Nouvelle-Angleterre des universités (et pas seulement celles de l'Ivy League) ce que Woody Allen est à Manhattan.

Les mémoires d'Alf, une vie banale d'Américain moyen, illuminée finalement par cet *« ancien beau mec »*, amateur de football américain, qui servait de tête de turc à ses collègues (*«ce Ford, il a trop joué sans casque ! »*, ironisait Johnson), et qui, sans avoir été élu, aura été pendant vingt-neuf mois président des Etats-Unis. Un Gerald Ford qui a dû être bien étonné, s'il a lu le livre d'Updike, de voir son nom associé, non pas au désengagement des Etats-Unis en Asie ou à la fameuse rencontre d'Helsinki avec Brejnev, mais à l'explosion de la libération sexuelle... *« Ce qui avait été impensable sous Eisenhower et osé sous Kennedy était devenu sous Ford presque obligatoire,* écrit-il. *Au cours de ces deux ans et cinq mois de présidence, Gerald Ford présida à une multitude – oserons-nous dire des millions ? – de coucheries : un principe de l'époque voulait qu'il ne soit pas nécessaire d'aimer beaucoup quelqu'un pour le baiser, ni de bien le connaître. Baiser était la manière dont on faisait connaissance, avant de décider si on aimait ou pas. »* Mais qui se souvient encore de Gerald Ford à part Updike (2) ?

TURBULENTES années qui avaient vu le « scandale Agnew », l'autre vice-président de Nixon, puis le grand *show* du Watergate. A la façon de Georges Perec, Alf se souvient. Il commence par ce jour incroyable, inoubliable, où l'Amérique chassait un président. *« Je me souviens que je regardais la télévision au milieu de mes enfants abandonnés quand Nixon a démissionné. Ma femme sortant avec un jules, elle m'avait demandé de les garder. Nous étions séparés depuis juin. Cela se passait en août, bien sûr. »* Ce qui le préoccupe, ce n'est pas tellement l'avenir des républicains ou de Nixon pour qui trois quarts des Américains ont voté, mais celui du coup de foudre qui vient de le frapper. Pour Geneviève, la femme d'un collègue, mère de deux petites filles, impeccable maîtresse de maison, bon genre en talons hauts, veste pied-de-coq et jupe plissée blanche lorsqu'elle est vêtue, les seins d'une statue grecque, les omoplates saillantes, toute soyeuse et duveteuse lorsqu'elle est nue. La «Parfaite Epouse »... Celle qui dit tout à son mari, après la première fois, au sortir du lit et qui exige le mariage, mais garde son alliance posée sur le sexe en érection de son amant. *«Chérie, soufflai-je. Fais-moi une faveur. – Quoi, chéri ? – Retire ton alliance »*. *Elle hésita : « Pourquoi ? »*

Norma sa femme, enseignante à temps partiel à la faculté d'arts plastiques, qu'il appelle la *« Reine du Désordre »*, a exigé qu'il parte. Mais en quittant Norma, il laisse aussi la maison familiale, ses trois enfants, ses livres, ses canapés aux bras



DR

John Updike est un peu à la Nouvelle-Angleterre des universités ce que Woody Allen est à Manhattan.

râpés, son mode de vie longuement infusé depuis les batailles radicales des années 60. *« J'avais quitté ma femme mais pas notre mariage »*, s'étonne-t-il, désolé, en fin de compte, de provoquer la déconstruction des familles. *« Ce n'était pas une crise rare en cette époque historique, mais il y a tout de même une différence entre un événement perçu statistiquement et le même événement pris personnellement, comme une transformation singulière et irréversible de votre propre existence. »*

Il a transporté dans le cabriolet Corvair des années 30 quelques vieux bibelots, le pouf en billes de polystyrène recouvert de vinyle et, surtout, les fiches et dossiers de l'énorme thèse à laquelle il travaille depuis des années, et qu'il ne finira sans doute jamais. Sur James Buchanan, le quinzième président des Etats-Unis. Un obscur prédécesseur de Lincoln, le « célibataire de la Maison Blanche », peut-être homosexuel, plutôt ségrégationniste, à peu près oublié lui aussi – sauf par les chercheurs dont les ouvrages sont signalés à la fin dans une « bibliographie succincte ». Et dont Alf détaille longuement l'existence dans ce roman en partie double sur une Amérique d'il y a cent ans qui semble à des siècles-lumière.

Alf quitte Norma. Nixon démissionne. L'un déplore ses rêves écroulés, l'autre aussi. Le voilà, à l'approche de la quarantaine, lié à deux femmes, cinq enfants, une mère octogénaire, un livre inachevé ; célibataire même s'il a déjà un fil à la patte, malgré tout une bonne proie pour les épouses moins parfaites des autres professeurs, les étudiantes et leurs mères. *« Ai-je été mieux ou moins bien que Jennifer ? »*, lui demande la mère d'une de ses étudiantes.

On est, comme toujours depuis *Cœur de lièvre*, ébloui par l'art de John Updike qui recrée une époque, un dîner familial, un cocktail d'enseignants, un bal à Saint-Pétersbourg (où Buchanan sera ambassadeur), une situation politique, avec un luxe de détails, une finesse psychologique et une verve exceptionnelles, mais aussi une sensibilité finalement pleine de sympathie pour les contradictions d'une société américaine qu'il voit évoluer. On n'est pas vraiment concerné par les émotions et les sécrétions de ce vieil adolescent transporté dans la *« jungle sexuelle »* de l'ère Ford, qui disserte interminablement, anticalvinistement, sur l'orgasme, fait trop long, égrène les clichés, revient sur ses souvenirs imprécis, propose des coupes dans son texte ou demande de *« ne pas saucissonner ses paragraphes en tranches régulières de dix lignes »* aux éditeurs de l'AHANNA. Mais on rit beaucoup.

LES mœurs érotiques changent, nous dit Updike qui, en 1968 déjà, dans *Couples*, montrait que le roman de mœurs devait s'adapter à son temps. Dans un raccourci cocasse entre deux hommes – deux présidents sans importance –, entre deux siècles – l'époque victorienne et la postnixonienne –, Updike, le mystique malgré lui, tente joyeusement d'expliquer l'histoire politique américaine à partir des ébats amoureux de ses concitoyens. Eros est-il un gadget de plus dans cette société matérialiste où chacun se montre plus soucieux de ses affaires personnelles que de politique ?...

Les enfants des radicaux des années 60 ont trouvé leurs parents immatures, et l'auteur des *Rabbit*, reprenant là ce qu'il avait développé dans son bel essai autobiographique, *Etre soi à jamais* (Gallimard, 1989), constate : *« Les adolescents avaient déjà laissé tomber la révolution et le dharma, craignant de ne pas trouver de travail dans une économie en crise et de se faire tirer dessus lors de vaines manifestations comme à Kent State.* (...) *Les hippies de la fin des années 50 étaient devenus de vieux charpentiers aux mains calleuses et des bergères tannées, bardées d'enfants et ravagés par le LSD, terrés dans les recoins d'une Amérique factice. »* La fin, comme toute fin de roman, ne se dit pas. Une *happy end* ? Pas sûr. Dans cette autobiographie sarcastique, mais apaisée, d'un homme de soixante ans qui ressasse, ahane le passé, le contact semble coupé avec les générations suivantes. *« Quelle brève et vaine chose est une vie, rétrospectivement. Comme nous passons vite dans l'histoire, alors que nous voulons toujours être d'actualité. »*

(1) Le dernier roman d'Updike, le seizième, *Brazil*, a paru en février dernier.

(2) On a changé le titre, « Mémoires de l'administration Ford », qui déplaisait, semble-t-il, aux représentants et autres commerciaux Gallimard. S'ils avaient eu droit au chapitre, ils auraient certainement refusé *la Guerre et la Paix* et préféré « Natacha ». Pourquoi ont-ils choisi « l'*Epouse parfaite* » plutôt que « la Reine du désordre » ? La paix des ménages paraît sans doute un argument de vente...

Sous le signe du chat

Où l'on découvre en Serguei un homme de plume, un homme de mots

L'IVRESSE DES LIVRES
de Serguei.
Stock, 240 p., 120 F.

« Comment peut-on comprendre ce qui n'est pas écrit ? » s'inquiète Ernest.

– *Je ne répondrai pas à ta question avec des mots »,* tranche, comme une promesse, Nora, sage-femme mi-démiurge, mi-contrebandière.

Ernest est soumis, fasciné, nu.

Nudité du nouveau-né, du puceau ébloui, de l'homme élémentaire, dépris du jeu social, rendu enfin à la loi du cosmos. Nudité d'Ernest, à la fois chasseur et proie des signes dont la lecture fixe la vie, désarmé et embarqué pour un lyrique et vertigineux périple que partage le lecteur de cet extraordinaire « roman » du dessinateur Serguei. L'éditeur parle, lui, de « récit image » puisque texte et dessin composent cette invention à deux voix sur le thème du code à décrypter, jeu de piste des signes, omniprésents et pourtant à peine apprivoisés.



Apprentissage difficile sans doute pour le petit Ernest, fils unique d'un couple cultivé et bien-pensant, retranché sur les marges du monde réel, loin de la contagion du feu des passions comme de l'ivresse de l'air libre. L'enfant grandit des transgressions menées à terme : le dessin subversif d'un chat noir à la magie efficace et sa vie prend un sens ; une lecture d'aveugle d'une Bible mise en pièces, mer miraculeuse pour le premier frisson des sens, et il se dresse, minuscule bipède ; la clé du savoir – la bibliothèque familiale ! – qu'il engloutit et le voilà libre.

Prêt à naître vraiment. A l'écriture d'abord : page blanche offerte, sa peau ne garde pas la trace des premiers tatouages amoureux et le laisse plus nu, *« tristement propre ».* Il se veut écrivain mais ne sait quel message délivrer. Nora, initiatrice de rêve, fait de ce timide et malhabile fugueur quémandant un refuge l'auteur d'un premier jet fougueux et enivrant, l'homme-stylo s'escrimant sur la page blanche du drap, en quête des fins dernières.

Dès lors, le monde des livres est à lui. Observateur prudent, car conscient du danger, il succombe à ce *« jardin cosmique où naissent les enfants » :* la bibliothèque, plus tard la librairie. Curieux de la lecture des autres, Ernest se fait voyeur de cet orgasme réservé et devient adulte. Armé de l'ouvrage qui lui a ainsi ouvert le monde – un traité d'*« ulcérologie »*, plaidoyer pour nos ancêtres les lémuriens (!) –, il parcourt le grand cycle de la vie du Livre, objet fragile (de l'arbre initial à la mise au pilon), enjeu d'un marché truqué (l'éditeur, diable grotesque, et ses prisons-cages pour écrivains élevés en batterie), avant de connaître, comme auteur, une carrière exemplaire, des premiers best-sellers nés du récit de soi jusqu'à la retraite hautaine et solitaire, où écriture et mutisme se confondent. La fable joue de tous les registres, raillant le triomphe informatique qui disqualifie les muses, *« allumeuses sans ponctualité »*, ou définissant, espiègle, le papier comme la *« matière première avec laquelle on devrait faire des arbres ».* Forçat de l'écriture, infatigable chasseur de signes victime d'une pulsion d'autant plus belle qu'elle n'est plus qu'un lien gratuit – mais primordial – entre l'homme et le monde, Ernest garde pour complices la mer qui efface tout, le vent qui disperse les mots, le chat noir au mutisme secret.

Comment rendre ce qui n'est pas écrit ? On ne présentera pas ici – Serguei dessine pour *le Monde* – le trait de ce dessinateur, inventif et ironique, formidablement synthétique. On découvre dans ce récit imagé sa réserve élégante et sa sobre efficacité. La force du dessin, plus volontiers contrepoint que commentaire, éclat multiple et singulier d'un discours parallèle, ne se laisse pas aisément réduire par les mots. L'écriture révèle, accomplit, libère. Mais transmettre le miracle de cette ivresse tient moins du programme que du jeu, aventure proprement humaine. A *« la moue constipée du critique littéraire »* la merveilleuse préface de Serguei propose la plus éloquente des réponses.

Ph. J. C.

La mort à la lettre

Un bref récit de Maurice Blanchot, qui scrute ce « secret » commun à tous les hommes

L'INSTANT DE MA MORT
de Maurice Blanchot.
Fata Morgana, 24 p., 45 F.

L'Instant de ma mort. Le titre du très bref récit que publie Maurice Blanchot, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans, a le poids et l'évidence d'une décision, ou plutôt d'une sentence. Car il ne s'agit pas ici d'un choix personnel, d'une ultime liberté revendiquée – celle, par exemple, d'un homme qui déciderait de cet *« instant »*, qui s'autoriserait du possessif pour se dire propriétaire de sa mort. Il faut entendre au contraire dans ce titre comme un écho de l'appel du neutre, de l'impersonnel, appel qui résonne dans toute l'œuvre de Blanchot – ici d'une manière simplement plus pathétique et définitive peut-on penser –, appel qui emporte et dépasse, neutralise le contenu de la vie personnelle.

Apparemment, ce récit témoigne d'une expérience réellement vécue, expérience à laquelle Blanchot avait déjà fait mystérieusement allusion dans *la Folie du jour* (1) : *« Je fus mis au mur comme beaucoup d'autres. Pourquoi ? Pour rien. Les fusils ne partirent pas. Je me dis : Dieu, que fais-tu ? Je cessai d'être insensé. »* Cet épisode est implicitement daté : *« Peu après »* le déchaînement de *« la folie du monde »*, c'est-à-dire, dans le langage de l'écrivain, pendant la guerre, durant l'occupation allemande, époque où Blanchot renversa ses engagements des années 30 dans ce qui était la droite la plus extrême, s'engagea dans la Résistance, cessa *« d'être insensé ».* Maurice Nadeau, dans ses souvenirs (2), puis Roger Laporte, attestèrent la réalité de ce fait.

Maurice Blanchot reprend le récit de cette expérience, mais pour le placer dans une autre perspective. *« Je me souviens d'un jeune homme – un homme encore jeune – empêché de mourir par la mort même... ». « Comme si la mort hors de lui ne pouvait désormais que se heurter à la mort en lui. »* Les mots qui décrivent ce qu'éprouva, en cet instant, le *« jeune homme »* peuvent surprendre : *« légèreté extraordinaire », « béatitude », « allégresse souveraine »...* Ils sont conformes à la vision et à la pensée de Blanchot, conformes à ce qu'il avait lui même nommé, dans un essai admirable sur Jean Paulhan, « La facilité de mourir » (3). Ce même texte constitue d'ailleurs une clef pour comprendre le sens de *l'Instant de ma mort* : *« Le récit révèle, mais, le révélant, cache un secret : plus exactement, il le porte. »* Plus loin, Blanchot précise la nature de ce *« secret », « le plus commun (...), c'est le bien de tous, le lieu commun par lequel, divisés, nous communiquons comme à notre insu ».*

Expérience commune donc – quoi de plus commun, de plus partagé que l'expérience de la mort ? – dont la littérature porte, singulièrement, témoignage. Blanchot ne livre pas ici une confession, un testament. Il scrute de nouveau, interroge – pour une ultime fois ? – ce secret *« toujours en instance »*, secret qui est la matière de toute son œuvre.

Depuis longtemps retiré de toute vie publique, socialement invisible, Maurice Blanchot garde le silence face aux considérations ou aux attaques sur son attitude politique durant l'avant-guerre. Tacitement, il renvoie ses détracteurs aux textes et aux livres écrits par lui « après Auschwitz », sur le judaïsme, sur le désastre... Ils sont, c'est vrai, sans ambiguïté.

Après l'historien américain Jeffrey Mehlman, Philippe Mesnard, auteur d'une thèse sur l'écrivain, aborde, dans le dernier numéro de la revue *l'Infini* (n° 48, Gallimard), la question controversée des engagements de Blanchot. Il cite les textes (accablants) de cette époque. Sans complaisance, avec honnêteté et mesure, il permet d'aborder cette question, avec un minimum de passion.

Qu'on le regrette ou non, la vie et le passé d'un écrivain n'appartiennent pas qu'à lui. Sa notoriété l'expose aux jugements. La foule des commentateurs qui se pressent autour de ses livres s'attardent aussi sur sa biographie. Celle de Maurice Blanchot, à bien des égards, reste mystérieuse, secrète, et en même temps, par lui-même, entièrement « écrite »...

Patrick Kéchichian

(1) Fata Morgana, 1973.

(2) *Grâces leur soient rendues* (Albin Michel, 1990).

(3) Dans le numéro de la *NRF* d'hommage à Paulhan (mai 1969).

Cycle de fantaisie

LA BICYCLETTE ÉPILEPTIQUE
(The Epileptic Bicycle)
d'Edward Gorey.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis)
par Patrick Mauriès,
Le Promeneur,
coll. « Le Cabinet des lettrés », 88 p., 68 F.

Quelle fête ! Le Promeneur semble se faire un devoir de révéler l'inimitable talent du dessinateur américain Edward Gorey. Les premières livraisons nous ont familiarisé avec son univers stylisé et élégant où les drames ont une irréelle légèreté, et les morales une gratuité délicieuse (« le Monde des livres » du 24 décembre 1993). Ces intrigues intriguaient, elliptiques et saugrenues, surréelles (*l'Invité douteux*) et cruelles (*l'Aspic bleu*).

Avec *la Bicyclette épileptique*, voici sans doute le plus étonnant, le plus personnel aussi de ces contes. Le titre improbable et merveilleusement incongru comme une pièce d'Erik Satie a des accents dadaïstes, et le volume, conçu en un prologue et neuf tableaux, malicieusement annoncés comme autant de chapitres préservés d'une suite incomplète (1, 2, 4, 7, 11, etc.), en assume l'humour. Deux enfants abandonnant une joute fratricide au maillet de croquet partent à l'aventure sur une bicyclette indomptable. Défilent alors, dans un désordre réjouissant, un arbre, une grange, un champ de navets, une flaque à alligators, jusqu'à la fin funeste de l'impensable coursier. Autant de saynètes pour ce ballet d'une légèreté, d'une épure parfaite, à la Balanchine. Vrai bonheur à prolonger grâce à l'exposition que la Galerie Vallois consacre aux planches originales de ce volume, avec d'autres dessins, inédits, et des objets dérivés produits par Clifford Ross (du 1er au 10 décembre, 41, rue de Seine, 75006 Paris).

Ph. J C.

Prison sans murs

LE JARDIN CLOS
de Régine Detambel.
Gallimard, 150 p., 85 F.

Témoin d'une agression dont la victime est celle qu'il aime, un jeune homme se cloître. Ni dans sa chambre ni chez les chartreux, mais dans un enclos ouvert à tout le monde, un jardin public. S'éloigner des autres sans les quitter. Etre seul face à son chagrin et à sa révolte au cœur de la cité, plutôt que de faire les quelques pas qui vous ramèneraient chez vous, là, tout près, s'installer dans l'inconfort du SDF. S'emmurer sans murs, sans porte, sans verrou. Le choix est original s'il n'est pas gratuit. On décrit, dénonce et déteste mieux une société en l'observant, en même temps qu'on se livre à une espèce d'exhibition. Forme passive de la provocation, si tant est que les autres vous regardent. Sont-ils différents de ces chiens qui ne font pas où on leur dit de faire, mais souillent le bac à sable du jardin ? Que leur importe la dégradation du jeune homme, reclus, qui a délimité sa geôle transparente, et qui se clochardise !

Le malheur, le sordide, l'abandon. Reprochera-t-on à Régine Detambel de donner dans le misérabilisme ? Elle s'y expose, mais comme pour d'autres dont l'univers est fait de belles terrasses et de soirées mondaines, le sien est fait de la pauvreté, des détresses, des indigences.

Pierre-Robert Leclercq

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Conte de Goshen

Avec son deuxième roman, Rolland Doukhan nous donne une fresque orientale aux accents durrelliens

JUSTE UN INSTANT D'AUTOMNE
de Rolland Doukhan.
Denoël, 414 p., 125 F.

Il y a trois ans, Rolland Doukhan publiait un remarquable premier roman (1) où il racontait, en recourant au mythe de la Genèse, les métamorphoses d'un juif d'Algérie, arraché à sa terre natale et confronté aux aléas d'une existence marquée par les cataclysmes de son temps. Toujours attentif aux beautés de la Bible, Doukhan nous propose aujourd'hui une fresque inspirée par l'Egypte contemporaine. Rappelons que Goshen, Arcadie lointaine qui hante son esprit, était cet endroit serein et fertile où les juifs venus d'Edom, au pays des pharaons, vécurent heureux et longtemps avant que les persécutions ne les contraignent à l'exode (2).

Habité par un livre qu'il n'arrive pas à commencer, Laurent, écrivain et « médecin de l'âme », erre en haut du Quartier latin. Sur les allées du Luxembourg, il croise Léa B., une dame assise dans un fauteuil roulant que pousse son accompagnatrice. L'infirme est prise de malaise, le promeneur se dépêche de la secourir puis, entre ces deux personnes (elles deviendront vite de vrais personnages), s'installe un dialogue qui apaise l'angoisse de l'écrivain et déclenche sa faconde. C'est ainsi que débute le second livre de Rolland Doukhan, à la fois histoire d'un texte qui prend naissance et se structure au fil des pages et enchevêtrement de plusieurs contes de *mille et une nuits* nourris par la situation et les événements dramatiques d'un Orient en pleine mutation.

Léa et Laurent, juifs tous deux, tous deux installés en France après avoir fui les rivages méridionaux de la Méditerranée, se retrouveront souvent sous les feuillages du Luxembourg. Les récits de Léa B., devenue Rachel Nassar dans le livre en train de s'écrire, les pages éparses d'un journal qu'elle a rédigé pendant quatre décennies, les interventions de celui qui l'écoute et la lit évoqueront l'époque où l'Egypte et le Maghreb tentaient, à la faveur de la décolonisation, d'affirmer leur identité ; elles ressusciteront aussi, d'une manière magistrale, les joies, les tourments et les malheurs d'un groupe de jeunes intellectuels confrontés à la violence des temps nouveaux. Qui est la Shéhérazade de ces récits ondoyants, voluptueux et cruels, Léa l'infirme ou Laurent l'écrivain, la confessée ou le confesseur ? Quelle est l'Egypte que cette femme, vivant en France depuis un bon nombre d'années, n'arrive *toujours pas* à quitter, la *mythique* Goshen, le petit monde rêveur qui au Caire militait pour un monde plus juste et meilleur ou l'Egypte bureaucratique, ployée sous la poigne de fer d'un raïs prisonnier de la folie des grandeurs ?

Qu'importe, loin de Goshen, leurs confessions témoignent d'une impuissance tragique à se détacher d'une Egypte torride, tantôt réelle, tantôt rêvée.

La construction savante, sa cohérence, la vérité des personnages à qui l'auteur prête vie – Natahan Nassar, l'énigmatique Nafissa, Hafid et Daniel – rapprocheraient la fresque cairote élaborée au Quartier latin du *Quatuor d'Alexandrie*. Certes, l'univers et l'écriture y sont différents de ceux de Durrell. Rolland Doukhan, prosateur francophone venu d'Algérie, est surtout un conteur oriental. Si les débordements d'un style parfois trop fleuri viennent heurter certaines exigences de sobriété, la puissance des évocations, le souffle lyrique qui les porte prouvent qu'avec ce deuxième roman Doukhan confirme son talent et ses qualités poétiques tout en s'affirmant comme un observateur attentif du phénomène complexe, douloureux, qu'est le déracinement.

Edgar Reichmann

(1) *Berechit*, Ed. Denoël (voir « Le Monde des Livres » du 27 septembre 1991).

(2) Genèse XLV, 10 et Exode IX, 26.

Avant le Déluge

TIERS MONDE
de Loïc Chotard.
Stock, 246 p., 110 F.

Le premier roman de Loïc Chotard nous rappelle les fameux *Tricks* de Renaud Camus, bombe qui explosa en 1979 et renvoya aux oubliettes les quelques romans *mezza voce* d'une pédérastie calamiteuse. *Tiers Monde* (l'histoire peut se situer au début des années 80) décrit les aventures d'un jeune homme à la découverte d'un Paris insolite où tout se réglait selon les lois d'un échange sexuel sans risques. Notre immoral provincial, beau mais peu ambitieux, s'adonne à une errance systématique. Si *Tricks* vantait les bons offices du plaisir réciproque, *Tiers Monde* choisit un éclairage moins optimiste, proche de l'univers d'Emmanuel Bove, et évoque un étrange roman de Raymond Guérin, aujourd'hui oublié : *l'Apprenti*. Son personnage principal, comme tous les héros des fictions initiatiques, est la proie aveugle du temps, malgré (ou contre) l'exacerbation de la drague.

Ce résumé et ces comparaisons ne sont qu'une rapide mise en orbite d'un roman qui résiste à toute classification, glisse d'un genre à un autre sans crier gare, jusqu'à parfois paraître inabouti si l'on ne comprenait que sa structure en fragments, sa lenteur et son ressassement n'étaient que l'écho de l'existence désolée et vacante de Gérard, expédié à Paris, peu soucieux de réussite professionnelle, délivré d'une famille molle, héros romantique sans illusions et sans espoirs, peureusement – mais fièrement – enfermé dans le rituel d'un petit monde (le tiers-monde), invisible dans la masse parisienne, mais par là victorieux puisqu'il échappe à la souffrance des frustrations de la concurrence sociale.

L'or dont s'enrichit Gérard n'a pas de prix, et ses filons brillent à tous les coins d'ombre, couloirs de métro, halls de gare, bars, boîtes spécialisées, interstices dans la foule, une doublure de la ville où s'échange un langage d'initiés fait des signes et des frôlements des corps : regards, caresses furtives, jouissance et abandon, une crête de tension efficace qui trouve son bonheur dans ce que la relation amoureuse considère habituellement comme sa déchéance ou sa fatalité. A la curiosité d'une première lecture, se substitue très vite un étonnement, bientôt un ravissement, de l'ordre de la révélation littéraire, dont Balzac et Proust furent les grands précurseurs. *Tiers Monde* surprend non seulement par la profonde liberté de son propos, mais par la galerie de ses personnages, vides et sans projet, projetés dans le vide...

Gérard disparaît, escamoté par une fiction sans avenir, comme si, à l'aube du grand naufrage de 1985-1986, il n'y avait plus de raison d'être, témoin éphémère des quelques années d'une joie de vivre incertaine – et sentinelle malgré lui aux frontières de la tragédie. Loïc Chotard raconte les rencontres, les « amis », les amis des amis, des liens fragiles, légers, où chacun refuse un secours qu'il ne sait pas définir, comme si de cette quête l'issue ne devait jamais advenir, la jouissance sexuelle n'était pas une réponse mais la moins mauvaise manière de s'interroger dans la spirale d'une mémoire figée : *« Un soir, avec Stéphane, Gérard s'amusa à faire le compte des garçons avec lesquels il avait fait l'amour. (...) Les résultats furent bientôt établis. Depuis qu'il était maître de son temps, Gérard avait rencontré un demi-millier de garçons... »*

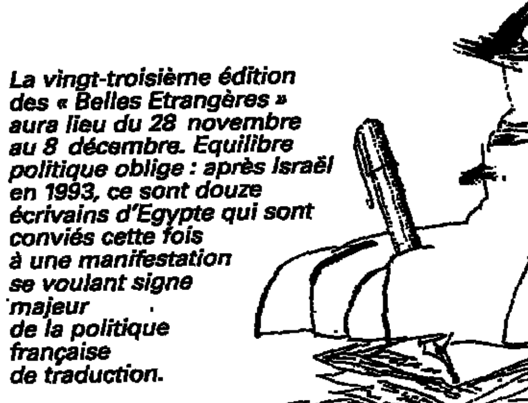
Tiers Monde ne peut avoir ni début ni fin. Le récit s'arrête où recommence la même histoire.

Hugo Marsan

ACTUALITÉ

Plumes d'Egypte

La vingt-troisième édition des « Belles Etrangères » aura lieu du 28 novembre au 8 décembre. Equilibre politique oblige : après Israël en 1993, ce sont douze écrivains d'Egypte qui sont conviés cette fois à une manifestation se voulant signe majeur de la politique française de traduction.



JEAN-PIERRE CAGNAT

Parmi les auteurs égyptiens arabophones vivants, seul Naguib Mahfouz jouit en France d'une réelle notoriété, accentuée par son Nobel de littérature en 1988. Nonagénaire, récemment blessé dans un attentat au Caire (*le Monde* du 18 octobre), il ne viendra pas en France et en Belgique pour cette manifestation.

Parmi les noms sélectionnés, quatre toutefois parlent aux connaisseurs de la littérature égyptienne actuelle : Edouard Kharrat (né en 1926), auteur de pages classiques en son terroir, dont *Alexandrie, terre de safran* (Julliard, 1990) ; le poète Ahmed Hegazy, héros d'un fructueux séjour parisien en 1974 (« le Monde des livres » du 22 avril 1974) ; Nabil Naoum (né en 1944), longtemps ingénieur aux Etats-Unis, qui symbolise assez bien la génération post-mahfouzienne par ses récits à la fois mystiques et concrets comme *le Rêve de l'esclave*, nouvelles sorties ces jours-ci chez Actes-Sud ; enfin, le romancier Djamal Ghitany (né en 1945) qui, pour *Epître des destinées* (Seuil), a obtenu le prix 1994 de l'Amitié franco-arabe.

D'aucuns regretteront que ce quatuor de « demi-connus » ne se soit pas tranformé en quintette avec le puissant romancier qu'est Sonallah Ibrahim (né en 1937), déjà traduit en français (« le Monde des livres » du 20 mai). Deux des membres du quatuor sont coptes, Kharrat et Naoum, et sont remarquables en particulier par la maestria avec laquelle ils écrivent en arabe moderne, restant fidèles néanmoins aux rigoureuses règles de cette langue. Ironie de la politique, depuis une décision de Nasser, en 1956, les coptes ne peuvent plus enseigner en Egypte l'idiome du Coran, pour la seule raison qu'ils ne sont pas... musulmans.

Parmi les autres invités du CNL, deux femmes, Latifa Zayyat (née en 1923), polygraphe, présidente du Comité égyptien pour la défense de la culture nationale ; elle est une sorte de monument dans son pays, mais jamais encore traduite en français. A ses côtés, Saloua Bakr, féministe et tiers-mondiste, fondatrice de la revue *Hajar* et auteur de nouvelles et romans centrés sur les femmes.

Ibrahim Aslan, Ibrahim Abdelmeguid, Baha Taher, Mohamed Afifi Matar, Mohamed Bossati illustrent tous un aspect des lettres égyptiennes contemporaines, souvent marquées par une critique sociale teintée plus ou moins volontairement de marxisme, filtre qui, en Orient, fait parfois encore recette. Le travail d'écriture a consisté pour plusieurs d'entre eux à essayer d'adapter l'arabe coranique au langage moderne, voire populaire mais les diverses censures d'obédience islamique dénoncent cette « dérive » (aussi Naoum a-t-il dans ses tiroirs trois romans inédits en arabe égyptien parlé).

Cependant, le plus « scandaleux » de la « bande des douze » est incontestablement Abdelmoneim Ramadan (né en 1951), poète satirique et érotique, voire pornographique, dont certains vers sont allés jusqu'à susciter une réunion du Parlement au Caire... Ramadan n'hésite pas à introduire dans ses textes des mots d'origine étrangère comme *kilott* (culotte) ou *lorry* (camion en anglais). Sa poésie est peut-être difficilement transposable dans d'autres langues mais si, après ces « Belles Etrangères », on traduisait ici ne serait-ce qu'un seul petit recueil de Ramadan, on verrait que la modernité égyptienne peut encore être paillarde à l'heure du cléricalisme collet-monté.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Renseignements sur les diverses manifestations des « Belles Etrangères » d'Egypte au 49-54-68-62.

La revue *Europe* a consacré une bonne partie de sa livraison d'octobre (numéro 786, 225 p., France : 90 F. Europe : 95 F) à la littérature égyptienne, avec notamment des textes de Kharrat, Taher, Naoum, Ghitany et Bakr.

EN BREF

Salon du livre. – Organisé par la mairie de Paris, la mairie du XVIe arrondissement et les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, un Salon du livre avec vente d'ouvrages dédicacés se tiendra samedi 26 novembre, de 14 h 30 à 19 heures, à la mairie du XVIe arrondissement de Paris, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris. Entrée libre. Tél. : (1) 45-03-21-16.

La mort de Julian Symons. – Le romancier britannique Julian Symons est mort, samedi 19 novembre, dans sa maison du Kent, au sud de l'Angleterre. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Ami de George Orwell et d'Agatha Christie, il était surtout connu comme l'auteur, à partir de 1945, d'une trentaine de romans policiers, à l'intrigue souvent très travaillée (*Une bêtise de faite*, Presses de la Cité, coll. « Punch » ; *Dans la peau du rôle*, éd. du Masque, nº 458). Aux Etats-Unis, Julian Symons avait reçu à deux reprises, en 1961 – pour *Une bêtise de faite* – et en 1972 – pour ses travaux critiques sur le genre –, le prix Edgar, décerné par la Mystery Writers Association.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437, ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Aldny, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre *départ en indiquant* votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris DTN

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
.... Code postal : ....
Localité : .... Pays : ....
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

En majeur et en mineur

C'est un « Poulenc-Janus » qui apparaît dans le travail réalisé par Myriam Chimènes sur sa correspondance

Le travail de Myriam Chimènes est de taille, et sa publication fera beaucoup pour la connaissance de *« Poulenc-Janus »*, comme se définissait lui-même le compositeur dans son *Journal de mes mélodies*. L'homme était certes gai, irrésistible, infiniment charmeur, si charmeur en société qu'Emile Vuillermoz, qui avait la plume féroce, n'eut guère à se faire violence en dénonçant un musicien au *« tempérament d'abbé de cour »* (1949). A cette époque, nul – et Vuillermoz moins que quiconque – ne pouvait ignorer les premiers ouvrages religieux, le cycle *Tel jour telle nuit*, la cantate *Figure humaine*, qui sont autant de chefs-d'œuvre d'une tenue exemplaire et d'une inspiration irréprochable. Ce qu'on ignorait alors, en dehors des proches, c'est que Poulenc était un être dépressif, hypocondriaque et volontiers mélancolique. Cette correspondance balaie donc le mythe du *« petit maître érotique »* et réhabilite la figure du créateur responsable.

Ce qui est attachant et paradoxal chez Poulenc, au fil de ces lettres, c'est sa capacité à mêler les deux figures de *« Janus »*, jusqu'à faire surgir l'incongru du plus profond de la détresse. Ne demande-t-il pas en 1953 à son amie et confidente Simone Girard de lui envoyer *« la recette de la purée de courgettes »*, alors qu'il avoue être plongé dans la composition du *Dialogue des carmélites* et qu'il *« n'en dort plus »* ? En 1955, à peine remis d'une grave dépression, ne passe-t-il pas commande de lingerie américaine entre deux confessions émouvantes à son autre amie intime, la New-Yorkaise Rose Dercourt-Blaut ? On *ne s'en étonnera que si l'on oublie* qu'en 1959 Poulenc composait son *Gloria* en se souvenant de peintures de Gozzoli où les anges *« tirent la langue »* et qu'il disait n'aimer, en matière de femmes, *« que les religieuses et les cocottes »*. L'intimité avec certains correspondants nous vaut d'ailleurs quelques phrases bien vertes : à la claveciniste Wanda Landowska, qui affirmait entendre la voix de Bach mais que l'on ne savait pas encline à entendre de telles horreurs, il dit avoir l'impression de moins *« bander »* depuis qu'il sait qu'il a la rosette de la Légion d'honneur.

La qualité principale de cette correspondance est d'informer non seulement sur l'homme Poulenc mais aussi sur la genèse de sa production musicale. En l'attente du très scientifique catalogue de l'œuvre de Poulenc que prépare le musicologue américain Carl Schmidt, rien ne nous indiquait que Poulenc eût pensé dès 1918 à un concert de piano (intitulé *Marche militaire*), et peu d'indices renseignaient sur des œuvres inachevées ou détruites. Savait-on que le *Concerto pour orgue* avait été pensé bien avant les dates que stipule la partition imprimée, ou qu'il n'est pas si clair que *Figure humaine* fût un acte « patriotique » aussi désintéressé que Poulenc a bien voulu le dire à Claude Rostand.

« De bons cachetons »

Poulenc se confie volontiers au sujet de la musique de ses confrères. Il dénigre Albert Roussel ou Jean Françaix mais sait leur être agréable lorsqu'il sollicite leurs services intéressés. Intéressé, Poulenc l'est aussi, au détriment parfois de ses relations amicales : alors qu'il promet la primeur du cycle de mélodies *le Travail du peintre* au baryton Pierre Bernac, son partenaire musical de toujours, il en *« vend »* la création à Alice Esty, chanteuse, certes, mais surtout... mécène généreux. Quelques lignes à elle adressées discutent allègrement finances, même s'il dit *« délicat de parler argent avec une jolie femme »*. Au détour des phrases, Poulenc parle beaucoup d'argent, compte, se plaint, se réjouit *« de bons cachetons »* : rien n'avait jusqu'ici aussi bien dit une pingrerie que tous ceux qui l'ont connu décrivent avec un amical amusement. Voir d'ailleurs à ce sujet une remarque autrement assassine de Jacques-Emile Blanche dans une lettre à Cocteau (1).

Ce que confirment enfin ces lettres n'est pas indifférent à notre époque où les querelles stylistiques sont toujours aussi vives : à l'opposé de son vieil ennemi Vuillermoz, qui avait toujours détesté les jeunes musiciens, Poulenc n'a jamais cessé de s'intéresser aux musiciens de son temps. Plutôt que de dénigrer la jeunesse turbulente réunie autour du Domaine musical, le compositeur s'informe, va écouter et soutient même financièrement. Son admiration de la première heure pour Boulez révèle bien qu'il était l'un des témoins les plus attentifs de son époque : tout en regrettant un *« langage en dents de scie »*, Poulenc a pressenti quel vrai musicien se cachait derrière la figure violente du trublion pourfendeur du *« clabaudage putassier »* de l'après-guerre. Que penserait Poulenc des pièces récentes d'un Boulez, revenu à d'autres ondoiements sonores ? Beaucoup de bien, probablement.

Mais cette correspondance s'arrête le 26 janvier 1963, sur un simple billet – un billet grave et léger, glissé entre quelques roses – à son amie la chanteuse Denise Duval : *« Ma Denise, je te dois ma dernière joie. Ton pauvre FP. »*

Renaud Machart

(1) *Jacques-Emile Blanche - Jean Cocteau, Correspondance*, La Table ronde, 1993.

Le rythme Offenbach

Survolté, tyrannique, inventif, le compositeur mena une vie effrénée comme sa musique

CORRESPONDANCE AVEC HENRI MEILHAC ET LUDOVIC HALÉVY
de Jacques Offenbach. Etablie, présentée et annotée par Philippe Goninet. Séguier, 292 p., 110 F.
OFFENBACH
de Robert Pourvoyeur. Seuil, coll. « Solfèges », 256 p., 75 F.

La reprise des *Brigands*, mis en scène par Deschamps-Makeieff, chefs de la famille Deschiens ; le succès du spectacle du théâtre Fontaine ; la sortie prochaine de l'*Offenbachiade* de Ken Russell ou l'exhumation de la partition originale des *Contes d'Hoffmann*. Offenbach, assurément, renoue avec la mode. Les éditeurs ne sont pas en reste : voici deux parutions heureusement complémentaires.

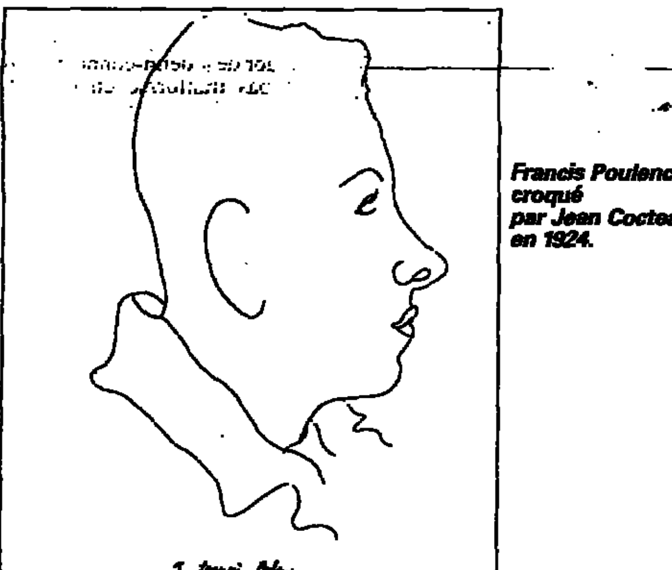
La carrière du violoncelliste virtuose est aujourd'hui définitivement éclipsée par le parcours de l'homme de théâtre, prodigieux mécanicien de machines infernales aux mouvements d'horlogerie qui emportent la France industrielle, urbaine et affairiste, née avec le Second Empire. Des Bouffes-Parisiens à la Gaîté, Offenbach fut un directeur survolté, commandant, composant, négociant sans relâche, dont seuls les problèmes de santé eurent raison. Cette aventure qui couvre deux décennies (1855-1875) coïncide à peu près avec une collaboration fructueuse avec Ludovic Halévy qui, loin du Conseil d'Etat, fournit au musicien certains de ses meilleurs livrets. La correspondance qui paraît aujourd'hui atteste la profonde complicité entre les deux hommes (à peine quatre lettres adressées au seul Henri Meilhac, dernier membre du fortuné trio et deux seulement au couple de librettistes).

Voici l'occasion de mesurer la part essentielle du compositeur dans l'élaboration des livrets. C'est lui qui impose le rythme, fixant les délais, d'une brièveté tyrannique, refusant scénarios et poèmes dont la mélodie ne jaillit pas, lui qui suggère l'introduction de personnages (Homère en correspondant du *Times* pour *la Belle Hélène*), lui encore qui définit la nature de l'« association », demandant ailleurs pardon *« d'avance à ses collaborateurs au cas où il les aurait froissés »*. L'humour malicieux et bon enfant que révèlent ces lettres n'étonne pas chez ce maître satiriste *« arche-nez »* à combattre le Temps, *« ce grand maigre »*.

Bourreau de travail, Offenbach mène de front plusieurs compositions, commente les engagements nécessaires, sans cesser de parcourir l'Europe puisque sa musique semble si « française » qu'elle devient internationale. Sans doute cela permet-il, avec Roger Pourvoyeur, d'y entendre *« la musique du XIXe siècle, celle des machines à vapeur, (...) la vraie illustration sonore de l'univers de Jules Verne »*. Des rythmes implacables et endiablés, un orchestre piquant et coloré sans être jamais lourd, un réalisme musical si poussé qu'il rejette vers le non-sens le plus radical les autres ingrédients de la formule magique : tout est si désarmant que la censure est impuissante. Il est vrai que la satire, souvent acide, d'une humanité hypocrite comme d'une autorité peu légitime et rarement respectable, vise moins la réforme politique que l'éclat de rire. Avec l'absurde, la musique seule triomphe. Pour ce fils de Cologne, tout est masque, travestissement et jeu : la conspiration est le maître-mot d'un monde de carnaval, ce qui permet de servir conjointement un genre et sa parodie, rompant d'une pirouette une logique lorsqu'elle semble s'imposer sans partage.

L'essai biographique de Robert Pourvoyeur parcourt scrupuleusement le catalogue du musicien avec un enthousiasme systématique, parfois accablant. La modération de son chapitre sur « l'art d'Offenbach », bien plus suggestive, est autrement précieuse. La correspondance appelle aussi quelques réserves : si les références de chaque document sont rigoureusement livrées, l'absence de liaison, le contenu des notes, parfois redondantes mais qui taisent aussi quelquefois l'essentiel, laissent un sentiment de frustration qu'on dissipera partiellement grâce à l'essai du Seuil. Certes, Philippe Goninet prévient : il ne s'agit que d'*« une première pierre à l'étude scientifique qui devrait désormais voir le jour »*. Acceptons l'augure et trompons notre impatience avec ces deux publications stimulantes si l'on sait les « croiser ».

Ph-J. C.



Francis Poulenc croqué par Jean Cocteau en 1924.

COLL. FRANCIS POULENC

Sextuor

LE GROUPE DES SIX
de Jean Roy. Seuil, coll. « Solfèges », 224 p., 65 F.

« Le groupe des Six a-t-il vraiment existé ? » Le livre que Jean Roy consacre à ces compositeurs « français » (1) s'ouvre sur une question qu'on serait tenté de reprendre, l'ouvrage achevé. Existe-t-il des liens assez forts pour unir profondément Louis Durey, Arthur Honegger, Germaine Tailleferre, Darius Milhaud, Francis Poulenc et Georges Auric ? Six portraits, certes alertes et précieux, mais d'un intérêt inégal, esquissent une réponse. Les « oubliés » – Auric, Tailleferre, Durey – y gagnent sans doute en lumière, les plus célèbres sont en revanche plus difficiles à rencontrer vraiment. Il n'empêche que ces vignettes assemblées ne sauraient suffire à établir la fusion du groupe.

Celle-ci exista pourtant. Lorsque le critique Henri Collet proposa, en janvier 1920, dans le journal *Comœdia*, la formule qui soude ceux que Satie, admiratif, appelait les « Nouveaux jeunes », il saluait une équipe, un groupe moins uni pourtant lorsqu'il partageait la même affiche qu'en jouant « ailleurs », loin des lieux attendus, d'un restaurant de la rue Blanche à un atelier de peintre, rue Huyghens, du bar de la rue Duphot à la scène du Vieux-Colombier. Un groupe qui rompt avec les usages musicaux sans les révolutionner, privilégiant un langage simple, une thématique ordinaire.

Quoi de commun alors ? Un nouveau pittoresque, un goût de la tradition « nationale » peut-être. Mais plus sûrement l'élan d'une création collective, assimilant le cinéma et le théâtre, la poésie et la littérature, puisque les partenaires n'étaient rien moins que Valéry et Ionesco, Genet et Ophuls, René Clair et Claudel, Vian, voire Chaplin...

Ph-J. C.

(1) Honegger, bien que né au Havre, est suisse.

Poulenc et les siens

Suite de la page I

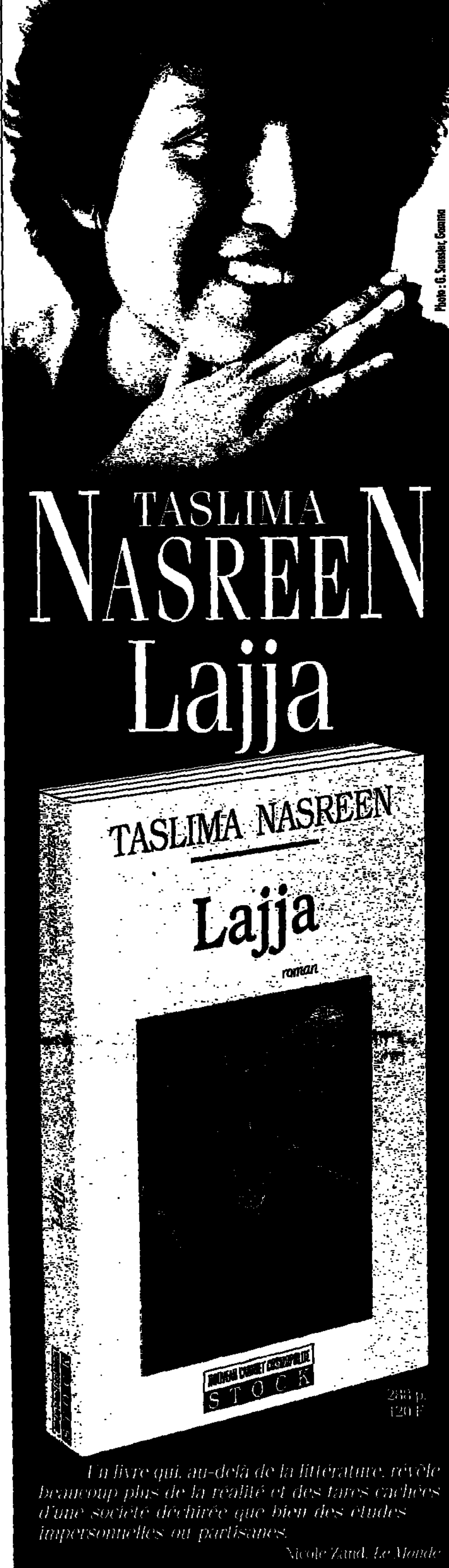
Solidement ancré dans son époque, même si l'écho politique du temps se perd volontiers, dégagé des tracas pécuniaires, Poulenc est un partenaire décidé pour les éditeurs de musique, organisateurs de concerts et autres critiques spécialisés. Mordant plutôt qu'indulgent – toujours la franchise ! –, exigeant parce que vulnérable. L'essentiel demeure une inlassable curiosité, une audace naturelle : ne sollicite-t-il pas, à dix-sept ans, rien de moins que Dukas, Debussy, Roussel, Ropartz, Satie, Stravinski et Saint-Saëns, sous prétexte d'enquête sur César Franck ?

Il établit ainsi d'innombrables contacts, mués très souvent en relations amicales, notamment avec Charles Kœchlin qu'il se choisit comme professeur, Erik Satie, son « père » Igor Stravinsky, mais aussi Manuel de Falla, Bartok, Ansermet, Prokofiev, et plus tard Britten. Surtout, il se lie avec les poètes et les artistes de son temps. Pour *les Biches*, c'est Laurencin qui signait le décor ; pour *la Colombe* et Diaghilev, c'est le cubiste Juan Gris. Le ballet, sollicitant tous les arts, exprime parfaitement la soif de rencontre d'un musicien impérieusement porté au dialogue. Jouissant de la peinture autant que de la musique, Poulenc célèbre ses amis, déclinant complicité et admiration de Picasso à Chagall, Mirò ou Klee dans *le Travail du peintre* sur des vers d'Eluard, son « frère spirituel ». Aussi confie-t-il, dans son *Journal* : *« Si l'on mettait sur ma tombe :* « ci-gît Francis Poulenc, le musicien d'Apollinaire et d'Eluard », *il me semble que ce serait mon plus beau titre de gloire. »*

L'émotion de Marie Laurencin retrouvant dans les mélodies du *Bestiaire* le timbre mélancolique et joyeux d'Apollinaire, qu'elle aima, atteste que Poulenc a su retrouver la nostalgie originelle. Ces miracles et ces bonheurs se retrouvent dans les lettres : Bernac, l'interprète « élu », Darius Milhaud bien sûr, mais aussi Sauguet ou Cocteau figurent en bonne place dans le tableau de la vie de Poulenc, que brosse cette généreuse correspondance, où même la langue a de l'audace (2). Les acteurs et les enjeux, un réseau de connivences inouïes, une écriture brillante et toujours tenue, font de ces lettres bien plus qu'une référence ou un document d'archive. Ces textes sont un merveilleux rendez-vous, par-delà la personne de Poulenc, avec un moment littéraire et artistique d'une fécondité rare.

Philippe-Jean Catinchi

(2) Si le *« surravélisme »* se comprend, et si le venimeux *« vuillermozien »* immortalise un critique détesté, l'étonnant *« s'excluber »* – crase de s'exhiber et élucubrer ? – est plus neuf.





SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

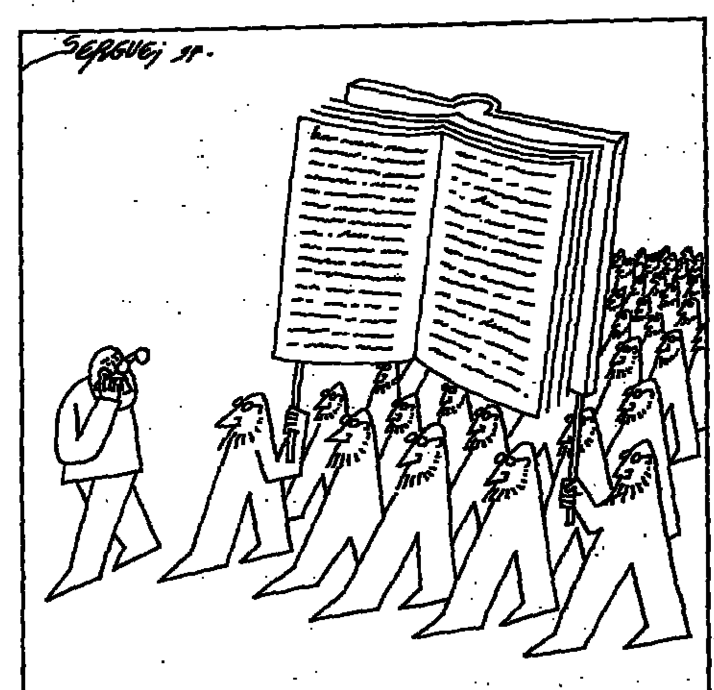
La pensée politique en boucle

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE
dirigée par Leo Strauss et Joseph Cropsey, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Olivier Sedeyn, PUF, 1 076 p., 780 F.

ILS sont deux à diriger ce parcours en trente-neuf étapes, de l'Antiquité grecque jusqu'au cœur agité du vingtième siècle. Chacun des moments du trajet est l'occasion d'une rencontre – *guidée, orientée* – avec un philosophe du politique appartenant à la tradition occidentale, exception faite de deux penseurs du Moyen Age, le musulman Al-Fârâbi et le juif Maïmonide. Ce pourrait être un itinéraire connu, convenu, ce ne l'est pas. D'une part, parce que tous les accompagnateurs – à l'exception de Pierre Hassner qui mène à la découverte « politique » de Kant et de Hegel – *appartiennent* à la *constellation* de la philosophie anglo-américaine. D'autre part, parce qu'ils sont tous membres d'une même « famille » : celle de Leo Strauss, figure majeure et dérangeante du paysage philosophique américain, que la France *découvrit tardivement*, après que Raymond Aron en eut fait le théoricien d'une juste position entre l'existentialisme radicalement individualiste de Sartre et le marxisme dogmatique.

Devenu historien de la philosophie politique après avoir établi son diagnostic de la crise de l'Occident et de la modernité, Leo Strauss a exercé une influence considérable sur les « libéraux » américains et a contribué à la renaissance d'une pensée libérale en France, comme le montrent l'œuvre de Pierre Manent et son affirmation : le libéralisme n'est pas un produit de l'Histoire, mais un projet conscient élaboré par les premiers philosophes modernes, Machiavel, Bacon et Hobbes. C'est justement à ce moment de la rupture et du commencement que Strauss consacre l'une de ses contributions, en plus de son orientation générale du parcours. Il traite de Machiavel qui a effectué *« la coupure moderne »*, séparé la pensée politique *« de l'acte de foi »*, reconnu le peu de probabilité de réaliser le meilleur régime, et préparé, par son réalisme, l'avènement de Hobbes, l'*iconoclaste*.

Dans l'affaire de famille qu'est la réalisation de cette *Histoire de la philosophie politique*, Leo Strauss dirige et inspire, assisté par Joseph Cropsey, son collègue à l'université de Chicago et son exécuteur littéraire après 1973, année de sa mort. Ses collaborateurs sont presque tous des anciens élèves ou des proches par affinité. Il n'est donc pas surprenant que l'esprit domine l'*ouvrage du maître*. C'est en conséquence l'inversion de la prétention moderne, faussement assurée que les œuvres du présent accomplissent les œuvres du passé et leur sont supérieures. C'est aussi l'exigence de saisir d'abord comment chaque philosophe comprenait sa propre œuvre, de bouleverser les interprétations des textes couramment acceptées et de ne pas réduire l'apport de chaque auteur à un moment de l'histoire intellectuelle ou sociale. Il s'agit d'accomplir le parcours révélant combien *« les questions posées par les philosophes politiques du passé sont encore vivantes dans notre propre société »*. Ce qui est la façon d'accéder au *« traitement philosophique des questions permanentes »*.



L'OUVRAGE résultant de la démonstration a pour objectif d'éveiller l'intérêt pour la philosophie politique chez ceux qui se consacrent à la science politique. Cette science, préfigurée par Aristote lui attribuant trois « branches » – l'éthique, l'économie et l'art de gouverner – qui se forme à partir de la grande révolution intellectuelle du dix-septième siècle, révolution qui dissocie la science de la philosophie. Mais c'est la science politique de notre temps que Leo Strauss vise. Il la souhaite différente, *« inspirée de la politique d'Aristote »*, civique et empirique à la fois, modératrice de nos attentes et espérances politiques.

A l'origine, dans le cadre d'une vie politique particulière, celle de la Grèce antique, Platon et Aristote *« inaugurent la philosophie politique classique »*, à la suite de Socrate, qui a nourri la préoccupation des choses justes, bonnes et nobles pour l'homme en tant qu'homme. *En épilogue*, au terme du long cheminement de la pensée moderne durant lequel continuité et rupture se mêlent et s'opposent, la grande étude finale à Leo Strauss révèle le *moment* d'un retournement, l'ébranlement de toutes les traditions et la crise de notre temps ouvrant *« la possibilité d'une redécouverte authentique de la philosophie classique »*. Sans la nostalgie de la cité antique que Machiavel, Rousseau et Nietzsche ont nourrie.

Les deux directeurs de l'ouvrage justifient leur choix des auteurs « revisités », tout en sachant qu'ils doivent faire place à ceux d'entre eux qui occupent une position cardinale dans l'histoire de la philosophie sans être, d'abord, des philosophes politiques. Ainsi Descartes, dont la philosophie politique cachée est manifestée, en recherchant les raisons de cette imposition d'un *masque*. Ainsi Heidegger, qui affirme son peu d'intérêt pour l'éthique et le politique, mais décrit *« trois formes de vie politique de la fin de la modernité ; l'américanisme, le marxisme et la nazisme »*, trois variantes de la subjectivité et du nihilisme dites *« métaphysiquement identiques »* ; Heidegger qui sape ainsi le fondement de toute différenciation entre régimes décents et régimes monstrueux, *qui ne critique jamais explicitement* l'abomination nazie.

IL est plusieurs façons d'accéder au parcours philosophique et politique dont Leo *Strauss est l'inspirateur. L'une* incite à respecter l'ordre chronologique, à suivre les filiations, à découvrir les ruptures, les rejets et les reprises, à identifier les moments privilégiés. L'autre *invite à une sorte d'errance*, à une consultation davantage livrée au hasard par un abandon à l'attrait inégal des textes réunis. On rencontre alors Marsile de Padoue, aristotélicien chrétien du XIVe *siècle*, critique du pouvoir de l'Eglise, qui fait déjà de la loi humaine *« la seule loi proprement dite »*. On peut s'arrêter à la présentation différente de Rousseau que propose Allan Bloom. Ou bien s'étonner, une fois encore, de la virulence conservatrice de Burke dénonçant *« le mal moral et politique qui découle de l'intrusion de la théorie dans la vie politique »*. Cet observateur de la Révolution française à peine achevée présente le processus démocratique comme contraire à l'ordre naturel des choses. Ou bien, à l'inverse, s'attarder à la *découverte* de cet auteur collectif, Le Fédéraliste, qui aide à l'établissement constitutionnel du républicanisme américain.

Toutes les rencontres réveillent la curiosité et tous les croisements thématiques deviennent possibles. Retenons deux de ceux-ci, qui ne sont pas sans relation. *La plupart* des philosophes choisis, chacun selon son mode de dévoilement du politique, posent la question de son usage lorsqu'il est ainsi dévoilé. Montesquieu, qui a *joué d'une certaine obscurité*, opte pour la réserve : la nature des choses politiques n'a pas à être révélée sans nécessité. Locke, « le philosophe de l'Amérique », veut, à l'inverse, rendre apparent le vrai fondement du *gouvernement*, *donner les moyens* d'une libération à l'égard de toute forme de pouvoir arbitraire absolu. Cette question de la mise en lumière ou du maintien dans l'obscurité reste l'une des plus actuelles *dans* l'univers *médiatico-démocratique* propice aux fausses transparences.

Les seconds thèmes croisés *sont* ceux qui concernent la nature des régimes et, de façon récurrente, la validité de l'option démocratique. Spinoza est *« le premier philosophe à avoir écrit une défense systématique de la démocratie »*, à partir de sa répudiation explicite de la philosophie politique traditionnelle ; il est aussi l'un de ceux qui ont le mieux montré la difficulté de préserver la liberté. Ensuite, à mesure que s'annonce et s'accomplit l'âge *des révolutions*, les passions entrent davantage en jeu, expriment le désir de démocratie ou le souhait de son éradication. Leo Strauss fait de la démocratie libérale une forme de républicanisme. Mais il lui donne des couleurs antiques, avec l'espérance qu'en naîtra un corps de citoyens *« actifs et fiers »*. C'est pour leur éducation à venir, et pour la nôtre, qu'il inventorie les richesses de la pensée politique.

Retrouver Fourastier

JEAN FOURASTIÉ ENTRE DEUX MONDES
Mémoires en forme de dialogue avec sa fille Jacqueline.
Ed. Beauchesne, 316 p., 120 F.

Les « trente glorieuses ». Elles sont passées sous ce *panache dans le langage* courant, ces années d'après guerre qui ont brillé d'un rare éclat économique. Peu de ceux qui évoquent cette croissance à toute vapeur de la *France savent que c'était* là le titre d'un livre de Jean Fourastié, édité en 1979 (Fayard). Les connaisseurs citeront aussi de mémoire *le Grand Espoir du vingtième siècle* (PUF), *Machinisme et bien-être* (Ed. de Minuit), et *les Quarante Mille Heures* (Gonthier-Laffont). *Or, cet auteur, disparu en 1990*, a publié une cinquantaine de livres. Il a laissé une trace profonde non seulement dans la pensée économique *mais dans l'histoire du Plan* français, à Sciences-Po, à l'Ecole pratique des hautes études, au Conservatoire *national* des arts et métiers où il enseigna.

Sa fille Jacqueline avait commencé à édifier ses « mémoires » en dialoguant avec lui au magnétophone. La mort a interrompu ce travail, mais elle *nous livre* aujourd'hui ce qui était déjà enregistré, accompagné de notes et d'extraits de conférences, de cours, d'ouvrages, *d'articles, etc.* L'ensemble se tient fort bien et éclaire des aspects parfois peu connus du personnage.

On appréciera notamment ses portraits de quatre hommes avec qui il a travaillé : Jean Monnet, Alfred Sauvy, Georges Friedmann et Pierre Vendryès, et la manière dont il introduisit en économie politique la notion de « productivité » ou de « prix réel ».

Pierre Drouin

★ Ce livre vient de recevoir le prix de la Fondation Dumas (Académie des sciences morales et politiques).

Les deux visages des « Annales »

La correspondance de travail de Marc Bloch et Lucien Febvre constitue une chronique précieuse sur la genèse de la célèbre revue historique



COLL. PARTICULIÈRE



COLL. PARTICULIÈRE

Marc Bloch (à gauche) et Lucien Febvre dans les années 30.

CORRESPONDANCE
de Marc Bloch et Lucien Febvre. Tome I. la naissance des Annales, 1928-1933, édition établie, présentée et annotée par Bertrand Müller, Fayard, relié, 550 p., 240 F.

Nous manquons d'imagination lorsqu'il s'agit de penser les commencements, et plus encore l'innovation. Tantôt nous nous plaisons à les penser comme des ruptures, tantôt nous les voyons en termes de continuité et de nécessité ; et souvent même, nous voulons combiner ces signes contraires. Voici l'exemple d'une revue, les *Annales d'histoire économique et sociale*, que lancent au début de 1929 deux professeurs de province, Marc Bloch et Lucien Febvre. Elle se propose d'illustrer *« par l'exemple et par le fait »* une manière neuve de faire de l'histoire. Elle fait son chemin. Assez tôt, elle rencontre, à défaut d'un large public, un vrai succès d'estime en France et hors de France. Elle inspire des jeunes gens qui s'appellent alors Braudel, Morazé, puis Duby, puis beaucoup d'autres.

Dans le demi-siècle qui suit, elle assoit son autorité et devient une manière d'institution. Dans le monde entier on parle (à tort) d'une *« école des* Annales ». On en réécrit du même coup l'origine à partir de la réussite advenue. Une légende de fondation s'élabore, qui garantit tout à la fois la rupture originelle et la continuité de tout ce qui a suivi.

A ceux qui ne se satisfont pas de cette légende dorée (qui a d'ailleurs eu pour contrepartie une légende grise, minoritaire mais obstinée), la publication du premier volume de la *Correspondance* de Bloch et Febvre apporte de quoi réfléchir en les introduisant dans la fabrique des historiens. Le document était connu. Inégalement accessible, il avait été utilisé et parfois cité depuis une vingtaine d'années. Mais le voici maintenant publié dans son intégralité, malgré des pertes irrémédiables. Près d'un demi-millier de lettres échangées entre 1928 et 1943, et dont ce tome, qui s'arrête à la fin de 1933, nous livre un bon tiers. Bertrand Müller, qui en est l'éditeur, l'a pourvu d'une annotation soigneuse et massive, complétée par une abondante moisson d'inédits.

Autant le dire d'entrée : on ne trouvera pas, dans ce gros livre, de grands dégagements théoriques – auxquels les deux associés étaient d'ailleurs fort réticents – ni même de programme. Ceci est une correspondance de travail, menée au jour le jour, et qui traite essentiellement de deux problèmes d'inégale importance. En mineur (mais le thème deviendra obsédant dans les années suivantes), la vie universitaire et surtout les efforts de Febvre et Bloch pour quitter la *« grisaille »* de Strasbourg et gagner le paradis du Collège de France. Le premier y entrera en 1933, le second y trouvera porte close. Il y a là une chronique un peu lassante, mais riche d'enseignements, sur la société académique (1). Mais la grande affaire, ce sont d'abord et toujours les *Annales*, qu'il faut inventer puis faire vivre.

Un instrument de réflexion

Le projet en est simple et si évident pour les deux hommes qu'ils n'éprouvent guère le besoin de le commenter entre eux. Il s'agit, d'une part, d'enrichir le questionnaire et la réflexion des historiens par une confrontation systématique avec les autres sciences de l'homme, particulièrement l'économie et la géographie en ces années. On veut, d'autre part, pratiquer, entre le présent et le passé, un va-et-vient systématique qui doit profiter à l'intelligence de l'un et de l'autre. Le public visé n'est pas seulement celui des historiens professionnels mais aussi, et d'une certaine manière d'abord, les responsables économiques et politiques, hommes d'affaires, banquiers et décideurs, auprès desquels le succès restera d'ailleurs incertain. La revue veut donc être un instrument d'information et de réflexion, donnant moins de place et de poids aux articles qu'aux analyses et aux recensions critiques. Elle est fidèle en cela à ses premiers modèles, *l'Année sociologique* de Durkheim et la *Revue de synthèse historique* d'Henri Berr.

Il reste à traduire le projet en objet imprimé, et là, bien sûr, tout se complique. Febvre et Bloch ne sont pas des débutants en 1929 : le premier a passé la cinquantaine, le second est son cadet de huit ans. L'un et l'autre sont des historiens reconnus. Ils ont beaucoup publié et ils connaissent les détours du sérail. Mais le métier dans lequel ils se lancent est nouveau pour eux. Il faut apprendre à trouver un éditeur (ce sera finalement Max Leclerc, le gendre et successeur d'Armand Colin), à traiter avec lui pour décider du choix d'un papier, d'une mise en page, du nombre des tirés à part ou de la rétribution d'un secrétaire. Il faut ensuite convaincre les collègues, c'est-à-dire, classiquement, déminer le terrain. Là-dessus, la *Correspondance* en dit long à qui sait la lire. Sur l'habileté tacticienne des deux directeurs, qui pratiquent un savant dosage entre les autorités protectrices, admirées (Henri Pirenne) ou acceptées (André Siegfried, l'économiste Charles Rist, l'antiquisant Gustave Glotz). Sur leur capacité à organiser autour d'eux un réseau, ou plutôt un réseau de réseaux (normalien, strasbourgeois, durkheimien, « politique » grâce à l'appui d'Albert Thomas au Bureau international du travail), complété par un incessant appel aux nouveaux collaborateurs, mais qui reste fermement tenu en main par eux, et par eux seuls.

Il y a aussi le quotidien, c'est-à-dire le travail et le découragement. La bonne copie fait défaut, et la mauvaise qui abonde, les numéros qui traînent ou qui se présentent de guingois. Rien de très original là-dedans, dira-t-on. En est-on si sûr ? Lorsqu'une entreprise intellectuelle a réussi, on en oublie souvent les imperfections, les échecs comme les hésitations. Ce document de travail nous ramène sur terre et nous rappelle que les *« radieuses »* premières *Annales* qu'évoquait Fernand Braudel ont été un incessant combat au sens le plus matériel et le plus quotidien du terme : non contents de rédiger à eux deux plus de la moitié de la revue pendant les onze premières années, Bloch et Febvre auront passé leur temps à corriger, à réécrire un matériel qui, le plus souvent, ne les satisfaisait pas. C'est là un point sur lequel le document est, dans son détail, incomparable : il fait voir comment, avec les moyens du bord, on donne corps à une idée.

De Febvre et Bloch, il livre aussi, par éclats, un portrait contrasté, là où trop souvent on a vu un auteur à quatre mains. Non que le domaine privé tienne une grande place dans ces lettres : on se voussoie sans guère de familiarité, on tient une brève chronique des enfants, des maladies, des deuils. A peine s'encourage-t-on dans les moments où la tâche et la fatigue paraissent trop lourdes à porter. Il faudra attendre les années de guerre et les admirables lettres de Marc Bloch, proscrit, pour que l'expérience personnelle passe au premier plan. Mais le style de chacun s'impose bien vite. Febvre, abondant, emporté, boulimique de travail et de projets, prompt au jugement lapidaire : il vit dans un monde de *« bêtes noires »*, de *« crétins »* et de *« polygraphes »*, de *« raseurs »*, il s'impatiente des auteurs, *« cette race inférieure et abhorrée »*.

Bloch, patient, réservé, précis, argumenté, raisonneur, fragile aussi, et qui cède parfois au bon mot qui tue. Comme ils le diront plus tard, le vrai miracle des *Annales* aura été la réussite de ce couple improbable, unissant non seulement des tempéraments différents mais aussi, on le sait mieux aujourd'hui, des conceptions qui ne se recouvraient pas entièrement. Il y aura, cela va de soi, des hauts et des bas, et les tensions sont sensibles dès l'été 1929, lorsque devant les médiocres résultats de la revue Febvre retrouve le ton, un peu insupportable, et les prérogatives de l'aîné. Pourtant ils vont de l'avant, ployés sous la charge et soudés, surtout, par la certitude que l'aventure est unique et qu'elle vaut son prix.

Et l'innovation dans tout cela ? Mais elle est partout, si nous savons la reconnaître dans ce mélange d'assurance et d'humilité. Dans la fermeté du dessein et, tout autant que dans les déclarations de principe, dans l'utilisation intelligente des ressources, dans l'inlassable négociation avec les insuffisances et les contraintes, pour faire exister une conviction.

Jacques Revel

(1) On l'éclairera avec profit par les récentes analyses de Christophe Charle, *la République des universitaires* (Seuil, 1994).

L'école

L'école des *Annales*, depuis les années 20, se présente comme un mouvement de rupture avec l'« histoire-bataille » autant qu'avec la chronologie traditionnelle. Plutôt que l'événement exclusivement politique ou militaire, les historiens des *Annales*, soucieux d'interdisciplinarité, privilégient désormais l'histoire économique et sociale. A la périodisation héritée du passé, ils entendent substituer la fameuse « longue durée », et se pencher sur des espaces qui excèdent les frontières, comme c'est le cas pour *la Méditerranée* de Fernand Braudel. Le groupe des *Annales* emprunte son nom à la revue publiée chez Armand Colin, en janvier 1929, sous le titre d'*Annales d'histoire économique et sociale*. Marc Bloch et Lucien Febvre en constituent alors le noyau.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Souriants antidotes

ESPRIT DE CORPS
(Stiff Upper Lip)
de Lawrence Durrell.
Traduit de l'anglais
par Jean Rosenthal,
Nil éditions, 130 p., 99 F.

LA FORÊT DES RENARDS PENDUS
(Hirtekyjen Kettujen Metsa)
d'Arto Paasilinna.
Traduit du finnois
par Anne Colin du Terrail,
Denoël, 261 p., 115 F.

UNE *littérature internationale existe et se répand. Elle est faite de livres fabriqués de telle sorte* qu'ils peuvent se vendre indifféremment dans tous les aéroports du monde. Les Anglais y sont flegmatiques, les Asiatiques mystérieux et les Africains dolents. Peu importent d'ailleurs les lieux, *ils ne servent que de décors interchangeables à des aventures et à des passions qui* sont réputées éternelles. Certains de ces livres sont bien faits. Leurs producteurs ont fait appel à des écrivains professionnels, scénaristes habiles, universitaires instruits, brodeurs d'images talentueux. Sans doute était-il inévitable que la fiction se plie, à son tour, aux lois de la mondialisation des marchés et de la standardisation de l'imaginaire qui les accompagne.

Personne pourtant ne s'y trompe, même *ceux qui absorbent ces choses. Les seuls livres de littérature vraiment universels sont les créations particulières d'une langue, d'une culture et d'une époque.* La chose ne gênait personne tant que le nationalisme fleurissait dans les cœurs. En écrivant, on illustrait la France – ou l'empire britannique, ou l'Italie ou la Chine – et par la même occasion l'universalité de son message national. Lorsque Gide et ses amis, qui n'étaient ni casaniers ni obtus, lançaient la NRF à la veille de la première guerre mondiale, ils pouvaient, sans rire, déclarer qu'en donnant tout leur éclat aux lettres françaises, ils défendaient l'essentiel de la littérature de leur temps. Ces certitudes-là sont bien mortes; *la course à la gloire des lettres ne se fait plus par équipes nationales et la quasi-totalité des écrivains d'aujourd'hui seraient bien en peine de dire de quel message spécifiquement français ils se sentent porteurs.* Ils préfèrent multiplier les colloques pour murmurer du haut des tribunes, la voix mouillée, qu'ils s'aimeraient européens si seulement l'Europe ressemblait davantage à une bibliothèque qu'à une banque.

LE nationalisme littéraire secrétait ses antidotes ; on chassait d'autant mieux la baudruche patriotique qu'elle avait été gonflée des vents les plus glorieux. L'Angleterre inventa Evelyn Waugh pour se désenchanter de Kipling. Waugh tira l'essentiel de ses effets comiques d'un seul et énorme contraste : entre l'immensité de l'empire victorien, la démesure géographique et humaine de la domination britannique et le tout petit monde, fermé, mesquin et inculte de l'élite qui était censée donner la loi à cet univers. Lawrence Durrell, lorsqu'il écrivit, en 1956, *Esprit de corps*, rendait hommage aux vertus démystifiantes de l'auteur de *Grandeur et Décadence*. Plutôt que d'une œuvre originale, il s'agit *d'une parfaite imitation. Durrell, bien qu'il termine alors la rédaction de Justine,* premier volet de son *Quatuor d'Alexandrie*, fait valoir ses droits, à toutes fins utiles, à la succession du grand satiriste.

Mais Waugh poursuivait, en ridiculisant les nains et les fantoches de la haute société, le rêve nostalgique d'une grande Angleterre dont les âmes dirigeantes se hisseraient à la hauteur de leurs conquêtes. Durrell n'a pas cette excuse : il déteste la Grande-Bretagne et tout ce qu'elle représente. Elle est pour lui l'hiver de l'humanité : *gelée, brumeuse, guindée et hypocrite ; et pour tout dire inutile au monde. Il n'en attend rien ;* il veut rencontrer la vraie vie, la vraie civilisation, celle de la Méditerranée, du soleil, des passions, des corps qui n'ont pas honte d'être des corps. Peut-être même n'écrit-il que pour cela : pour essayer de gagner un peu d'argent et pouvoir s'installer à Corfou ou en Crète. En attendant le succès, il utilise l'Angleterre pour mieux la fuir ; il travaille dans les ambassades et les consulats de Sa Majesté, au Caire, à Alexandrie, en Argentine, à Belgrade enfin où il dirige le service de presse de la mission diplomatique britannique de 1949 à 1952.

Il se trouve donc, en pleine guerre froide, au centre même de l'affrontement Est-Ouest, dans cette Yougoslavie communiste et antisoviétique tout à la fois. On imagine des *manœuvres retorses*, des tractations dramatiques, des calculs savants et des ambiguïtés perverses, à la taille des enjeux historiques qui sont posés là. Mais le paradoxe d'une ambassade, qui plus est britannique, est que les bruits du monde extérieur n'y pénètrent que par inadvertance. Elle est, par nature, britannissime : close sur elle-même, étanche, attentive à son propre fonctionnement à l'exclusion de toute autre considération, amidonnée par le respect de son étiquette et hostile jusqu'à l'extravagance à tout mouvement qui viendrait en perturber le cours paisible. *Qu'un grain de sable vienne se glisser dans les rouages de cette machinerie mondaine et c'est l'affolement, les crises de nerfs, la catastrophe en redingote et en huit reflets et, pis que tout, l'incident diplomatique* qui vous vaut une mauvaise note sur le tableau d'avancement.

Durrell tire de ses souvenirs neuf courtes nouvelles qui sont autant de farces désopilantes. Après *Esprit de corps*, on ne peut lire ou relire le *Journal d'un attaché d'ambassade* de ce vieux snob de Paul Morand sans qu'en transparaissent toute l'affectation et la vacuité. Agitations vaines, pantomimes ridi*cules, gesticulations impuissantes et discours creux : Durrell s'en donne à cœur joie. « Séparé du bruit de la mer par des centaines de kilomètres de steppes poussiéreuses »,* l'attaché de presse de l'ambassade anglaise en Yougoslavie ne pense qu'à s'évader de cette prison hantée par des fantômes d'hommes, auxquels le whisky, à la fin de la nuit, parvient à donner parfois une ombre d'existence réelle et de sincérité.

Se moquer des Anglais est facile, comme se moquer des riches et des puissants, on a toujours la foule avec soi. S'en prendre aux Finlandais exige des armes plus subtiles. Voilà *des gens tranquilles qui jouent un rôle modeste dans la marche du monde, qui n'embêtent pas leurs voisins, n'ont pas créé* de colonies et ne prétendent pas exporter leur modèle de civilisation. S'ils se sont rendus célèbres, c'est involontairement, par leur neutralité exemplaire dans le conflit Est-Ouest ; ils ont été *finlandisés*, obligés de ne pas choisir entre leurs cousins communistes et leurs cousins de l'OTAN. Ils ont fait – qui le leur reprocherait ? – de cette nécessité une vertu. Pendant que les autres s'armaient, s'affrontaient, se défiaient à coups de projets économiques grandioses et coûteux, sur leur sol et sur celui de leurs alliés, les Finlandais cultivaient leur jardin.

Pourquoi s'en prendre à cette paisible sagesse, *à cette philosophie du développement modéré, des vertus agraires et de l'État-providence, défenseur équanime des hommes, des animaux et des plantes en difficulté ?* Arto Paasilinna – dont on n'a pas oublié le magnifique *Lièvre de Vatanen*, paru il y a trois ans chez le même éditeur – ne s'attaque pas au mode de vie de ses concitoyens, mais à tous ceux, nombreux, qui voudraient en faire un modèle et *le transformer* en idéologie.

L*A Forêt des renards pendus est une fable très joyeuse sur l'ineptie* du national-*romantisme à la scandinave.* Paasilinna y *raconte les aventures* de deux hommes et d'une vieille femme. L'un est gangster, il se cache dans les montagnes glacées de Laponie pour échapper aux recherches de la police et à celles de ses complices à qui il a subtilisé leur part d'un cambriolage mirifique. L'autre est un militaire de carrière, la plus absurde des professions dans un pays interdit de guerre. Il remplit donc des paperasses, invente des manœuvres surréalistes au cours desquelles les troupes finlandaises *écrasent à la fois les* forces de l'OTAN *et celles du pacte de Varsovie ; et, en panne sèche de réalité, il boit. Jusqu'à ce qu'il décide, lui aussi,* de se perdre dans la forêt *arctique* pour essayer de se retrouver. La vieille femme enfin est une Lapone. Elle a quatre-vingt-dix ans, vit misérablement avec son chat. Elle échappe aux tout-puissants services sociaux qui veulent l'enfermer dans une maison de retraite et rejoint dans sa fugue le gangster et le militaire. Les trois marginaux vont parvenir tant bien que mal, grâce à l'argent du bandit, à construire un petit havre de bonheur confortable sous le plus inhospitalier des climats. Mais la civilisation aura tôt fait de les rattraper et de mettre fin à l'odyssée de ces robinsons des frimas.

Paasilinna est aux antipodes de Rousseau, à l'opposé aussi de tout ce vieux courant pagano-écolo-romantique qui, à la suite d'Hamsun, prêche une manière de rédemption de l'humanité dans l'abandon des valeurs civilisées – évidemment frelatées – et la fusion mystique avec la mère nature. Aucun des héros de son roman ne se convertit sur le chemin de la toundra ; la forêt de givre, l'eldorado lapon ne rendent les hommes ni meilleurs ni pires. Le Grand Nord est beau et dur, des hommes y vivent, comme ils peuvent et comme ils sont ; il est plus agréable d'y passer l'hiver avec une télé couleurs et de l'eau chaude que dans une baraque de planches humides. Il y a quelque chose du Voltaire de *Candide* dans Paasilinna, dans son sourire, dans sa moquerie, dans son tranquille immoralisme. *Quelque chose de Durrell aussi : le refus de se laisser prendre dans les glaces d'une apologie du « modèle national », ce modèle eût-il pris les apparences les plus humbles* [illegible]ques.

La bible Wilde

Suite de la page I

Aussi, le seul reproche que l'on se permettra de faire à l'insurpassable travail de Richard Ellmann, c'est de mettre un peu trop les points sur les « i ». Pour donner un exemple, comme Gide s'étonnait qu'il fût *allé* au devant du malheur en provoquant lui-même son procès, la tradition voulait que Wilde lui eût répondu : *« Je voulais voir l'autre côté du jardin. »* Chez Ellmann, la phrase est remplacée par une explication fort décevante.

Oscar Wilde était né à Dublin, en 1854, au sein d'une famille qui ne le prédisposait pas à la banalité. Son père – déjà père de trois enfants illégitimes – était un oto-rhino-laryngologiste de réputation européenne. Sa mère, qui prétendait avoir été un aigle dans une vie antérieure, était un poète épique : elle méprisait tout poète se contentant d'exprimer des états d'âme ; elle voulait *« se rassasier d'empires, fût-ce pour aboutir à Sainte-Hélène ! »* Elle eut un procès pour avoir incité, dans les journaux, le peuple d'Irlande à se révolter contre les Anglais. Ce ne fut pas le seul. Aussi, le moment venu, menace-t-elle son fils de ne plus jamais le saluer s'il se dérobe au sien. Diane de Margerie a bien raison d'expliquer, à l'instar de Yeats, la conduite de Wilde par sa famille ; sa préface aux *Lettres* éclaire de façon exemplaire cette espèce de mimétisme héréditaire.

A vingt ans déjà, Wilde savait qu'il serait poète, écrivain, dramaturge, et célèbre, *« quitte à avoir mauvaise réputation »*. A trente ans, il se marie, et a deux enfants : plus tard, il fait la connaissance de Lord Alfred Douglas, aristocrate et gigolo, et il bascule dans l'homosexualité. Ensuite... On connaît les faits : le père de Douglas injurie Wilde, et son fils pousse son amant à lui intenter un procès en diffamation. Au premier acte, comme, au même moment, au théâtre, il obtient un triomphe ; au dernier, il récolte la honte, des sifflets, et deux ans de travaux forcés.

En prison, il trouve un nouveau sujet, le plus grand : la douleur. Et c'est la « lettre » – on lui permettait d'en écrire, mais rien d'autre – à Douglas, le *De profundis*, son chef-d'œuvre dans l'ordre, pour ainsi dire, de la tragédie – comme *l'Importance d'être constant* l'est en ce qui concerne le comique du pur langage, celui que le langage crée, non pas celui qu'il lui arrive d'exprimer, selon la distinction établie par Bergson dans *le Rire*.

Après la prison, des sollicitations, des contrats, mais une seule œuvre achevée, la *Ballade de la geôle de Reading* : *« J'ai écrit lorsque j'ignorais la vie ; maintenant que j'en connais le sens, je ne peux plus rien écrire. »*

Il retrouve Douglas qu'il aime toujours, *« avec un sentiment de tragédie et de ruine »*, et qui, son père mort et l'héritage dans ses mains, l'abandonne. Et voilà Wilde à Naples, mendiant à sa façon : découvre-t-il, dans un café, des touristes anglais ? Il s'assoit à leur table, et, vite éblouis par sa conversation, ils lui offrent verre après verre. L'un d'eux, qui ne l'a pas reconnu, était le père de Graham Greene : *« Wilde payait avec la seule monnaie qu'il eût »*, dira le romancier.

Un moment, il flirte avec le catholicisme, mais, à la conversion, il préfère la conversation, et il regagne Paris.

Il y meurt le 30 novembre 1900, à l'Hôtel d'Alsace, rue des Beaux-Arts, aujourd'hui L'Hôtel, établissement de luxe où la chambre qu'il occupa est retenue des mois à l'avance. Sur la façade, une plaque à sa mémoire – à laquelle est venue s'ajouter, symétrique, celle qui commémore un autre client : Borges, pour qui Wilde était l'ami intime qu'il n'avait jamais vu, mais dont il connaissait la voix, disait-il, et qu'il regrettait tous les jours.

Hector Bianciotti

Oscar Wilde par Max Beerbohm.
COLL. GUILLOT DE SAUX / ROGER-VIOLLET

La liberté d'Oscar

Des « Essais » d'Oscar Wilde sur l'Amérique, et les textes des intellectuels français qui le défendirent pendant son procès

ARISTOTE A L'HEURE DU THÉ
et autres essais d'Oscar Wilde
traduits et présentés
par Charles Dantzig.
Les Belles Lettres, 296 p., 120 F.

POUR OSCAR WILDE
d'Elizabeth Brunet.
Libraire, 70, rue Ganterie,
75600 Rouen, 112 p., 98 F.

Arrivant à New-York le 2 janvier 1882 pour une tournée de conférences, Oscar Wilde affirma à la douane qu'il n'avait à déclarer que son génie. La presse américaine était prête à cribler de pointes le voyant poète et apôtre de l'esthétisme anglais. Mais, malgré les réserves des journaux volontiers portés au sarcasme, cette tournée fut un succès ; le public féminin surtout couvait l'auteur des yeux, ce qui ne manquait pas d'irriter la gent mâle. Le personnage intriguait, déconcertait mais il fit front en gardant une désarmante bonne humeur.

Rentré en Angleterre, il fit part de ses impressions américaines à des auditoires séduits par son humour. Il souligna la rapidité des habitants du Nouveau Monde, leur goût du bruit, leur sens de la liberté, leur carence esthétique et *« leur manière d'appliquer la science à la vie moderne »*. Il railla l'atmosphère guindée, le provincialisme des grandes villes, leur préférant le Far West, *« ses grizzlis, ses cow-boys indomptés, sa libre vie au grand air et les libres usages de ce grand air, sa prairie et sa duplicité également sans bornes ! »* Il poussa l'impertinence jusqu'à déclarer que les mineurs du Colorado étaient les seuls hommes bien habillés qu'il avait vus en Amérique.

Sociologie esthétisante

Commentant le comportement des Américains à Londres, il soulignait surtout le charme des femmes, leur intelligence, leur curiosité, leur pétulance, malgré leurs *« voix stridentes »* et l'ombre tutélaire de mères *« lugubres »*. Il notait, en revanche, la piètre prestation des hommes, toujours en retrait, insensibles à l'art, utilitaristes et manquant d'humour. A ses yeux, ces dons Quichottes du bon sens avaient toujours l'air *« déplacés »*.

Ces textes désinvoltes et ironiques, que l'on pourrait qualifier de sociologie esthétisante, figurent dans le recueil d'essais inédits que préface et traduit avec alacrité Charles Dantzig. D'autres thèmes y sont exploités. Oscar Wilde s'en prend ainsi à Whistler, qui a le tort de critiquer le culte du beau dans l'art et de flatter le point de vue des philistins, étudie l'art de Dickens, à qui il reproche un sens trop caricatural, préfère les duchesses de Balzac à celles de Mayfair et, assez curieusement, s'emballe pour George Sand, qu'il classe parmi les *« génies poétiques »*. Abordant, par ailleurs, la mode, il plaide pour la liberté du mouvement et le confort, dénonce ainsi les corsets et les faux-culs, rêve d'un habillement *masculin qui imposerait un large col, une cape au lieu du pardessus, le pourpoint en place de la veste et du gilet. On trouvera aussi dans cet ensemble deux entretiens : l'un sur Salomé*, pièce qui fut interdite à Londres, l'autre sur *Un mari idéal*, qui sera un des grands succès de Wilde au théâtre. C'est l'honneur d'une certaine intelligentsia française d'avoir soutenu et cherché à aider Oscar Wilde lorsqu'il fut condamné aux travaux forcés pour ses mœurs à la suite de retentissants procès qu'il avait eu l'imprudence de déclencher. Une libraire a eu l'heureuse idée de rassembler un ensemble de textes, parfois virulents, où des écrivains comme Hugues Rebell (1), Paul Adam, Laurent Tailhade ou Henry Bauër se consacrent à la défense d'un poète que le docteur Nordau, dans un article aussi bête que violent, qualifiait de *« dégénéré égoïste »*. Malheureusement, un projet de pétition en sa faveur échoua quand des écrivains connus comme Sardou, Daudet ou Zola se défilèrent. L'ensemble constitue une précieuse documentation en rassemblant des écrits généreux, épars et peu connus sur l'« affaire » Wilde et son héros maudit.

Pierre Kyria

(1) Un colloque international est organisé le 10 décembre à la Médiathèque de Nantes (renseignements : 40-41-95-61) sur le thème « Autour d'Hugues Rebell : révoltes et silences (1890-1910) ». Parallèlement, le Mercure de France, qui publie une biographie de l'écrivain due à Thierry Rodange, a entrepris la réédition de plusieurs œuvres de Rebell. Enfin, un numéro double des *Cahiers Rebell* rassemblant notamment les actes d'un colloque consacré à Jean de Tinan vient de paraître (10, avenue Charles-de-Gaulle, 76700 Gonfreville-l'Orcher).

Le Monde



Dix ans, déjà !

Sur la place de la Mairie, à Montreuil, le cirque Gruss a tendu un chapiteau géant de 8 700 mètres carrés. D'une fontaine glacée s'échappent des mots au néon, en souvenir des *« paroles gelées »* de Rabelais (dont on s'apprête à fêter, une dernière fois, le cinq centième anniversaire). Trois cubes immenses et colorés, de l'illustratrice tchèque Kveta Pacovska, attendent les visiteurs. Dans quelques jours, du 30 novembre au 5 décembre, les auteurs et les illustrateurs afflueront. Plus de 130 éditeurs sont attendus. Il y aura des débats, des expositions, des jeux, des concours, des livres par milliers. Entrez donc, mesdames et messieurs. Et vous, petits lecteurs, approchez. Le dixième Salon du livre de jeunesse va commencer...

Dix ans. Premier âge à deux chiffres. Heure des souvenirs et des bilans. *« En 1984, quand nous avons débuté, nous étions tout petits, cachés derrière un centre commercial, dans un ancien parking en colimaçon »*, se souvient Henriette Zoughebi, bibliothécaire de formation, fondatrice et directrice du Salon. « Montreuil » venait de naître, à l'initiative de la municipalité et du conseil général de Seine-Saint-Denis. Mais les éditeurs avaient des doutes. Pourquoi un Salon en banlieue ? Pourquoi pas « faire Montreuil à Paris » ? Dix ans plus tard, de l'avis de tous, le pari est gagné. Le Salon a fait la preuve qu'il était plus utile en Seine-Saint-Denis (où 20 % de la population a moins de dix-huit ans) que nulle part ailleurs. Il a montré qu'il n'était *« pas seulement une manifestation commerciale »*, mais qu'il savait susciter la création, *« défendre un point de vue sur la production »*. Bref, il est devenu, avec la Foire internationale de Bologne, l'un des deux grands rendez-vous européens du livre de jeunesse.

Au contraire de Bologne, cependant, Montreuil n'est pas un lieu consacré à la vente des droits. C'est une gigantesque et éphémère librairie, ouverte à tous les publics, invitant à la promenade, à la découverte, et montrant la richesse de l'édition jeunesse. Sa profusion aussi. Car, comme le souligne Henriette Zoughebi, *« les enfants n'ont pas besoin de quelques excellents livres, mais de nombreux ouvrages, très divers »*. Le Salon se veut ludique, tonique, coloré. Avec *« une vraie proposition construite »* pour faciliter à chaque enfant ce *« colloque singulier »* avec l'œuvre qui fera de lui un lecteur. Certes, avant d'être *« cette grande forme en mouvement »* dont parle Jean-Paul Sartre, le livre n'est jamais qu'*« un petit tas de feuilles sèches »*. Mais à Montreuil, il doit s'incarner derrière chaque auteur présent. Il faut que tout cela vive, bouillonne, éveille, fortifie. *« Il n'y a pas que la soupe, que diable, qui fait grandir » !*

Mais dix ans, c'est aussi l'âge où l'on voit grand. Plus que jamais, le Salon veut soutenir la création, encourager les éditeurs à prendre des risques, et continuer à *« tout montrer »*, du papier à l'édition électronique – laquelle alimentera, cette année, l'un des débats professionnels. Surtout, il souhaite accentuer sa dimension européenne, devenir un lieu d'échanges pour les responsables des différents pays, un carrefour des illustrateurs (ce qui semble en bonne voie avec la venue, dans quelques jours, d'importantes délégations anglaises, belges et allemandes). Simultanément, le CPLJ (Centre de promotion du livre de jeunesse, créé en 1993 avec l'équipe du Salon, et qui travaille toute l'année à des actions sur le terrain en faveur de la lecture), s'emploiera à resserrer les liens avec la Foire de Bologne où la France sera, en 1995, l'invitée d'honneur.

En attendant, voici ce dixième anniversaire placé sous le signe de « l'Imaginaire ». Avec cette question corollaire qui orientera le colloque des 28 et 29 novembre : *« Est-ce qu'imaginer s'apprend ? »* A partir de mercredi, on espère, sous le grand chapiteau, plus de 120 000 visiteurs dont 30 000 enfants. L'année dernière, l'un d'eux, arpentant les allées, était à la recherche de « Poil de Renard *par Jus de Carotte* ». Un autre, devant un stand où dédicaçait Pef, tirait sa mère par la manche : *« Viens-vite, Maman, il y a le Père Noël... »* Le Père Noël de Montreuil est un peu spécial. Il n'a rien d'autre à offrir qu'un cadeau peu spectaculaire, totalement immatériel et vaguement désuet (mais qui peut faire de l'usage) : le goût de lire.

Florence Noiville

Sommaire

Illustration page IX : Kveta Pacovska, *Un, cinq, beaucoup*. Editions Ouest-France, 1991 (épuisé). (Source : Bibliothèque de l'Heure Joyeuse)



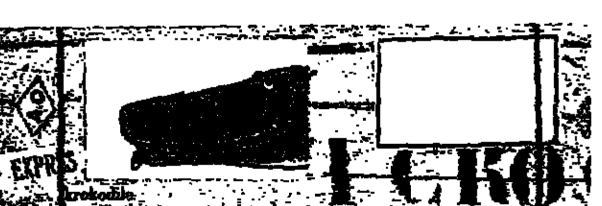
Le Monde

10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

Les dix ans du Salon du livre de Montreuil coïncident, à quelques jours près, avec les cinquante ans du *Monde*, dont le premier numéro est sorti le 18 décembre 1944 (daté 19), imprimé sur une seule page, grand format, recto-verso. Ce double anniversaire est l'occasion d'élargir la perspective et de porter un regard rétrospectif sur un demi-siècle d'édition française pour la jeunesse. 1944-1994 : voici cinquante années au miroir de la littérature enfantine.

Des écrits aux écrans

Imaginons « l'enfant-roi » contemporain devant son ordinateur : il vient de « cliquer » sur le « sésame ouvre-toi » qui lui donne accès à *la Ville-surprise*, scénario inspiré par le livre de Richard Scarry dans le récent CDI (Compact Disc Interactif) produit par Philips. Il voit défiler des images de rue, c'est l'aventure. A tel croisement, il fait surgir un personnage. *Gag* ! Plus loin, il « subit une épreuve », répond à des questions, développe son vocabulaire. Et si on passait au CDI suivant : *J'invente mes*



histoires ? Ce n'est pas un gadget : il faut composer vraiment. Il existait bien, il y a quelques années, un modèle de production de contes sur ordinateur, bâtis à partir du schéma du folkloriste Vladimir Propp. Mais le travail était austère, avec de simples mots sur l'écran noir. Dans le cas présent, un décor est planté sur fond sonore : « mes » personnages bougent ; je suis le « maître du jeu de rôles » dans un « film dont je suis le héros ». Défi lancé aux adultes !

Reposons-nous un peu : allez, je me passe une vidéo, *la Souris du Père Noël* de Gallimard Jeunesse. Tous les enfants de la « galaxie McLuhan », virtuellement mis en scène dans le film, sont avec moi et acclament la souris ; celle-ci aide le héros magique défaillant à accomplir le rite de Noël qui sanctifie annuellement le consommateur moderne.

Prolongeons notre utopie. L'enfant prend maintenant un livre : *Tintin en Amérique* par Hergé (1946). Ou *le Petit Prince* de Saint-Exupéry, paru en 1943 à New-York et publié en France en 1945, à la Libération. Ou encore *Kamo et l'agence Babel*, de Daniel Pennac, réédité en 1992 dans la collection « Lecture junior » (Gallimard). Mutation de la communication ! Image naïve et surannée dans un cas, première de couverture glacée d'où le titre est absent dans l'autre : le héros de Pennac apprend les langues étrangères et ne converse plus avec un renard ou une étoile. *Ainsi, une « bibliothèque de* Babel » sophistiquée, que n'avait pas prévue Jorge Luis Borgès, apparaît au seuil du vingt et unième siècle. Mais ce mélange des médias, source de « messages » différents, est-il un « jeu » complexe reposant sur des « surprises », gages de l'ancrage affectif qui fonde la progression intellectuelle, ou un simple « divertissement » ? Comment, sans réduire la littérature de jeunesse à des fonctions pédagogiques, donner à tous, comme l'écrivent Roger Establet et Georges Felouzis dans *Livre et télévision : concurrence ou interaction ?* (PUF, 1992), la *« connivence des usages du livre et de la télévision »* susceptible de *« créer une attitude cultivée »* ? La réponse n'est pas facile, mais prenons acte de l'arrivée des nouveaux objets : il appartient maintenant aux adultes, à l'école surtout, d'en tirer parti et de faire évoluer positivement les habitudes de lecture. Prudence donc ! Après la guerre aussi, certains s'élevaient contre « l'invasion » des bandes dessinées américaines. Avec le plan Marshall, *Tarzan* devait être redouté de tous les « bons » lecteurs. Aujourd'hui, après *Goldorak*, ce sont *les Tortues Ninja* des films japonais qui « attaquent », avant-garde d'industries conquérantes. Aussi, évitons les méprises. Reprenons par le commencement.

La guerre de 1939-1945 a marqué un ralentissement brutal de la production pour la jeunesse en France. A l'époque, on est loin des 50 millions de livres de jeunesse vendus en 1992 : *la Semaine de Suzette*, elle-même, véritable institution littéraire depuis 1905, a dû cesser de paraître. Manque de papier, destruction de certaines maisons d'édition bombardées, contrôle politique, ont limité fortement les publications. De ces années sombres, il reste peu de choses. Qui se souvient aujourd'hui de l'album *le Petit Village*, publié en 1941 sur « papier de guerre » par Raymond Boudin aux éditions Dardelet de Grenoble ? La littérature de jeunesse se consume dans sa valeur d'usage et disparaît avec la jeunesse de ses lecteurs, car elle manque de critiques et d'historiens. Mais le sort du *Petit Village* est instructif. Le texte nous apprend, en effet, que ce *« véritable paradis terrestre »* où *« tout respirait la joie de vivre et le bien-être »*, est soudain envahi par des *« étrangers »* très adroits qui, *« profitant de la simplicité des habitants »*, savent *« rapidement gagner leurs bonnes grâces »*.

On devine la suite : la discorde brouille les familles, le village brûle, tandis que les étrangers disparaissent. Le mal pourtant est réparé le soir de Noël par un « miracle » du « père » du village qui révèle aux habitants leur « vrai bonheur » : *« Là dans leur petite PATRIE, dans leur Petit Village, au sein de leur FAMILLE et dans l'amour du TRAVAIL. »*

Sur l'album non paginé, ces mots d'ordre du pétainisme s'étalent en caractère gras, précédant l'ultime évocation du Village *« en cendres »* que l'homme *« demande de reconstruire »*. Et, certes, ni les Allemands, ni les juifs, ni la guerre ne sont explicitement mentionnés, car le récit s'effectue dans l'éternel du mythe et de la légende.

La « reconstruction » de l'après-guerre s'est effectuée, certes, mais pas dans le sens espéré par l'auteur du *Petit Village*. On comprend en tout cas les raisons de la loi du 16 juillet 1949 sur la presse, complétée en 1954 par des articles condamnant les réactions racistes, loi obtenue sous la pression des associations religieuses et communistes. Certes, la « morale » n'a pas disparu du paysage éditorial, mais le brassage des populations en a relativisé les perspectives : la voix d'Azouz Begag dans *le Gone de Chaâba* (« Points » Seuil, 1986), *toutefois, est plutôt solitaire*, même si d'autres échos se sont fait entendre récemment dans les collections « L'Arbre à livres » ou « J'accuse » des éditions Syros.

Mythe contre mythe, on opposera à ce village celui que Claude Clément décrit dans *le Conteur de l'Atlas*, publié en 1993 par Albin Michel-Jeunesse. Même dilemme de la société close, même venue des étrangers. Mais il s'agit de nomades et c'est une jeune fille qui conteste l'autorité de son père réel, cette fois : Fatima-la-légère abandonne un univers proche de celui du *Petit Prince* pour aller danser *« ailleurs sous de nouvelles étoiles »*. Esthétisme et ouverture culturelle contrastent avec le moralisme du repli. Retournement de perspectives, donc. Comme le Robinson des *Limbes du Pacifique*, de Michel Tournier, tourne le dos à son île pour gagner l'Europe et entrer dans l'Histoire, pour trouver sans doute le sort de l'émigré décrit dans *la Force du berger*, du même Azouz Begag (La Joie de lire, 1991). Et l'Histoire entre brutalement dans les romans évoquant l'Holocauste, puis dans les documentaires célébrant le Bicentenaire de la Révolution française. Témoigne de cet intérêt pour l'Histoire, l'exceptionnel *Une autre vie*, d'Anne-Marie Chapouton (Castor poche, 1992), qui rapporte le séjour d'une jeune Française aux Etats-Unis, à l'époque du maccarthysme, des guerres de Corée et d'Indochine. Le paradis du petit village français, terre de l'enracinement esthétique, y reçoit pour antithèse New-York, la mégapole, lieu d'errance et de marginalité. La publication de l'œuvre intervient quarante ans après les faits, avec le décalage que Philippe Ariès relève dans la culture d'enfance, souvent en retard sur celle de l'adulte, une culture, aussi, qui n'est pas homogène.

C'est ainsi que les années de l'après-guerre se traduisent par une tension entre les projets engagés et les réalités du marché. Les premiers sont exprimés, par exemple, par le manifeste « Pour le livre », lancé en 1945 par un groupe d'éditeurs présidé par Michel Bourrelier demandant une *« rénovation nationale »* et la *« formation d'une pensée libre »*, ou encore par la création de maisons d'édition comme, en 1956, La Farandole liée au Parti communiste.

Tomi Ungerer : *les Trois Brigands* (l'Ecole des loisirs, 1968.)

La période se caractérise par la « ségrégation » des collections pour garçons et pour filles et par la transposition en livres des films de Walt Disney (*Bambi* en 1956). Mais ce qui domine, ce sont les séries supplantant le « roman scolaire » (Charles Vildrac, etc.) des années 30. Le roman scout, avec la collection « Signe de piste » des éditions Alsatia, se traduit aussi par de gros tirages (100 000 exemplaires, en 1956, pour *le Bracelet de vermeil*, de 1937, de Serge Dalens) et n'est dépassé que par celui des séries d'Hachette – *le Club des Cinq* d'Enid Blyton, premier titre traduit en 1955, les *Six Compagnons* de Paul-Jacques Bonzon, ou *Langelot* du Lieutenant X (en réalité Vladimir Volkoff) après 1965 – qui contribuent aux huit millions d'exemplaires vendus dans les années 70 par les Bibliothèques rose et verte. Devant ces chiffres, la Bibliothèque blanche fondée en 1953 par Gallimard cultive une retenue élitiste, et la poésie, bien défendue par Jacques Charpentreau dans *le Mystère en fleurs* (1979) et de multiples ouvrages, fait figure de Cendrillon...

Il faudra, pour trouver des ventes de cet ordre, attendre les « linéaires » du « poche » et notamment des prestigieuses collections Gallimard (« Folio junior » créé en 1977, « Mes premières découvertes » en 1980, les « Livres-dont-vous-êtes-le-héros » en 1982, etc.), du Livre de poche Jeunesse et d'Arc-en-Poche lancés en 1979, de Castor Poche en 1980. Cette « explosion » intègre tous les genres (Le Livre de poche-Jeunesse comprend la collection de poésie « Fleurs d'encre » de Jacques Charpentreau) et annonce celle des poches documentaires, car, dès 1982, Hachette transfère vers ce genre de production les six premiers titres de « La Vie privée des hommes », alors que Fernand Nathan lance « Le Monde en poche » et que Larousse multiplie ensuite ses collections.

La stabilité de l'édition se prolonge dans les années 60, mais est brisée à partir de 1965 sous l'influence de la télévision et des progrès de l'image. Une des premières collections à satisfaire la demande de changement, dont résulteront aussi les événements de mai 1968, est la « Bibliothèque internationale » créée en 1967 par Isabelle Jan chez Fernand Nathan, misant sur le *« plaisir du texte »*, associant merveilleux, réalisme et humour dans un esprit proche de celui de Jean Fabre de l'Ecole des loisirs. Cette maison présente les artistes étrangers les plus prestigieux et rassemble une véritable école française d'illustration constituée de Philippe Dumas, Claude Boujon, Michel Gay, Yvan Pommaux, Claude Ponti..., tout comme elle contribue à la formation, dans les années 70-80, d'une sorte de « mouvement réaliste » très « branché » auprès des enfants, avec les romancières Suzie Morgenstern, Marie-Aude Murail, Agnès Desarthe... Un groupe d'écrivains qui contraste avec celui que réunissent les éditions de l'Amitié-Rageot (Jean Alessandrini, Huguette Pérol, Hélène Montardre, Nicole Schneegans, Nicole Vidal...).

Les ruptures survenues dans l'album moderne dénonçant la tradition du Père Castor ont été préparées par l'intervention de petits éditeurs d'avant-garde : Laurent Tisné et Robert Delpire, marqués par la fantaisie surréaliste, par l'audace des couleurs inspirée par la publicité, comme en témoignent en 1964 *Love*, de Gianni Vanni ou *C'est le bouquet*, de Claude Roy. Mais c'est François Ruy-Vidal, associé dès 1967 à l'éditeur américain Harlin Quist, puis concepteur chez Delarge, Grasset et enfin Hatier, qui vient bouleverser l'art contemporain de l'image et du récit pour la jeunesse avec des artistes comme Claude Lapointe, illustrant *Pierre l'ébouriffé* en 1971, ou Nicole Claveloux et ses extraordinaires *Aventures d'Alice au pays des merveilles* (1974). Il recourt aux techniques du pop-art, du surréalisme, du Push Pin Studio et à l'écriture du nouveau roman ou de l'absurde (Duras, Ionesco). Son entreprise, qui n'est pas sans rapport avec celle des éditions Des Femmes éditant *Du côté des petites filles*, a laissé des traces sur toute la modernité, touchée aussi par la traduction de *Psychanalyse des contes de fées*, de Bruno Bettelheim (1976). S'ouvrait alors un domaine du conte rénové par l'esthétique romantique dans *Mao des grands bois*, de Nicole Maymat (Ipomée, 1986) et dans *Ondine*, de Frédéric de la Motte-Fouqué, illustré par Frédéric Clément, tandis que l'excentrique Pef réjouissait ses lecteurs d'histoires cocasses et que Jean Claverie, outre les beaux albums Gallimard (*Little Lou*), créait les meilleurs livres animés pour tout-petits (*Me voici, me voilà*, 1986).

Le conte a été encore l'arme privilégiée de Christian Bruel des éditions du Sourire qui mord, inaugurées par *Histoire de Julie qui a une ombre de garçon*, en 1976. L'auteur-éditeur explore les « coulisses » de l'ordre social (*Dedans les gens*, de Nicole Claveloux, 1992), dénonce scandales et anachronismes, mais surtout s'intéresse au jeu sur les formats inédits (*Anima*, de Katy Couprie) et les nouveaux médias (*Mon amour*, de Paul Cox, *la Mémoire des scorpions*, photo-roman reposant sur les jeux de rôles et le zapping). Il porte au plus haut degré le courant de contestation et de libération formelle qui s'exerce, d'une manière tempérée, dans le paysage esthétique contemporain dont Alain Gauthier, avec *le Miroir à deux faces* de Michel Tournier (Seuil), montre, en cet automne, l'infinie richesse et variété.

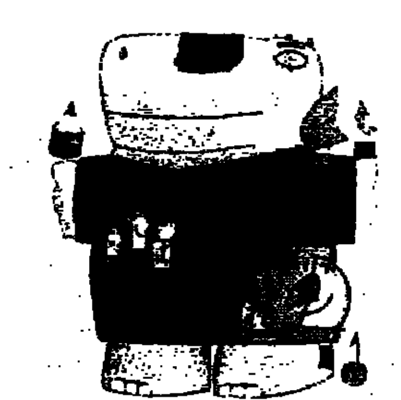
Aujourd'hui, l'édition pour la jeunesse est la boîte à surprises des rencontres internationales et de la création. Elle révèle aussi bien les splendides albums japonais de Tejima Kezaburo (L'Ecole des loisirs) que les aventures de Biboundé de Michel Gay, les *Contes de mon igloo*, de Maurice Métayer ou le superbe *Livre épuisé* de Frédéric Clément (Albin Michel). De même que l'arrivée de la photographie n'a pas supprimé la peinture, la présence des nouveaux médias n'éteint pas la création, mais elle oblige à une redistribution des récits dont il importe de saisir les enjeux. Tâche difficile que de décider de la mémoire de l'avenir : faut-il laisser libre champ aux lecteurs ? Tout comme Jean-Paul Sartre dans *les Mots* a pu rétrospectivement faire de *l'Epatant* un des éléments de sa biographie intellectuelle, les philosophes de l'avenir se déclareront-ils formés à l'école de *la Ville-surprise* ou de tout autre CD-ROM apparemment conçu, pour l'instant, pour « endormir » ou « divertir » les enfants ?

Jean Perrot

▶ **Jean Perrot est professeur de littérature comparée à l'université Paris-Nord, et auteur d'*Art baroque, art d'enfance* (Presses universitaires de Nancy, 1991).**

André François : *les Larmes de crocodile* (Ed. Robert Delpire, 1956. Source : L'Heure joyeuse.)

Le Monde



10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

Coorganisés par le Salon du livre de jeunesse et *Télérama*, les Totems du livre de jeunesse couronnent chaque année un ouvrage en langue française, s'inscrivant dans l'une de ces quatre catégories : album, documentaire, roman et bande dessinée, avec, pour la première fois, une mention spéciale décernée à un album traduit. Pour chaque catégorie, un jury composé d'artistes, d'écrivains, de scientifiques, d'historiens, de critiques littéraires et cinématographiques se prononce sur une sélection établie par les éditeurs. Cette année, cependant, l'un des plus importants d'entre eux, L'Ecole des loisirs, avait décidé de ne pas présenter de livres.

TOTEM ROMAN

Sous la glace du canal

Ce n'est pas vraiment un texte « neuf » que couronne cette année le Totem du roman. Paru en novembre 1993, *la Fille du canal* a déjà reçu le Prix du roman jeunesse du ministère de la jeunesse et des sports (jury des jeunes), sur manuscrit, en 1992, et l'un des Cercles d'or décernés par le magazine *Livres hebdo* en 1993. Mais surtout, ce livre s'est fait remarquer par le thème qu'il ose aborder : celui d'une fillette de onze ans, Sarah, abusée, « *abîmée* » par un adulte, et rongée par ce lancinant secret. Un drame qui renvoie à un autre, plus lointain, celui de l'institutrice de Sarah, qui a vécu la même histoire et parviendra finalement à l'aider.

Thierry Lenain manie avec habileté la superposition de ces deux destins. Et c'est avec un certain courage qu'il attaque de front, mais non sans pudeur, l'un des (derniers ?) tabous de la littérature de jeunesse. Dommage que son texte n'évite ni les symboles appuyés – le canal gelé dont l'image revient sans cesse, comme le « *sang qui cesse de circuler* » ou « *la mort qui s'annonce* » –, ni même les stéréotypes.

En dehors de l'institutrice (mais qui n'est que son double vingt ans avant), Sarah est seule, « *enfermée à double tour à l'intérieur d'elle-même* », confrontée à des adultes qui, lorsqu'ils n'incarnent pas le mal, sont morts ou hostiles. Fallait-il l'affubler de ces parents odieux : la mère irrascible, exaspérée par le silence de sa fille, « *articulant deux ou trois sons inaudibles avant de la gifler avec force* » ; le père faible et inhibé, incapable de parler à son enfant (« *c'était sa femme qui s'occupait de ça* ») ? Et pour finir, situer tout cela dans un « *appartement cossu* », pour montrer, sans doute, que « ça n'arrive pas qu'aux autres » ?

Difficile de trancher sur ce texte. La collection qui l'accueille, « Les uns les autres », invite d'ailleurs à la nuance. Pour les uns, *la Fille du canal* restera un roman désagréablement troublant. Pour les autres, au contraire, il comble une lacune et peut certainement « remplir une fonction ». Sans doute était-ce là l'avis des jurés.

Fl. N.

▶ ***La Fille du canal*, de Thierry Lenain, Syros, coll. « Les uns les autres », 88 p., 39 F.**

TOTEM ALBUM

L'échappée belle

C'est un petit voyage en douce, une échappée belle. Un dimanche d'été, Marcel (l'homme) et André (le chien) quittent la ville, ses immeubles, ses boulevards circulaires, ses automobiles. Et les voilà partis à vélo vers... quoi, au fait ? L'aventure ? La vraie vie ? Ou quelque vert paradis qui sentirait bon l'herbe coupée, le vent frais et les blés murs ? Peut-être.

Mais ce petit album de Pierre Pratt ne raconte pas à proprement parler une « histoire ». Il est plutôt une suite d'images entrevues, de sentations agréables et fugaces. Comme des instantanés qui défileraient sous nos yeux sans qu'on ait besoin de les analyser : oiseaux/musique/sieste/balançoire/vin blanc/herbe tendre... Au terme de leur voyage, on ne sait pas bien ce qu'il advient de Marcel et André. Mais on le devine. Quoi qu'il en soit, leur après-midi a passé, comme ça, aussi vite qu'on tourne les pages de ce petit livre. Comme un déjeuner de soleil.

Soleil, lumière, rondeur, ivresse légère du trait : tout cela traverse d'ailleurs les frais dessins de Pierre Pratt. A trente-deux ans, ce Canadien qui vit à Montréal a reçu plusieurs récompenses, dont le prix Unicef à Bologne en 1992, et une « Pomme d'or » à la biennale des illustrateurs de Bratislava en 1993. Mais *Marcel et André* est son premier album publié en France.

Comme pour beaucoup de livres du Sourire qui mord, cet éditeur au ton « *à rebrousse-poil* », parfois déconcertant et réputé difficile, on se demandera « si c'est vraiment pour les enfants ». Voici l'occasion de tourner les pages avec eux pour s'en rendre compte.

Fl. N.

▶ ***Marcel et André*, de Pierre Pratt. Le Sourire qui mord, 48 p., 59 F.**

TOTEM BD

L'homme sans clef

En décernant son Totem BD à *Horologiom, l'homme sans clef*, le Salon du livre de jeunesse de Montreuil et l'hebdomadaire *Télérama* ont primé le premier album d'un jeune auteur de trente-trois ans, Fabrice Lebeault. Cette distinction est double, puisqu'elle couronne également un jeune éditeur de BD, Guy Delcourt, réputé pour son audace éditoriale et graphique et son goût pour la découverte de jeunes auteurs. Les grandes maisons de BD comme Dargaud, Dupuis, Casterman ou les Humanoïdes associés, qui ont fait la fine bouche devant l'ouvrage de Fabrice Lebeault, doivent aujourd'hui s'en mordre les doigts...

Le Totem attribué à *Horologiom* établit, en outre, une passerelle entre deux domaines dont les jeunes sont férus : le dessin animé et la BD. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'auteur d'*Horologiom*, après un détour par des études de droit, a travaillé chez IDDH, une société française de dessins animés aujourd'hui disparue, avant de se lancer dans la voie du neuvième art.

Son album, très graphique, s'inscrit dans la lignée des animations de qualité, son scénario empruntant beaucoup à l'onirisme littéraire. Fabrice Lebeault est un amateur de BD convaincu mais éclectique, ses inclinations allant de Winsor McKay (*Little Nemo in Slumberland*) à Moebius (auteur polymorphe de *Blueberry*, *John Difool*, *le Garage hermétique* et le dessin animé homonyme), en passant par Fred (*Philémon*) ou par l'incontournable Hergé (*Tintin*). Le jeune auteur, qui vit à Blois – ville consacrée, comme Angoulême, à la BD – voue aussi une admiration sans borne au créateur du dessin animé *le Roi et l'Oiseau*, Paul Grimault.

Y.-M. L.

▶ ***Horologiom, l'homme sans clef*, de Fabrice Lebeault, Delcourt, 46 p., 75 F.**

TOTEM DOCUMENTAIRE

Place aux sages

Etes-vous bien sûr d'avoir compris Achille et la tortue, le paradoxe de Zénon, le théorème de Thalès, la baignoire d'Archimède ? Et Pythagore, Démocrite, Socrate, Diogène, Epicure ou les sandales d'Empédocle ? Demandez à vos enfants, ils vous l'expliqueront.

Ce que les philosophes de la Grèce antique ont apporté au monde, de quelle manière ils se trouvent encore activement parmi nous, Françoise Kérisel en rend compte dans une série de textes dialogués, courts et clairs, sérieux et sans pédanterie. Sur le modèle lointain des dialogues de Platon, les questions d'un enfant répliquent aux affirmations du narrateur et relancent le débat avec charme et humour, mettant en lumière, par chapitres distincts correspondant à un sage, la relation des savoirs, de la physique à la métaphysique en passant par la logique, la rhétorique ou la mécanique. On en apprend de belles. Sur le nombre d'or, sur la flèche de Zénon, sur l'origine des mots. Contre les préjugés qui font des textes anciens des bêtes étranges et poussiéreuses, surgies d'on ne sait où, la sagesse antique, ici, redonne vie à la pensée moderne, rendant son éclat aux mots de tous les jours. L'académie ? Elle vient du nom d'un jardin d'Athènes, prêté à Platon par un certain Academos. L'hygiène ? Elle doit son nom à Hygie, une déesse guérisseuse grecque. Et le stoïcisme ?... De quoi envier les adultes qui auront le prétexte de leurs enfants pour se faire la lecture.

M. V. R.

▶ ***Le Soleil de Diogène. Les penseurs de la Grèce antique*, de Françoise Kérisel. Illustrations d'Agnès Audras. Hatier, coll. « Le Fil d'Ariane », 94 p., 115 F.**

Demandez le programme !

■ Mercredi 30 novembre

Rencontre avec l'illustrateur Puig Rosado (14 h 30). Remise des « Tam-Tams du livre de jeunesse » (14 h 15). Rencontre avec l'écrivain Daniel Pennac (15 h 30) et l'auteur-illustrateur François Place (16 h 30). Remise des « Totems » du Salon du livre de Montreuil (20 heures).

■ Jeudi 1er décembre

L'écrivain François Bon et les collégiens du collège Françoise-Dolto de Villepinte présentent leur travail d'atelier d'écriture sur le thème « Ecrire avec Rabelais » (10 heures) .Rencontre avec l'écrivain Bertrand Solet (11 heures). Atelier du Musée du Louvre sur le thème « Voir le beau dans l'ordinaire » (14 heures). Remise de prix aux lauréats du jeu-concours « T'imagines » (16 h 30).

■ Vendredi 2 décembre

L'anthropologue Pascal Picq évoque l'évolution de l'espèce humaine (14 heures). Avec Aligre FM et Gallimard Jeunesse, les enfants réalisent leur propre émission de radio (15 h 30). Soirée littéraire : Rabelais, la langue et ses gouffres. Avec François Bon, Michel Chaillou, Valère Novarina et Jacques Roubaud (21 heures).

■ Samedi 3 décembre

Matinée professionnelle parrainée par *le Monde* sur le thème « Nouvelles technologies et livre de jeunesse » (9 h–13 h). Pendant toute la durée du salon, un espace de démonstration de CD-Rom est proposé sur le stand du Centre de promotion du livre de jeunesse. Récits d'enfances de femmes : Leïla Sebbar, Nancy Huston et Suzie Morgenstern (14 h 30). Lectures du *Quart Livre* de Rabelais par le Théâtre du Campagnol (12 heures, 17 h 30).

■ Dimanche 4 décembre

Représentation théâtrale *Derrière la très haute montagne*, coproduite par l'Action Théâtre enfance et Bayard Presse (11 h 30). Auteurs et illustrateurs anglais à l'honneur. Avec Anthony Horowitz, Babette Cole et Quentin Blake (15 heures). Rencontre avec Jacques Rouxel, l'auteur des Shadocks (16 h 30).

■ Lundi 5 décembre

Journée professionnelle parrainée par *le Monde* et consacrée aux thèmes suivants : « Les centres de recherche sur le livre de jeunesse en Europe » (9 h 30–12 h) ; « Le patrimoine dans les collections destinées à la jeunesse » (14 h–16 h) ; « Manifeste de l'Unesco sur la lecture publique 1994 » (16 h–17 h 30) ; Rencontre avec Kveta Pacovska et Katsumi Komagata (10 h–12 h) ; « Pour un regard critique sur les offres de lecture » (14 h–16 h) ; « Les échos du monde dans le livre de jeunesse » (15 h 30–17 h).

Sur le Salon : « Lire de la fiction, à quoi ça sert ? », débat organisé par Bayard Presse (10 h 30) ; « Les parents peuvent-ils donner le goût de lire à leurs enfants ? », débat organisé par Fleurus Presse (11 h 30) ; rencontre autour de l'illustration belge francophone (12 h 30) ; proclamation du prix Jérôme Main de l'illustration par le Musée en herbe (12 h 30) ; « BCD, CDI, BM : comment ça marche ? », rencontre organisée par les syndicats d'enseignants et le Salon du livre (13 h 30) ; lectures des *Poèmes pour grandir*, par les auteurs de Cheyne Editeur. Avec Alain Serres, Jean-Pierre Siméon, Aline Roméas (14 h 30).

▶ **Place Jean-Jaurès, métro Mairie-de-Montreuil. Tél. : (1) 48-57-57-78. Horaires : mercredi 30 novembre, jeudi 1er décembre et lundi 5 décembre, de 9 à 18 heures ; vendredi 2, de 9 à 21 heures ; samedi 3, de 9 à 19 heures ; dimanche 4, de 10 à 19 heures. Tarif : 20 F, pour les plus de 14 ans, gratuit pour les enfants.**

★ Un colloque international sur le thème « Est-ce qu'imaginer s'apprend ? » se tiendra avant l'ouverture du Salon, lundi 28 et mardi 29 novembre, à la mairie de Montreuil. Avec la participation de Pierre Bergounioux, François Bon, Jean Canavaggio, Michel Chaillou, Hélène Cixous, Jean Claverie, Yves Coppens, Florence Delay, René Diatkine, Maurice Godelier, Edouard Glissant, Roberto Innocenti, Serge Lebovici, Pierre Michon, Valère Novarina, Hubert Reeves, Jacques Roubaud et Lucien Sève.

MENTION SPÉCIALE

Paco Yunque

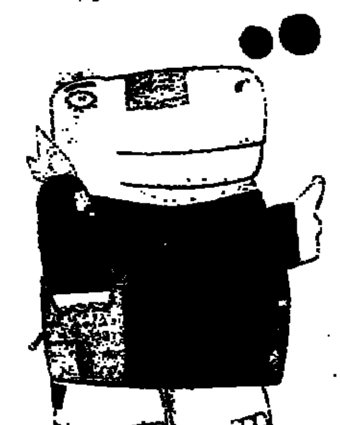
L'amour, l'injustice, la solidarité avec l'opprimé : on retrouve dans ce récit de la première journée de classe d'un petit paysan sud-américain tout l'univers de l'écrivain péruvien César Vallejo (1892-1938), auquel s'accorde tout naturellement la palette éclatante de Frédéric Rébéna.

▶ ***Paco Yunque*, de César Vallejo. Illustrations de Frédéric Rébéna, traduit de l'espagnol par Patricia Chicarro. Syros, coll. « Multicultures », 40 p., 120 F.**

Tam-Tams

Nouveaux venus à côté des Totems, les Tam-tams du livre de jeunesse, organisés par le Salon du livre de jeunesse avec les magazines *J'aime lire* et *Je bouquine* (Bayard Presse), donnent la parole aux enfants.

Mercredi 30 novembre à 14 h 15, cent jeunes venus de France et de Belgique sélectionneront leurs deux romans préférés, l'un pour les 7-10 ans, l'autre pour les 11-14 ans. Restent en lice pour la première catégorie : *le Vrai Prince Thibault*, d'Evelyne Brisou-Pellen (Rageot), *les Mange-Forêts*, de Kim Aldany (Nathan) et *Tous les anniversaires*, de Jean-Philippe Arrou-Vignod (L'Ecole des loisirs). Et pour la seconde : *le Passeur*, de Loïs Lowry (L'Ecole des loisirs), *Moi, Daniel, cireur de chaussures*, de Jackie French Koller (Hachette jeunesse) et *Coups de théâtres*, de Christian Grenier (Rageot).



Le Monde

10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

Rencontre avec l'invitée d'honneur du Salon, l'artiste tchèque Kveta Pacovska, couronnée en 1992 par le prix Hans-Christian Andersen, le « Nobel » du livre de jeunesse. Alliant peinture, graphisme et sculpture, les albums de Pacovska ne ressemblent à rien de connu. Ils proposent un regard sur le monde qui déborde de couleur, de fantaisie inventive, de sensibilité.

Kveta Pacovska : l'esquive et la pirouette

Ne dites pas à Kveta Pacovska qu'elle illustre des livres pour enfants. Ce n'est pas une illustratrice. Du moins pas au sens banal du terme. C'est une artiste, voilà tout. Une plasticienne qui travaille toutes les techniques, l'acrylique, le crayon de couleur, la peinture à l'eau... et qui aime *« mélanger tout ça »*. *« Et si ça ne me plaît pas*, dit-elle, *je colle des choses dessus, je coupe tout, et puis je recolle. Ou je lave. Ou je détruis. C'est important de beaucoup détruire ! »*

Pacovska est avant tout peintre et sculpteur. Elle plie, elle peint, elle sculpte le papier, son matériau de prédilection. Et sous ses mains naissent toutes sortes de formes pures, pointues, colorées, inédites : un univers singulier dont on pourra se faire une idée en visitant l'exposition qui s'ouvre ces jours-ci à Blanc-Mesnil.

Ne demandez pas non plus à Kveta Pacovska si elle fait une différence entre son œuvre pour les adultes et ses ouvrages pour enfants. *« Il n'y a pas de partage*, insiste-t-elle. *Dans un album, toutes les dimensions de mon travail sont présentes. Mes livres sont des sculptures qu'on peut aussi bien regarder que lire. Ils conviennent à tous les enfants, de zéro à cent ans. »*

Etrange et fascinant personnage que cette femme au regard et aux cheveux gris, mélange de douceur et d'espièglerie, qui aime l'esquive et la pirouette, et n'est jamais là où on l'attend. Née en 1928 à Prague, où elle vit toujours, Kveta Pacovska, après des études à l'Académie des arts et du design, a commencé à imaginer des livres pour enfants dans les années 50. Mais pendant longtemps son œuvre – très populaire et admirée en Tchécoslovaquie – est restée ignorée de ce côté-ci de l'Europe. En France, il a fallu attendre 1991 pour que paraisse aux éditions Ouest-France *Un, cinq, beaucoup*, une improvisation géniale sur les chiffres, leurs formes, leur graphie : un livre exceptionnel, malheureusement épuisé.

Entre-temps, le travail de Pacovska a fait le tour du monde. Allemagne, Etats-Unis, Japon... La dame de Prague est devenue une star, couronnée en 1992 par le prix Hans-Christian Andersen – la distinction la plus importante en matière de livre de jeunesse – et, en 1993, à Francfort, par la Feuille d'or, décernée au plus beau livre d'art de l'année – en l'occurrence, son ouvrage d'hommage au peintre allemand Kurt Schwitters, dont les *Merzbilder* rappellent quelquefois certains collages de Pacovska ainsi que ses recherches sur les lettres et leur plastique.

Mais ce qui frappe avant tout, dans l'œuvre de Kveta Pacovska, c'est l'emploi audacieux, et pourtant si harmonieux, de la couleur.

« Parmi les couleurs primaires que vous semblez affectionner particulièrement, c'est le rouge qui domine. Un vermillon lumineux qui donne son unité à chacun de vos livres. Et votre utilisation des couleurs est si personnelle qu'on dirait qu'elle correspond à une sorte de vocabulaire. Un peu comme Rimbaud associait à chaque voyelle une couleur, attribuez-vous à chaque couleur une « qualité » particulière ?

– Dans *Couleurs couleurs*, l'escargot se demande quelle est la plus belle des couleurs. *« Le bleu qui fait rêver ? Le jaune qui est si chaud ? Le blanc si pur ? Le rouge si soyeux ? Le vert couleur de la vie ? Ou le noir qui est toutes les couleurs ? »* Personnellement, ma préférence va au noir, qui n'est pas du tout une couleur triste, mais, comme dit l'escargot, une couleur qui contient toutes les autres. J'aime le noir et le blanc, parce qu'ils représentent le contraste maximum. Je travaille beaucoup sur les contrastes depuis des années : rouge/vert, rouge/bleu... Dans le même livre, quand vous faites bouger la coquille de l'escargot, vous découvrez, à travers trois fenêtres, les changements subtils qui font passer du gris au marron, au marron foncé et au noir : après le contraste, les nuances. Si vous tournez la page, vous trouvez un « cercle des couleurs » qui n'est pas celui de Sonia Delaunay, mais juste un jeu sur les mille et une façons d'apparier, de combiner les couleurs...

» Oui, il s'agit bien d'un langage. Quand j'étais petite, je ne comprenais pas que les adultes ne se représentent pas immédiatement certaines correspondances : que vendredi était marron, par exemple, et jeudi jaune... Encore aujourd'hui, quand je nomme une chose, je vois une couleur. Mais la couleur va au-delà de la chose. C'est presque un « état ».

» Pour moi, ces évocations sont des choses très importantes à transmettre aux enfants. Comme on développe l'ouïe, il faut éduquer l'œil. Les petits pratiquent d'ailleurs ces associations de façon intuitive et beaucoup plus large que les adultes. Il y a une phrase de Matisse qui me plaît beaucoup : *« Quand je mets du vert dans un tableau, ça ne signifie pas herbe, quand je mets du bleu, ce n'est pas le ciel. »*

– Mais cette « éducation artistique » ne passe pas seulement par les couleurs. Vous jouez aussi avec les formes, les volumes. De vos pages surgissent des cubes, des maisons, des théâtres. Avec partout des surprises, des languettes à soulever, des fenêtres à ouvrir, des miroirs, des messages cachés...

– Oui. Couleurs, formes, chiffres : voilà les trois maîtres mots de mon travail. Et de même que mes couleurs sont les couleurs élémentaires, les formes, elles, sont simples : ronds, carrés, traits, lignes, points... Il y a une certaine tension dans ces formes minimales. Comme un mouvement en attente. Il y a aussi, à nouveau, l'idée de contraste, par exemple entre un point noir et l'océan de papier blanc qui l'entoure. Tout cela permet une communication directe avec le lecteur. Et puis, je trouve de la beauté à cette simplicité, qui n'est d'ailleurs qu'apparente. Car il est plus difficile de soustraire que d'ajouter quelque chose à une forme. Comme il est plus difficile d'exprimer une idée en deux mots plutôt qu'en vingt. Quant aux surprises contenues dans mes livres, elles sont là pour réveiller la créativité, pour rendre actif. Et aussi pour transmettre le plaisir qui est le mien de jouer avec tout cela : couleurs, formes, espace, volumes...

– Et aussi reliefs, superpositions : tout ce que permettent les découpages dans le papier, ce matériau que vous aimez tant...

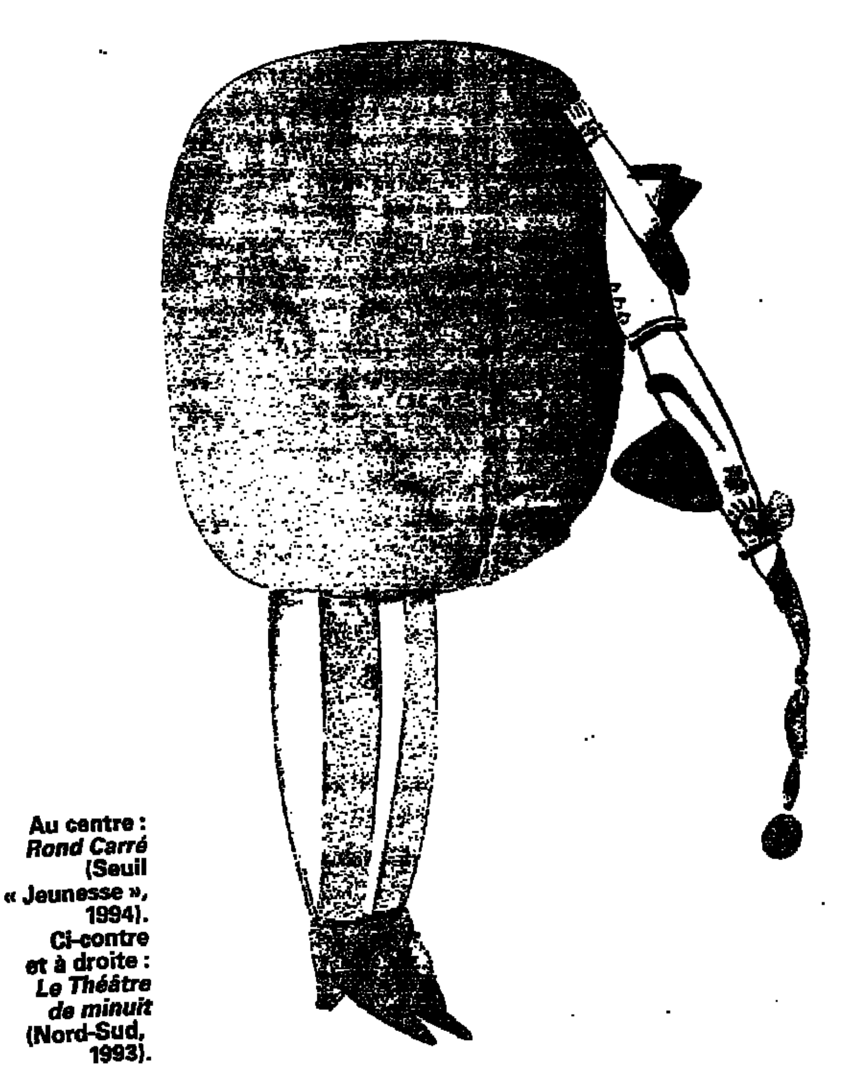
– J'aime le papier, en effet. Il n'est pas de matériau plus malléable. On peut le plier, le déchirer, le coller, le froisser, le colorier, construire quelque chose avec, le mouiller avec de la peinture, le déformer... Dans mes livres, j'aime le découper, jouer avec les vides et les épaisseurs. Pour les enfants, c'est une autre façon de « lire » : ils peuvent toucher les yeux fermés, sentir un point (un, deux, trois ou beaucoup ?), effleurer une « empreinte », un carré découpé, une fenêtre, et deviner ce qui se cache derrière... C'est une sorte d'expérience physique, corporelle. Un plaisir tactile, sensuel presque. Mes ouvrages n'ont pas pour but d'« apprendre ». Ils cherchent plutôt à provoquer une émotion esthétique et intérieure qui est pour moi beaucoup plus importante que la description ou l'histoire.

– Pourtant, la part de l'imaginaire y est très importante. Vous faites surgir partout des êtres qui n'existent pas : des oiseaux avec des pieds pointus, des mains, des cornes..., des personnages longilignes qui ne sont qu'une tête sur des jambes qui n'en finissent pas, des corps enflés comme des ballons, des hippopotames borgnes et rapiécés, toutes sortes d'animaux anthropomorphes et bizarres. Parlant de ces images, l'écrivain Bernard Noël décrit votre « pouvoir d'illusion, qui suscite en nous une complicité spontanée ». Il parle aussi **d'« une sorte d'ivresse (que l'on ressent) à contempler les choses de l'imaginaire à travers un semblant de matérialité ».** ***D'où viennent donc ces personnages singuliers qui peuplent vos albums ?***

– C'est ce que je me demande. Je sais que j'ai créé un univers où l'on peut se promener. Les personnages qui l'habitent sont les acteurs de mon théâtre, mes comédiens. Ils sont aimables, ils m'aident à réaliser mes livres. Ils m'attendent le matin, quand je descends dans mon atelier. Et si je ne les détruis pas tous, si je ne leur coupe pas la tête, ils sont prêts à jouer avec moi. Mais de là à vous dire d'où ils viennent, j'en serais bien incapable. »

Propos recueillis par Florence Noiville





Au centre : *Rond Carré* (Seuil « Jeunesse », 1994). Ci-contre et à droite : *Le Théâtre de minuit* (Nord-Sud, 1993).

Exposition

Le CPLJ (Centre de promotion du livre de jeunesse-Seine-Saint-Denis) et la ville de Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) organisent, du 22 novembre au 16 décembre, une exposition qui regroupera une soixantaine d'œuvres de Kveta Pacovska (peintures, sculptures, illustrations). Forum culturel, 1-5, place de la Libération, 93150 Blanc-Mesnil. Tél : (1) 48-14-22-22

Un livre sur l'œuvre de Kveta Pacovska, accompagné d'un très beau texte de l'écrivain Bernard Noël, sortira, à cette occasion, aux éditions du Seuil-Jeunesse.

Repères

Depuis 1959, Kveta Pacovska a illustré plus de quarante livres pour la jeunesse. Mais cinq seulement ont pour l'instant paru en France :

- *Un, cinq, beaucoup*, Ouest-France, 1991 (épuisé).
- *Le Petit Roi des fleurs*, Pastel, 1992.
- *Le Théâtre de minuit*, Nord-Sud, 1993.
- *Couleurs couleurs*, Seuil-Jeunesse, 1993.
- *Rond Carré*, Seuil-Jeunesse, 1994.

Le Monde

10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

Est-il possible, comme l'écrit Guillaume Le Touze, d'*« avoir huit ans pour quelques heures »* ? Pourquoi et comment écrit-on pour les enfants ? Quels livres leur destine-t-on ? De l'image que les adultes ont des enfants, que nous disent ces ouvrages ? Et comment cette production sort-elle dans la rue pour trouver le chemin des plus défavorisés ? Trois points de vue éclairent ces quelques questions : celui de la bibliothécaire, de l'auteur et de l'éditeur.

Bibliothèque à ciel ouvert

Nuits magnétiques. Sur France-Culture, des adolescents disent leurs difficultés de vivre dans des banlieues *« pourries »*. L'un d'entre eux confie : *« On se fait jeter de partout. Le seul lieu où je me sens accueilli, c'est la bibliothèque. »* Et la bibliothécaire de commenter : *« On voudrait tellement pouvoir faire plus : par exemple, proposer au pied des tours des paniers de livres. »* Cela se passe au début des années 90, dans l'une de ces grandes banlieues qui ont défrayé la chronique. Propos étonnants, parce que, s'il est vrai que les jeunes des grands ensembles sont nombreux à séjourner de longues heures à la bibliothèque, celle-ci est pratiquement toujours absente des discours de nos politiciens sur le malaise des banlieues. On oublie que l'insertion sociale passe aussi et peut-être d'abord par la culture et que la bibliothèque, par son mode d'action et ses propositions, peut s'adapter aux différents publics, quels que soient leurs cultures, leurs traditions, leurs aspirations et leurs lieux de vie. Ainsi, depuis plus de dix ans, la bibliothèque de la Joie par les livres, à Clamart, sort dans la rue, parce que les enfants y vivent. *Cela se passe tous les* mercredis matin à la même heure, au même endroit : à la cité de Bourgogne, près du bac à sable. Là, sur un muret, les bibliothécaires posent les deux paniers de livres qu'elles ont préparés. Pas question d'arriver en retard à ce rendez-vous hebdomadaire. Les enfants nous guettent. Dès qu'ils nous voient, ils quittent leurs jeux et la bibliothèque s'organise à ciel ouvert, tout naturellement : certains passent un long moment à choisir, d'autres s'isolent pour lire, d'autres encore se font raconter un album par un grand ou un bibliothécaire. Tout est naturel et libre parce que c'est autour des livres et des histoires que les relations se nouent.

Dans ces paniers, que trouve-t-on ? Un choix des plus beaux livres de la bibliothèque, ceux qui font l'unanimité : les livres qui, on le sait, font rire ou pleurer, les livres qui font rêver, ceux qu'on est fier d'emporter à la maison pour les *« faire montrer »*. Faire voir que même si on est le dernier de la classe, ou si on vit dans un quartier difficile, on vous fait cependant confiance et on vous prête, par exemple, ce magnifique album qu'on va regarder en famille. Etonnement des parents : leurs enfants ne seraient pas condamnés à l'échec, puisqu'ils prennent un plaisir évident à regarder des livres. Et pour les enfants rien de plus encourageant que ce changement de regard posé sur eux.

La régularité est une règle d'or, une question de respect ; d'ailleurs, nous sommes un service public. Lorsque les conditions de vie sont difficiles, les repères sont plus que jamais nécessaires et il faut apprendre à s'organiser. Quand il pleut ou qu'il gèle, une formule s'impose : le porte-à-porte ; dans ces bâtiments, c'est une pratique courante. Nous sommes toujours chaleureusement accueillis : les parents nous connaissent, ils nous ont vus avec leurs enfants du haut de leur fenêtre. Ils savent que les livres que l'on a soigneusement choisis à leur intention sont porteurs d'espoir et que notre démarche est profondément désintéressée.

Les conversations s'engagent spontanément. On dit ce qu'on a aimé ou pas aimé, ce qu'on a découvert, ce qu'on voudrait savoir. On ne parle que de livres, et souvent les parents nous demandent comme une grâce : *« La prochaine fois, apportez-moi, s'il vous plaît, un bon roman. »*

Ainsi, on a fait naître un désir, suscité une attente. Lorsque, ensuite, les enfants viennent à la « vraie » bibliothèque, ils s'y sentent connus et reconnus. Plus, ils y entrent avec un projet en tête. Aujourd'hui, les bibliothèques s'apprêtent à vivre une grande mutation avec l'introduction des nouvelles technologies : on parle de bibliothèque virtuelle et d'autoroutes de l'information. Nul doute que ces autoroutes devront les traverser. Comment aider le jeune public sans repère à ne pas se noyer dans une information envahissante et décourageante ? Plus que jamais, à côté des machines, les bibliothèques devront accueillir, comme beaucoup le font déjà, des adultes qui ont intégré un savoir, qui l'ont humanisé et qui acceptent de partager leur passion : professionnels et amateurs, artistes et scientifiques seront plus que jamais les interprètes, les points de repère qui donnent envie d'avancer.

Pour vivre ces mutations, les bibliothécaires ont besoin d'une solide formation, et depuis quelques années celle-ci fait gravement défaut. Et pourtant les jeunes sont impatients. Lorsqu'ils manifestent une agressivité destructrice à l'égard de la bibliothèque, n'est-ce pas l'expression d'une immense frustration ?

Geneviève Patte

▶ **Geneviève Patte est l'auteur de *Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques* (Editions ouvrières, 1987).**

Les livres aiment-ils les enfants ?

Par les temps qui courent, la figure-modèle du dévoreur de livres, qu'il soit petit ou grand, n'a guère le vent en poupe. Elle n'est généralement pas associée à la modernité. Pourtant, les parents savent bien que la lecture reste une clé pour leur enfant, l'outil indispensable d'une maîtrise des destins. Et parce que la lecture des livres semble plus « qualifiante » que celle d'autres « supports », chacun se prend à rêver d'une situation idéale, d'une perpétuelle histoire d'amour entre la jeunesse et les livres...

Mais les faits sont têtus... Et si des enfants n'aiment pas certains livres, c'est peut-être parce que la réciproque est souvent vraie. Les livres, fussent-ils destinés à la jeunesse, n'aiment pas nécéssairement les enfants.

Il y a quelques bonnes raisons de s'en réjouir et d'autres de le regretter. Commençons par les motifs de satisfaction. Les vrais livres ne sont pas censés aimer toujours (et *a priori*) leurs lecteurs potentiels. Et le postulat d'un amour réciproque ne s'impose pas davantage quand les lecteurs sont jeunes, voire très jeunes. La qualité d'une relation avec un livre ne se décrète pas plus que l'amour ou l'amitié entre les êtres. Et elle n'est pas plus stabilisée. Ni plus contagieuse. Quel que soit son âge, un jeune lecteur peut trouver un livre bouleversant, rugueux, difficile, séducteur ou séduisant, excluant, ébouriffant, infantile, décalé, indispensable, obligatoire, terrorisant, futile, inoubliable... ou n'avoir aucune idée précise de ce qui se joue lors de cet accès au livre.

Mais dans tous les cas, plaisir et amour éventuels viendront de surcroît. Heureuses conséquences plus que conditions *sine qua non*... Bien sûr, chaque lecteur cherchera à renouveler cette stimulation agréable, mais, j'insiste, l'essentiel est dans la tension entre l'horizon d'attente du lecteur et la qualité de la proposition. Et l'une des puissances du livre tient au fait que, moins soumis à l'audimat généralisé, il peut prendre le risque de n'être pas aimable à n'importe quel prix.

Malheureusement, certains livres aiment les jeunes lecteurs pour ce qu'ils ne sont pas. Ils en font des tonnes et caressent dans ce qu'ils croient être le sens du poil. Les uns enferment les enfants dans une classe d'âge en ne s'adressant qu'à elle. Les autres (et ce sont souvent les mêmes) pensent devoir faire l'économie de l'essentiel en cultivant le tiède, le médian, le neutre, le bienveillant et l'universel. Des pans entiers de la réalité psychologique et sociale sont écartés de tels livres, qu'il s'agisse de documentaires, d'albums ou de romans. Parfois, un élément tabou affleure dans un ouvrage. Et, comme embarrassé de son audace, il perd toute substance en en devenant la figure centrale. *« Quand j'ai trouvé le sujet d'un livre, je le ferme »*, disait en substance Paul Valéry. Le thème est alors proposé, sur le vieux mode ethnologique, à un lecteur supposé tombé du ciel, quand il serait possible à celui-ci, au contraire, d'y roder son rapport au monde, d'y entrevoir *« les possibles humains »*.

Enfin, trop de livres aiment la jeunesse au point de lui refuser toute confiance. Ils se trompent d'histoire d'amour. Le style, cet écart d'avec la norme, ce lieu d'inscription, espace de liberté du lecteur, n'est pas au rendez-vous. Pourtant, la lecture doit être cet acte de création dans lequel s'achève, momentanément, l'œuvre. En cherchant à réduire le jeu de la langue (au double sens du ludique et du mécanique), en alignant des *« phrases-tapisseries »*, en multipliant les redondances au sein du texte (ou entre textes et images), de tels livres pratiquent l'injonction et non la complicité. Ils perdent les lecteurs à trop craindre que ceux-ci ne s'égarent.

Heureusement, il y a tous les autres livres. Les plus nombreux. Ceux qui tendent des filets paresseux et indispensables, ceux qui inventent leurs lecteurs à force d'imaginer l'unique et l'imprévisible, ceux qui, entre retrouvailles et éloignement, tiennent la distance, ceux qui utilisent le mot juste pour lui faire dire ce qu'il ne dit pas.

Ces bouquins-là donnent envie de grandir ensemble.

Christian Bruel

▶ **Christian Bruel est directeur des éditions Le Sourire qui mord.**



Le Touze fait des galipettes

Le prix Renaudot vient de couronner le deuxième livre pour adultes de Guillaume Le Touze. A cette occasion, l'auteur s'explique sur son travail d'écrivain pour enfants.

Voilà qui n'est pas banal : attribuer le prix Renaudot à un écrivain dont le premier livre (1) – sans compter plusieurs autres, y compris celui qu'il est précisément en train d'écrire – était destiné aux enfants. Il en faut plus pour perturber Guillaume Le Touze, que le succès laisse flegmatique :

« Je n'ai qu'une écriture. Ce qui varie d'un genre à l'autre, c'est l'âge des héros, et, avec lui, leur forme physique. L'écriture qui est destinée aux enfants me sert de modèle dans les livres pour adultes en m'obligeant à me faire plus petit, en m'apprenant à mieux voir les détails. De l'une à l'autre, c'est une histoire de loupe.

» Ecrire pour les enfants, c'est plutôt se mettre dans une position d'enfant que penser à ceux qui vont me lire. C'est tout à coup mesurer 1,10 mètre et voir très gros les objets sur la table, c'est sentir les courants d'air différemment parce qu'on occupe moins de volume, c'est être rarement dans une position de pouvoir, se trouver toujours plus ou moins dépendant des autres et devoir se débrouiller, malgré tout, pour exister.

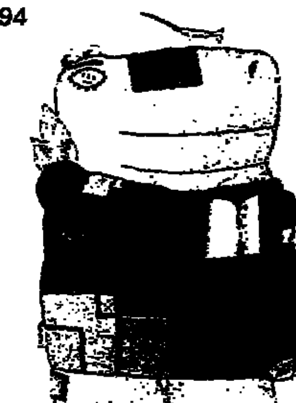
» C'est aussi essayer de retrouver cette perception d'avant le moment où on a tous les outils pour la transformer ou l'analyser : ne pas savoir qu'on a froid parce que c'est l'hiver, mais simplement sentir le courant d'air. Les adultes exigent des significations, un sens, un ordre du monde. Ils ne peuvent pas comprendre comment on peut faire des galipettes dans l'herbe pendant tout un après-midi sans se poser de questions. J'essaie de retrouver ces secrets quand j'écris pour les enfants, cette gratuité toute simple. C'est un luxe de s'offrir ce plaisir : avoir huit ans pour quelques heures.

» J'ai été élevé avec l'idée protestante que les enfants sont très tôt des individus à part entière, responsables de ce qu'ils font, de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils disent. Dieu était partout et on était seul avec lui, il savait tout, jusqu'aux rues que l'on empruntait, et pas moyen de lui mentir. Cela a dû avoir une influence sur ma manière de considérer les enfants : comme des petites personnes, à très peu de distance de moi » (2).

M. V. R.

(1) *J'entends le silence des chaussures de papa*, illustré par Bénédicte Goettier, L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche ».

(2) *L'important, c'est d'y croire*, le prochain livre de Guillaume Le Touze à paraître au printemps de 1995, raconte l'histoire d'un petit garçon au catéchisme et ses réflexions sur Dieu (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », illustré par Véronique Deiss). Dernier titre de l'auteur paru dans la même collection : *Dommage que ce soit un secret* (ill. Véronique Deiss).



Le Monde

10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

Rabelais aurait aujourd'hui 500 ans. Pour fêter sa langue pulpeuse et pétaradante, huit illustrateurs célèbrent, dans des univers graphiques très différents, le plus jubilatoire de ses ouvrages, *le Quart Livre*. Leur travail, exposé à Montreuil, a donné naissance à un livre, *Comment Pantagruel monta sur mer*. Rabelais pensait que *« l'enfant n'est pas un vase qu'on emplit, mais un feu qu'on allume »*. C'est en s'inspirant de cette devise que le Père Castor, dès les années 30, a bouleversé l'édition pour la jeunesse en inventant des *« albums-étincelles »*.

Au Castor, père et fils

Lorsque les deux premiers albums du Père Castor, *Je fais mes masques* et *Je découpe*, sortirent des presses de Flammarion, en 1932, ils n'arrivaient pas en terrain vierge. Les jeunes enfants du début du siècle se nourrissaient depuis longtemps d'Andersen, de Lewis Carroll, de Beatrix Potter... Ils connaissaient les illustrés, avaient une tendresse pour Babar et Bécassine, fréquentaient Zig et Puce, Bibi Fricotin et même la bande (assez peu recommandable pour l'époque) des Pieds nickelés... Pourtant, ces deux albums furent salués d'emblée comme deux événements dans le domaine de l'édition pour la jeunesse. Et l'on sut bientôt qu'ils ouvraient la voie à un travail éditorial entièrement neuf.

Il fallait être révolutionnaire, en effet, pour inventer dans les années 30 ces petits livres souples et maniables, ouvrages à lire, bien entendu, mais aussi à découper, à plier, à coller. Des livres qui désacralisaient le livre, en somme, pour en faire un *« copain de papier »* (1). Paul Faucher (1898-1967), qui fut l'artisan de cette révolution, pensait d'ailleurs que *« l'album n'est pas seulement une histoire »*, mais aussi *« un objet affectif »*. Dès 1927, ce jeune libraire, passionné par la pédagogie, fonde le Bureau français d'éducation nouvelle et dirige chez Flammarion la collection « Education ». La même année, il rencontre le pédagogue tchèque Frantisek Bakulé, qu'il considère comme *« le génie de l'éducation en personne »*. De cette rencontre et de nombreux voyages à Prague naîtront des albums fortement inspirés par les graphistes d'Europe de l'Est (Nathalie Parain, élève de Vikhutemas, à Moscou, Fedor Rojankovski, dit Rojan, auquel on doit notamment le célèbre *Panache l'écureuil*, Bilibine, Tcherkessof...). Des albums où textes et images se répondent, qui sont un *« appel à l'activité de l'intelligence et de l'imagination, comme à celle du corps et des mains »*. Bref, des albums qui ne ressemblent à rien de connu.

Au fil du temps, ceux-ci connaîtront la fortune que l'on sait. Il y aura *Perlette, Goutte d'eau* de Marie Colmont et Béatrice Appia et l'*ABC du Père Castor*, de Rojan, en 1936 ; *Michka*, de Marie Colmont et Rojan, en 1941 ; l'irrésistible *Vache orange*, de Nathan Hale (un enfant, qui l'eût cru ?) en 1943 ; *Apoutsiak*, de Paul-Émile Victor en 1948 ; *Poulerousse* de Lida, l'ancienne assistante de Bakulé devenue l'épouse de Paul Faucher (1949). Et puis encore *Marlaguette*, *le Conte de la marguerite*, *les Bons Amis* ou *la Grande Panthère noire*..., sans oublier l'inusable *Imagier du Père Castor*, paru pour la première fois en 1952. Au total, 1 200 albums en soixante-trois ans, et plus de trente millions d'exemplaires vendus en langue française ! C'est parce qu'ils proposaient des histoires et des jeux ingénieux, constructifs, que ces livres furent placés dès l'origine sous le signe d'un animal voué à la construction, le castor. Ce *« grand ingénieur des lacs »*, comme l'appelait Michelet, capable de vivre en société, de prévoir (la crue des eaux), de se protéger (en bâtissant huttes et barrages), incarnait à merveille les principes de l'éducation nouvelle : permettre à l'enfant de *« satisfaire ses besoins vitaux sans dépendre de l'aide directe d'autrui »* (Maria Montessori).

Nathalie Parain : *Ronds et Carrés* (1932).



Marie Colmont et Rojan : *Michka* (1941).

Ces idées, François Faucher, fils de Paul, et actuel directeur du Père Castor, les a faites siennes sans réserve. C'est *« la préoccupation de l'enfant qui continue aujourd'hui à guider nos pas »*, dit-il en rappelant que le Père Castor, depuis plus de soixante ans, n'est *« pas seulement un éditeur, mais une réflexion sur l'éducation qui a choisi l'édition comme moyen de s'exprimer »*. François Faucher revient d'ailleurs volontiers à Maria Montessori, citant par exemple ces lignes : *« Se substituer à l'enfant dans l'accomplissement de ses actions formatrices, avec la louable intention de l'aider, n'est pas ce dont il a besoin (...). On doit lui permettre d'agir librement de sa propre initiative, dans un environnement qui a été prévu pour répondre à ses besoins. »* Voyez, dit-il, n'est-ce pas exactement l'*Histoire du petit lapin qui voulait monter tout en haut d'une montagne...*, dans laquelle l'auteur suggère à l'enfant d'avoir la force de dire « Non, je veux le faire tout seul » ?

Mais François Faucher ne se contente pas de faire des livres en harmonie avec la « philosophie castorienne ». Depuis 1967, alliant, comme on dit, « tradition et modernité », il a innové lui aussi. En suscitant à son tour de grands textes (comme celui d'Anne-Marie Chapouton, illustré par Gérard Franquin, *Eustache et Raoul*, une petite philosophie de la vie accessible dès quatre ans). En s'adressant aux plus grands, jusque douze ans et plus, avec la collection « Castor poche », créée en 1980 et qui compte déjà plus de 600 titres. En explorant de nouveaux terrains d'expression : livres-cassettes et télévision (2). En vendant enfin les dernières images du Père Castor, sous forme de dessins animés, aux Etats-Unis, au Japon, à la Chine... En France, sur Canal J, sera diffusée, à partir du 28 novembre, chaque jour, du lundi au vendredi, à 7 h 25, une nouvelle vague d'épisodes adaptés des célèbres albums. Parmi ceux-ci : *la Vache Amélie*, *Horreur peste vinaigre*, *Duvet ne veut pas voler*, *l'Extravagant Désir du cochon rose*, et beaucoup d'autres.



Nathan Hale : *la Vache orange* (1943).

A cette entreprise réussie de diversification s'ajoute une politique fidèle de rééditions. Plusieurs nouveaux albums (*Un pantalon pour mon ânon*, *la Bonne Vieille*, *Poulet des bois*, *les Nains géants*, *Bernique*...) arrivent ces jours-ci dans leur format et leur présentation d'origine chez les libraires. D'une étagère de son bureau, François Faucher tire une réimpression toute fraîche de *Marlaguette*, et confie : *« J'adore Marlaguette. Encore aujourd'hui, je ne peux pas le lire sans une émotion qui m'étreint la gorge. C'est un conte d'amour. C'est tout l'acte gratuit vis-à-vis de quelqu'un qu'on aime. La dernière page me bouleverse toujours. »* Et l'éditeur de se laisser aller à la lire : *« ... Parfois, de loin, entre les branches,* [le loup] *voyait passer la robe claire de Marlaguette, et cela lui faisait plaisir et tristesse. Et Marlaguette regardait souvent vers le fond des bois, avec son doux sourire, songeant à cette grande bête de loup qui, pour l'amour d'elle, avait accepté pendant des jours de mourir de faim... »*

Sacré castor, rongeur malin au point d'enflammer encore les vieux enfants... A entendre François Faucher, on songe à cette phrase de Rabelais qu'aimait à citer son père : *« L'enfant n'est pas un vase qu'on emplit, mais un feu qu'on allume. »* Et il ajoutait : *« Je n'ai pas voulu de livres-entonnoirs, j'ai rêvé d'albums-étincelles »*...

Florence Noiville

(1) Expression utilisée à Bayard-Presse à propos des magazines pour enfants, et qui montre l'influence de la « tradition castorienne » sur *Pomme d'api* et les journaux qui suivirent (*le Monde* du 4 décembre 1993).

(2) Cinq nouveaux livres-cassettes paraissent ces jours-ci, parmi lesquels *Poulerousse* de Lida et Romain Simon, et *Une histoire de singe*, de May d'Alençon et Kersti Chaplet.

Rabelais, toujours dégelé

Pour les jeunes adultes qui ont figé Rabelais dans les pages du *Lagarde et Michard*, pour les grands enfants à qui sa langue pulpeuse, *pétaradante*, *giclante* et infiniment inventive pourrait faire peur, voici, présenté par François Bon, abrégé, commenté, illustré et traduit dans une orthographe moderne, l'ultime, le plus profond, le plus jubilatoire des ouvrages de Rabelais : *le Quart Livre*.

Dans une page pleine de fesses, de pets, de rendements de toutes sortes et de mouvements visionnaires, c'est Topor, parmi les huit dessinateurs choisis pour apporter leur regard, qui l'a le mieux rendu : Rabelais voulait mettre le monde dans un livre, faire du livre un corps vivant qui se remplit et expulse comme un ventre. Inutile de chercher la *« substantifique moelle »* dans un recoin subtil : elle est partout à la fois, dans ce qui participe à l'existence tout entière, simultanément dans la science, la farce, l'érudition, la grossièreté, l'ivresse, le jeu, la théologie, la philosophie, la fantasmagorie, le rire. Un rire énorme, libérateur, chaleureux, convivial, mais aussi lucide, critique, satirique.

L'illustrer relève de la mission impossible. Certains s'y sont risqués, comme Topor, Roberto Innocenti ou Dusan Kallay qui a composé le déchaînement du carnaval où les repères s'inversent, où le désordre et le rire de la fête sont toujours sur le point de virer au tragique. D'autres, plus humblement, se sont cantonnés à une scène : les braves moutons de Panurge se jetant béatement du bateau sont vus avec humour par Claude Ponti, et Nicole Claveloux a posé sa patte sur un monde grouillant d'andouilles, de boudins et de saucissons hilares et râleurs, de joues jouffiues et de nez rouges.



Nicole Claveloux : *« Un grand nombre de boudins sylvatiques, de godiveaux massifs et saucissons à cheval... »*

Dans l'épopée de Pantagruel et de ses compagnons à la découverte du monde, au cours de cette odyssée burlesque et savante, bouffonne et philosophique, rien ne vaut le merveilleux épisode des *« paroles dégelées »*. François Bon a pris la liberté de mettre en valeur, à la fin du livre, le spectacle de ces mots figés dans la glace de l'océan arctique et qui se mettent à bruire, dégelés, réchauffés par la convivialité des compagnons : paroles consistantes, charnelles, gelées et dégelées, émises de nulle part, semblant naître du monde. Aux (grands) enfants, à présent, de dégeler celles de Rabelais : leur rire suffira à les mettre en fête.

M.V.R.

▶ ***Comment Pantagruel monta sur mer*** **: le Quart Livre *de Rabelais*, présenté par François Bon. Hatier, 165 p., 125 F.**

Le Monde

10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

Dix ans, un tournant. A l'avenir, le Salon de Montreuil se veut résolument européen. Pour l'occasion, nous sommes allés voir comment se portait l'édition pour la jeunesse, à l'ouest et à l'est de l'Europe. D'un côté, à Londres, l'un des plus prestigieux éditeurs de documentaires, Dorling Kindersley, fête ses vingt ans et se lance à la conquête du multimédia. De l'autre, à Budapest, la liberté fraîchement acquise ouvre les portes aux images de l'Occident. Malgré sa tradition de conte et d'illustration, l'édition hongroise se ferait-elle aujourd'hui sans les créateurs hongrois ?

Dorling a 20 ans... et perce en Hongrie

A Londres, près de Covent Garden, vit l'homme qui, en vingt ans, a révolutionné le livre documentaire. Il s'appelle Peter Kindersley. Sa maison, fondée en 1974, avec Christopher Dorling, associe leurs deux noms, Dorling Kindersley – mais l'on dit DK dans les milieux « avertis. »

Impossible d'évoquer le documentaire pour la jeunesse sans s'y référer. Avec leurs macrophotographies en relief, leurs trompe-l'œil et leurs ombres portées, les planches de Dorling Kindersley offrent un mode d'accès inédit à la connaissance. Voyez ces objets, ces animaux qui surgissent des pages. Ils sont là, à portée de main. Libre à vous de compter les poils de l'araignée chasseresse ou ses huit yeux qui lui permettent de *« voir dans toutes les directions en bougeant à peine la tête »*. D'admirer à la loupe *« les soies raides des pattes antérieures de la libellule »*. De pénétrer dans l'univers souterrain des fourmis, des termites, des blattes... Peu de texte linéaire. Priorité à la photo légendée. Le bonheur des « générations zapping » !

Est-ce sa formation de peintre qui l'a conduit à faire la part si belle à l'image ? *« Quand j'ai commencé dans ce métier,* explique Peter Kindersley, *les éditeurs continuaient à assembler des mots et des illustrations – surtout des mots, d'ailleurs – assez mécaniquement. Or, il me semblait qu'on pouvait pousser bien plus loin le rapport entre les deux, entre le monde conceptuel du texte et l'univers réel des images. Au contraire de ce que pensent les adultes, qui tentent de les protéger de la vraie vie en leur faisant ingérer des abstractions et des symboles, les enfants sont fascinés par la réalité.* D'où le choix de la photographie. Combiner les mots et la photo, c'est s'adresser à deux types de lecteurs – *ou à deux facettes d'un même lecteur : celui qui dit « montre-moi », et celui qui dit « explique-moi »*.

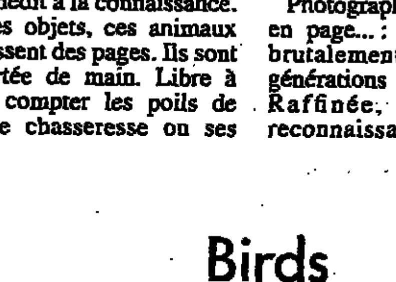
Photographie, maquette, mise en page... : la « patte » DK a brutalement fait vieillir des générations de documentaires. Raffinée, immédiatement reconnaissable, elle n'a pas tardé non plus, pas le biais des ventes de droits et des coéditions, à faire le tour du monde. En France, c'est Gallimard Jeunesse qui, le premier, s'est associé à l'éditeur anglais pour publier, en 1988, « Les Yeux de la découverte » (Eyewitness). Mais, aujourd'hui, il suffit de se promener à Francfort ou à Bologne pour « voir du DK » sur (presque) tous les stands. C'est trop, disent en substance certains éditeurs : c'est très beau, mais on en voit trop ; cela tue le style propre de chaque maison.

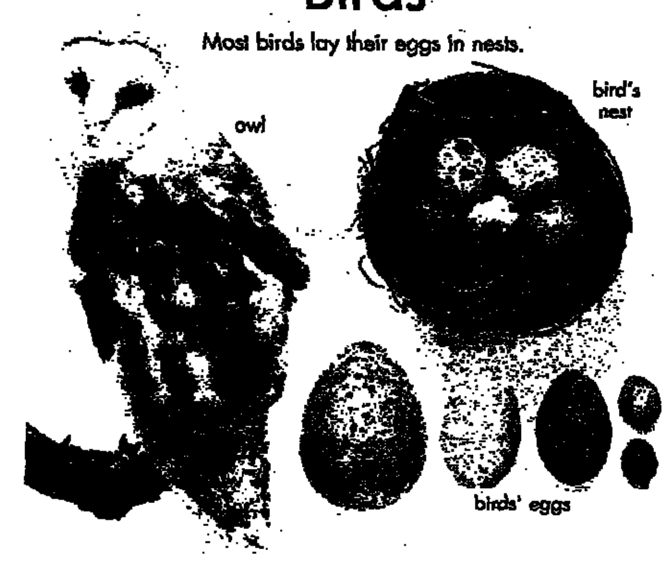
Peter Kindersley est loin, quant à lui, de ces considérations. Toujours en avance sur son temps, il regarde fixement vers le vingt et unième siècle. Lui qui voulait, il y a vingt ans, faire sortir le livre de ses limites, a trouvé aujourd'hui un mode d'expression qui le comble. Le multimédia (= *mots + images + son + mouvement + vidéo + intervention active du lecteur*) est pour lui une manière *« extrêmement excitante d'approcher le réel »* et risque de *« changer pour toujours notre façon d'apprendre »*. Ce n'est pas sans fierté qu'il se tourne vers son ordinateur pour vous montrer son dernier CD-ROM, adapté de son best-seller *The Way Things Work*, de Peter Macaulay (1). Un simple « clic » sur une souris, et toutes les inventions humaines, des télescopes aux téléphones, se mettent à bouger sous vos yeux. On retrouve-là, immédiatement, l'exigence de qualité qui a fait la réputation de DK. Un soin du détail aussi, et quelques touches d'humour à faire vaciller les plus farouches opposants à l'édition électronique !

Florence Noiville

(1) En 1991, Microsoft a investi dans DK, à hauteur de 18,7 % de son capital, pour lui permettre de se développer dans le domaine de l'édition électronique. Les cinq premiers CD-ROM adaptés de DK arriveront en France au printemps, chez Larousse et Nathan.

feathers





Le livre de jeunesse est une affaire qui marche. Les éditeurs hongrois l'ont compris, et tous s'y sont mis. Longtemps tenus à une spécialisation quasi exclusive (la Hongrie comptait, au temps de l'économie dirigée, une vingtaine de maisons sous monopole d'Etat), anciens et – innombrables – nouveaux éditeurs profitent de la privatisation récente pour publier selon leur gré. Bénéficiant d'un marché porteur, les livres pour enfants, dont le monopole était autrefois exercé par les seules éditions Mora, se mettent à alimenter les catalogues les plus divers.

Alors que la production totale des livres a tendance à baisser depuis la fin du communisme – rupture de subventions oblige –, celle du livre de jeunesse va bon train. De 1987 (l'une des dernières années de la « dictature modérée ») à 1993, le nombre total de nouveautés par an a baissé de 6 % quand celui des livres de jeunesse a augmenté, lui, de 61 %.

Les perdants de l'histoire, curieusement, sont les auteurs et les illustrateurs hongrois. Et pour cause : les livres de jeunesse qui envahissent la production des éditeurs et inondent les librairies sont majoritairement étrangers et pour 39 % anglo-saxons. Le temps n'est plus d'un régime coupé de l'Occident où la production hongroise représentait les deux tiers des titres de jeunesse parus dans l'année, talonnée seulement, et de très loin, par celle des Russes. De celle-ci – légitime vengeance – rien n'est plus traduit en hongrois aujourd'hui.

A la fascination culturelle pour l'Occident s'ajoutent les intérêts financiers. Le paradoxe est que dans le cas des livres illustrés – et les livres pour enfants jouent de plus en plus sur l'image –, il revient moins cher à un éditeur de payer les droits de traduction et d'acheter les films à l'étranger que de les fabriquer lui-même. On en arrive parfois à cette situation absurde : le travail d'un illustrateur hongrois sera refusé par les éditeurs dans son pays, mais acheté par un éditeur allemand, lequel vendra ses droits d'adaptation... en Hongrie.

La liberté nouvellement acquise serait-elle illusoire ? Les interdictions politiques d'autrefois ont cédé la place aux obligations commerciales, et la variété des productions n'est pas à la mesure de la fascinante prolifération des maisons d'édition. Les éditeurs, dont l'équilibre est le plus souvent précaire, cèdent d'un bloc à la même mode, sans prendre le risque d'être original.

Résultat : tous les livres se ressemblent, et la saturation ne saurait tarder. Paradoxalement, le capitalisme a mis fin à la monotonie de la production « socialiste », avec ses livres en noir et blanc et ses dessins conventionnels, par une autre forme d'uniformité, même si celle-ci est plus clinquante, plus tape-à-l'œil, plus luxueuse. Du côté de la non-fiction, c'est l'éditeur anglais Dorling Kindersley qui a envahi le marché, avec ses superbes ouvrages d'apprentissage pleins d'illustrations techniques, d'animaux ou de machines coupés transversalement, de détails détourés et perçus parfois à travers différentes feuilles de calque. Pour la fiction, la mode est à l'illustration réaliste aux couleurs crues ou au goût Walt Disney, avec ses dessins ronds et souvent sommaires, très colorés, sur fond blanc.

Le nouveau *Big Brother* a trouvé son meilleur émissaire : les images venues d'Occident. Devant elles, les livres s'inclinent et cherchent à appâter le client en lui offrant ce à quoi la télévision les a familiarisés. Quant aux textes, même classiques, ils sont de plus en plus simplifiés. Tant que la première exigence du marché portera non pas sur la qualité mais avant tout, comme les Américains et les Anglais l'ont compris, sur le prix le plus concurrentiel, l'édition hongroise pour la jeunesse se fera sans les créateurs hongrois.

Marion Van Renterghem

▶ France-Edition et le service culturel de l'ambassade de France en Hongrie organisent du 7 au 9 décembre, à l'Institut français de Budapest, une rencontre entre éditeurs hongrois et français de livres pour la jeunesse. Rens. : (1) 44-41-13-13.



« Aux couleurs du temps »

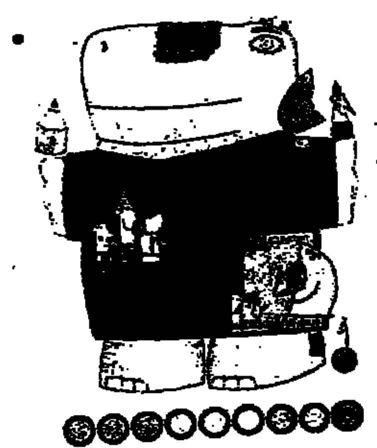
Ce sont des classiques de tous les pays. Pour la plupart inédits en français, ils nous viennent d'Allemagne, de Scandinavie, du Japon, de Pologne... Un tour du monde de l'imaginaire qui alimente, au rythme de deux à trois parutions par an, l'élégante collection « Aux couleurs du temps », lancée par les éditions Circonflexe en 1991, et conçue en association avec la Joie par les Livres.

Ressusciter les succès d'hier et d'aujourd'hui, en *« rendant hommage aux grands noms de l'illustration »*, tel est le vœu de Paul Fustier, éditeur chez Circonflexe. Ses travaux d'exhumation l'ont conduit, à l'occasion, à des recherches généalogiques quasi policières. Il a fallu par exemple retrouver le petit-fils du peintre et dessinateur anglais L. Lesley Brooke (1862-1940), ainsi que ses planches originales, pour rééditer sa version savoureuse des *Trois petits cochons*, parue à Londres en 1904 et restée inconnue de ce côté-ci de la Manche. Une œuvre où *« l'influence du grand Caldecott est évidente »* et où l'on voit aussi *« combien Brooke a influencé Beatrix Potter »*, note Philippe Dumas dans sa préface. Parmi ces albums « fondateurs », on trouvera également *les Musiciens de la ville de Brême*, dans un texte français de Delpire, illustré en 1944 par Hans Fischer, *l'Œuf géant*, de Rieko Nakagawa et Yuriko Omura (1963), le magnifique petit album sans texte d'Edward Ardizzone, *Triste journée pour Johnny* (1970) ou le dernier paru, le célèbre conte japonais *la Femme oiseau*, illustré par le peintre Akaba (1979). Mais le grand best-seller de la collection vient des Etats-Unis. Il s'appelle *Laissez passer les canards*, de Robert McCloskey (1941) et demeure en Amérique, selon la photographe Tana Hoban, *« aussi important pour les enfants que les vitamines et la télévision »*...

Certes, il ne suffit pas qu'un album soit vieux pour trouver sa place aux « Couleurs du temps ». Il faut que son charme soit intact. Qu'il puisse rencontrer le goût et la pensée des lecteurs d'aujourd'hui. Pourtant, remarque Paul Fustier, *« c'est à l'aune de l'ancienneté que l'on peut vraiment juger la qualité d'une œuvre. Pourquoi ce qui est vrai en littérature adulte, ne le serait-il pas aussi des livres pour enfants ? »*

Fl. N.

▶ « Aux couleurs du temps », Éditions Circonflexe. Dix-sept titres de 55 à 179 F. A partir de 5 ans.



Le Monde

10e SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL •

Le Bon Gros Géant – alias *BGG* –, *Max et les maximonstres, les Moumines, les Contes de la rue Broca...* : leurs livres sont sur les étagères de toutes les chambres d'enfants. Roald Dahl, Maurice Sendak, Tove Jansson, Pierre Gripari : ces quatre auteurs venus de quatre coins du monde – Grande-Bretagne, Etats-Unis, Finlande, France – ont par leur fantaisie, leur insolence, leur méchanceté ou leur drôlerie, renouvelé radicalement les histoires qui font grandir les enfants. Promenade dans un monde peuplé de nains géants, de marchands de fessées, d'écrabouilleurs de donzelles et de buveurs de sang...

Pierre Gripari

En 1925 naissait à Paris Pierre Gripari, d'une mère normande, morte en 1941 d'un *« suicide à l'alcool »*, et d'un père grec, franc-maçon, mitraillé en 1944. Très tôt, le jeune Gripari fit de l'écriture sa raison d'être. De bac philo en hypokhâgne, il subit l'influence de Nietzsche, Schopenhauer, Cioran ou Lao-Tseu, puis s'engagea dans une existence chaotique, multipliant les petits métiers, choisissant de vivre en solitaire une forme d'ascétisme à laquelle il se tint jusqu'à sa mort, en 1990.

Il n'est pas aisé de lire innocemment son œuvre sans que s'insinue dans l'oreille les aspects désagréables que l'on connaît de sa vie. Gripari était membre d'une association d'obédience « nouvelle droite ». Il se proclamait misogyne, antijuif et raciste. Ses prises de positions extrémistes en 1963, dans *Pierrot la Lune*, son roman autobiographique, lui valurent une réputation de « facho » qui n'était pas pour lui déplaire... Laissons donc Pierre Gripari s'esquiver derrière « Monsieur Pierre », son jumeau fictif, conteur infatigable à la verve truculente, qui apparaît dans presque tous ses livres et donne leur fil conducteur à ses récits.

Outre ses livres pour adultes, qui n'ont pas trouvé leur public, son œuvre compte une vingtaine de titres pour enfants, dont certains sont devenus des classiques. Les *Contes de la Folie-Méricourt*, et plus encore les *Contes de la rue Broca* (La Table Ronde, 1967) dont on tira des adaptations théâtrales ou filmées et même un opéra, *la Sorcière au placard à balai*, de Marcel Landowski. La genèse de ce livre mérite d'être rappelée : Pierre Gripari avait établi son quartier général dans le café-épicerie de papa Saïd, rue Broca. Chaque jour, il contait aux enfants du quartier, Bachir, Tina, Nadia et les autres, quelque classique de la littérature mondiale. Mais son répertoire fut bientôt épuisé. Et le bonhomme contraint d'inventer. Ainsi les Kabyles, Russes, pieds-noirs ou Espagnols qui cohabitaient rue Broca devinrent les protagonistes de contes fantastiques peuplés de diablotins, de sorcières farfelues et de fées savoureuses.

Pendant vingt-cinq ans, Pierre Gripari fut ainsi l'artisan du renouveau du conte. A partir de structures et de motifs traditionnels, il réactualisa la pensée mythique, la dépoussiéra de sa morale, ébranla son conservatisme. Il s'alimentait aux racines de l'inconscient, puisait aux sources d'une culture universelle (Afanassiev surtout, Andersen, Machiavel, Perrault, Tolstoï...) et y mêlait des éléments du quotidien pour engendrer ses propres contes, comme l'avaient fait avant lui les conteurs de village. Ses thèmes rejoignent les archétypes élémentaires inhérents à la nature humaine : peur de grandir, envie de voler, de se transformer, fascination et crainte de l'enfermement...

Mais il a su en écarter toute terreur pour privilégier la jubilation. Pierre Gripari plaisantait avec ce qui est réputé non risible, parlait avec légèreté de ce qui fait frémir. Il obligeait les enfants à poser un regard critique et humoristique sur le monde des adultes. Ses histoires regorgent de sorcières aussi redoutables que bénéfiques, de fées maternantes et dévoratrices. Elles inversent les valeurs : le géant devient nain et la naine géante, le marchand de fessées a toutes les séductions et le diable suscite notre complicité. Ces contes brefs, rythmés, *« écrits pour être dits »*, passent de l'allegro au lamento sans dissonance. Vocalises, formulettes, jeux de mots, chansonnettes, comptines et ritournelles, plaisir sonore des onomatopées : le langage renoue avec la liberté enfantine.

Enfin, les collaborations fructueuses méritent d'être signalées : on ne peut dissocier les livres de Gripari des illustrations intenses de Claude Lapointe, ce *« conteur en images »* qui a su extraire la substantifique moelle de ces textes tout en respectant leur propos comique (1).

Christine Lemée

(1) Les contes de Gripari illustrés par Lapointe sont publiés par Grasset « Jeunesse ».

Roald Dahl

« Roald the Rotten », c'est comme ça que sa première femme, la comédienne américaine Patricia Neal, l'avait surnommé, *« Roald le Pourri »*, à cause de sa mauvaise langue. Et ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on serrait sa large main, en levant les yeux pour répondre à son *« hello »*, qui tombait d'une hauteur d'un mètre quatre-vingt-quinze. Le regard de Roald Dahl était sévère avec une petite lumière espiègle au fond. Pieds nus dans ses sandales norvégiennes – celles que Quentin Blake, son illustrateur fétiche, a malicieusement dessinées sur les pieds du *Bon Gros Géant* – il marchait déjà lentement, ce matin-là, chez lui, à Gipsy House, près de Londres, affaibli par la leucémie qui l'emporterait un an et demi plus tard, en 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Pourtant, le « maître » n'avait rien perdu de son mordant. Il commençait par dire du mal de tout le monde, pourfendant *« les dames qui écrivent des romans à l'eau de rose pour les enfants »*, vitupérant contre ces *« bloody intellectuals »* qu'étaient, à ses yeux, certains auteurs britanniques. Mais une fois passé l'orage, Dahl en arrivait à son obsession : faire lire les enfants. Du moins, c'est ainsi qu'il présentait les choses, comme s'il était investi d'une mission. Né de parents norvégiens, élevé en Angleterre, Dahl avait commencé sa carrière d'écrivain avec des histoires macabres à faire dresser les cheveux sur la tête, des histoires pour adultes. C'est lorsqu'il eut des enfants qu'il se mit à raconter, puis à écrire pour un public plus jeune, sans abandonner pour autant le malin plaisir de donner des frissons. Résultat : *Charlie et la Chocolaterie*, *Sacrées Sorcières*, *le Bon Gros Géant*, *les Deux Gredins* (1) et tant d'autres best-sellers qu'on trouve sur les étagères des chambres d'enfants du monde entier.

La clé de ce succès ? *« Personne ne se rappelle ce que c'est que d'avoir six, sept ou huit ans*, explique Dahl. *Vous pensez vous en souvenir, mais vous ne vous en souvenez pas le moins du monde ! A moins de passer quinze jours à quatre pattes chez vous entouré de géants, des géants qui sont vos ennemis, vous n'avez pas idée de ce que c'est. »* Dahl, lui, a choisi son camp. Et il insiste : *« Mais si ! Les adultes sont toujours en train de vous empêcher de faire ce que dont vous avez envie. Ne pisse pas par terre ! Assieds-toi ! Mange proprement ! Coiffe-toi ! Sois poli ! Moi, je m'en souviens, j'ai cette chance. Et j'écris de ce point de vue-là. Alors l'enfant se dit : mais bon sang, il dit ce que je ressens ! »*

Le génie de Dahl, c'est de ne pas prendre les enfants de haut. Il parvient à être à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'enfance. Au prix d'un travail acharné, méticuleux, il est vrai. Il a mis un an, sept jours sur sept, pour écrire *le Bon Gros Géant* – et ce récit d'une petite orpheline happée dans son lit et emportée par un géant peu ordinaire, est sans doute son chef-d'œuvre. Il a fallu pour cela qu'il s'enferme dans une minuscule cabane au fond de son jardin, un antre dont les fenêtres étaient recouvertes de pans de plastique poussiéreux et jaunis qui le coupaient du monde. C'est dans cet abri aveugle qu'il a écrit la quasi-totalité de ses livres, une planche calée sur les genoux, assis dans un fauteuil miteux, les pieds posés sur une valise.

Ses histoires sont peuplées de délicieux méchants : des sorcières démoniaques qui cachent leur calvitie sous des perruques pour ressembler à n'importe qui, des géants mangeurs d'enfants comme le Croqueur d'os, le Buveur de Sang ou l'Ecrabouilleur de donzelles, ou encore l'affreuse petite Veruca Salt de *Charlie et la Chocolaterie*... Mais chacun de ces effroyables et monstrueux personnages a été créé avec une telle jubilation qu'il s'en dégage un rayonnement d'humour.

« Je pense que Roald était un vrai subversif, dit Stephen Roxburgh, qui fut longtemps son éditeur américain chez Farrar, Straus & Giroux. *Non pas pour des raisons intellectuelles ou politiques, mais comme le sont tous les enfants. Presque tout ce qu'il a réussi dans sa vie allait à l'encontre de ce qu'on attendait de lui. »* Dahl était avant tout une forte tête ou, comme dit Roxburgh, non sans affection, *« un mauvais garçon qui avait cette certitude adolescente qu'il pouvait toujours faire exactement ce qu'il voulait. Et que le reste du monde aille au diable ! »*

Leigh Sauerwein

(1) Presque tous les livres de Roald Dahl sont publiés par Gallimard « Jeunesse ».

Maurice Sendak

Artiste américain d'origine juive polonaise, Maurice Sendak, né en 1928 à Brooklyn, est aujourd'hui l'un des plus grands auteurs-illustrateurs de notre époque. Son œuvre, dès les années 60, a joué un rôle considérable pour le renouveau de l'album avec notamment *Max et les maximonstres*, publié aux Etats-Unis en 1963, et qui s'impose comme un livre décisif (1).

De son enfance, Sendak a gardé des angoisses et des questions sans réponse qui resurgissent dans ses livres de façon intime et profonde. Cette implication, ancrée dans son expérience personnelle, est au cœur de sa démarche créatrice. On retrouve sans cesse dans ses ouvrages et dans ceux qu'il a illustrés, ces thèmes liés à sa jeunesse : l'importance de la nourriture, la dialectique « manger, être mangé », l'avalement et la renaissance, la quête de l'identité, l'utilisation du pouvoir du rêve et de l'imagination, la présence de la nuit, de la lune, la sensualité et la nudité, l'harmonie entre l'enfant et la nature.

Comme William Blake, Sendak pense que l'enfance n'est pas une simple période d'innocence, mais qu'elle est aussi souffrance et solitude. Un des axes fondamentaux de son travail est la connaissance et la représentation des peurs qu'il perçoit et traque au plus profond de l'âme. Mais l'angoisse n'est invincible que par le manque d'objectivation qui la caractérise, jusqu'à ce que l'artiste l'enferme dans le faciès de ses propres monstres. Chaque livre de sa trilogie (*Max et les maximonstres, Cuisine de nuit, Quand papa était loin*) est un voyage initiatique à travers les sentiments de l'enfance : la peur, la colère, la jalousie, la frustration.

Les histoires de Sendak sont jalonnées d'allusions à ses œuvres antérieures, de symboles culturels, religieux... Ainsi l'image de Mozart, compositeur cher au cœur de l'auteur, écrivant *la Flûte enchantée* dans *Quand papa était loin* éclaire-t-elle le sens mystérieux de cette histoire : Ida, grâce à la puissance magique de la musique, délivre sa petite sœur des forces du mal.

Dans *Chère Mili* (Gallimard), il s'agit encore d'une traversée des sentiments obscurs de l'enfance en proie à cette peur fondamentale d'être arraché à ses parents, abandonné, séparé par la guerre. Tandis qu'à la manière d'une fantaisie, *We are all in the dumps with Jack and Guy* (Harper Collins, 1993), le dernier album de Sendak, nous parle de l'injustice sociale et de la force de la conscience qui transforme l'indifférence en acte d'amour.

Pour chaque livre, Sendak cherche une esthétique emblématique de son sens poétique. Il établit une correspondance graphique avec l'univers du conte qui associe l'étrange et le quotidien, et ouvre les portes d'un monde paradoxalement surnaturel et familier.

Michèle Cochet

(1) Publié en France par Delpire en 1967, puis par l'Ecole des Loisirs, ce livre a reçu la médaille Caldecott. En 1970, Maurice Sendak a obtenu le prix Andersen. Ses albums sont publiés à L'Ecole des Loisirs, sauf *Chère Mili* (Gallimard).

Tove Jansson

C'est l'une des artistes les plus populaires de Scandinavie. Finlandaise de langue suédoise, Tove Jansson, qui a fêté ses quatre-vingts ans cet été, fut à jamais marquée par l'empreinte de son enfance vécue dans un milieu artistique et bohème. Les illustrations, très tôt entrevues, de Carl Larsson, Gustave Doré, Edmond Dulac ou Elsa Beskow, ainsi que ses jeux fantaisistes en compagnie de son frère, déterminèrent sa soif définitive d'aventures et forgèrent son double talent d'auteur et de peintre. Cette quête de l'imaginaire que Tove Jansson mène simultanément à travers le dessin et les mots est l'une des clés de son succès. Ses images inventives fourmillent de détails. Son graphisme ample, plein de vitalité, classique et inclassable, apporte à la poésie de ses textes un souffle de fraîcheur et de mélancolie. Il reflète, comme ses manuscrits rédigés d'une plume méticuleuse, tout l'esprit de son œuvre.

A travers la saga des *Moumines*, écrite entre 1945 et 1970, Tove Jansson a créé une mythologie désormais assimilée par la culture scandinave (ses ouvrages parviennent en France au compte-gouttes depuis 1968). La vallée des Moumines, paradis à la fois sensuel et loufoque, est peuplée bien sûr par les Moumines (petits trolls ronds, mi-fœtus mi-hippopotames) mais aussi par toutes sortes de créatures étranges aux caractères complexes et attachants : la terrible Courabou, le Snorque, Snif le timoré, l'Emule, les Touilles, le Renaclérian ou la malicieuse petite Mu... Moumine, le héros, et les siens évoluent au fil d'épiques escapades aussi dangereuses que réjouissantes ; l'atmosphère rassurante du cercle familial stimule l'esprit d'aventure et le désir d'autonomie. Les rapports hommes-femmes sont traités avec une tendre ironie : Maman Moumine, omniprésente, dispense un amour serein. Elle fait preuve d'un enthousiasme à toute épreuve et maîtrise les situations du type *« maman saura sûrement »*. Papa Moumine reste à jamais partagé entre la nostalgie de son indépendance – *« sa famille le gênait parfois »* – et le besoin de reconnaissance : il protège *« les siens »* envers et contre tout.

Les récits de Tove Jansson épousent les contours de la Finlande. La nature est mémoire organique de l'enfance : forêts épaisses, fjords sauvages, mer glaciale, brumes éphémères, vents violents, grottes profondes et volcans fumants. Règne dans ces paysages lumineux, qui sont autant d'« états d'âme », un silence où la solitude existentielle de l'être trouve sa résolution dans le bonheur du jeu.

L'œuvre de Tove Jansson balance entre fantaisie et sagesse. Qu'elle nous parle de liberté, de peur, de relations parents-enfants, de quête du moi ou d'art, le caractère optimiste et l'amour de l'aventure dominent. Subtilement, sa prose envoûtante atteint le noyau essentiel de l'identité humaine et ramène le lecteur à son arrière-enfance... si lointaine, si proche.

Ch. L.